

Rapport pour l'Observatoire de la Vie Etudiante

ETAT DES SAVOIRS

LES ENGAGEMENTS DES ETUDIANTS

Formes collectives et organisées d'une identité étudiante.

Sous la direction de
Thierry Côme (MIG, URCA) – Robi Morder (GERME)

**Cheikh Baldé, Caroline Chalier, Frédéric Kijowski,
Jean-Philippe Legois, Emmanuel Porte.**

Juin 2009

Cheikh Baldé, enseignant vacataire à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, est doctorant en sciences de gestion à l'URCA, il prépare une thèse sur « la participation des étudiants à la gouvernance des universités en Afrique de l'Ouest ».

Caroline Chalier, documentaliste, est directrice adjointe de la Mission CAARME/Cité des mémoires étudiantes.

Thierry Côme, Maître de conférences HDR, responsable du Master « Etudes européennes internationales », Université de Reims Champagne-Ardenne, est membre fondateur de l'équipe MIG (« Mouvements internationaux et gouvernance »), EA 4300.

Fredéric Kijovski est chargé de recherches à l'URCA.

Jean-Philippe Legois, archiviste et historien, est directeur de la Mission CAARME/Cité des mémoires étudiants. Il préside le réseau du Conservatoire des mémoires étudiantes.

Robi Morder, juriste et politiste, est président du GERME, il assure des enseignements et mène des recherches aux universités de Versailles Saint-Quentin et Yvelines et de Reims Champagne-Ardenne.

Emmanuel Porte, membre du GERME, est allocataire de recherche en science politique au Laboratoire Triangle, UMR 5206, Université Lyon 2. Il prépare une thèse sur « Socio-histoire de la revendication d'une rémunération pour les étudiants (1945-2002) » (titre provisoire).

Remerciements à Etienne Perlot et à Valérie Becquet.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION : ETUDIER LES ENGAGEMENTS ETUDIANTS, DIFFICULTES ET ENJEUX (T. Côme, R. Morder)	p.5
1. LES ETUDIANTS, DES JEUNES PAS COMME LES AUTRES (R. Morder)	p.14
Des engagements étudiants : dépolitisation ou autre forme d'expression citoyenne	p.15
<i>Étudiants en associations</i>	p.15
<i>Étudiants en élections</i>	p.17
Organisations et identités collectives : reconstructions permanentes	p.18
2. LA LOCALISATION UNIVERSITAIRE DES ENGAGEMENTS (R. Morder)	p.23
L'implantation territoriale	p.23
La filière	p.24
Les étudiants étrangers	p.26
Féminisations	p.27
Filières et disciplines : des engagements diversifiés	p.28
Emplois du temps	p.32
3. LE CONTENU DES ENGAGEMENTS (R. Morder)	p.36
Extra-académique ou extra-universitaire ?	p.37
La défense des intérêts	p.39
Une frontière universitaire/extra-universitaire mise en cause par les problématiques de l'insertion	p.41
4. LES FORMES DE L'ENGAGEMENT (R. Morder)	p.44
Trois grandes catégories	p.46
<i>Participation d'étudiants à des organisations non-étudiantes</i>	p.46
<i>Les organisations étudiantes à objet non-universitaire</i>	p.47
<i>Les organisations à prétention représentative</i>	p.50
Représenter les étudiants au sein de l'institution	p.50
Représenter les intérêts des études à l'extérieur	p.52
Les formes du conflit	p.55
<i>Être visibles, audibles</i>	p.55
<i>Délégation de pouvoir et « auto-organisation »</i>	p.56
Parcours engagés	p.57
<i>Typologies</i>	p.58
<i>Moyens</i>	p.60
ANNEXE : « Des pratiques à justifications multiples » (V. Becquet)	p.62
5. LES RESSORTS DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT (E. Porte)	p.64
L'étude de l'engagement dans les organisations à vocation représentative : un objet en friche	
<i>Les « enquêtes-congrès » du GERME</i>	p.64
<i>Quelques enseignements</i>	p.65
<i>Développer les connaissances sur les ressorts de l'engagement</i>	p.66

ANNEXES :

« Quelques éléments de l'enquête aux congrès des UNEF et de la FAGE (1997) » R. Morder	p.68
« L'univers des associations étudiantes, FNDVA, 1997 », V. Becquet	p.71
« Observatoire des mouvements étudiants : quelques éléments sur l'enquête du GERME au congrès de l'UNEF à Reims (décembre 2005) », R. Morder, E. Porte.	p.73

6. LA VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT (C. Baldé, T. Côme, F. Kijowski)

	p.79
Reconnaissance, validation et valorisation	p.80
<i>Reconnaissance et validation</i>	p.80
<i>Quels sont les problèmes liés à la reconnaissance et à la valorisation ?</i>	p.83
Institutionnaliser ou ne pas institutionnaliser ?	p.83
Quels engagements reconnaître et valider ?	p.84
Comment évaluer et quel poids accorder à l'engagement ?	p.85
Valorisation, mission/contrat	p.85
<i>L'approche Mission</i>	p.85
<i>L'approche contrat dans le cadre d'une relation de service université-étudiant</i>	p.87

ETAT DES SOURCES ET DES LIEUX RESSOURCES (J-P. Legois) p.91

Archives des acteurs	p.92
<i>Niveau national</i>	p.92
<i>Niveau local</i>	p.93
<i>Mouvements ponctuels et autres « collectes actives »</i>	p.95
<i>Acteurs non-étudiants</i>	p.96
Archives des institutions	p.97
<i>Niveau central</i>	p.97
<i>Niveau déconcentré</i>	p.98
<i>Les établissements</i>	p.98

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE (C. Chalier). p.100

Généralités : jeunes, étudiants, institution universitaire	p.101
Généralités : engagements des jeunes, des étudiants, associations	p.104
Approches historiques	p.106
Engagements associatifs, syndicaux, représentatifs et participation étudiante	p.109
Engagements associatifs, confessionnels, politiques ou extra-universitaires	p.113
Profils, trajectoires et générations	p.118
Identité collective	p.121
Mobilisations, actions collectives	p.125

REPRESENTATION ETUDIANTE ELECTORALE p.128

SIGLES p.129

INTRODUCTION

ETUDIER LES ENGAGEMENTS ETUDIANTS : DIFFICULTES ET ENJEUX.

Thierry Côme, Robi Morder

L'engagement étudiant est une évidence pour beaucoup, une connaissance commune de la population française qu'ont contribué à entretenir les photographies, reportages, témoignages des nombreuses manifestations étudiantes, des universités occupées et des défilés plus ou moins originaux aux slogans anti-conformistes et à l'humour ravageur. Des luttes politiques d'opposition aux mesures gouvernementales aux manifestations spontanées, des campagnes de dénonciation du statut des stagiaires, des difficultés de logement, des problèmes de santé spécifiques à la population étudiante aux actions de solidarité vers les populations défavorisées, les sans-papiers, les SDF au niveau national, ou vers les victimes civiles des multiples conflits florissant sur la planète, de la condamnation de propos, d'actes, d'images à la revendication d'une identité, de loisirs adaptés, de structures et de lieux d'expression, de nombreux points communs des mouvements sociaux agitant la jeunesse de ces dernières années (communication, comportement, langage, musique, capacité d'indignation, imagination, look..) ont concouru à forger une image militante des étudiants. Le temps des études est synonyme pour la population de temps de l'engagement et l'engagement une seconde nature de l'étudiant.

Mais sortie de ces traits communs, la notion d'engagement étudiant n'est en règle générale pas pour autant analysée, et ce n'est que dans une période très récente que la recherche s'en est préoccupée.

Deux problèmes importants demeurent. Le premier porte sur le concept d'étudiant : à l'époque de la massification des études supérieures peut-on encore dissocier les mouvements étudiants des mouvements de jeunesse ? Certains font la différence, en particulier les médias qui à l'engagement réfléchi et construit des étudiants opposent la révolte des jeunes issus des banlieues : l'opposition est particulièrement nette dans les reportages télévisés entre les manifestations bien organisées des « étudiants » et les « casseurs » issus des banlieues qui empêcheraient le jeu de la démocratie. Comme le souligne Gérard Mauger, la sociologie de la jeunesse en France n'est pas un domaine institué de la sociologie, contrairement à d'autres pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas, la Grande Bretagne. La question est étudiée tantôt sous l'angle des pratiques (la musique), des institutions (la famille, l'école) et le plus souvent des « problèmes » (étudiants dans les années 1960, lycéens au début des années 1970, et à la fin de cette décennie sur les jeunes chômeurs ou les jeunes issus de l'immigration)¹. Et si les travaux qui concernent les étudiants ont été plus nombreux, à la mesure du gonflement des effectifs, rares sont ceux qui concernent les engagements étudiants.

La question qui se pose porte donc sur la spécificité de l'engagement des étudiants.

¹ Gérard Mauger, *Les jeunes en France, état des recherches*, La documentation française, 1994.

Le second problème porte sur la notion d'engagement. Les formes de l'engagement ont évolué dans notre société, en particulier sa durée. Attitude qui consiste à mettre son art ou sa pensée au service d'une cause politique et qui suppose un choix, la notion d'engagement est devenue à la mode après 1945 avec l'existentialisme. « L'homme est seulement, non seulement tel qu'il se conçoit, mais tel qu'il se veut, et comme il se conçoit après l'existence, comme il se veut après cet élan vers l'existence ; l'homme n'est rien d'autre que ce qu'il se fait. »². La question centrale de l'engagement porte alors sur le degré de liberté de l'individu face à son choix et sur la contradiction entre l'aliénation que suppose un engagement et la liberté de le choisir. Cette opposition n'a plus cours dans les notions et les formes actuelles de l'engagement. Un certain nombre d'auteurs faisant un parallèle avec l'évolution des contrats de travail, en concluent que l'engagement n'est plus à durée illimitée mais bien à durée déterminée. Son intensité a également évolué : le sujet engagé peut l'être à temps partiel, voire partager son engagement entre plusieurs thèmes, plusieurs actions. Toutefois, il convient d'éviter l'opposition caricaturale entre un étudiant « atomisé », individualiste et la mobilisation collective, « il faut penser en même temps mobilisations collectives et stratégies individuelles »³. De même, il serait faux de conclure à une « dépolitisation », un « désengagement » en référence à un « âge d'or » qui aurait été constitué par un ancien modèle de militantisme. Déjà, en 1962 un colloque de la Fondation nationale des sciences politiques intitulé « Dépolitisation, mythe ou réalité » mettait en lumière plutôt les changements de forme, quand les étudiants établissaient une plus grande distance avec les partis politiques traditionnels au profit... du syndicalisme étudiant⁴. La plupart des travaux cités dans le présent travail témoignent également d'une vitalité des engagements, mais aussi de paradoxes mettant en lumière les transformations des contenus et des formes. La logique de réseau a atteint l'engagement : la fragmentation et la rapidité des décisions, jointes à l'hétérogénéité des étudiants et à la fragilité et la précarité de leurs statuts font qu'il est difficile de centrer des recherches sur l'engagement étudiant.

D'ailleurs, la définition de l'étudiant souligne bien ces difficultés : l'étudiant est pour les uns défini par sa situation (jeune travailleur intellectuel)⁵, son projet (travailleur en formation), ses défauts (bohèmes intellectuels) ; pour les autres, en particulier les administrations par son statut (formation initiale, formation continue, formation permanente, étudiant salarié), pour l'Europe par son action d'acquisition de compétences et leur niveau, pour le CROUS par les droits qu'il a (en particulier à bénéficier des services offerts). Mais le vrai problème est qu'il n'existe pas de définition pouvant s'appliquer à l'ensemble des étudiants car l'étudiant en tant que catégorie homogène n'existe plus, si tant est qu'il ait existé. L'étudiant aujourd'hui n'a plus un profil sociologique simple : il n'est plus un « héritier » au même titre que l'étudiant de la Sorbonne du début des années 1960⁶. Il est le représentant d'une partie importante de la population dont les caractéristiques principales communes pourraient être l'âge et les revenus, l'un comme l'autre dans les basses tranches. Cette massification a certes permis de démocratiser l'enseignement supérieur puisque entre 1985 et 2000 les possibilités de suivre des études supérieures parmi les jeunes de 20 et 21 ans ont été multipliées par 3,6 pour les enfants d'ouvriers et par 1,6 pour les

² Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme* (1946), coll. « Pensées », Nagel, 1970, p. 22-23.

³ Christian Le Bars, Pierre Merle, *La citoyenneté étudiante, intégration, participation, mobilisation*, PUF, 1995.

⁴ Voir notamment la contribution de Raoul Girardet, « Le problème de l'engagement politique en milieu étudiant », *Cahiers de la FNSP*, n° 120, 1962

⁵ Définition de l'étudiant donnée dans la « Charte de Grenoble », adoptée au congrès de l'UNEF en 1946. Voir Robi Morder (coord.), *Naissance d'un syndicalisme étudiant, 1946, la Charte de Grenoble*, Syllepse, 2006.

⁶ Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, *Les héritiers*, Minuit, Paris, 1964

enfants de cadres, mais l'écart reste important puisque plus des trois quarts des enfants de cadres accèdent à l'enseignement supérieur contre un peu plus d'un tiers des enfants d'ouvriers. Les taux de réussite aux examens et de poursuite d'études suivent la hiérarchie des catégories socioprofessionnelles, ce qui limite également l'augmentation de l'hétérogénéité. De même la féminisation forte en premier cycle se réduit, surtout en doctorat même si les femmes sont toujours majoritaires à l'université. La part des étudiants étrangers reste dans l'ensemble stable mais les nationalités évoluent suivant les périodes. Actuellement les étudiants en provenance de Chine sont en augmentation. L'étudiant salarié est également en progression, sinon en pourcentage, du moins en nombre absolu. Aux étudiants de plus en plus nombreux contraints aux « petits boulots » se joignent les salariés désireux de reprendre leurs études en bénéficiant des nouveaux dispositifs de VAP (validation des acquis professionnels) ou de VAE (validation des acquis de l'expérience). Les étudiants en formation continue sont également en progression. Les différences entre les notions de formation initiale, permanente, continue, du temps libre, du troisième âge s'estompent avec le concept de formation tout au long de la vie, ce qui rend encore plus difficile la représentation des usagers de l'université. Le suivi de leurs engagements, tant universitaires qu'extra-universitaires, leurs formes d'expression, l'analyse de leurs motivations, les résultats qu'ils en attendent, ceux que les universités ou les futurs employeurs leur proposent ou leur laissent espérer sont autant de sujets de recherche qu'il est important de mettre en valeur pour une meilleure compréhension de l'université, en particulier et de la société de manière plus globale, à travers l'étude de sa jeunesse.

Cependant, toutes les représentations de l'étudiant combinent au moins deux dimensions :

- une dimension individualiste. L'étudiant est un individu économique et social en devenir qui doit songer à réaliser les meilleures études et donc valoriser le mieux possible son parcours universitaire. Sans reprendre complètement la notion d'investissement en capital humain de Gary Becker⁷, qui explique les inégalités salariales par les différences individuelles de productivité dues aux choix de formation, l'étudiant doit néanmoins par son passage à l'Université, « garantir » son avenir, même si cela passe par l'acquisition de capital social. Cependant, le déséquilibre entre l'afflux d'étudiants à l'Université et les moyens qui lui sont alloués par la puissance publique, en dégradant les conditions d'études, a rendu beaucoup moins rentable l'investissement éducatif en termes professionnels⁸. Les diplômes de l'enseignement supérieur ne jouent plus le rôle de « signal » que leur confère Spence⁹. Les entreprises comptent de moins en moins sur les formations universitaires classiques pour leur révéler des talents qu'elles recherchent par elles-mêmes, au besoin en dehors de l'Université. Le salaire futur lié au diplôme devient aléatoire, ce qui fait hésiter de nombreux individus à investir dans leur formation. L'étudiant doit donc réagir en acquérant alors :

- une dimension politique, d'autant plus nécessaire que le calcul individuel ne prend pas en compte toutes les externalités liées à la formation universitaire et notamment le rendement social

⁷ Cf Gary Becker, *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*, New York, Columbia University Press, 1964.

⁸ Cf. L. Levy-Garboua, « Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'université de masse », in *Revue française de sociologie*, XVII, 1976, pp. 53-80.

⁹ Cf. M. Spence, « Job Market Signalling », *Quarterly Journal of economics*, n° 87 (3), 1973, pp. 355-373 et C. Gamel, « Le diplôme, un signal en voie de dépréciation », *Revue d'Economie Politique*, n° 101 (1), pp. 53-84, 2000.

de l'éducation¹⁰. L'étudiant est un individu politique, le représentant au minimum d'une classe d'âge, ayant conquis sa place (encore par trop réduite à une portion congrue si l'on tient compte de la moyenne d'âge du personnel politique) dans la société. Il est devenu pleinement intégré dans le champ politique, présent dans les discours, les programmes et les actions. L'étudiant doit faire des choix collectifs et politiques, c'est-à-dire impliquant l'ensemble de ses collègues et ayant des conséquences sur la qualité de la formation mais entraînant également des répercussions directes ou le plus souvent indirectes sur toute la société. Cette responsabilité politique, qu'il peut ou non revendiquer, passe le plus souvent par l'engagement et /ou le soutien aux mouvements étudiants, organisés ou non. L'engagement des étudiants, comme tout engagement, a une dimension collective mais cet engagement, et c'est ce qui en complique l'étude, n'a pas qu'une dimension étudiante : les étudiants, comme tout autre individu mais différemment d'eux, peuvent également s'engager dans toutes sortes de mouvements.

En effet, les engagements étudiants, aux sens multiples du terme « engagement » (qu'il s'agisse du sens quasi-militaire d'engagement ponctuel dans un conflit, du sens d'investissement – ce qui suppose de la durée et de l'implication – dans un projet, un groupement ou une mission, le plus souvent idéalisé ou que ce soit au sens contractuel pour une durée déterminée, des objectifs précis et des retours attendus) sont souvent au coeur de l'actualité en cas de mobilisation, mais laissent peu de traces dans les archives et dans la recherche.

Le présent état des savoirs illustre cette situation : selon les thèmes, les travaux disponibles sont plus ou moins importants que ce soit en nombre, statut, ou qualité, ce qui explique l'inégalité de traitement des différents points abordés dans notre travail. Les notes infrapaginales et la bibliographie en indiquent la nature, néanmoins nous avons trouvé dans la plupart de ces articles, mémoires, thèses, des données qui sont utilisables avec les précautions d'usage, c'est à dire resituées dans les contextes et limites des recherches.

Peu importe les champs scientifiques, le nombre de travaux – qu'ils soient publiés sous forme de livres ou d'articles, ou non, comme les mémoires ou les thèses – qui traitent du sujet reste faible. En économie et en gestion, dans les modèles dominants, l'étudiant est soit vu comme un producteur de capital humain (au sens de Becker¹¹), soit appréhendé comme un consommateur spécifique de services d'enseignement que les universités entrepreneuriales se doivent d'attirer et de satisfaire. La notion d'engagement, qui suppose un pari sur l'avenir et une part d'irrationalité, est très peu étudiée. En sociologie, les études sur les étudiants (qui sont-ils ?, comment étudient-ils ?, quelles sont leurs conditions de vie ?) ne sont pas rares, et – paradoxalement – aux grandes crises étudiantes, le regain d'intérêt est manifeste dans ce domaine (y compris en termes de commande publique – et l'observatoire de la vie étudiante en est un élément) et l'on cherche alors à comprendre les origines du « malaise », en délaissant le « comment » de la mobilisation, de ses acteurs et de leurs stratégies. Dans ces mêmes champs, les théories de l'organisation, s'intéressent aux formes de gouvernance des universités, à leur évolution mais peu à ses acteurs essentiels : les étudiants. L'histoire comme la sociologie politique ont accordé un peu plus de place mais – si l'on compare avec d'autres domaines de recherches couverts par ces mêmes disciplines (le mouvement ouvrier par exemple), cela demeure une portion congrue.

¹⁰ Cf. Maïten Bel, « Les processus de régulation à l'œuvre dans les différents segments de l'offre de formation » in *La régulation des systèmes éducatifs*, Journées d'études FNSPO-RAPPE, Paris, 26-27 mars 2001.

¹¹ Gary Becker, *op. cit.*.

Les manifestations syndicales étudiantes des années 1950 liées à la place qu'occupe le mouvement étudiant dans la période de la guerre d'Algérie ont intéressé des chercheurs contemporains de cette époque. A l'IEP de Paris en 1957/1958, sous l'impulsion notamment de Jean Touchard, avait été développé un programme de recherche qui engendra plusieurs travaux¹² dont la thèse de Schifres¹³. Le mémoire de Claude Warin en 1972¹⁴ clôt le travail de défrichage pour la période qui va de la Libération à Mai 1968.

Après l'éclatement du « syndicat unique de la classe étudiante »¹⁵, le désintérêt pour les formes organisationnelles laisse place, avec la crise du printemps 1968, à un regain d'intérêt sur les mobilisations étudiantes mais sous l'angle de leurs « causes » sociologiques. Nicole de Maupeou Abboud fait figure d'exception¹⁶. L'arrivée de la gauche au pouvoir après 1981 et l'accès aux responsabilités de nombreux anciens militants étudiants suscitent une approche « générationnelle », du renouvellement des élites¹⁷. Alain Monchablon y consacre une part de son *Histoire de l'UNEF*, et une douzaine d'années plus tard, c'est sous le prisme du local (Grenoble et Dijon), que la thèse publiée de Jean Yves Sabot traite de « l'entrée d'une génération en politique ». C'est aussi l'approche de Yolande Cohen et de Claudie Weill avec les numéros qu'elles dirigent du *Mouvement social* en 1982¹⁸, (« Entre socialismes et nationalismes, les mouvements étudiants en Europe »), et de *l'Homme et la société*, « Générations et politique ») en 1994¹⁹.

La mise à disposition de sources, notamment d'archives, favorise ces travaux²⁰. Alain Monchablon peut consulter celles de l'UNEF au Rectorat de Paris, Elisabeth Elgan²¹ celles déposées par des militants de la FGEL et de Nanterre à la BDIC, Didier Fischer utilise pour sa thèse – en partie publiée – les archives de l'UNEF que l'UNEF ID a déposées à la BDIC²², ainsi que Stéphane Merceron²³ dont le mémoire permet d'appréhender la permanence des questions posées aux organisations étudiantes et la modernité de leurs débats à une époque qui avait pu être parfois qualifiée de « préhistoire ». En tout état de cause ces travaux – quand ils sont croisés – d'historiens, sociologues, politistes, attestent qu'il n'y a pas de relation causale mécanique entre évolution du milieu et son expression (ses représentations) organisée. L'influence des mouvements étudiants (en comprenant dans mouvements les mobilisations ponctuelles ou les

¹² Robert Lavau, *Les étudiants et la politique depuis 1945*, mémoire IEP, 1958 ; Jacques François Lefèvre, *L'UNEF depuis 1945*, mémoire IEP, 1958.

¹³ Alain Schifres, *Aspects politiques du syndicalisme étudiant depuis 1945*, thèse de doctorat de sciences politiques, Paris, 1963.

¹⁴ Claude Warin, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, mémoire de maîtrise, Paris 10, 1972.

¹⁵ *Le Figaro*, 1956, cité par Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF*, PUF, 1983.

¹⁶ Nicole de Maupeou Abboud, *L'ouverture du ghetto étudiant, la gauche étudiante à la recherche d'un nouveau mode d'action politique (1960 – 1970)*, Anthropos, 1974.

¹⁷ A droite également d'anciens leaders étudiants, tels Devedjian, Longuet et Madelin, participent du renouvellement générationnel.

¹⁸ Y figure notamment l'article de Claudie Weill, « Les mouvements étudiants, une histoire en miettes ».

¹⁹ Voir dans cette livraison l'article de Yolande Cohen, « Le mouvement étudiant comme mouvement de génération ».

²⁰ Voir le numéro spécial de *La Gazette des archives*, n° 193, 2004 « archives et mémoires étudiantes, état des lieux », ainsi que le chapitre sur les sources dans le présent état des savoirs.

²¹ Elisabeth Elgan, *L'Union nationale des étudiants de France, 1962 à 1968*, mémoire de maîtrise d'histoire, Paris 1, 1982.

²² Didier Fischer, *L'histoire des étudiants de France, de 1945 à nos jours*, Flammarion, 2000.

²³ Stéphane Merceron, *L'UNEF des années 1930, une organisation en son temps*, mémoire de maîtrise d'histoire, UVSQ, 1996.

organisations à vocation durable) sur les politiques universitaires, et donc sur les transformations des étudiants apparaît indiscutable. Le n° 99 d'*Informations sociales* en 2002 sur les étudiants tranche de ce point de vue avec les livraisons antérieures de 1963 et 1969 sur le même sujet qui ne prenaient pas alors en compte les acteurs collectifs.

La création du GERME a permis de stimuler des recherches, mais les obstacles demeurent.

Pour quelles raisons aussi peu de chercheurs et d'étudiants sur les « engagements étudiants » : grèves, manifestations, syndicats, associations, humanitaire, politique, sportif, culturel alors que le terrain est si proche ? Comment expliquer que dans chaque université on ne puisse compter que sur les doigts d'une seule main pour la plupart de tels travaux au cours des quarante dernières années ? Plusieurs conflits nationaux, des conflits locaux ont touché chaque université, des dizaines d'associations voire des centaines²⁴ de toutes nature, de sections de syndicats y ont existé, quasiment chaque année il y a des élections pour les conseils locaux de composantes ou d'établissement. Là où l'on pourrait s'attendre à ce que dans les diverses disciplines confondues de toute une université chaque année quelques mémoires ne serait-ce que de licence ou M1, des enquêtes électorales, de la lexicologie appliquée aux tracts ou aux prises de parole, soient menés à bien, c'est souvent un véritable désert qui s'offre au chercheur²⁵.

Le GERME (Groupe d'études et de recherches sur les mouvements étudiants) qui a été fondé en 1995 après plusieurs années de gestation en tant que groupement spécialisé a tenté – et continue – depuis lors de combler ce vide. Ce sont ses « repérages » de sources et ressources²⁶ qui ont confirmé cette intuition de rareté des travaux en la matière et qui ont permis de confirmer quelques explications.

- La difficulté en termes de sources, avec des archives et des données éclatées (qu'il s'agisse des archives des mouvements eux-mêmes, comme des données publiques telles les statistiques électorales) ;
- L'absence de reconnaissance institutionnelle scientifique – mais on le verra, plus largement encore – de cet objet de recherches qui est en conséquence toujours frappé du sceau de l'illégitimité.
- La difficulté pour les enseignants-chercheurs qui encadrent ces travaux, par essence pluridisciplinaires, de faire reconnaître leur pertinence, et dans un contexte d'évaluation généralisée et d'impact bibliométrique, le peu d'intérêt qu'ils peuvent en retirer en terme de carrière.
- La difficulté pour les étudiants qui s'engagent dans ce type de recherches, à prendre une certaine distance avec un terrain dont ils sont si proches, et souvent en tant qu'acteurs, avec le risque de « désenchantement » que tout savoir scientifique procure à l'acteur.

Si en une quinzaine d'années – grâce aux efforts du GERME seul d'abord, puis avec d'autres partenaires, notamment au sein du réseau du Conservatoire des mémoires étudiants – la question des sources et ressources a pu progresser en termes de repérage et de valorisation – quoique de

²⁴ Les annuaires des associations édités par de nombreuses universités indiquent un nombre recensé d'associations de l'ordre de quelques dizaines. Sachant le fort taux de renouvellement du tissu associatif dans les universités, à l'échelle d'une promo d'étudiant, ce sont bien des chiffres de l'ordre de la centaine qu'il faut retenir.

²⁵ Désert souvent entretenu par l'état déplorable des archives dans les universités.

²⁶ En histoire, on distingue sources primaires et sources secondaires.

manière insuffisante et avec encore beaucoup d'obstacles, dont la faiblesse des dotations matérielles – avec un guide des sources²⁷, des bibliographies²⁸, un livre de synthèse²⁹ et la préfiguration d'un centre d'archives spécialisé à Reims, et permettre de stimuler des mémoires, articles, thèses, communications dans des séminaires et colloques, sur le plan institutionnel et de la reconnaissance scientifique officielle, les obstacles demeurent.

L'Université, comme les pouvoirs publics, au delà des discours sur la pluridisciplinarité ou de la « valorisation de l'engagement étudiant » sont soit victimes de lourdeurs, soit ne se donnent pas les moyens pour que leur volonté affichée devienne réalité (ce qui nécessiterait de modifier les habitudes de l'institution).

L'enfermement disciplinaire est la réalité malgré quarante ans de discours – intégrés dans les lois – sur le bien-fondé des pluridisciplinarité, interdisciplinarité, mises en réseau, etc... Malgré les progrès des collaborations, le sociologue voit souvent du « nouveau » là où l'historien verrait une récurrence et l'historien peut stimuler le sociologue en l'amenant à rechercher, au delà de la « répétition » apparente, ce qui est réellement nouveau. La sociologie politique pourrait aussi mettre en lien les phénomènes démographiques (la massification des effectifs scolaires) avec l'augmentation du nombre d'étudiants « engagés » ensuite dans les syndicalismes ou mouvements professionnels... Les sciences de l'éducation ne peuvent éviter de dialoguer avec les économistes, les anthropologues, les statisticiens avec les spécialistes de la gestion et de la gouvernance....

S'il y a bien une catégorie jeune - notamment de par la commande publique, même si ses contours sont toujours en débat³⁰, les étudiants sont constitués plutôt en « problème » dont la solution est rattachée, tantôt à la famille, à la jeunesse, à l'éducation, à la culture – il n'en va pas de même pour leurs mouvements, leurs engagements, qui sont « noyés » dans « la jeunesse ». Comme on le verra plus loin, si des travaux et enquêtes ont été menés sur les « jeunes » et leurs engagements, les jeunes et la politique, les jeunes et le syndicalisme, les jeunes et les associations, il arrive souvent que ne soit même pas évoqué l'aspect étudiant.

L'Université ne reconnaissant, ni ne valorisant ce domaine, comment s'étonner que peu d'étudiants s'engagent dans des recherches en la matière ? De rares tentatives sont restées ponctuelles, tel un enseignement donné à Sciences Po au début des années 2000 ou à Reims le laboratoire HEME aujourd'hui fondu dans une entité plus vaste³¹, et dans cette même université l'unité d'enseignement transversale (pluridisciplinaire) « mouvements étudiants » qui a été supprimée³², après avoir connu beaucoup de difficultés : peu d'informations aux étudiants de la part de l'administration, ou alors chaque discipline avait ses propres unités d'enseignement qui n'avaient plus de « transversales » que le nom.

²⁷ Voir sur le site du GERME, www.germe.info/guide.htm et les sites du CME, www.cme-u.fr et CAARME/Cité des mémoires étudiantes, www.citedesmemoiresetudiantes.org.

²⁸ Sur le site du GERME figurent des bibliographies indicatives (www.germe.info/kiosque/bibliographies), dans les deux premiers ouvrages de la collection GERME aux éditions Syllepse.

²⁹ Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder (coord), *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007.

³⁰ Dominique Charvet, *Jeunesse, le devoir d'avenir*, Rapport du Commissariat général du Plan, 2001.

³¹ MIG (EA4300) Mouvements Internationaux et Gouvernance.

³² Ainsi que le poste de PAST qui lui était en partie dédié.

La question de la valorisation des engagements étudiants dans les cursus et diplômes est posée – notamment par les mouvements étudiants eux-mêmes – depuis de nombreuses années et tant le ministère que les universités elles-mêmes se déclarent soucieuses d’améliorer la participation étudiante à la gouvernance des établissements.

Si dans le droit du travail existe pour les représentants du personnel un « crédit d’heures » qui permet aux délégués de maintenir leur rémunération pendant le temps consacré à l’exercice de leurs missions constitutionnelles³³, la transposition simple est impossible pour des étudiants. D’abord, parce que cette reconnaissance ne concerne pas que les seuls étudiants élus dans les conseils, alors que les étudiants actifs dans les associations, les groupements méritent que leur expérience soit valorisée. On ne saurait, sans provoquer les tensions au sein des mouvements étudiants, donner une gratification financière aux seuls étudiants engagés, ce qui sans doute stimulerait les vocations « intéressées » mais au détriment des acteurs bénévoles. En revanche, on ne saurait dissimuler que l’étudiant modeste qui a besoin de travailler pour continuer ses études, est pénalisé par rapport à celui dont les ressources lui permettent de disposer du temps pour s’engager. Enfin, on ne saurait négliger que la rémunération symbolique de la représentation étudiante constitue un capital qui trouve à se réinvestir ultérieurement. Pour reprendre Bourdieu, l’engagement des « héritiers » leur a permis d’accroître leur « capital social » mais pas forcément leur « capital intellectuel » puisque aucune UE ou aucun ECTS ne leur était attribué. La valorisation actuelle modifie la donne (comme exemple un certain nombre d’UE valorisant dans les universités ou les grandes écoles l’accompagnement scolaire des élèves en difficulté). Ceci ressort déjà d’enquêtes, et mérite des approfondissements prenant en compte les différentes variables.

La légitimité de l’engagement étudiant ne semble pas mise en valeur dans les établissements, à quelques exceptions près³⁴. La communication de l’institution – quand elle existe – est inadaptée ou insuffisante à porter à la connaissance des étudiants, y compris des jeunes associations, les moyens dont elles peuvent disposer alors qu’au niveau de l’Etat, la circulaire sur le développement de l’engagement associatif et des initiatives étudiantes de 2001 revêt une importance indéniable pour la reconnaissance de l’engagement étudiant, ne serait-ce qu’en y faisant référence³⁵. Encore faut-il faire passer cette reconnaissance dans la pratique afin de stimuler la communication par les groupements d’étudiants sur leurs propres engagements.

Il convient donc de **connaître** pour **comprendre**, **connaître** pour **reconnaître**. C’est l’objectif que les rédacteurs de la présente étude s’assignent, en espérant qu’ils stimuleront les débats et de nouvelles explorations et recherches afin que d’ici quelques années un nouveau rapport puisse faire état de savoirs bien plus étendus, comblant les béances que l’on constatera.

Notre travail porte sur les formes organisées de l’engagement collectif. D’autres états des savoirs et d’autres travaux se sont penchés sur la sociologie des mondes étudiants, leurs modes de vie, leurs pratiques culturelles (dans lesquelles souvent ont été intégrées les questions des activités

³³ Dans le préambule de la Constitution.

³⁴ Thierry Côme, Gilles Rouet « Les stratégies de communication des universités françaises : intentions ou réalités ? », in Fabienne Maron, Renaud de la Brosse, Ioan Horga (dir.), *Media and good Governance facing The Challenge of the EU Enlargement*, Editions Bruylant, Bruxelles, 2005

³⁵ Voir ci-après au chapitre 6.

associatives), comme il existe nombre de recherches et de publications sur les institutions universitaires, leurs problèmes, leurs objectifs, leurs modes de fonctionnement. Nous ne retenons ici que ceux qui traitent peu ou prou des engagements étudiants, ou qui permettent d'en comprendre des éléments³⁶.

L'Observatoire de la vie étudiante, en soutenant le présent est ainsi tout à fait dans son rôle d'améliorer la connaissance de la vie étudiante, dont l'engagement est un des éléments essentiels, voire constitutifs de son identité collective.

³⁶ Nous n'avons pas traité – ou en incidente – des questions internationales, comme des mobilisations des années 1968, qui doivent faire l'objet d'autres recherches ultérieures, ou de publications à paraître prochainement, intégrant notamment les contributions aux colloques de 2006 de Nanterre et de Reims, (« Étudiant – e – s en mouvements, internationalismes et cosmopolitismes et migrations étudiantes ») et de janvier 2008 à Reims, (« A la redécouverte des mouvements étudiants dans les années 1968 »).

1. LES ETUDIANTS, DES JEUNES PAS COMME LES AUTRES ?

Robi Morder

L'étudiant est, en règle générale, un jeune par l'âge – si l'on excepte les adultes effectuant des études dans le cadre de la formation permanente-. En mettant à part les brillants bacheliers très jeunes, et les étudiants en troisième cycle et doctorants, la majorité des jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur a entre 18 et 25 ans. Les étudiants sont ainsi habituellement intégrés dans la catégorie « jeunesse », notamment du point de vue des travaux consacrés à la socialisation et à la participation politique et citoyenne³⁷.

L'étudiant rentre aussi dans la catégorie des diplômés, il possède le baccalauréat – puisqu'il s'agit du premier grade universitaire, l'étudiant en licence est titulaire du DEUG, celui en master de la licence, et ainsi de suite. La variable du diplôme rentre en ligne de compte également dans les explications des attitudes et comportements politiques, électoraux, associatifs. Daniel Gaxie, qui avait porté son attention sur les abstentionnistes et non inscrits³⁸, avait souligné que l'éloignement de l'activité de vote, et de la participation politique en général est d'autant plus fort que le niveau d'études et de diplôme est bas, et que l'intégration professionnelle est faible (chômage, précarité). Les travaux de sociologie électorale et de sociologie politique ont confirmé ces analyses.

Or, si on prend l'exemple du comportement électoral, les variables de l'âge et du diplôme peuvent s'avérer contradictoires : le jeune a une propension à la non inscription, à l'abstention, alors que le diplômé a – plus que le non diplômé- des dispositions plus favorables à sa participation. Jean-Paul Molinari³⁹ à partir d'une enquête à Nantes en 1990 expose que si les non-inscrits constituent 37% des 18-19 ans, et 16,8% des 19-23 ans, à l'université ce chiffre est moindre : 20% des étudiants en 1^{er} cycle, 12,5% des étudiants de second et troisième cycles sont non inscrits. De même le rapport 2003 du CNVA constate que le « bénévolat est plus fréquent chez les bacheliers que chez les personnes sans diplôme »⁴⁰ sans toutefois établir une relation entre niveau de diplôme et engagement.

Au delà de leur hétérogénéité, les étudiants offrent la triple spécificité d'être à la fois des jeunes, des diplômés, dont le « métier » (pour reprendre la formulation d'Alain Coulon⁴¹) obéit à des contraintes spécifiques : il s'effectue dans une institution spécifique (enseignement supérieur globalement, et université en particulier) avec comme contrainte de travail un temps particulier, « le temps des études »⁴²

³⁷ Annick Percheron puis Anne Muxel ont consacré de nombreux travaux à la socialisation politique des jeunes.

³⁸ Daniel Gaxie, *Le cens caché, Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Seuil, 1993.

³⁹ Jean-Paul Molinari, *Les étudiants*, Editions ouvrières, 1992, p. 114.

⁴⁰ CNVA, *Bilan de la vie associative*, La documentation française, 2003, p. 142.

⁴¹ Alain Coulon, *Le métier d'étudiant, l'entrée dans la vie universitaire*, Paris, PUF, 1997.

⁴² Michel Verret, *Le temps des études*, Librairie Honoré Champion, 1975.

Si les travaux sur l'université sont abondants, « on parle infiniment moins de l'expérience étudiante » affirme Jean-Louis Marie en 1994⁴³. En 1995, Marco Oberti dans *Le monde des étudiants*⁴⁴, confirme que les « jeunes sont plus souvent étudiés que les étudiants » et « qu'on a du mal à discerner les étudiants par rapport aux autres jeunes ». Dans un rapport publié dix ans auparavant⁴⁵ Bernard Roudet avait souligné dans un bilan des recherches sur le fait associatif entre les années 1960 et 1984 le faible nombre de travaux sur l'engagement associatif des jeunes. En 1996, dans *Des jeunes et des associations*⁴⁶, il confirme en tous cas leur caractère relativement dispersé ou partiel. A l'occasion du centenaire de la loi 1901, des travaux et enquêtes sur la vie et la participation associatives ont été menés et publiés. En 2004, dans *Ce que nous savons des jeunes*, les auteurs dont l'ambition est de dresser un « bilan critique de la sociologie de la jeunesse » semblent dénoncer « l'institutionnalisation faible » malgré « une littérature scientifique et experte foisonnante, un débat social parfois passionné »⁴⁷. Mais comme le souligne le rapport 2003 du CNVA, « rares sont les études qui portent sur les jeunes et la vie associative »⁴⁸. L'on pourrait rajouter que celles concernant les étudiants le sont encore plus.

Auditionné par le CNVA, Bernard Roudet indique que, contrairement aux idées reçues, le taux d'adhésion à des associations des jeunes est similaire à celui de la population totale, 38%, le taux le plus important se rencontrant chez les plus jeunes, 45% entre 15 et 19 ans. Nadia Bellaoui, auteure du chapitre « la participation des jeunes » du rapport du CNVA, revient sur le sujet en le résumant et actualisant, mais cette fois ci sous le titre « l'engagement bénévole des jeunes et des étudiants »⁴⁹. Elle rappelle les études de l'INSEE et de l'INJEP : entre 1990 et 1999 la participation associative croît plus vite chez les jeunes que parmi tous les autres groupes d'âge.

En allant à l'encontre de la prénotion du « sens commun » sur la « dépolitisation », ou le « désengagement » des étudiants, idée reçue véhiculée de façon récurrente par la plupart des media dans les conjonctures routinières, à partir des éléments disponibles sur les adhésions et les participations électorales, nous nous pencherons sur le rôle des acteurs collectifs dans la définition d'identités collectives étudiantes, distinguant soit un corps étudiant vis à vis (ou au sein) d'un corps jeune plus vaste, soit des corps étudiants particuliers distincts les uns des autres.

Des engagements étudiants : dépolitisation ou autre forme d'expression citoyenne

Etudiants en associations

En s'attachant aux tableaux et chiffres sur les créations, les types, les activités des associations publiés dans le rapport 2003 du CNVA, on peut en extraire quelques éléments – rares – touchant les étudiants. En 2000, ont été créées 1611 associations d'étudiants et anciens élèves, soit 2,67% du total des créations d'associations. 451 associations multisports scolaires ou universitaires, soit

⁴³ Jean-Louis Marie, «Le regard des étudiants », *Politiques*, N° 4, automne 1992, numéro sur le thème : « Universités : le niveau monte ».

⁴⁴ Olivier Galland (dir.), *Le monde des étudiants*, PUF, 1995, chapitre 5, p 128 et suivantes.

⁴⁵ Bernard Roudet, « le développement de la recherche sur les associations dans les principales disciplines des sciences sociales, in, CNVA, *Bilan de la vie associative en 1982*, la Documentation française, 1985.

⁴⁶ Bernard Roudet (dir.), *Des jeunes et des associations*, L'Harmattan, 1996.

⁴⁷ Catherine Pugeault-Cicchelli, Vincenzo Cicchelli et Tariq Ragi, *Ce que nous savons des jeunes*, PUF, 2004.

⁴⁸ CNVA, *Bilan de la vie associative*, la Documentation française, 2003, p. 230.

⁴⁹ Conseil national de la vie associative, *L'engagement syndical et associatif des jeunes*, Paris, L'Harmattan, 2003. P. 216.

0,75% du total. Cependant on ne distingue pas ici s'il s'agit d'associations « d'anciens étudiants » (qui n'en sont donc plus) ou d'associations d'étudiants... en activité d'études, tout comme on ne distingue pas le scolaire de l'universitaire.

En 1995, dans l'ouvrage dirigé par Ollivier Galland⁵⁰, Mireille Clemençon se penchant sur les « loisirs et la sociabilité » de la population étudiante enquêtée, donne comme résultat 43% d'étudiants se déclarant membres d'une association (dont un quart affirme adhérer à plusieurs associations). Elle introduit une spécificité étudiante, indiquant que ces chiffres sont plus élevés que dans l'ensemble du groupe d'âge 20-24 ans, se rapprochant du pourcentage des 15-19 ans évoqué par Bernard Roudet ci-dessus (45%). Mireille Clemençon estime que ce faisant les étudiants s'apparentent plus à une « conduite jeune » en continuité avec la vie scolaire⁵¹. Si Valérie Erlich à Nice confirme que la vie étudiante est un « processus d'émancipation » de type transitionnel pour les « 20/24 ans »⁵², elle donne comme chiffre celui de 27% d'étudiants membres d'associations, dont la participation s'accroît avec l'âge⁵³. Ollivier Galland note d'une part une « généralisation progressive du statut de l'étudiant »⁵⁴, et une « juvénalisation de l'identité étudiante »⁵⁵, tout en précisant que jusqu'à 22/24 ans le temps des études domine, et ce n'est qu'à partir de là que l'étudiant s'autodéfinit plutôt par son âge que par son statut de scolarisé.

Quelle est la réalité des engagements étudiants ? En 1997, le Comité national d'évaluation des universités se félicitait du développement de la vie associative, même si cette vitalité offre l'image d'une « prolifération bouillonne »⁵⁶. Déjà en 1984, Claude Dufrasne⁵⁷ – partant des créations d'associations déclarées au *Journal Officiel*, notait que dans 2 946 cas « des étudiants sont à l'origine de ces créations ». Mais il se demande quelle proportion d'entre elles a une existence réelle, d'autant que pour les besoins de l'enquête il a constaté que près de la moitié des courriers adressés aux présidents de ces associations est revenue sans avoir touché les destinataires.

En combinant l'enquête de l'OVE en 2000⁵⁸, et le recensement effectué par le réseau Animafac, Guillaume Houzel⁵⁹, donne des précisions importantes : 10 000 associations dans le monde étudiant, (en mars 2009, le site d'Animafac en annonce 12 000) dans lesquelles il y a un million de « simples adhérents », 600 000 bénévoles – dont 250 000 participants aux « seules

⁵⁰ Olivier Galland (dir.), *Le monde des étudiants*, PUF, 1995.

⁵¹ Olivier Galland (dir.), *Le monde des étudiants*, PUF, 1995, p. 110.

⁵² Valérie Erlich, *Les nouveaux étudiants, un groupe social en mutation*, Paris, Armand Colin, 1998. Au chapitre 10, elle explique que pour les 18-19 ans, on commence par un processus de type « juvénile » pour s'achever pour les plus âgés par un « type cultivé », en logement indépendant.

⁵³ Valérie Erlich, *Les nouveaux étudiants, un groupe social en mutation*, Paris, Armand Colin, 1998. p. 162-163.

⁵⁴ Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, 2001, p. 99.

⁵⁵ François Dubet, Olivier Galland, Eric Deschavanne (dir.), *Comprendre les jeunes*, PUF, 2000.

⁵⁶ CNE, Rapport au président de la République, *Les missions de l'enseignement supérieur, principes et réalités*, la Documentation française, 1997, p. 51.

⁵⁷ Claude Dufrasne, *Les associations de cursus et leurs adhérents*, Centre de recherches sur l'enseignement supérieur, Paris, 1986.

⁵⁸ Claude Grignon, *Les conditions de vie de l'étudiant*, PUF, 2000.

⁵⁹ Guillaume Houzel, *Les engagements bénévoles des étudiants. Perspectives pour de nouvelles formes de participation civique*, La Documentation française, 2003, p. 28.

associations étudiantes », au moins 50 000 « dirigeants ». En 2004, à la journée « engagements bénévoles des étudiants » organisée par l'OVE à Rouen, Guillaume Houzel indique qu'environ 50% des étudiants adhèrent à une association, 26% des étudiants sont bénévoles, ce qui constitue la fraction de population où le bénévolat a le plus progressé. C'est chez les étudiants que « l'on recrute le mieux », comme chez les retraités⁶⁰.

Lors des journées « engagement bénévole des étudiants, le pouvoir d'agir » tenues à l'Université Paris 8 Vincennes à Saint Denis les 3 et 4 décembre 2004, David Assouline, ancien chargé de la vie étudiante à Paris auprès du Maire Bertrand Delanöe, a déclaré avoir été surpris par le nombre d'associations étudiantes à Paris, plus de 1000⁶¹. A partir des réponses à la cinquième enquête triennale de l'OVE, qui pour la première fois en 2006 comportait des questions sur la vie associative, il est devenu possible de dresser un panorama plus précis⁶². 40% des étudiants déclarent une activité associative, le taux d'adhésion étant plus élevé à la réinscription en deuxième cycle, dans l'ordre le domaine du sport, puis de la culture qui attirent en premier, suivis en troisième par « la représentation étudiante » (13%), l'action sociale de proximité, la solidarité internationale, l'entr'aide scolaire et, en dernier, l'environnement.

Etudiants en élections

Si on ne peut déduire du faible taux de participation aux élections universitaires une « dépolitisation » ou un désengagement des étudiants, démenti par les autres univers de participation électorale et associatives, mais, il est vrai hors de l'université, il n'en demeure pas moins nécessaire de s'intéresser de près aux quelques études relatives aux résultats électoraux.

D'une part, si l'on excepte l'exceptionnelle participation électorale consécutive à Mai et Juin 1968 et à l'adoption de la « Loi Faure »⁶³, le taux de participation a en règle générale été faible, tant pour les élections des « délégués Capitant » après 1945⁶⁴, que dans les élections internes aux associations générales ou pour l'élection des conseils de la MNEF⁶⁵. Alain Meynaud⁶⁶ confirme les constats d'Isabel Boussard⁶⁷ : le nombre de listes en présence n'affecte pas le taux de participation. Les résultats de 1981/1982 vont dans le même sens. En effet, alors que l'UNEF indépendante et démocratique venait de rompre avec la tradition du « boycott » des élections universitaires, décidé par le congrès de Marseille de l'UNEF de décembre 1968, les variations sont limitées. Pour les conseils d'UFR, on atteint en France une moyenne de 26,18% en 1981/1982, au lieu de 25,68% en 1977/1978. En province il y a même décroissance (29,5% au

⁶⁰ Compte rendu des échanges, journée du 6 mai 2004 à Rouen, OVE, en partenariat avec l'AFUV, France Bénévolat et la CPU.

⁶¹ Dan Ferrand-Bachman, *L'engagement bénévole des étudiants, le pouvoir d'agir*, L'Harmattan, 2007, p. 32.

⁶² Guillaume Houzel, « Les engagements associatifs des étudiants », *OVE Infos*, n° 18, janvier 2008.

⁶³ Devant la commission de l'Assemblée nationale le 21 juin 1976, Edgar Faure donne une participation à 52%, « Rapport d'information sur l'application de la Loi d'Orientation », *Assemblée nationale*, n° 2765, p. 250-251.

⁶⁴ Robi Morder, « l'UNEF et la participation », *Revue de l'Université*, n° 13, 1998.

⁶⁵ Robi Morder, « Eléments pour une histoire politique de la Mutuelle nationale des étudiants de France », *Cahiers du Germe*, spécial n° 4, 2003/2004.

⁶⁶ Alain Moyrand, *Contribution à l'étude de la participation des étudiants aux élections universitaires*, USST, Toulouse, 1985.

⁶⁷ Isabel Boussard, « La participation des étudiants aux élections universitaires en France (1970-1973) », *Revue française de sciences politiques*, vol. 24, n°5, 1974, pp. 940-965 ; Boussard Isabel, « Les étudiants et la participation. Les élections aux Conseils d'UER et d'universités », *Revue française de sociologie*, n° 21-1, 1980, pp. 77-96.

lieu de 30,27%) alors qu'à Paris elle augmente (19,2% au lieu de 16,69%)... pour rejoindre le niveau de 1974, 1975 et 1976.

En revanche, dès que l'on passe aux élections mobilisant les « grands électeurs », c'est à dire les élus aux conseils d'UER pour les conseils d'Université avec la Loi Faure, les élus des conseils d'université pour les élections au CNESER, et les élus aux Conseils régionaux des oeuvres (CROUS) pour l'élection au Conseil national des oeuvres (CNO) la participation est évidemment beaucoup plus forte, puisque votent les élus, en principe motivés.

Quand les conseils d'université, avec la Loi Savary, ont été élus au suffrage universel direct, comme les conseils d'UFR, la participation était inférieure à celle aux élections des conseils d'UFR : 17,27% de moyenne nationale (13,75% à Paris, 23,12% en province).

Vingt ans plus tard, la participation est toujours faible, mais elle devient plus réduite pour les élections aux conseils d'UFR que pour les conseils centraux, CA et CEVU (14%).⁶⁸ Florence Kunian confirme les constats déjà établis dans les périodes antérieures, « les petites filières professionnalisées ou à forte identité sont celles qui votent le plus », suivies par le droit. Contrairement aux constats d'Isabel Boussard et d'Alain Moyrand pour les années 1970/1980, Florence Kunian estime que « la forte concurrence dope la participation ». La forte participation des étudiants des écoles de commerce aux élections des bureaux d'étudiants, dans des ambiances dignes de la démocratie américaine confirme ce diagnostic même si les enjeux sont moindres.

Pour les élections aux CROUS, la participation est encore moins élevée, oscillant selon les scrutins entre 4 et 7% de moyenne nationale. Mais à la différence des élections aux conseils d'UFR, ou aux conseils centraux, les élections se déroulent au même moment dans toute la France, et les taux de participation sont également plus homogènes, avec peu de variations d'une région à l'autre⁶⁹. Il est intéressant de rapprocher la thèse d'Alain Moyrand du mémoire de Fabien Cluzel dans la mesure où, l'un sur les élections aux conseils d'UFR et d'Université, l'autre sur les élections aux CROUS, ont un même territoire d'enquête, Toulouse, et sont attentifs aux variations selon les filières, les disciplines, les implantations, Fabien Cluzel portant attention aux effets « du travail de propagande des orgas étudiantes », de même que le rapport de Florence Kunian au « dynamisme local des associations et des organisations étudiantes ».

Si l'on compare la participation électorale des salariés aux élections politiques et aux élections professionnelles, l'on retrouve des phénomènes identiques : participation électorale moins forte aux élections de représentants du personnel (CE, DP), et encore plus faible aux élections prud'homales. Chez les étudiants, les écarts sont plus importants.

Organisations et identités collectives : reconstructions permanentes.

La leçon de ces paradoxes : faible participation électorale ou associative interne à l'université/ forte participation à l'extérieur, et conjonctuellement forte mobilisation, c'est qu'il n'y a pas de « dépolitisation » ou de désintérêt des étudiants pour la chose publique. En revanche, on peut considérer que pour la majorité des étudiants l'université n'est pas un lieu légitime d'exercice de la citoyenneté.⁷⁰ Guillaume Houzel souligne que l'institution universitaire a négligé cet aspect de

⁶⁸ Florence Kunian, *Étude sur la participation des étudiants aux élections universitaires : Rapport du CIDEM*, 2005.

⁶⁹ Fabien Cluzel, *L'abstentionnisme électorale des étudiants : le cas des élections aux CROUS*, maîtrise de science politique, USST Toulouse, 1994.

⁷⁰ Robi Morder, « Une participation réduite, oui mais... » après les élections aux CROUS, *Revue de l'Université*, n° 10, 1997.

la vie étudiante qu'elle jugeait hors de ses responsabilités⁷¹. Certes, la loi oblige l'institution à prendre en compte la présence d'étudiants élus dans les conseils, mais « les associations étudiantes ne sont pas partie intégrante de la faculté car elles ne sont gérées que par les étudiants »⁷².

Valérie Erlich expose que dans le sens commun, l'existence des étudiants en tant que groupe social va apparemment de soi, mais s'interroge : peut-on parler d'identité cohérente et unifiée ?⁷³ François Dubet indique que pour les sociologues, l'étudiant est plutôt un consommateur ou usager sans véritable identification au monde étudiant. Jean-Paul Molinari relativise les effets de l'origine sociale car le statut de l'étudiant résume « tous les privilèges par rapport aux autres jeunes ». Le même auteur dans un autre ouvrage pense les étudiants plus comme « catégorie professionnelle en gestation que comme un groupe intégré » à la différence des années 1960⁷⁴. La comparaison historique mérite discussion, car si l'on note que le monde étudiant contemporain, de l'ère de la massification est hétérogène, il faut rappeler qu'il n'a jamais été homogène. « Les étudiants ne sont plus ce qu'ils n'ont jamais été »⁷⁵. Ce qui importe, c'est de saisir quelles sont les hétérogénéités actuelles.

En se plaçant du point de vue de l'auto-classement des étudiants, on notera d'abord la distinction entre l'utilisation du terme étudiant à l'Université, et celui d'élève pour les classes prépa et STS (il est vrai que ces classes sont localisées dans les lycées), mais aussi dans les écoles. Du point de vue des origines sociales, et de l'appréhension de l'avenir, Olivier Galland note que les « nouveaux étudiants », les plus modestes, se définissent comme étudiants, alors que les « héritiers » ont moins besoin de cette affirmation de soi⁷⁶. L'adhésion au statut n'est ainsi pas forcément liée à l'origine sociale, mais à l'anticipation de la mobilité sociale⁷⁷. La « carrière étudiante », mobilité ascendante, et ajustement au groupe de référence est productive de crises identitaires⁷⁸ avec une certaine distanciation – plus ou moins assumée – vis à vis de la famille⁷⁹.

L'institution ne favorise pas la sociabilité étudiante. Dans les textes légaux, les étudiants sont des usagers, des consommateurs d'école, des membres de la communauté universitaire. En principe, « les étudiants sont associés à la vie de l'établissement » avec la liberté d'information, de réunion, la participation institutionnelle, « l'OVE ou siègent les organisations étudiantes »⁸⁰. Mais, pour les étudiants la vie à l'université et l'identité citoyenne n'interfèrent pas⁸¹. Un rapport

⁷¹ Marc Olivier Padis, entretien avec Guillaume Houzel, « Le mille-feuille de l'enseignement supérieur. Remarques préliminaires sur la démographie étudiante », *Esprit*, décembre 2007.

⁷² Sonia Lefeuvre, *Les associations et syndicats étudiants : un moyen d'intégration ?*, mémoire de maîtrise de Sociologie, 2000, p. 6.

⁷³ Valérie Erlich, in François Dubet, Olivier Galland, *Comprendre les jeunes*, L'Harmattan, 2004, p. 121.

⁷⁴ Jean-Paul Molinari, in, Emmanuel Fraisse (dir.), *Les étudiants et la lecture*, PUF, 1993.

⁷⁵ Robi Morder, « Mondes étudiants, mouvements étudiants : l'enjeu des définitions », *Politique la Revue*, n° 3, 1997.

⁷⁶ Olivier Galland, in Emmanuel Fraisse (dir.), *Les étudiants et la lecture*, PUF, 1993.

⁷⁷ Olivier Galland, « Les étudiants forment-ils une collectivité ? », chapitre 7, *Le Monde des étudiants*, PUF, 1995.

⁷⁸ Sébastien Michon, *Études et politique : les effets de la carrière étudiante sur la socialisation politique*, thèse de doctorat de sociologie, Strasbourg 2, 2006, p. 227.

⁷⁹ Jean-Pierre Terrail, *Destins ouvriers, la fin d'une classe ?*, PUF, 1990.

⁸⁰ Pierre Balme, Daniel Mallet, Pierre Richard, *Règlement et management des universités française*, PU de Grenoble, 1995.

⁸¹ Christian Le Bart, Pierre Merle, *La citoyenneté étudiante. Intégration, participation, mobilisation*, Paris, PUF, 1995, p. 22.

du CNE souligne en 1997 que si beaucoup d'étudiants souhaitent trouver à l'université plus qu'un lieu d'enseignement, l'effet de nombre et la diversification des origines sociales rendent plus difficile l'établissement d'un réseau de relations entre étudiants, surtout en premier cycle⁸². Comme Durkheim en 1906⁸³, de nombreux auteurs pointent les difficultés d'intégration des étudiants, qui découvrent « une situation d'incertitude » dans une « institution faible », plus « proche de l'atomisation que de l'intégration ». Les liens sont relâchés entre individus, sans but collectif ni les moyens d'y parvenir⁸⁴. Pour Jean-Louis Marie, l'Université « n'est pas un endroit où l'on peut vivre et elle permet à peine de travailler », rien n'est fait pour retenir les étudiants. Dès lors, s'ils n'ont pas de ressources sociales et relationnelles pour exister hors de l'Université, ils risquent de « sombrer »⁸⁵.

Comment le jeune qui entre dans l'enseignement supérieur « gère son nouveau métier d'étudiant » ?⁸⁶ Le passage du lycée au monde étudiant s'opère progressivement. 56% des étudiants de première année voient souvent leurs amis lycéens, menant une sorte de double vie, celle liée aux études, et celle des réseaux sociaux externes⁸⁷. Alain Coulon estime qu'il faut passer de la notion de « passage » à celle « d'affiliation », car « apprendre le métier d'étudiant », c'est en apprendre les codes⁸⁸. Il constate que l'information pratique passe davantage par les aînés et les amis que par les brochures et informations officielles. Prenant en compte les associations étudiantes, il développe : « Les plus débrouillards sont les plus socialisés », ceux qui fréquentent, par exemple, un syndicat étudiant⁸⁹.

Dans les écoles et instituts, les « soirées d'intégration », les « bizutages » remplissent cette fonction d'intégration, de rite de passage. Brigitte Larguèze, anthropologue qui a observé ces rites, explique que « les élèves qui sont le moteur du bizutage sont aussi ceux qui s'investissent le plus dans les activités associatives »⁹⁰. Les groupements étudiants remplissent aussi une fonction d'intégration. Sonia Lefeuvre indique que l'on « peut mesurer le niveau d'intégration » des étudiants au sein de la faculté par leur investissement dans les associations et syndicats.⁹¹ Pour Bénédicte Fourel, le syndicalisme est « un moyen de s'insérer dans le milieu étudiant », d'acquérir le capital social et culturel⁹².

Le passage de l'intégration à la formation d'identité(s) collective(s) étudiante(s) requiert une construction volontaire. L'identité d'école est plus aisée qu'une identité d'UFR. Les BDE dans les écoles proposent des cadres formels à la socialisation, et à l'identification au groupe. Chez les « IEPiens » de Bordeaux, ceux qui se tiennent loin des activités du BDE sont ceux qui ont le

⁸² CNE, « Les missions de l'enseignement supérieur, principes et réalités », Documentation française, 1997, p. 50.

⁸³ La vie étudiante à Paris

⁸⁴ Georges Felouzis, *La condition étudiante*, PUF, 2001, p 12-18.

⁸⁵ Jean-Louis Marie, « Le regard des étudiants », *Politiques*, n° 4, 1992.

⁸⁶ Marc Romainville, *L'échec dans l'université de masse*, Harmattan, 2001.

⁸⁷ Claude Grignon, Louis Gruel, Bernard Bensoussan, *Les conditions de vie des étudiants, enquête OVE 1994*, Paris, La Documentation française, 1996.

⁸⁸ Alain Coulon, *Le métier d'étudiant*, PUF 1997, Anthropos-Economica 2004, p. 11.

⁸⁹ *Id.* p. 97.

⁹⁰ Brigitte Larguèze, « Les filles et le rituel du bizutage », *Sociétés contemporaines*, n° 21, mars 1995.

⁹¹ Sonia Lefeuvre, *Les associations et syndicats étudiants : un moyen d'intégration ?*, mémoire de maîtrise de Sociologie, Alain Vilbrod (dir.), Université de Bretagne Occidentale, 2000, p 6

⁹² Bénédicte Fourel, *Syndicalisme à l'Université, un acte pensé ou déterminé*, mémoire, Université Lumière Lyon I, 1996, p. 4 et p. 47.

sentiment d'appartenance le plus faible⁹³. Les identités étudiantes de filière par les « corpos » ou « monodisciplinaires » sont facilitées par le degré de professionnalisation du « métier d'étudiant ». Louis Cador établit ainsi des traits communs entre la manière de s'y prendre au lit des malades pour les étudiants médecins, et celle de l'atelier⁹⁴. L'identité étudiante présente peut être renforcée par la probabilité d'un commun devenir professionnel (ingénieur, technicien, médecin, architecte) qui nourrit les relations entre associations étudiantes et groupements professionnels. Une identité étudiante peut être liée à une identité nationale ou régionale selon les études. Ainsi, l'association Dazont remplit autant un rôle corporatif qu'un rôle identitaire breton pour les étudiants qui y trouvent une aide pour les cours, pour parler breton⁹⁵.

Mais qu'en est-il pour l'ensemble du groupe étudiant ?

La question, « qu'est ce qu'un « vrai » étudiant »⁹⁶, interroge les frontières du groupe. Elle interroge les associations étudiantes puisqu'elles doivent déterminer l'étendue de leur champ de recrutement. S'agit-t-il des seuls étudiants des « facultés d'Etat » comme l'indiquent les statuts des AGE de Lille ou de Lyon du début du 20^{ème} siècle, excluant ainsi la « catho » ? S'agit-il des seuls universitaires, ou de l'ensemble des scolarisés dans l'enseignement post-baccalauréat ? Dans l'Union des grandes écoles (UGE) fondée au lendemain de la Libération, et qui n'adhère à l'UNEF qu'en 1957, l'admission des associations dépendait de l'attribution, par cette union d'élèves, du caractère de grande école à l'établissement de l'association qui sollicitait son adhésion. Aux yeux des étudiants de ces écoles, l'admission à l'UGE – qui n'était pas une institution officielle publique – valait reconnaissance de qualité. Et l'on voit bien comment le critère de rareté, associé à celui de qualité, pouvait être contradictoire avec la nécessité du nombre, qu'exige l'action « de masse ». Dans cette approche, empruntée à Luc Boltanski⁹⁷, il y a une construction volontaire des identités, par les représentants qui tentent – avec luttes de définitions – de constituer ceux qu'ils déclarent représenter en groupe social⁹⁸.

« A la différence de l'individu, le groupe ne peut accéder à une intelligibilité maîtrisable que s'il se donne les moyens de « s'organiser » en vertu des lois internes qui régissent le fonctionnement du groupe »⁹⁹.

Mais c'est quand le groupe est attaqué, que ceux qui s'en estiment les représentants peuvent lui donner une « conscience » collective, du moins momentanée. « Il faut la maladresse d'un gouvernement s'attaquant aux symboles résiduels de la conditions étudiante pour reconstituer la communauté du même nom »¹⁰⁰. S'il est vrai que l'identité collective d'un groupe social a parfois

⁹³ Jean-Marc Petrot, *Les Iepiens, étude de la sociabilité à Sciences-po Bordeaux*, Maîtrise d'ethnologie, 1994, Bordeaux 2, p. 87.

⁹⁴ Louis Cador, *Etudiant ou apprenti*, PUF, 1982.

⁹⁵ Sonia Lefeuve, *Les associations et syndicats étudiants : un moyen d'intégration ?*, mémoire de maîtrise de Sociologie, Alain Vilbrod (dir.), Université de Bretagne Occidentale, 2000, p. 76.

⁹⁶ Sonia Lefeuve, *Les associations et syndicats étudiants : un moyen d'intégration ?*, mémoire de maîtrise de Sociologie, Alain Vilbrod (dir.), Université de Bretagne Occidentale, 2000, p. 24.

⁹⁷ Luc Boltanski, *Les Cadres, la formation d'un groupe social*, Minit, 1982.

⁹⁸ Robi Morder, « La construction sociale de l'étudiant, le rôle des associations étudiantes », *Informations sociales*, n° 99, 2002.

⁹⁹ Malek Chebel, *La formation de l'identité politique*, PUF, 1986, p. 168.

¹⁰⁰ Christian Le Bart, Pierre Merle, *La citoyenneté étudiante. Intégration, participation, mobilisation*, Paris, PUF, 1995, p 247.

son origine dans les attaques venues de l'extérieur¹⁰¹, la naissance des associations étudiantes n'échappe pas à la règle. C'est pour défendre « l'honneur » collectif des étudiants s'estimant insultés par un article du journal, *Le cri du Peuple* qu'est née l'AGE de Paris en 1887.

Cette entrée en matière démontre avant tout que l'on possède quelques données globales relatives à l'adhésion des étudiants aux associations qui permettent d'en saisir l'ampleur, mais qu'il convient de préciser au prisme du local, de la filière, des typologies tant des objectifs, des structures que des membres – bénévoles et/ou militants. Il est difficile d'avoir des données, ce n'était pas le centre des préoccupations de l'OVE pendant ses premières années, l'annuaire d'Animafac permet de décompter le nombre d'associations, pas le nombre de leurs adhérents. A la fin des années 1990 les travaux de Valérie Becquet : enquêtes pour le compte d'Animafac¹⁰², puis sa thèse¹⁰³, ont permis d'avoir une approche plus précise. Ces travaux pionniers, qui portaient principalement sur les membres et dirigeants des associations étudiantes, ont nourri nombre de réflexions ultérieures, notamment le rapport Houzel de 2003.

Mais avant de revenir sur les diverses formes d'engagement collectif étudiant, qui ne se résument pas à un univers associatif, il convient de les situer dans le contexte : le milieu et l'institution.

¹⁰¹ Christophe Charle, *Naissance des Intellectuels, 1880-1900*, Minuit, 1990, p. 55.

¹⁰² Articles publiés dans *Factuel la revue*, n°1 1997, « Le côté obscur de l'assoc », n°2, 1998, « L'étudiant, acteur de la vie associative », et en 1999 coordination du n° 3, consacré aux « identités étudiantes ».

¹⁰³ Valérie Becquet, *Fondements et dimensions de la participation associative des étudiants à l'Université*, doctorat de sciences de l'éducation, Caen, mars 2001.

¹⁰⁴ Robi Morder, « les engagements des étudiants en France », in Hiraux Françoise (dir.), *Les engagements étudiants. Les engagements étudiants : des pratiques et des horizons dans un monde globalisé*, Archives de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2008.

2. LA LOCALISATION UNIVERSITAIRE DES ENGAGEMENTS

Robi Morder

Les étudiants – et en grande partie leurs associations (celles qui ont un objet universitaire ou « académique »), - ont comme cadre de travail, de vie – du moins en partie – et d'action leurs établissements d'enseignement. Ceux-ci sont de taille et d'envergure variable, que ce soit en termes de nombre d'étudiants, de filières, de cycles d'étude, ce qui peut avoir une influence sur la sociabilité organisée des étudiants, de même que le type de localisation : en ville ou en campus à l'extérieur de la ville, dans des grandes villes universitaires ou des villes de taille moyenne, avec des politiques différentes des collectivités territoriales en direction de la vie étudiante.

L'implantation territoriale

Ainsi, on constate que l'activité associative est d'autant plus importante que la ville d'implantation universitaire est petite. Bernard Lahire expose ainsi les données de l'enquête OVE 1994 : 25,7% des étudiants ont une activité associative au sein de l'établissement dans les villes de moins de 100 000 habitants, au delà cela baisse sensiblement : 11,5% pour les villes comptant entre 100 000 et 200 000 habitants, 10,5% entre 200 000 et 300 000, 8,5% à Paris¹⁰⁵. Est-ce la petite taille de la ville et leur sociabilité plus importante ou le fait que dans ces villes les implantations universitaires sont plus récentes, de petite taille (DEUG délocalisés, IUT, écoles) ? Le fait est que les constructions universitaires se sont multipliées depuis les années 1970. Christelle Manifet, Jean-Paul Domergue et Françoise Rio attestent de cette « délocalisation des formations universitaires dans les villes moyennes (100 000 habitants) depuis les années 70 et dans des petites villes (20 à 100 000) depuis les années 1980, voire auparavant pour ce qui concerne les IUT »¹⁰⁶. Mais Bernard Payet et Magali Laurencin relient le malaise étudiant et la fin de la vie associative au fait que souvent « les étudiants n'ont aucun lieu de vie ». Tant que les campus n'ont pas de « liaison forte avec la ville et qu'il ne deviendra pas un quartier de cette ville, le problème demeurera »¹⁰⁷.

A la construction de campus « hors les murs », mettant l'étudiant hors de la ville, succède une politique intégrant l'étudiant dans la ville, faisant parfois d'un campus renoué le cœur d'une nouvelle ville ou d'un nouveau quartier. Pour Didier Fischer, il y a une nouvelle géographie des implantations universitaires, et de nouvelles relations université/territoire avec un enracinement des implantations nouvelles¹⁰⁸. Dans l'ouvrage collectif, *Université droit de cité*, la moitié du volume s'intéresse aux rapports entre l'étudiant et la ville¹⁰⁹. En 2003, Ronan Vourc'h expose les différentes manières de vivre de l'étudiant selon la taille des villes¹¹⁰.

¹⁰⁵ Bernard Lahire, *Les manières d'étudier*, La documentation française, 1996, p. 148.

¹⁰⁶ Christelle Manifet, Jean-Paul Domergue et Françoise Rio, *Vie étudiante et territoires. Etat des savoirs*, rapport, CNOUS-OVE, 12 juillet 2007.

¹⁰⁷ Bernard Payet et Magali Laurencin, *L'Université et la Ville*, PU de Grenoble, 1991.

¹⁰⁸ Didier Fischer, *Histoire des étudiants de France*, Fayard, chapitre 10, « croissance des effectifs et constructions nouvelles ».

¹⁰⁹ Raymonde Sécher (dir.), *Université, droit de cité*, PU Rennes, 1994.

¹¹⁰ Ronan Vourc'h, « Vivre à Paris, vivre en province, grandes villes, villes moyennes et petites villes », *OVE Infos*, n° 8, décembre 2003.

On dénombrait en 2006, hors de la capitale, 589 sites d'enseignement supérieur en région, mais pour 74% d'entre eux il s'agit de formations post-baccalauréat non universitaires. Mais nous sommes loin de la trentaine de villes universitaires de l'après Seconde guerre. Actuellement, 45 villes sont le siège d'une université ou d'un centre universitaire, et 108 sont considérés comme sites secondaires¹¹¹. Ce sont sans doute celles qui sont visées par Christophe Paris quand il évoque l'activité de l'AFEV dans 160 villes¹¹².

Christelle Manifet, Jean-Paul Domergue et Françoise Rio dans leur rapport final considèrent désormais les organisations universitaires et post-universitaires comme « s'inscrivant dans des schémas territoriaux ». La présence dans les conseils régionaux, généraux, municipaux issus des mondes universitaires et étudiants locaux – que ce soit à titre d'élus, de personnel de cabinet, ou d'administratifs, dont une bonne partie ont eu une activité dans les associations étudiantes de toutes nature avec une bonne connaissance de l'enseignement supérieur (voir Emmanuel Porte au chapitre 5) ont contribué à un rapprochement des universités et des groupements étudiants, avec les collectivités territoriales, sans oublier le nombre d'étudiants membres ou bénévoles d'associations de quartier, ou agissant en direction de populations ciblées, comme l'AFEV et son activité de soutien scolaire.

Le territoire est aussi localisation des conflits et mobilisations.

Après les mouvements de 1995, François Dubet¹¹³ constate que « depuis mai 1968, le centre de gravité des luttes étudiantes s'est déplacé [...] Villetaneuse remplace la Sorbonne, Rouen se substitue à Paris ». Si ce constat vaut pour les années 1960 (guerre d'Algérie, Mai et Juin 1968), Paris a la plupart du temps été « en retard », que ce soit dans l'UNEF où les AGE parisiennes étaient les plus faibles en nombre d'adhérents, ou pour les conflits de 1976 quand la mobilisation démarre à Nantes, 1986 à Caen et Villetaneuse... et même l'on peut dire que 1968 commence en banlieue, à la cité universitaire d'Antony, à Nanterre, hors de la capitale¹¹⁴.

Bertrand Geay, Romuald Bodin, Jérôme Camus accordent un « rôle singulier aux villes moyennes » dans la mobilisation contre le CPE. Cette mobilisation prolonge selon eux ce qui s'était mis en place en 1986 et 1995, avec une « géographie de la mobilisation », et la « surmobilisation » de villes moyennes comme Rennes, Poitiers. Ces villes se caractérisent par des taux deux fois moins élevé de filles et fils de cadres et professions intellectuelles supérieures¹¹⁵.

La filière

On distingue habituellement les Universités des Grandes écoles. Mais si les écoles offrent une certaine homogénéité – même si le propos mérite nuance- on trouve dans l'Université des unités (filières, départements, implantations délocalisées de premier cycle) qui se rapprochent, du moins

¹¹¹ Jean-Pierre Duport, (rapporteur) *Aménagement du territoire, enseignement supérieur et recherche, entre proximité et excellence*, Conseil économique et social, 2008

¹¹² Christophe Paris, « histoire de l'AFEV », in Christophe Paris, Nathalie Menard, Jérôme Sturla, *Être utile - Quartiers défavorisés, jeunes en difficulté : des étudiants s'engagent*, AFEV - INJEP, 2006.

¹¹³ François Dubet, « Mouvements et malaises étudiants », *regards sur l'actualité*, n° 220, avril 1996.

¹¹⁴ Note de lecture, Robi Morder, *Les cahiers du Germe*, n° 2, 1997.

¹¹⁵ Bertrand Geay et al. « Jeunesse, travail et action collective : le cas des étudiants français mobilisés contre le contrat première embauche », *Rencontres « Jeunes et sociétés en Europe et autour de la Méditerranée*, octobre 2007, Marseille.

partiellement, par la taille et la sociabilité, comme les IUT composantes des universités, des Ecoles. De même, on trouve des étudiants au sens administratif du terme dans des établissements secondaires, avec les lycéens : classes « prépas », classes de STS, correspondant aux première et deuxième années d'études supérieures.

En 2006/2007, les 2 254 400 inscrits dans l'enseignement supérieur se répartissaient dans 1427 établissements et structures (1400 en métropole).¹¹⁶

Les 81 universités accueillent 1 399 177 étudiants, soit 20% environ de croissance en 16 ans, dont 113 679 dans 114 IUT, avec une croissance plus importante, de l'ordre de près de 40% durant la même période. Les 70 formations d'ingénieurs à l'intérieur de l'Université ont vu leurs effectifs multipliés par deux. Certes, elles partaient de bas (10 545 en 1990, 25 983 en 2006), mais cela correspond à l'augmentation globale des formations d'ingénieurs dans le même intervalle (de 57 653 à 108 846 au sein de 247 écoles, dont un quart dans les formations privées). Les classes de STS dans 2125 établissements et celles préparatoires aux grandes écoles dans 406 établissements ont augmenté plus faiblement, 13%, pour atteindre respectivement 228 329 et 76 160 élèves. Les 87 333 élèves d'écoles de commerce sont repartis parmi 223 écoles, 131 654 élèves des formations paramédicales et sociales suivent leur scolarité dans plus de 600 établissements.

Pour la rentrée universitaire 2007, le ministère évaluait à plus de 3500 les établissements, publics ou privés, participant au service public de l'enseignement supérieur en France : 83 universités et établissements assimilés, 224 écoles d'ingénieurs, près de 220 écoles de commerce, de gestion et de comptabilité, plus de 3 000 autres établissements, en particulier des lycées comportant des STS ou des CPGE¹¹⁷.

Ces établissements abritent des formations conduisant à plus de 2500 diplômes habilités, dont 1 350 masters, 1 458 licences, 1 620 licences professionnelles, 450 diplômes d'ingénieurs dans 210 spécialités, 295 écoles doctorales accréditées au sein des établissements d'enseignement supérieur.

Si on ajoute aux inscrits dans les premiers cycles STS, IUT, classes prépa, écoles, - qui forment 23% des étudiants¹¹⁸, les écoles, IUP, ainsi que les 250 000 (environ) étudiants inscrits en troisième cycle (DEA et DESS, devenus master 2) et doctorat¹¹⁹, on aboutit à plus d'un million de jeunes scolarisés dans l'enseignement supérieur au sein de filières sélectives, soit plus de 40%

¹¹⁶ Les chiffres proviennent des *Repères et références statistiques* sur les enseignements, la formation et la recherche, édités par le ministère. On notera que selon les rapports, on parle aussi de 83 universités (cf. Note *infra*), voire de 88.

¹¹⁷ Chiffres de la rentrée 2007-2008, mis à jour le 22 février 2008.

¹¹⁸ Geoffroy Lavau et Justine Martin, « Qui sont les étudiants », intervention le 26 septembre 2007 pour l'Observatoire européen des politiques universitaires.

¹¹⁹ Les chiffres de la DEP du ministère en 2004 donnaient, 254 900 étudiants inscrits en troisième cycle dans une des 83 universités publiques françaises ou dans un des douze établissements assimilés. Alors que les effectifs universitaires sont fluctuants, le troisième cycle enregistre une hausse constante de ses effectifs depuis 1999, particulièrement importante entre les rentrées 2003 et 2004 (+ 5,1 %). Les doctorants contribuent à ce développement du troisième cycle universitaire.

de l'ensemble. Or, les enquêtes soulignent la diversité notable observée dans plusieurs domaines entre les universités et les établissements appartenant aux secteurs sélectifs¹²⁰.

Ces chiffres confirment l'analyse d'Alain Coulon quant à la fin de la période de massification puisque l'enseignement supérieur est passé de un million à 2 200 000 étudiants entre 1981 et 1995, période au cours de laquelle les effectifs des écoles de commerce ont été multipliés par 3, ceux d'ingénieurs par 2,5 et les classes prépa par 0,8¹²¹. Si en 2007/2008 les effectifs globaux dans l'enseignement supérieur ont augmenté de 4 000 inscrits, il y a eu une baisse des effectifs en Université, particulièrement en cursus licence, avec une diminution des nouveaux bacheliers entrant à l'université.¹²²

En ce qui concerne la répartition au sein des universités entre les disciplines dites « générales », 290 000 étudiants sont inscrits en lettres et sciences humaines (dont 85 000 en langues), 107 000 en droit et sciences politiques, 76 000 en sciences économiques et de gestion, 31 000 en AES¹²³, 138 000 en sciences, 25 500 en STAPS, 55 500 étudiants sont inscrits en médecine, près de 12 000 en pharmacie.

Les étudiants étrangers

Au total, l'université compte 15% d'étudiants étrangers, mais évidemment les disparités sont importantes selon les disciplines (5,5% en IUT, 10,5% en santé, 18,8% en sciences, 27% en économie et gestion) et les cycles (10,5% en licence, 19,9 en master, 38,9% en doctorat). Des travaux existent en la matière, l'accueil des étudiants étrangers constituant une préoccupation des institutions universitaires et étatiques. L'OVE y a consacré un colloque, tenu à Reims en 2006¹²⁴ dans la foulée de l'enquête menée par Saeed Paivandi et Ridha Enafaa publiée en 2008¹²⁵ après un premier état des savoirs rédigé en 2003 par Alain Coulon et Saeed Paivandi. Néanmoins, très peu de travaux existent sur les associations, soit en terme de participation d'étudiants étrangers à des associations en France, soit sur les sections en France d'associations nationales, ou d'associations françaises d'étrangers, ou alors sur les réactions –favorables ou hostiles– de groupements étudiants français à ces migrations¹²⁶. Il y a eu des regards historiques sur les mouvements étudiants et la décolonisation (notamment autour de la place de l'UNEF pendant la

¹²⁰ Alain Coulon, Saeed Paivandi, *Etat des savoirs sur les relations entre les étudiants, les enseignants et les IATOSS dans les établissements d'enseignement supérieur*, OVE, avril 2009, p. 47.

¹²¹ Alain Coulon, *Le métier d'étudiant*, 2^{ème} édition, Anthropos Economica, 2004.

¹²² Etudiants : 2258 000 (+ 4000 par rapport à l'année précédente), 1 326 000 étudiants inscrits dans les universités (hors IUT), 113 000 étudiants inscrits dans les IUT, 77 500 étudiants inscrits en CPGE, 235 500 inscrits en BTS, 506 500 inscrits dans les autres établissements d'enseignement supérieur, publics ou privés, (autres ministères compris) : IUFM, Ecoles d'ingénieur, Ecoles de commerce, d'architecture. Cf. *Note d'information* n° 08.26, août 2008.

¹²³ Cette filière – qui ne correspond pas à une discipline mais est d'origine pluridisciplinaire à vocation plus professionnelle, s'arrête à la licence depuis la réforme LMD, ce qui eu comme conséquence la disparition de la plupart des maîtrises AES.

¹²⁴ OVE, « Les étudiants étrangers en France », compte-rendu du colloque des 30 novembre – 1^{er} décembre 2006, Reims.

¹²⁵ Saeed Paivandi et Ridha Enafaa, *Les étudiants étrangers en France, état des savoirs*, La documentation française, 2008.

¹²⁶ Intervention de Robi Morder au colloque de l'OVE à Reims.

guerre d'Algérie), et, outre des témoignages, quelques travaux publiés sur la FEANF qui fédérait les organisations d'étudiants d'Afrique noire en France¹²⁷.

Le GERME depuis sa création a par séminaires ou colloques favorisé l'émergence ou la connaissance de travaux sur ces thèmes. S'intéressant d'abord aux « internationales étudiantes » et à des regards comparatifs¹²⁸, le colloque tenu à Nanterre et à Reims en 2006 organisé par le GERME, la BDIC, GENERIQUES et l'équipe HEME a permis de croiser des regards historiques et sociologiques sur les migrations étudiantes et le rôle des associations et mouvements¹²⁹.

Féminisations

La féminisation se confirme, 56,9% des étudiants sont des étudiantes. Cette tendance s'observe dans chaque cursus, même si elles sont 47% en doctorat. Majoritaires en lettres et langues (70%), en médecine (60%), elles sont minoritaires en sciences (37,8%) et en IUT (39,4%). Dans l'ensemble des formations d'ingénieurs, elles ne sont que 26%. Le travail des étudiants permet de révéler là aussi les inégalités sexuelles, préfigurant les inégalités professionnelles entre hommes et femmes¹³⁰, les filles exerçant plus souvent que les garçons un emploi peu lié aux études (« jobs » chez les particuliers pour un tiers d'entre elles contre 13% pour les hommes) alors que les étudiants ont plus souvent des emplois pouvant enrichir leur CV, et avec une rémunération plus élevée.

Toutefois, Valérie Becquet constatait à la fin des années 1990 une population des associations plus masculine, phénomène d'autant plus affirmé pour les responsables, et plus particulièrement pour les présidents¹³¹. Dans sa thèse, en comparant les enquêtes OVE 1994 et 1997, elle notait une féminisation progressive des associations¹³². En 2009, un sondage de l'IFOP donnait 32% des étudiants membres d'une association, 35% chez les hommes, 29% chez les femmes¹³³.

Lucie Bargel¹³⁴ a comparé les militantismes dans deux syndicats étudiants au prisme du local avec la variable du genre. Continuant les travaux de Valérie Becquet, en continuant la récolte des données au moyen d'entretiens, Sabine Lacerenza a confirmé la différence de situation et notamment « d'accès au pouvoir », et de son exercice, dans les associations étudiantes entre femmes et hommes dans une étude menée pour le réseau Animafac¹³⁵. Gilles Lazuech¹³⁶ en souligne le grand écart dans les grandes écoles : les étudiantes constituent 27% des membres,

¹²⁷ Amady Aly Dieng, *Les premiers pas de la fédération des étudiants d'Afrique noire en France, 1950-1955 (de l'Union française à Bandoung)*, L'Harmattan, 2003, Fabienne Guimont, *Les étudiants africains en France (1950-1965)*, L'Harmattan, 1998.

¹²⁸ *Cahiers du Germe*, spécial N° 2, consacré aux « internationales étudiantes » en 1997 suite au colloque éponyme de juin 1996.

¹²⁹ « Internationalismes et internationales, cosmopolitismes et migrations étudiantes », à paraître aux éditions Syllepse, coordination Robi Morder et Caroline Rolland Diamond.

¹³⁰ Nadia Amrous, Louis Gruel, Guillaume Houzel, Ronan Vourc'h, Sandra Zilloniz, « Filles et garçons, des façons diverses d'étudier, de travailler, de se distraire », *OVE infos*, n° 15, 8 mars 2006.

¹³¹ Valérie Becquet, « L'étudiant acteur de la vie associative », *Factuel la revue*, n° 2, 1998, p. 13.

¹³² Valérie Becquet, *Fondements et dimensions de la participation associative des étudiants à l'Université*, doctorat de sciences de l'éducation, Roger Sue (dir.), Université de Caen, mars 2001, p. 103.

¹³³ IFOP, *Le baromètre étudiant*, mars 2009.

¹³⁴ Lucie Bargel, *La socialisation politique dans les syndicats étudiants. Apprentissages des pratiques politiques et des identités de genre. SUD-Étudiant Sciences Po et UNI Sciences Po*, mémoire de DEA de sciences sociales, EHESS, 2000.

¹³⁵ Sabine Lacerenza, *Les femmes et le pouvoir dans les associations étudiantes*, 2004.

¹³⁶ Gilles Lazuech, *L'exception française, le modèle des grandes écoles à l'épreuve de la mondialisation*, PU Rennes, p. 229.

mais seulement 14% des présidents des associations, 21% des trésoriers, mais 40% des secrétaires. La part des femmes décroît au fur et à mesure que l'association est importante.

Valérie Becquet¹³⁷ cite l'enquête d'Anne Muxel sur les étudiants de Sciences Po qui distingue le militantisme traditionnel du militantisme associatif, le premier étant plus répandu chez les hommes (8% contre 14%) et le second chez les femmes (27% contre 22%). Ce constat est entériné par l'étude de la composition des instances dirigeantes des associations de cet établissement. Il apparaît que le degré de mixité est plus élevé dans les associations non politiques que dans les associations politiques. Le déséquilibre entre les hommes et les femmes se renforce dans les organisations rattachées à un parti politique ou à un leader politique, la proportion d'hommes titulaires de responsabilités passant à 85%¹³⁸. Cette présence plus importante des femmes dans le champ non politique se repère d'ailleurs dans les enquêtes sur les étudiants de l'AFEV et du GENEPI où les femmes représentent respectivement 77,5% et 74% des bénévoles¹³⁹. A bien des égards, se retrouvent dans cette analyse du profil social des étudiants engagés des découpages sociaux déjà repérés dans les travaux sur les pratiques associatives et, plus globalement, sur l'engagement¹⁴⁰. En 2006, si les hommes sont plus nombreux dans la représentation étudiante, l'action sociale de proximité et la solidarité internationale seraient plus féminines¹⁴¹.

On notera que pour les grandes organisations à vocation représentative, ou pour des réseaux associatifs de grande taille, il n'est plus rare de voir des étudiantes portées à la présidence au cours des quinze dernières années : avant leur « réunification » en 2001, l'UNEF-ID a eu une présidente, Carine Seiler, l'UNEF dite « solidarité » a eu deux présidentes successives : Marie-Pierre Vieu et Carine Delpas, et plus récemment encore PDE avec Dorothée Follier puis Nadine Vrignaud et la FAGE avec Claire Guichet. Le premier président de la Confédération étudiante est une présidente, Julie Coudry, particulièrement médiatisée pendant les manifestations anti-CPE.

Filières et disciplines : des engagements diversifiés

Si la connaissance de cette diversité de situations est nécessaire, c'est qu'il s'agit de différentes variables, de filière, d'année d'études, de ville d'études, de taille d'établissement qui – combinées aux origines sociales (décisives souvent quant au choix des filières) – et aux expériences antérieures des étudiants (expériences propres ou antécédents familiaux qui sont examinés par Emmanuel Porte dans le chapitre 5), peuvent influencer sur l'engagement, ses contenus, ses formes.

¹³⁷ Valérie Becquet, « Moment étudiant, moment d'engagement, regards sur les activités bénévoles des étudiants », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder, *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007.

¹³⁸ Lucie Bargel, *La socialisation politique dans les syndicats étudiants. Apprentissages des pratiques politiques et des identités de genre. SUD-Étudiant Sciences Po et UNI Sciences Po*, mémoire de DEA de sciences sociales, EHESS, 2000.

¹³⁹ Christophe Paris, Nathalie Menard, Jérôme Sturla, *Être utile - Quartiers défavorisés, jeunes en difficulté : des étudiants s'engagent*, AFEV - INJEP, 2006. Sophie Kucoyanis, *L'engagement associatif étudiant en milieu carcéral. Etude du GENEPI*, mémoire de DEA de Science politique, Université de Paris 1, 2003.

¹⁴⁰ Martine Barthélémy, *Associations : un nouvel âge de la participation ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000. Michèle Febvre et Lara Muller, « Une personne sur deux est membre d'une association en 2002 », *INSEE Première*, n° 920, septembre 2003. Michèle Febvre et Lara Muller, « 12 millions de bénévoles », *INSEE Première*, n° 946, février 2004. Lionel Prouteau et François-Charles Wolff, « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Economie et statistique*, n° 372, 2004.

¹⁴¹ Guillaume Houzel, « Les engagements associatifs des étudiants », *OVE Infos*, n° 18, janvier 2008.

Patrick le Gallès considère comme « déterminante » dans le classement politique gauche/droite la variable UFR¹⁴² plus que l'origine sociale. Yvette Delsaut dans sa thèse¹⁴³ et dans un article modère l'effet filière en se demandant si le « choix de la discipline est dicté par les options politiques ou si, à l'inverse, les opinions politiques sont modelées par l'enseignement »¹⁴⁴. Sébastien Michon penche pour la « politisation par contexte d'études »¹⁴⁵. En 1957, même sur le plan des revendications syndicales, Jean Barale note qu'à la faculté des lettres d'Aix-en-Provence les partisans de l'allocation d'études ont la majorité absolue (53% contre 30%) alors qu'en droit il y a 43% de favorables, et 43% d'opposants¹⁴⁶,

Marco Oberti souligne l'importance de l'UFR, avec les lettres « plus à gauche », disponibles à s'engager pour les droits de l'Homme, tandis qu'en sciences prime la défense de l'environnement et en droit sciences-économiques une propension plus importante à l'association ou au syndicat professionnel¹⁴⁷. Plus que l'UFR – structure administrative qui peut regrouper plusieurs filières¹⁴⁸ - c'est la discipline pour Olivier Galland qui peut être plus ou moins favorable à l'intégration universitaire, c'est elle discipline qui contribue à définir les étudiants, allant par exemple des sciences où il y a une bonne intégration et une forte adhésion au « statut d'étudiant », jusqu'aux lettres où l'intégration comme l'adhésion au statut sont les plus faibles¹⁴⁹. Raymond Boudon y accordait de l'importance dès les années 1970, la discipline selon lui favorisait la participation selon son caractère plus ou moins professionnalisé, son degré de technicité, de même qu'il considérait comme « plus politisés » les étudiants en sciences sociales que les étudiants en biologie¹⁵⁰. Mais il est vrai que selon les Universités, une UFR peut *grosso modo* être quasiment mono-disciplinaire (à Paris 1, il y a plusieurs UFR de droit partagées selon les branches : droit public, droit des affaires, sciences du travail intégrant AES), comme elle peut regrouper plusieurs disciplines, ainsi à Paris 8 Saint Denis l'UFR « Pouvoir administration échanges » regroupe à sa création droit, AES, sciences économiques, sciences politiques. La filière AES elle-même selon les Universités est tantôt intégrée en UFR sciences humaines (UVSQ), avec le droit (Paris 1), ou l'économie et la gestion (Université d'Artois).

Ainsi Bernard Lahire à partir de la première enquête OVE, relie les activités associatives au type d'études poursuivies et en dresse un tableau¹⁵¹ par établissements (23,8% ont une activité associative en STS, 16,1% en IUT, 8,6% en UFR – c'est à dire en filières générales -, 3,3% en prépas). Il distingue également ensuite selon le type d'études (11,5% en droit et sciences éco, 10,4% en sciences et techniques, 10,1% en médecine, 7,6% en lettres et sciences humaines), et par cycle d'études, les premiers cycles connaissant moins d'activité associative que les seconds.

¹⁴² Olivier Galland (dir.), *Le Monde des étudiants*, p. 138.

¹⁴³ Yvette Delsaut, *L'idéologie comme moyen d'intégration des étudiants en lettres*, Hautes études, Paris, 1966.

¹⁴⁴ Yvette Delsaut, « Les opinions politiques dans le système des attitudes : les étudiants en lettres et la politique », *Revue française de sociologie*, XI, 1970, p. 45.

¹⁴⁵ Sébastien Michon, *Etudiants et politique, les effets de la carrière étudiante sur la carrière politique*, thèse, chapitre II, p. 113 et suivantes).

¹⁴⁶ Jean Barale, « Les étudiants d'Aix en Provence et la politique en mai 1957 », *Revue française de science politique*, 1959, vol 9, n° 4, p. 964-982.

¹⁴⁷ Marco Oberti, in *Le monde des étudiants*, PUF, 1995, chapitre 5.

¹⁴⁸ Par exemple, à Paris 8 Vincennes à Saint Denis, l'UFR « Pouvoirs, administration, échange » lors de sa création à l'occasion de la réforme Savary, regroupe droit, sciences-po, AES et économie. La filière AES elle-même selon les universités est incluse en UFR Sciences humaines (UVSQ), en UFR droit (Paris I), en économie...

¹⁴⁹ Olivier Galland, *Le monde des étudiants*, PUF, 1995, chapitre 7 et conclusion.

¹⁵⁰ Raymond Boudon, *Effets pervers et ordre social*, PUF, 1979, p 82

¹⁵¹ Bernard Lahire, *Les manières d'étudier*, La documentation française, 1996, p 148.

Si on est loin des 45% d'étudiants engagés, c'est qu'il s'agit, dans ces chiffres, uniquement des activités associatives au sein des établissements, et non de l'adhésion des étudiants à des associations extérieures.

Valérie Becquet¹⁵² constate que dans les organisations extérieures aux établissements d'enseignement supérieur, la variable « filière » est davantage à mettre en perspective avec l'objet de l'association et avec les raisons ayant concouru à la rejoindre. Par exemple, il n'apparaît guère étonnant que 40% des bénévoles de l'AFEV suivent des études de sciences humaines. En effet, l'activité qu'ils mènent, principalement de l'accompagnement scolaire, et les métiers auxquels ils souhaitent se destiner, par exemple l'enseignement, éclairent le fait qu'ils s'orientent vers cette association. Il en est de même au GENEPI où les étudiants qui interviennent en prison suivent principalement des cursus de droit mais aussi de psychologie, voire sont inscrits dans des écoles d'éducateurs spécialisés.

Bénédicte Fourel¹⁵³ établit des typologies parallèles tant des syndicats que des associations (nous reviendrons sur cette distinction pour la critiquer dans le chapitre « les formes de l'engagement ») dans les filières dans lesquelles elle a mené sa recherche à Lyon II : histoire, sociologie, psychologie, espagnol, sciences économiques.

Christian le Bart et Pierre Merle¹⁵⁴ ont consacré leur recherche à des étudiants d'AES, droit et sciences politiques qui ont de nombreux points communs : même campus, se destinant à des carrières publiques ou privées dans les trois cas, notent, outre les différences d'origine sociale et les parcours scolaires différents (avec aux deux pôles opposés l'AES et Sciences-po) que leurs « attitudes divergent tant sur l'intérêt pour la politique que dans les usages de la cafétéria »

Jean-Paul Molinari¹⁵⁵ associe droit, médecine et pharmacie avec un « néo-corporatisme moderniste ». Pour lui, c'est dans les secteurs les plus professionnalisés, santé, écoles, et en partie en droit que « les fractions les plus aptes à s'organiser, à s'ajuster aux changements et à agir collectivement semblent être les plus consolidées et les plus intégrées ».

Dans les IUT, l'appartenance à un groupe est la plus répandue à l'inverse des étudiants en lettres et en langues¹⁵⁶. Mais la forte intégration caractéristique des « IUTiens » se combine à un rapport plus distancié au « statut étudiant »¹⁵⁷. Raymond Boudon relie le régime d'études plus contraignant dans les IUT à une forte participation électorale.¹⁵⁸ On doit aussi signaler la spécificité des mobilisations collectives, et de l'associationnisme dans la filière IUT, qui, des grèves des années 1970¹⁵⁹ jusqu'aux mobilisations contre le CIP, touche à la fois à la dimension professionnelle future (convention collective, salaire minimum) en conservant des caractéristiques des mouvements et mondes étudiants, qui, au moment du CPE va lui-même en

¹⁵² Valérie Becquet, « Moment étudiant, moment d'engagement, regards sur les activités bénévoles des étudiants », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder, *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007.

¹⁵³ Bénédicte Fourel, *Syndicalisme à l'Université, un acte pensé ou déterminé*, mémoire, Université Lumière Lyon I, 1996, p. 50.

¹⁵⁴ Christian Le Bart, Pierre Merle, *La citoyenneté étudiante, intégration, participation, mobilisation*, PUF, 1997

¹⁵⁵ Jean Paul Molinari, *Les Etudiants*, Editions ouvrières, 1992, p. 109 et suivantes.

¹⁵⁶ Mireille Cléménçon, in Olivier Galland (dir), *Le monde des étudiants*, PUF, 1995, p. 110.

¹⁵⁷ Olivier Galland, « Les étudiants forment-ils une collectivité ? », *Le monde des étudiants*, PUF, 1995.

¹⁵⁸ Raymond Boudon, *Effets pervers et ordre social*, PUF, 1979, p. 82.

¹⁵⁹ Michel Domenc, Jean-Pierre Gilly, *Les IUT, ouverture ou idéologie, les techniciens supérieurs cadres ou ouvriers ?*, Paris, Cerf, 1977.

repandre les caractéristiques¹⁶⁰. La connaissance sur les IUT quant à leur évolution en effectifs, composition sociale est actualisée¹⁶¹, mais celle de l'action collective étudiante en leur sein en revanche délaissée. Lojkine¹⁶², Bouffartigue¹⁶³ sur la socialisation professionnelle des jeunes ingénieurs et techniciens n'intègrent pas l'expérience collective étudiante, alors que Luc Boltanski accorde une grande importance au rôle des organisations d'élèves et anciens élèves dans la formation d'une identité « cadres »¹⁶⁴. Il s'agissait néanmoins d'abord des écoles d'ingénieurs, avant le développement des écoles de commerce¹⁶⁵. Dans ce contexte de rareté, il faut souligner le mémoire de Thierry Lichet qui, à partir d'une enquête dans l'IUT B de Villeurbanne, voit dans les associations étudiantes aussi bien des organisations économiques qu'un nouvel acteur institutionnel¹⁶⁶.

Dans les grandes écoles, les institutions soutiennent souvent les projets étudiants de façon importante. Les entreprises voient dans le mécénat l'occasion d'entrer en relations avec ceux qu'elles espèrent embaucher. A HEC, on compte une soixantaine de clubs actifs pour à peine plus d'un million d'étudiants¹⁶⁷. Gilles Lazuech¹⁶⁸ s'attache aux associations dans le chapitre IV de son livre en notant dans les grandes écoles un ensemble hiérarchisé (différemment selon les écoles) des activités associatives (Junior entreprise, bureau des élèves, associations sportives), constituant « les effets du processus d'inculcation ». Colombe Bertrand¹⁶⁹ confirme que la gestion par les élèves d'une vie extra-scolaire est définie en réalité par la direction de l'Ecole, en vue d'acquiescer un « esprit d'entreprise ». B. Stevanovic note, à propos de l'ex-Ecole Polytechnique féminine, une forte participation des étudiants dans des activités hors des études (32% dans un club, 29% dans des activités sportives, 29% dans une association)¹⁷⁰. Le journal économique, *L'Expansion*, note également que les « Juniors Entreprises », structures rattachées aux grandes écoles, « connaissent un succès grandissant auprès des entreprises et permettent aux étudiants qui y travaillent de se constituer un CV en or »¹⁷¹.

Dans les écoles d'art, Gilles Gallodé et Christophe Michaud¹⁷² soulignent que l'entraide y est moins fréquente que dans d'autres secteurs de l'enseignement supérieur, y compris les premiers cycles¹⁷³.

¹⁶⁰ Robi Morder, *Les IUT, retours sur une fondation*, note pour le Laboratoire OMI dans le cadre du projet GURMSE, Reims, 2007.

¹⁶¹ Servet Ehlul (dir.), *L'enseignement supérieur court post-baccalauréat, IUT, STS*. PUF, 2000.

¹⁶² Jean Lojkine, *Les jeunes diplômés*, PUF 1992

¹⁶³ Paul Bouffartigue, *De l'école au monde du travail*, L'Harmattan, 1994.

¹⁶⁴ Luc Boltanski, *Les cadres, la formation d'un groupe social*, Minit, 1982.

¹⁶⁵ Voir Aurélie Eloy, « Les élèves d'écoles d'ingénieurs », *OVE Infos* N° 19, juin 2008.

¹⁶⁶ Thierry Lichet, *Du développement association étudiant comme acteur dans le développement local*, mémoire de DESS de sociologie appliquée au développement local, Université catholique de l'Ouest, 1998.

¹⁶⁷ *Factuel la Revue* n° 4, mars 2005, « Panorama européen des engagements étudiants ».

¹⁶⁸ Gilles Lazuech, *L'exception française, le modèle des grandes écoles à l'épreuve de la mondialisation*, PU Rennes, 1999.

¹⁶⁹ Colombe Bertrand, *Le rôle des activités extra-scolaires dans une grande école*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université de Haute Bretagne, Rennes 2, 1992.

¹⁷⁰ Biljana Stevanovic, « Histoire de la mixité à l'ex-école polytechnique féminine », *Carrefours de l'éducation*, n° 17, 2004.

¹⁷¹ Dossier « spécial grandes écoles », *L'Expansion*, avril 2009, p. 48.

¹⁷² Georges Felouzis (dir.), *Les mutations actuelles des universités*, PUF, 2003, p. 334.

¹⁷³ Voir aussi Christophe Michaud, *Influence du contexte universitaire sur la réussite des études*, thèse de doctorat, Université de Bourgogne, IREDU, 2000.

Pour Lucie Bargel « Sciences po fournit vraisemblablement un terrain privilégié pour étudier les grandes écoles, en comparaison à d'autres enceintes (écoles de commerce, d'ingénieurs) où le militantisme étudiant est – contrairement à l'IEP – sous-représenté par rapport aux universités »¹⁷⁴. Il faut certes nuancer le propos, en tous cas préciser si par « militantisme » l'on entend un des aspects des engagements étudiants, le militantisme politique et dit syndical. L'IEP de Paris a fait l'objet de plusieurs travaux, le plus souvent de la part d'étudiants, ou de chercheurs, de l'IEP. Les études suivies par les étudiants favorisent la connaissance du politique, avec des étudiants plus politisés que la moyenne, plus engagés. Ainsi, les étudiants membres d'un parti politique (8%) y sont deux fois plus nombreux que les adhérents à un syndicat¹⁷⁵. La participation électorale aux élections des représentants étudiants mêle des caractéristiques d'élections de BDE, et le « sérieux » des plate-formes et arguments, - dont Cégolène Frisque a étudié les professions de foi et tracts en appliquant une approche lexicologique.¹⁷⁶ Lucie Bargel, qui a étudié aux deux pôles opposés l'UNI et SUD-étudiant de l'IEP¹⁷⁷, note que malgré la distance idéologique qui les sépare, les profils sociaux de leurs membres sont proches. Elle confirme le degré de participation électorale plus importante à Sciences Po (27,4%) que dans les autres universités. Dans les IEP en région, les caractéristiques sont proches. A Rennes, Christian Le Bart et Pierre Merle ont comparé ces étudiants avec d'autres filières de la même université. A Bordeaux, Jean Marc Petrot confirme que le rôle du BDE est de signifier « aux IEPiens qu'ils appartiennent à un groupe déterminé, ayant une identité propre »¹⁷⁸.

L'exploitation de l'enquête OVE 2006 fait ressortir qu'en lettres et sciences humaines on retrouve plus d'étudiants engagés dans les activités culturelles, tandis qu'en droit, santé, IUT la « représentation étudiante » est plus importante, droit et santé étant des secteurs dans lesquels les thèmes internationaux sont plus fréquents. Le *Baromètre étudiant* nous apprend que pour un pourcentage global de 3% d'étudiants déclarant participer à un parti politique, la répartition par filière donne 1% en médecine, 2% en lettres et sciences humaines, 3% en sciences, 7% en droit et sciences politiques, et 8% en sciences économiques et de gestion¹⁷⁹. Néanmoins, établi par l'IFOP avec la méthode du sondage (1013 personnes) et non d'une enquête sur un panel plus important tel que celui de l'OVE, à cette échelle (il s'agit d'une répartition entre filières parmi une trentaine d'étudiants), l'écart avec la réalité peut être important.

Emplois du temps

Michel Verret a consacré sa thèse au « temps des études », en se penchant sur la manière dont l'activité de l'étudiant s'inscrit dans le temps¹⁸⁰. Peut-on parler d'un seul temps des études pour

¹⁷⁴ Lucie Bargel, « Quels mouvements étudiants dans une « grande école », le cas de sciences po Paris », colloque GERME-CHEVS, « Institution universitaire et mouvement étudiant », Paris, février 2004.

¹⁷⁵ Anne Muxel, *Les étudiants de sciences po*, Presse de sciences po, 2004.

¹⁷⁶ Cégolène Frisque, *Syndicalisme étudiant et politique : les syndicats étudiants à l'IEP de Paris 1978-1991*, mémoire IEP, 1992.

¹⁷⁷ Lucie Bargel, *La socialisation politique dans les syndicats étudiants*, DEA sciences sociales, EHESS, 2002.

¹⁷⁸ Jean-Marc Petrot, *Les Iepiens, étude de la sociabilité à Sciences-po Bordeaux*, Maîtrise d'ethnologie, 1994, Bordeaux 2.

¹⁷⁹ IFOP, *Le baromètre étudiant*, mars 2009.

¹⁸⁰ Michel Verret, *Le temps des études*, Honoré Champion, 1975.

tous les étudiants, avec un idéal-type d'étudiant à 18 heures sur quatre jours par semaine, ou faut-il considérer les contraintes spécifiques de temps, contraintes sociales comme contraintes disciplinaires ? Il s'agit en effet de connaître le temps disponible pour l'engagement. La majorité des syndiqués du panel étudié par Bénédicte Fourel déclare passer « plus de 10 heures par semaine au syndicat », en réunions, discussions, activités.¹⁸¹ Les bénévoles de l'AFEV consacrent, d'après Pascal Barroux et Valérie Pugier une à deux fois par semaine entre une et quatre heures à leur activité¹⁸².

De ce point de vue, à nouveau, les filières et disciplines sont différentes.

A partir de l'enquête OVE de 1997¹⁸³, Claude Grignon dégage trois blocs : en langues, lettres, sciences humaines et arts les étudiants ont un emploi du temps de cours et TD de 16 à 18 h hebdomadaires, un bloc de 21 à 26 heures hebdomadaires pour droit, sciences politiques, AES, sciences économiques et de gestion, sciences, médecine ; et de 30 à 36 heures pour les IUT et STS, classes prépas. Si l'on prend en compte le travail personnel¹⁸⁴ (dont l'essentiel est dans tous les cas concentré en week-end, travail personnel qui augmente avec le passage en année supérieur) on passe ainsi d'un total de 28 h en lettres et sciences humaines à 59 h pour les classes prépas, en passant par droit et sciences-économiques, comme sciences à 34/35 h, en IUT et STS à 42/43h et en santé à 49 h. Si l'assistance n'est pas obligatoire aux cours, on constate que seule une minorité est quasi systématiquement non assidue (3% en moyenne), les deux tiers n'étant jamais, ou exceptionnellement absents. Bien évidemment, le régime étant le plus contraignant en STS, IUT et CPGE, la présence y est plus grande.

Les lieux du travail universitaire personnel sont également des indicateurs précieux, notamment pour les étudiants engagés qui veulent atteindre les autres étudiants pour les informer de leurs activités en dehors des cours, TD et TP. Or, dans la majorité des cas (ce qui correspond à la prédominance du travail personnel en week-end) c'est au domicile que l'étudiant travaille, révisé, lit, écrit (67%), plus qu'en bibliothèque¹⁸⁵ (22%) ou dans l'établissement (12,5%). La bibliothèque est fréquentée à 52% et l'établissement à 39% « parfois », sans doute en période de préparation d'examens et contrôles¹⁸⁶.

On ne peut évoquer l'emploi du temps, sans se pencher sur le temps des emplois. Le cumul études/emploi n'est pas nouveau. La littérature du 19^{ème} siècle, étudiée notamment par Jean Claude Caron, y fait référence¹⁸⁷, et dans sa trilogie, Jules Vallès nous rappelle dans le deuxième volume, *l'Étudiant*, que, d'origine populaire, il était pion. Au milieu des années 1920 la

¹⁸¹ Bénédicte Fourel, *Syndicalisme à l'Université, un acte pensé ou déterminé*, mémoire, Université Lumière Lyon I, 1996, p. 27.

¹⁸² Pascal Barroux et Valérie Pugier « Engagement individuel, engagement collectif, un modèle de conciliation », Paris Christophe, Nathalie Menard, Jérôme Sturla, *Être utile - Quartiers défavorisés, jeunes en difficulté : des étudiants s'engagent*, AFEV - INJEP, 2006.

¹⁸³ Claude Grignon (dir.), *Les conditions de vie des étudiants*, PUF, 1997.

¹⁸⁴ Nadia Amrous, « La disparité des emplois du temps », *OVE infos*, n° 11, mai 2005

¹⁸⁵ Ce point est souvent souligné dans les rapports de séjour d'étudiants Erasmus étrangers et l'extension des horaires ouvertures est parfois une demande d'élus étudiants, comme à l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

¹⁸⁶ Claude Grignon (dir.), *Les conditions de vie des étudiants*, PUF, 1997, p 251.

¹⁸⁷ Jean Claude Caron, *Génération romantiques : les étudiants de Paris et le Quartier latin 1814-1851*, Paris, Armand Colin, 1991.

thématique de « l'étudiant pauvre » est développée par les mouvements étudiants¹⁸⁸. De manière plus récente et systématique, c'est après la Libération, avec notamment la « Charte de Grenoble »¹⁸⁹ que la revendication de salaire, présalaire étudiant ou allocation d'étude puise en partie sa justification dans le travail étudiant. Les pourcentages avancés par les organisations étudiantes n'ont en réalité que peu varié : l'UNEF estime à 40% le nombre d'étudiants « obligés de travailler » dès les années 1950, l'UNEF dite « renouveau » dans les années 1970 va jusqu'à 52%, et les chiffres mis en avant par les organisations étudiantes aujourd'hui sont du même ordre. La réalité est difficile à cerner. En 2002, l'OVE estime à 77% le pourcentage d'étudiants qui exercent une activité en cours d'année¹⁹⁰, alors que l'INSEE en 2001 en estimait la part à un tiers¹⁹¹ et à un étudiant sur cinq en 2008¹⁹². Le rapport de Laurent Bérail pour le Conseil économique et social¹⁹³, le plus développé en la matière, souligne en préambule que la réalité du travail étudiant est insuffisamment explorée, avec des approches statistiques différentes et une recherche qualitative récente.

Ce qu'il convient de retenir comme modifications, importantes pour les engagements étudiants, ce sont d'une part – au delà des pourcentages – les effets de nombre, et les types d'emplois occupés : « ce qui change en réalité, ce n'est pas tant la proportion mais la quantité et le type de « jobs ». Quand on passe d'un peu plus de 100 000 étudiants à la Libération à 2 300 000 dans l'enseignement supérieur d'aujourd'hui, cela signifie que l'on passe [si on retient 45%] d'environ 40 000 à un million d'étudiants salariés. Dit autrement, d'ores et déjà dans le salariat il y a 5% de travailleurs qui sont aussi étudiants, en prenant comme référence le champ UNEDIC, qui couvre quinze millions de salariés. Les étudiants étant « le plus souvent dans le secteur privé et semi-public que dans l'administration avec le statut de fonctionnaire ».¹⁹⁴ A partir d'une estimation URSSAF évoquée lors d'une audience de la commission du CES, Laurent Bérail donne le chiffre de 600 000 étudiants salariés travaillant au moins 60 heures par mois, des chiffres du ministère des finances aboutissant à 800 000. Un des secteurs importants employant quasi-exclusivement les étudiants a disparu avec le remplacement des « pions » par des CES, contrats-emplois jeunes, etc. Or, le pionnat était un secteur d'activité militante concernant à la fois les organisations étudiantes et celles de fonctionnaires, à savoir d'enseignants dans « des champs à double syndicalisation possible : étudiante et enseignante ».¹⁹⁵ En revanche, avec l'essor de nouveaux secteurs d'embauches d'étudiants, par exemple dans la restauration rapide ou chez les animateurs, et l'émergence de nouveaux conflits sociaux qui s'y déroulent, il y a à la fois implication des associations étudiantes et d'étudiants associés, (informations sur les droits des salariés, y compris étudiants, contacts avec les syndicats de salariés, rôle d'étudiants ayant une expérience d'action collective en faculté, expérience réinvestie dans le travail salarié). On ne peut

¹⁸⁸ Voir notamment les articles de Didier Fischer, Didier Leschi, Philippe Pechoux et Jacques Varin, dans le dossier sur l'entre-deux-guerres des *Cahiers du Germe*, spécial n° 3, 1998, ainsi que Didier Fischer, *L'histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2000.

¹⁸⁹ Robi Morder (coord), *Naissance d'un syndicalisme étudiant*, Syllepse, 2006.

¹⁹⁰ Béatrice Tiphaine, « Les étudiants et l'activité rémunérée » *OVE Infos*, n° 1, février 2002.

¹⁹¹ Hélène Valdelièvre, « Un tiers des étudiants ont une activité rémunérée au cours de l'année », *Insee première*, N° 795, juillet 2001.

¹⁹² Elise Coudin et Chloé Taven, « Deux étudiants sur dix ont un emploi », *Insee première*, n° 1204, juillet 2008.

¹⁹³ Laurent Bérail, *Le travail des étudiants*, rapport présenté au nom de la section du travail, Conseil économique et social, 14 novembre 2007.

¹⁹⁴ Robi Morder, « Jeunesse étudiante, précarité et mouvement anti-CPE », *Critique communiste*, novembre 1981, novembre 2006.

¹⁹⁵ Robi Morder, « Les rapports UNEF/FEN 1945-1986 : le syndicalisme enseignant comme modèle et référence ou simple partenaire intersyndical pour les étudiants? » Colloque « histoire de la FEN », Roubaix, 12-13 mai 2006.

que renvoyer aux travaux de Vanessa Pinto qui relie la sociologie du travail étudiant, des « jobs » aux problématiques de l'action collective¹⁹⁶.

Guillaume Houzel en 2006¹⁹⁷ observe toutefois que l'engagement associatif ne paraît non seulement pas peser sur l'emploi du temps académique ni sur les activités rémunérées, mais plutôt une tendance contraire puisque les étudiants engagés ont aussi des activités culturelles, sont investis dans des activités rémunérées prenantes, tout en cumulant avec leurs études. Les engagements « prennent du temps », 23 % des responsables sont impliqués quotidiennement dans leur association, au total 67% des responsables le sont au moins une fois par semaine.

¹⁹⁶ Vanessa Pinto, Damien Cartron, Guillaume Burnod, « Etudiants en fast-food, les usages sociaux d'un petit boulot », *Travail et emploi*, N° 83, juillet 2000 ; Vanessa Pinto, « Le salariat étudiant, le cas des animateurs », rencontres « jeunes et société », Marseille, 2007 ; « Servir au fast-food, petit boulot et engagement dans le travail, *Agone*, N° 37, 2007.

¹⁹⁷ Guillaume Houzel, « Les engagements associatifs des étudiants », *OVE Info*, n° 18, janvier 2008.

3. LE CONTENU DES ENGAGEMENTS

Robi Morder

On peut avoir une première classification des thèmes des engagements étudiants en opposant engagements « extra-universitaires » aux engagements « universitaires »¹⁹⁸. Les premiers concernent des thèmes non liés directement aux structures, contenus, finalités et conditions d'études, tandis que les seconds relèvent plutôt du domaine de la « représentation étudiante », de la « défense des intérêts » que ce soit de tout le groupe étudiant, ou d'une catégorie, ou bien de la défense d'une discipline, d'une filière, de leur mise en valeur. Mais l'on verra que dans chacune de ces deux grands types le spectre des thèmes d'engagement est diversifié, que la frontière entre « l'universitaire » et « l'extra-universitaire » est mouvante et ne « va pas de soi ». Ce qui nous conduira enfin à constater dans le chapitre suivant (chapitre 4) qu'il n'y a pas d'adéquation entre contenus d'engagement et formes d'engagement.

Le réseau Animafac recense environ 12 000 associations en les répartissant sur 15 thèmes (avec des sous-thèmes dans la plupart).

Culture, 3034 associations,
 Lutte contre les discriminations, 244
 Entrepreneuriat, 348
 Environnement et développement durable, 342
 Accueil des étudiants étrangers, 470
 Droits de l'homme, 399
 Europe, 163
 Média, 654
 Prévention des risques, 282
 Solidarité internationale, 1353
 Solidarité locale, 900
 Animation des campus, 3715
 Insertion professionnelle 881
 Représentation des étudiants, 220
 Sports et jeux, 1034
 Sciences et techniques, 227.

Bien évidemment, ces chiffres présentés sans logique particulière¹⁹⁹ ne sont pas exhaustifs, et correspondent à des réalités diversifiées. Par exemple, en recherchant ATTAC, nous avons comme résultat 4 ATTAC Campus, en recherchant UNEF, deux références sont données alors que l'on sait qu'il existe des étudiants membre d'ATTAC dans la plupart des universités, et que les structures UNEF sur les campus ne se limitent pas à 2. En demandant FAGE ou PDE, aucun résultat ne sort. Dans la rubrique « animation des campus », les 2259 BDE ou 377 associations de filières pourraient aussi être considérées comme ayant une vocation représentative. Ces éléments

¹⁹⁸ Robi Morder, « Les engagements extra-universitaires des étudiants en France », colloque « Les engagements extra-académiques des étudiants », Université catholique de Louvain-la-Neuve, 19 octobre 2006

¹⁹⁹ Ils proviennent du site internet d'Animafac, où il est possible de rechercher par thème et sous-thème les associations référencées.

donnent du moins des indications sur les grandes tendances. En ce qui concerne non plus les associations, mais leurs membres, nous possédons plus d'éléments avec l'exploitation de l'enquête OVE 2006²⁰⁰. Culture et média, 37,2%, représentation étudiante, 13%, entraide scolaire ou universitaire 5,9%, Solidarité internationale 8,9%, actions sociale de proximité 11,6%, environnement 3,5%, prévention des risques 2,8%, domaines multiples 17%.

L'analyse des motifs de l'engagement varie d'une enquête à l'autre. Il en résulte des données, voire des typologies, relativement différentes mais qui, mises en perspective, permettent de noter l'existence de trois dimensions structurantes²⁰¹. La première dominante dans les justifications de l'engagement, est relationnelle. Il semble que les étudiants cherchent avant tout à rencontrer de nouvelles personnes, à « partager leur passion pour une activité » et, par ce biais, dans le cas des associations étudiantes, à s'intégrer dans leur établissement. Les étudiants qui agissent dans des associations extérieures à leur établissement mettent également en avant cette dimension pour éclairer leurs activités bénévoles. Dans les mouvements altermondialistes, les affinités entre les jeunes sont également structurantes de l'engagement.

Si la dimension relationnelle sous-tend l'entrée dans une association, elle s'articule généralement avec les deux autres dimensions : une démarche altruiste qui d'ailleurs est généralement présentée comme étant inhérente au bénévolat ou au militantisme²⁰², et une dimension utilitaire qui renvoie à la volonté de se former dans le cadre d'une activité associative. Cette dernière n'est pas centrale mais permet de mettre en évidence le lien entre la pratique associative et la construction d'un projet professionnel. Au sein des écoles, cette dimension est valorisée comme telle, constituant quasiment un aspect de la formation reçue, alors qu'elle est moins présente dans les universités (même si de timides tentatives de la part d'universités pilotes la prennent en compte dans les cursus)²⁰³, les étudiants constatant davantage l'acquisition de compétences que la présupposant.

L'on prendra l'hypothèse de continuité en évitant d'opposer activité routinière des associations avec les mobilisations dans la mesure où les thèmes d'engagement de bénévoles et militants sont les mêmes, mais étant différemment (re)présentés.

Extra académique ou extra-universitaire ?

Le terme « d'extra universitaire » pour décrire des thèmes d'engagement est issu de classifications militantes surgies dans les discussions internes au sein des mouvements politiques et syndicaux étudiants²⁰⁴ pour qualifier les objectifs et revendications portées à l'occasion d'une mobilisation collective étudiante. Le terme d'extra-académique a pu être utilisé soit pour décrire une partie du cursus universitaire « hors les murs », hors d'une relation pédagogique

²⁰⁰ Guillaume Houzel, « Les engagements associatifs des étudiants », *OVE Infos*, n° 18, janvier 2008.

²⁰¹ Valérie Becquet, *Fondements et dimensions de la participation associative des étudiants à l'Université*, doctorat de sciences de l'éducation, Caen, 2001.

²⁰² Martine Barthélémy, *op. cit.* ; Ferrand-Bechmann Dan, *Le métier de bénévole*, coll. Ethno-sociologie, Paris, Anthropos, 2000 ; Florence Passy, *L'action altruiste*, Genève, Librairie Droz, 1998 ; Annie Collovald (dir.), *L'humanitaire ou le management des dévouements*, coll. Res Publica, Rennes, PUR, 2002.

²⁰³ Par exemple l'Université de Valenciennes et du Haut-Cambrésis, voir aussi le chapitre 6.

²⁰⁴ Robi Morder, *Revendications-négociations : débat et pratiques dans le mouvement syndical étudiant en France 1976-1988*, DEA de science politique, Michel Dobry (dir.), Paris 10-Nanterre, 1989.

« maître/élève », par exemple les stages. Sur les engagements étudiants, il peut être utilisé pour décrire tout ce qui ne relève pas du rapport individuel de l'étudiant à ses études. Ce qui était le cas lors du colloque de Louvain-La-Neuve²⁰⁵ et a pu provoquer un quiproquo entre un intervenant français, pour qui extra-académique et extra-universitaire étaient équivalents, et qui n'avait pas prévu à l'origine de traiter des syndicats étudiants, des associations de filières pour sa contribution mais uniquement de « ce qui était étranger aux revendications liées aux conditions de vie et de travail [...] la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants »²⁰⁶.

L'extra-universitaire concerne donc ce qui touche à des questions extérieures à la vie universitaire *stricto sensu* autour de thèmes qui peuvent mobiliser des étudiants, non en tant qu'étudiants, mais en tant que citoyens faisant des études. Ce sont par exemple les engagements humanitaires, solidaires, de dimension aussi bien locale (soutien scolaire, restaurants du coeur) qu'internationale (projets d'alphabétisation, sanitaire...) défendant des valeurs d'égalité (lutte contre les discriminations raciales, sexuelles, de handicap). Fréquemment ces engagements de la fin du 20^{ème} siècle sont opposés aux engagements estimés plus « politiques » ou plus « idéologiques » des années 1960 et 1970 qui touchaient pourtant à des thèmes de solidarité internationale (contre la guerre du Viet-Nam), dont la dimension humanitaire n'était pas étrangère (collecte de médicaments), et était même à l'origine d'engagements individuels choqués par les effets des armes chimiques (Guerre du Viet-Nam), de la torture (guerre d'Algérie), ou de solidarités locales (avec des comités de soutiens à des grèves ouvrières).

Aujourd'hui comme hier, l'international demeure, quelqu'en soit la forme variable selon les conjonctures et périodes, un des thèmes d'engagement les plus importants, qu'il recouvre la forme « projet ponctuel » (jumelage par exemple), accueil des étudiants étrangers et mobilisations contre leurs expulsions avec des associations utilisant tout le spectre des moyens institutionnels (demandes de subvention, recours au mécénat) ou des groupes puisant dans un autre répertoire d'action dit plus « militant » (alter-mondialisme, soutien aux sans papiers, mobilisations contre les guerres d'Irak).

Didier Lapeyronnie et Jean Louis Marie insistent sur la rupture avec les années 1970, mettant en lumière une actuelle forme de compassion à l'égard des victimes, une extrême sensibilité à l'injustice personnelle plus que sociale, une indignation morale, la solidarité plus essentielle que l'égalité. Nous sommes dans « le monde de l'émotion »²⁰⁷. Anne Muxel, de son côté estime que les jeunes ne sont pas dépolitisés, si l'on prend en compte la réalité et non le mythe d'un hypothétique « âge d'or » des années 1960 et 1970. A partir des effets du mouvement de 1986, elle note au contraire que l'intérêt pour la politique est d'autant plus fort que la participation au mouvement était élevée²⁰⁸.

Les mêmes remarques peuvent être faites en nuanciant l'opposition entre les engagements des périodes passées sur les thèmes extra-universitaires locaux ou nationaux. Là aussi ce sont les moyens plus que les thèmes qui ont changé, avec un engagement dit plus concret actuellement,

²⁰⁵ « Les engagements extra-académiques des étudiants », Université catholique de Louvain-la-Neuve, 19 octobre 2006.

²⁰⁶ Robi Morder, « Les engagements extra-universitaires des étudiants en France », colloque « Les engagements extra-académiques des étudiants », Université catholique de Louvain-la-Neuve, 19 octobre 2006.

²⁰⁷ Didier Lapeyronnie, Jean-Louis Marie, *Campus Blues*, Seuil, 1992, p. 209 à 212.

²⁰⁸ Anne Muxel, *L'expérience politique des jeunes*, Presses de la FNSP, 2001, p. 137.

mais qui peut aussi revêtir des formes plus contestataires. Par exemple, de la dénonciation de la prison dans les années 1970 avec l'engagement d'étudiants dans le soutien aux grévistes de la faim, à la formation du « Comité d'action des prisonniers », jusqu'aux activités d'enseignement du GENEPI aux prisonniers, pouvant amener les étudiants engagés dans des pratiques individuelles à une contestation à nouveau plus générale du système carcéral à partir de leur prise de connaissance de l'univers des maisons d'arrêt, les frontières entre le « pragmatisme » et « l'idéologie » sont poreuses.

La défense des intérêts

Les thèmes « universitaires » peuvent être considérés comme des revendications en vue d'améliorer la situation matérielle et morale de l'ensemble ou d'une catégorie du monde des étudiants. Ces revendications correspondent plus ou moins à des aspirations, des besoins, mais leur formulation est collective, qu'il s'agisse d'organisations pérennes (associations de filières, syndicats) ou de groupements ponctuels (comités « ad hoc », de lutte, de mobilisation, coordinations). Dès lors, il faut envisager que ces revendications ont un contenu manifeste (ce qui est explicite), et un contenu latent (ce que les groupes – en compétition entre eux – peuvent « mettre en scène » de manière implicite)²⁰⁹. Ainsi, la revendication « d'allocation d'études », pour identique qu'elle apparaisse change de « fonction »²¹⁰. Revendiquée comme possible dans les années 1950, elle sert dans les années 1960 à « faire prendre conscience aux étudiants ». Michel Domenc et Jean-Pierre Gilly notent que les grèves en IUT en 1976 avaient deux motivations, les conditions de vie et d'études dans l'IUT (« ras le bol des études et du contrôle ») et l'incertitude quant à la situation professionnelle future, c'est à dire la valeur et la reconnaissance du diplôme dans les conventions collectives. Seule cette deuxième motivation était formulée officiellement comme revendication²¹¹.

Les dimensions matérielles touchent aux conditions de travail et de vie de l'étudiant (logement, restauration, santé, bourses), les intérêts « moraux » relèvent de la représentation collective de la faculté, l'université, qu'il s'agisse de la valorisation de la filière en particulier, de l'université en général, du contenu des études (pédagogie, programmes et cursus, examens). Mais on ne peut isoler cela du devenir (escompté) des étudiants.

Dans l'entre deux guerres, la revendication de clôture (sélection) émane des juristes et des carabins face au « chômage intellectuel », où à « l'encombrement des carrières », visant à garantir l'accès à une profession que l'on estime menacée par le nombre (ce qui lui ôterait le prestige dû à la rareté) et à se garantir soi-même une place dans cette profession. Rappelons qu'en 1919, le congrès de l'UNEF réuni à Strasbourg, soucieux de maintenir le prestige de l'Université, s'inquiétait de la baisse du niveau du baccalauréat. La clôture réclamée visait à se protéger contre la scolarisation de nouvelles couches sociales (grève des juristes en 1933 contre l'accès à la licence des « capacitaires » en droit, non bacheliers), et surtout contre les étrangers (notamment en médecine), avec des relents antisémites ouverts. Les intérêts de ces étudiants se croisent, sous

²⁰⁹ Erwing Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Éditions de Minuit, 1973.

²¹⁰ François Sarda, « pré-salaire et démocratisation de l'Université », *Esprit* n° 189, 1952. Philippe Péchoux, « De la misère en milieu étudiant, discours et pratiques sociales de l'AGE de Dijon », *Cahiers du Germe*, spécial 3, 1998. Du même auteur, « Les avatars du statut social de l'étudiant de 1945 à nos jours », *Informations sociales*, n° 99, 2002.

²¹¹ Michel Domenc, Jean-Pierre Gilly, *Les IUT, ouverture ou idéologie*, CERF, 1977, p. 33.

le discours de l'apolitisme de l'intérêt national, avec les options politiques de la droite xénophobe.

La massification universitaire et les transformations internes de l'institution, avec le déclin relatif, entamé dès l'avant guerre, des facultés plus « professionnelles » du droit et des disciplines de santé au profit notamment du développement plus rapide des disciplines à débouché plus général (lettres, sciences, puis après 1970, AES par exemple) sans lien direct avec une profession ou un métier relègue au second plan ce type de revendications pouvant être qualifiées de « corporatistes » au sens où elles visent à restreindre, voire fermer, l'accès à une profession donnée et aux études qui y mènent. Même en médecine, en 1982, une grève avec un « comité inter-CHU national » composé des délégués de 44 centres universitaires se déroule contre la réforme, sélective, du troisième cycle des études médicales²¹².

Les thèmes de la « démocratisation » - communs aux gouvernements de la 4^{ème} République et de l'UNEF, alors « syndicat unique de la classe étudiante » - s'y substituent²¹³. Avec le passage à la 5^{ème} République et la volonté de « rationaliser » l'accès et l'orientation dans l'enseignement supérieur des nouvelles couches qui y accèdent, l'on passe à une dimension plus « défensive » : la lutte contre la « sélection », la résistance au « malthusianisme » est une des conditions préalables à la démocratisation qui n'a pas été, pour les dirigeants étudiants, l'effet escompté de la massification²¹⁴.

Les revendications avancées vont également changer en fonction de la nouvelle configuration politico-syndicale d'un mouvement étudiant de plus en plus éclaté et multipolaire. Pour légitimer des organisations différentes, il faut qu'elles se distinguent officiellement par des objectifs différents. De surcroît, la concurrence entraîne surenchères ou dénonciations et la détermination des revendications dépend autant des décisions internes que des prises de position des autres parties prenantes de la compétition²¹⁵.

Enfin, à partir de la réforme Savary, qui inaugure avec la réforme des premiers cycles la pratique de la « contractualisation » remplaçant la logique de l'habilitation, et avec le développement de l'autonomie des universités de plus en plus les revendications vont se localiser, vers la filière, le conseil d'UFR. Les réformes nationales deviennent des réformes cadres s'inscrivant dans un processus européen (comme le LMD ou la LRU) qui sont adaptées localement sur une période plus ou moins longue, et desynchronisées. A Toulouse en 1995, Laurent Jalabert étudie cette articulation entre conflit national et enjeux locaux²¹⁶. La mise en place du LMD a concerné plusieurs vagues, en quatre années, ce qui n'a pas favorisé l'émergence d'un mouvement national du même type que ceux qui contestaient une réforme nationale (deuxième cycle en 1976, Loi

²¹² Antoinette Lorenzi, « La rébellion des carabins », in Marc Coutty (dir.), « 913973 inconnus : les étudiants », *Autrement*, n° 54, novembre 1983.

²¹³ Didier Fischer, *Les étudiants en France, 1945-1968, contribution à l'histoire socio-culturelle et politique du Milieu étudiant*, thèse d'histoire contemporaine, Paris 10 Nanterre, 1997 ; Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF*, PUF, 1983, et les témoignages au colloque « 50 ans de syndicalisme étudiant », Paris, 1996.

²¹⁴ Jean-Paul Milbergue, Jean-Louis Péninou, « Démocratie syndicale et force de contestation », *Recherches Universitaires*, n° 4-5, 1963 ; Rogalski, « La revendication », *Cahiers de l'UNEF*, n° 3, mars 1963.

²¹⁵ Dans *Revendications-négociations : débat et pratiques dans le mouvement syndical étudiant en France 1976-1988*, Robi Morder distingue trois stratégies : le « syndicalisme réaliste », le « mouvementisme », et le « syndicalisme mouvementiste ».

²¹⁶ Laurent Jalabert, « Le mouvement étudiant de novembre-décembre 1995 à l'Université Toulouse le Mirail : la confusion entre un conflit aux visées nationales et un conflit contre le pouvoir universitaire local », colloque GERME-CHEVS « Institutions universitaire et mouvements étudiants », Paris, février 2004.

Devaquet en 1986)²¹⁷. Les mobilisations de 1994 ou de 2006 ne concernaient pas une réforme universitaire, mais une réforme du code du travail.

Néanmoins, le mouvement de 2006 sur le CPE, comme celui de 1986 pour gagner s'est « autolimité »²¹⁸ avec « une revendication, un objectif, une cible »²¹⁹, ce qui correspond à l'évolution notée par Isabelle Sommier selon laquelle les associations sont nécessairement amenées à collaborer avec les pouvoirs publics pour promouvoir ou empêcher l'adoption d'une mesure, au moyen d'un « pragmatisme radical »²²⁰.

Une frontière universitaire / extra-universitaire mise en cause par les problématiques de l'insertion²²¹.

A partir de la vague de massification de la fin des années 1980, la question des débouchés devient moins celle de l'entrée en faculté, qui paraît assurée, que celle de la sortie, à savoir l'insertion. Les principales mobilisations nationales étudiantes ont ainsi été provoquées, non par des réformes universitaires, mais par des réformes du code du travail qui touchait principalement à l'accès à l'emploi. En décembre 1993, la Loi quinquennale pour l'emploi adoptée sous le gouvernement Balladur prévoit un contrat d'insertion professionnelle (CIP) pour les jeunes primo-arrivants sur le marché du travail. Le décret d'application publié en février 1994 prévoit des abattements de salaire (inférieurs au SMIC) y compris pour les bacheliers jusqu'à bac+2, ce qui met le feu aux poudres, d'abord dans les IUT et BTS, mouvement qui s'étend peu à peu aux universités jusqu'au retrait du CIP. Pour Pantaleo Elicio, à cette occasion « le thème de la valeur du travail est posé au centre de la mobilisation des étudiants »²²² et Gérard Mauger note à juste titre qu'à cette occasion avait été mobilisée « une fraction ordinairement peu visible de la jeunesse, les élèves de l'enseignement supérieur court, STS et IUT, auxquels s'étaient joints les « jeunes des banlieues », sans diplôme ou porteurs de CAP et BEP dévalués »²²³.

En 2006, l'adoption du Contrat premier embauche (CPE) provoque, cette fois-ci sur le thème de la précarité plus que sur le sous-salaire, un mouvement d'autant plus ample que le Premier ministre Villepin attend plus longtemps que son prédécesseur Balladur pour abroger la mesure.

- en 1984, comme en 1986 c'est sur le thème de la « sélection » que se déroulent les mobilisations. Il s'agit pour ceux qui organisent ces mobilisations de ne pas entraver les possibilités d'acquérir les diplômes présentés aussi bien comme instruments de promotion sociale que comme « bouclier » anti-chômage. Dans ces mobilisations, le lien avec les syndicats de salariés n'est pas envisagé, si ce n'est avec les enseignants. En 1984, comme il

²¹⁷ Robi Morder, Emmanuel Porte, « Mouvements étudiants concurrentiels dans un monde étudiant multipolaire face à une décentralisation des réformes », Colloque IREDU, Bordeaux, 8 et 9 juin 2006.

²¹⁸ « La fragilité d'un mouvement autolimité », entretien avec Michel Dobry, *Politix*, n° 1, 1987.

²¹⁹ Pierre Bauby, Thierry Gerber, *Singulière jeunesse plurielle. Les jeunes des années 1990 et leurs mobilisations*, Paris, Publisud, 1996.

²²⁰ Isabelle Sommier, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Flammarion, 2003, p. 244.

²²¹ A lire sur ce sujet Morder Robi, « Les mouvements étudiants face aux questions de l'insertion et de la professionnalisation », colloque RESUP-IREDU, « L'enseignement supérieur et les marchés du travail », 19-20 juin 2008, Dijon,

²²² Pantaleo Elicio, « Mars 1994, première lutte du travailleur immatériel », *Futur antérieur*, n° 23-24, 1994.

²²³ Gérard Mauger, « La consultation nationale des jeunes, contribution à une sociologie de l'illusionnisme social », *Génèses*, n° 25, 1996, p 93.

s'agit d'une mobilisation soit quasi exclusivement syndicale des UNEF, le lien se fait avec les syndicats d'enseignants, du moins dans la négociation. En médecine et droit, ce sont les enseignants qui encouragent (et entraînent, voire instrumentalisent) les étudiants contre le projet d'un collège unique professeurs/Maîtres de conférence. En 1986, la présence des syndicats de salariés est vécue pour la grande masse comme celle des partis politiques, donc « indésirable », même si au cours de la mobilisation la perception évolue (notamment à partir du moment où la repression d'Etat commence à politiser la situation). Comme l'indiquent Pierre Bauby et Thierry Gerber « le refus de la sélection est un raccourci qui a un aspect unificateur »²²⁴. A l'opposé, Didier Lapeyronnie et Jean-Louis Marie doutent d'une « action proprement étudiante » à cause de la « discontinuité entre condition vécue et indignation morale, la non correspondance entre intérêts individuels et collectifs », quelques pages plus loin ils confirment : « Entre le rejet moral de la politique et un corporatisme étroitement soumis à l'action politique, une action étudiante n'a strictement aucun sens »²²⁵. Il convient de noter que ces auteurs publient en 1992, avant les nouvelles vagues de mobilisations de 1994, 1995 et les formes de politisation nouvelles qui apparaissent ultérieurement.

- En 1994 comme en 2006, ce n'est pas l'entrée qui est en cause, mais la « sortie » de l'université, à savoir le devenir professionnel des étudiants. Si les mouvements se sont battus pour le « libre accès », c'est évidemment pour échapper à la précarité (CPE), ou pour obtenir des rémunérations décentes (CIP). Se situant à l'articulation université/entreprise, la jonction entre mouvements étudiants et syndicats de salariés apparaît comme naturelle.

Dans ces deux cas de figure, l'objet même de la mobilisation qui touche au code du travail, et non le rapprochement idéologique, favorise la jonction entre les mouvements étudiants et les syndicats professionnels de salariés. En 1994, la FAGE²²⁶, qui affirmait pourtant à l'époque son « apolitisme » pour souligner sa différence avec les deux UNEF²²⁷, participe aux intersyndicales et même à la « charte des stages » élaborée avec la CGT et la CFDT.

Cette jonction n'est pas nouvelle. Sans remonter à l'aube du 20^e siècle où les associations d'étudiants en pharmacie, puis en médecine, recherchent déjà à nouer contact avec les professions établies, on notera quelques exemples plus contemporains. Dans les IUT tout au long du début des années 1970 des mouvements de grève – en général en février – touchent les établissements pour que les diplômés soient reconnus dans les conventions collectives. Au niveau national comme au niveau local, des contacts sont nombreux avec les syndicats de salariés puisque ce sont eux qui participent aux négociations collectives. Encore aujourd'hui, le bureau national des élèves ingénieurs (BNEI), pourtant affilié à l'organisation étudiante Promotion et défense des étudiants (PDE), qui est dans l'échiquier étudiant celle qui affirme le plus son « apolitisme » et son « asyndicalisme »²²⁸, travaille au sein de la Commission du titre d'ingénieur avec les confédérations syndicales, et leurs unions de cadres et ingénieurs. Au congrès du BNEI de Paris, en 2007 étaient ainsi présentes la CFE-CGC, l'UCC-CFDT.

²²⁴ Pierre Bauby, Thierry Gerber, *Singulière jeunesse plurielle*, Publisud, p. 158.

²²⁵ Didier Lapeyronnie, Jean-Louis Marie, *Campus Blues*, p. 220 et p. 228.

²²⁶ Fédération des associations générales étudiantes, fondée en 1989 par des AG et « corpos » qui se fédèrent pour bénéficier des moyens attribués pour la formation des élus selon les modalités prévues par la Loi d'Orientation de Lionel Jospin.

²²⁷ Il s'agit de l'UNEF indépendante et démocratique, et de l'UNEF dite « solidarité étudiante », qui ont fusionné en 2001 en une seule UNEF.

²²⁸ PDE est fondée en 1994 par plusieurs « monodisciplinaires », en partie en opposition à ce qu'elles considèrent comme une « évolution syndicale » de la FAGE après le CIP.

La question des stages comme éléments de préparation à l'insertion professionnelle a été abordée dans les mouvements étudiants dans les années 1950, moyen de nouer le « dialogue avec la profession »²²⁹ comme pour renforcer l'intégration universitaire de l'étudiant.

En 1966, l'union des grandes écoles (UGE)²³⁰, notamment au travers de sa commission universitaire, consacre une bonne part de sa réflexion à l'organisation de l'enseignement autour de deux thèmes : « les méthodes d'enseignement », et les stages²³¹.

Au congrès de l'UNEF de Dijon à Pâques 1963, une « commission stage », distingue bien « le stage de production, que nous condamnons mais qui à l'heure actuelle permet à l'étudiant de subvenir à ses besoins, besoins qui n'existeraient pas si l'Etat acceptait une de nos revendications majeures : l'allocation d'études », des stages préconisés par le mouvement en vue d'assurer la « liaison université économie, ou université-monde du travail », dont il revient à l'Université « et non à l'entreprise le droit et le devoir de préparer les jeunes à leur intégration progressive dans les structures économiques du pays ». Il est demandé : une réglementation des stages, financés par l'Education nationale, l'obligation d'accueillir les stagiaires par les entreprises en fonction de leur taille.

Les années 1970 sont marquées par la volonté du syndicalisme étudiant d'échapper à la « mainmise du patronat » sur l'Université. Le développement massif des stages dans le cours des années 1990 dans un contexte de chômage de masse en favorise le détournement de but. La « charte des stages » signée après le mouvement contre le CIP par des organisations étudiantes et de salariés, ci-dessus évoquée, puis plus près de nous les actions spectaculaires du mouvement « génération précaire » ont remis à l'ordre du jour la définition plus rigoureuse du stage et abouti à une nouvelle loi.

On passe ainsi « des années 1960 où l'UNEF dénonçait tant la vieille « université libérale » « de papa » que l'université « technocratique » émergente [...] aux années 1990 où même les différents mouvements étudiants se proclamant « syndicats » se placent dans une perspective d'adaptation/amélioration de la professionnalisation »²³²

²²⁹ Jacques Freyssinet, président de l'UNEF, congrès de Lyon, avril 1960. Jacques Freyssinet sera le directeur du conseil d'administration de l'ANPE en 1981.

²³⁰ L'UGE constituée en 1947 adhère à L'UNEF en 1957 où elle possède un statut de fédération dotée d'une grande autonomie.

²³¹ Jean Quentin Poindron, *L'Union des grandes écoles, une organisation d'étudiants dans les années 1950 et 1960*, mémoire de maîtrise, Histoire, Paris 13, 1998 ; « L'Union des grandes écoles », *Cahiers du Germe spécial* n°3, 1998.

²³² Jean-Philippe Legois, Jean-Louis Violeau, « Face à l'institution universitaire et aux réformes » in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder, *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007.

4. LES FORMES DE L'ENGAGEMENT

Robi Morder

Pluriels par leurs contenus, les engagements étudiants sont aussi pluriels dans leurs formes. L'approche sociologique est nécessaire, car l'approche juridique ne nous permettrait que de distinguer d'un côté l'association loi 1901 comme seule forme de personne morale autorisée pour les étudiants – il n'existe pas en droit de « syndicalisme » pour les étudiants, et de l'autre l'informel (groupements de fait, comités « ad hoc », ponctuels, coordinations...).

Craints pour leurs engagements subversifs, les étudiants connaissent sous la Restauration un régime plus sévère, puisque l'ordonnance des 5-8 juillet 1820 relative aux écoles de droit et de médecine (touchant donc quasiment tous les étudiants) leur interdit de former toute association – même inférieure à 20 personnes - sans permission des autorités locales. Avec la Troisième République, l'association comme le syndicalisme professionnel sont encouragés afin de répondre à « la nécessité de cadres secondaires entre l'individu et l'Etat »²³³. Dans les facultés, l'Etat appuie la formation des associations générales d'étudiants. En 1918, Emile Durkheim explique dans une histoire de l'université de Paris : « Ces masses énormes de jeunes gens ne peuvent rester à l'état inorganique », il faut que l'étudiant « ne se sente pas perdu dans la foule anonyme » et des « multiples groupes se sont créés pour cela. Il y a d'abord l'AG des étudiants de Paris qui a pour rôle de défendre les intérêts communs ».²³⁴

Ces AGE, qui à partir de 1907 se fédèrent dans l'union nationale des associations d'étudiants de France, connue sous le sigle UNEF, jouent une multiplicité de rôles et assurent diverses fonctions. Elles jouent un rôle de représentation du corps étudiant auprès des recteurs, des autorités (notamment municipales) souvent eux-mêmes « anciens » des associations étudiantes ; ce sont des lieux de sociabilité, organisant une partie de la vie culturelle étudiante comme des événements festifs aussi bien que des réceptions, des conférences, des voyages à l'étranger ; l'entraide constitue une dimension importante, avec des préoccupations sociales de plus en plus affirmées dans l'entre-deux-guerres²³⁵. Les AGE et l'UNEF occupent au fur et à mesure un espace plus revendicatif : on se situe moins dans une situation d'assistés quemandant des subsides à des mécènes, et de plus en plus comme représentants d'un groupe estimant avoir des droits. Certes, ceci ne va pas sans tensions internes, concurrence avec des groupes se situant à un moment ou un autre à l'extérieur, d'autant que les AGE constituent une exception à l'observation selon laquelle aucun mouvement de jeunesse n'était issu de la laïcité²³⁶. Des courants comme la fédération française des étudiants catholiques²³⁷ se méfient du côté trop laïque et républicain d'AGE liées à l'Etat, de même à droite les étudiants du PSF²³⁸ ou à gauche les communistes et

²³³ Emile Durkheim, *leçons de sociologie*, PUF, 1950, p. 16.

²³⁴ Emile Durkheim, dans *La vie universitaire à Paris*, Armand Colin, 1918, p. 28.

²³⁵ Didier Fischer, « L'UNEF de l'entre-deux-guerres », *Cahiers du Germe*, spécial N° 3, 1998.

²³⁶ Alain Monchablon, « La naissance des AGE et la constitution de l'UNEF », *Cahiers du Germe* spécial n° 3, 1998.

²³⁷ Sur la FFEC, David Colon, « La FFEC et l'UNEF de 1929 à 1949 », *Cahiers du Germe*, n° 27, 2008.

²³⁸ Didier Leschi, « Le Parti social français et les travailleurs intellectuels », *Cahiers du Germe* spécial n° 3, 1998.

l'UFE²³⁹, et constituent aussi bibliothèques, offices de placement, action solidaire, avec moins de moyens et de bonheur. Des corporations de discipline critiquent parfois le caractère « généraliste » des AGE et fondent des « syndicats » plus proches des intérêts des étudiants, comme à Toulouse²⁴⁰.

Valérie Erlich écrit que « le syndicalisme étudiant est apparu comme phénomène majeur de l'évolution du monde étudiant tel qu'il s'est développé depuis la Charte de Grenoble ». Les travaux des chercheurs du GERME ont pu atténuer la « rupture » de 1946, l'historien et le sociologue plus que l'acteur lui-même ayant pu saisir les continuités entre l'avant-guerre et l'après-guerre. Il n'en demeure pas moins que l'AGE occupe toutes les places et les fonctions utiles à la vie et à la représentation étudiantes, « monopole corporatif » qu'après la Libération et la « Charte de Grenoble » toutes les forces politiques et confessionnelles lui reconnaissent, jusqu'à la FFEC qui en 1950 renonce à être une sorte de « CFTC étudiante » concurrente. Nathalie Luyckx²⁴¹, à propos de l'AG de Lyon, fleuron et modèle-type dans l'UNEF avec son restaurant, ses actions « coups de poing » sur les cinémas pour obtenir des réductions pour les étudiants, son responsable au « folklore » dans le bureau, sa capacité à manifester comme à négocier nous démontre qu'il n'y a pas d'opposition entre le « syndical » et le « corporatif ». C'est « l'amalgame » revendiqué par Paul Bouchet qui permet cette activité multidimensionnelle qui se retrouve au sein d'un seul et même groupement²⁴².

Après l'apogée du « syndicat unique de la classe étudiante »²⁴³, la scission qui frappe l'UNEF à la fin de la guerre d'Algérie et qui aboutit, avec le soutien du gouvernement, à la création de la FNEF, l'ostracisme qu'elle subit de la part d'autorités politiques dont les compétences sont elles-mêmes transformées institutionnellement par le passage de la 4^{ème} à la 5^{ème} République entame un processus de « balkanisation » du mouvement étudiant, que Mai 1968 accélère²⁴⁴. Au cours des années 1970, le mouvement étudiant est devenu multipolaire : plusieurs organisations nationales ou sectorielles (« corpos », « monodisciplinaires ») à vocation syndicale, une représentation qui, avec la Loi Faure, s'appuie sur une légitimité électorale qui, comme sur le terrain des mobilisations les coordinations s'appuient sur une légitimité des assemblées générales, passe par dessus la représentativité syndicale en tant que telle²⁴⁵, et ce dans un contexte de vagues de massification successives.

Le paysage des engagements s'en trouve largement transformé dans ses formes plus que dans ses thèmes.

²³⁹ Jacques Varin, « L'Union fédérale des étudiants », *Cahiers du Germe* spécial n° 3, 1998.

²⁴⁰ John Burney, *Toulouse et son université : facultés et étudiants dans la France provinciale du 19^{ème} siècle*, Toulouse, PU du Mirail, 1988.

²⁴¹ Nathalie Luyckx, *Le corporatif et le syndical à l'AGEL-UNEF dans les années 50*, mémoire IEP, Lyon, 1997.

²⁴² Paul Bouchet, témoignage, in Robi Morder (coord), *Naissance d'un syndicalisme étudiant*, Syllepse, 2006.

²⁴³ Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF*, PUF, 1983.

²⁴⁴ Jean Philippe, Monchablon Alain, Morder Robi, « Le mouvement étudiant et l'université entre réforme et révolution (1964-1976) », in Geneviève Dreyfus Armand, Robert Franck, Marie-Françoise Levy, Michelle Zancarini-Fournel (dir), *Les années 68, le temps de la contestation*, Paris-Bruxelles, Complexe-IHTP, 2000.

²⁴⁵ Sur le caractère « essentialiste » de la représentation syndicale, voir Rosanvallon, *Le peuple introuvable - Histoire de la représentation démocratique en France*, Gallimard, 1988.

Trois grandes catégories

Où la participation organisée des étudiants pourrait être divisée en deux types : d'une part les groupements constitués uniquement d'étudiants, d'autre part des étudiants participant à des associations, mouvements, organisations à composition non étudiante. Mais cette typologie duale ne correspond pas strictement à la dualité des engagements (universitaire/extra-universitaire) puisque l'on peut avoir des mouvements d'étudiants à objet extra-universitaire (solidarité), et qu'il peut y avoir au sein des groupements généraux des structures spécifiquement étudiantes.

On retiendra dès lors une typologie ternaire :

- des organisations générales avec participation individuelle d'étudiants ;
- des organisations d'étudiants à objet non exclusivement universitaire ;
- des organisations d'étudiants à vocation représentative.

Pour Valérie Becquet²⁴⁶, d'un point de vue général, ce qui distingue les associations extérieures aux établissements et celles sises en leur sein, c'est la place de l'étudiant dans le fonctionnement et la population qu'il côtoie. Être un « bénévole parmi les étudiants » et être un « bénévole parmi les autres » n'a pas tout à fait le même sens et les mêmes effets d'un point de vue de la nature de l'engagement et de ses modalités. Sans pour autant considérer l'existence de deux types d'engagement, les premiers ont tendance à privilégier la communauté étudiante, faisant de leur établissement un territoire de vie alors que les seconds préfèrent intervenir à l'extérieur, dissociant leur vie d'étudiant de leur engagement social. En revanche, quel que soit leur territoire d'intervention, ils justifient de manière relativement similaire leur entrée dans une association.

1/ Participation d'étudiants à des organisations non étudiantes.

C'est la première catégorie, qui d'après les enquêtes, recrute la majorité des étudiants engagés dans des associations (les deux tiers), et c'est celle sur laquelle nous avons le moins de données. Ainsi, il peut y avoir dans les confédérations syndicales de salariés des enquêtes spécifiques sur les « jeunes », sans que l'on puisse y distinguer une spécificité étudiante²⁴⁷. Nous savons par des enquêtes OVE auprès des étudiants à quelles associations ils adhèrent, Guillaume Houzel cite par exemple aussi bien celles qui attirent beaucoup de jeunes : Croix-Rouge, Restaurants du Coeur, ou qui ont du mal à les retenir, comme ATD Quart Monde. Dans le domaine du « bénévolat caritatif », Philippe Lyet note que, parmi les bénévoles se chargeant de l'accompagnement scolaire au Secours catholique, plus de la moitié sont des étudiants²⁴⁸. D'ailleurs, bien des associations intervenant dans ce domaine considèrent le milieu étudiant, compte tenu des compétences scolaires disponibles, comme un vivier de bénévoles. L'ensemble de ces associations se situe à l'extérieur des établissements d'enseignement supérieur. Les étudiants s'y investissent à côté d'autres franges de la population, leur statut d'étudiant étant, d'une certaine manière, secondaire.

²⁴⁶ Valérie Becquet, « Moment étudiant, moment d'engagement, regards sur les activités bénévoles des étudiants », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder, *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007.

²⁴⁷ Sophie Béroud, *Les jeunes salariés face au syndicalisme et à d'autres formes d'engagement*, enquête réalisée, pour les jeunes CGT, en 2003.

²⁴⁸ Philippe Lyet, « L'engagement bénévole d'étudiants dans une action d'aide scolaire au Secours catholique », *Agora Débats Jeunesses*, n° 13, 1998.

On peut y ajouter des mouvements du type SOS racisme, ATTAC, et bien entendu les partis politiques²⁴⁹. Mais d'une manière générale ces associations n'ont pas toujours la préoccupation d'organiser dans les universités leurs adhérents étudiants pour y intervenir, et les étudiants qui en sont membres préfèrent parfois s'engager en dehors de leurs lieux d'études. Les étudiants sont membres de ces associations, partis ou syndicats comme citoyens, participent aux réunions ou aux activités sur leurs lieux d'habitation et s'ils diffusent des informations auprès de leurs collègues étudiants, c'est à titre individuel, par leurs réseaux informels de sociabilité, ou parfois par information au sein des mouvements étudiants auxquels ils peuvent adhérer également.

12% des étudiants seulement participent à des associations ou des sections organisées d'associations, ayant les établissements d'enseignement supérieur comme terrain d'action, que leur objet soit ou non universitaire. D'après Mireille Chalançon²⁵⁰, à Rennes, en tenant compte des adhérents à plusieurs associations, la majorité des adhésions est faite auprès des associations sportives (62), culturelles (22), humanitaires (14), locales (8,4), étudiantes « non syndicales » (9,4) politiques (4,6), syndicales étudiantes (4,3).

2/ Les organisations étudiantes à objet non universitaire

Elles sont de plusieurs ordres : sections spécialisées des mouvements politiques ou confessionnels, et groupements spécifiquement étudiants.

Les organisations politiques ou confessionnelles ont en commun de présenter une vision du monde générale et c'est sur l'adhésion idéologique à leur programme qu'elles organisent des étudiants, et non pour la défense « d'intérêts étudiants ». Ce sont en général des sections spécialisées, à structures plus ou moins formellement autonomes, et organisées pour agir au sein du milieu étudiant, y présenter leurs options, recruter pour leur « chapelle ». A côté des structures à caractère politique (Union des étudiants communistes²⁵¹, Etudiants socialistes²⁵², Etudiants du RPF²⁵³, « Renouveau étudiant »²⁵⁴, et autres), on rencontre des structures confessionnelles, telles la FFEC, la JEC, les étudiants protestants, l'UEJF, l'AEMF. Membres de leurs familles politiques ou confessionnelles, ces structures connaissent des conflits avec leurs « tutelles adultes », allant jusqu'à prendre leur autonomie en tant que groupes dissidents. Les crises du milieu des années

²⁴⁹ Par exemple, à Reims, le secrétaire de la section universitaire du Parti socialiste est un étudiant.

²⁵⁰ Olivier Galland (dir.), *Le monde des étudiants*, PUF 1995.

²⁵¹ Jacques Varin, « Les étudiants communistes, des origines à la veille de mai 1968 », in Jean-Philippe Legois, Robi Morder (dir.), « Jeunesses et engagements, d'un mai à l'autre (1936 – 1968) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 74, 2004.

²⁵² Jean-Jacques Aymé, *Jeunesses socialistes, 1944-1948*, mémoire de maîtrise d'histoire, Grenoble 2, 1981 ; Emmanuelle Paradis, *Le mouvement des jeunesses socialistes, 1971-1981*, mémoire de maîtrise d'histoire, Paris 10, 1992.

²⁵³ François Audigier, *Génération gaulliste. L'Union des jeunes pour le progrès, une école de formation politique*, Presses universitaires de Nancy, 2005 ; Didier Fischer, « Entre secret et mémoire, les étudiants gaullistes et leur prise de pouvoir dans l'UNEF à la fin des années 40 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 58, avril-juin 2000 ; Cédric Moreau de Bellang, *Les étudiants RPF, 1947-1955 : identité idéologique et positionnement politique*, mémoire IEP, Paris, 1997.

²⁵⁴ Magali Boumaza, *Déviotionnisme à l'Université : la pratique syndicale du Renouveau étudiant. Contribution à l'étude des structures frontistes strasbourgeoises*, Mémoire de DEA Construction de l'Europe, IEP Strasbourg, 1996.

1960 ont touché de manière concomitante les différents types de structures²⁵⁵, la JEC, les étudiants protestants, l'UEC. On dispose de quelques monographies locales, malheureusement encore rares²⁵⁶.

L'AFEV, le GENEPI, « La Route des jeunes » s'adressent spécifiquement aux étudiants afin de les orienter vers des activités solidaires : soutien scolaire, cours en prison, sécurité routière. Guillaume Houzel expose quelques données dans son rapport : 5000 bénévoles étudiants pour l'AFEV, 900 pour le GENEPI²⁵⁷. Comme des centaines d'associations locales, et à la différence des politiques et confessionnels, la base de l'adhésion ou de la participation aux activités est pragmatique et limitée : l'ambition n'est pas celle de participer à l'avènement d'un projet global de société, (sur la terre ou au ciel) mais de réaliser des objectifs précis, constituant un « militantisme moral »²⁵⁸.

L'AFEV constitue, pour Pascal Baroux et Valérie Pugier, un « modèle de réconciliation » entre engagement individuel et engagement collectif,²⁵⁹ « constituant un pont entre deux jeunesses »²⁶⁰, résonnant à un « idéalisme pragmatique »²⁶¹. Voulant être au départ une structure légère. Elle forme aujourd'hui un réseau dans lequel il y a un nombre important de salariés, sur lesquels peuvent s'appuyer les bénévoles qui ne sont pas tous adhérents de l'association., peu d'étudiants bénévoles sont d'ailleurs membres des conseils d'administration. L'histoire de l'AFEV démontre l'importance de disposer de ressources à mobiliser pour développer une association. L'AFEV est impulsée par trois syndicalistes étudiants, dont un président sortant de l'UNEF-ID, Christophe Borgel, en 1991, qui défendaient déjà au sein de leur syndicat la nécessité pour le militantisme traditionnel de « muter », et qui disposent d'une solide expérience organisationnelle, de réseaux et de « carnet d'adresses », de connaissances notamment auprès d'interlocuteurs gouvernementaux, au moment même où est créé le premier Ministère de la Ville. C'est donc avec cet appui, et celui de l'Education nationale qui encourage un organisme complétant l'appareil peri-scolaire que des cinq villes test (Caen, Décine, Marseille, Ozoir la Ferrière, Villiers sur Marne) à la rentrée 1992, on passe à une vingtaine en 1993. A l'échelle locale, Adeline Merceron²⁶² présente une AFEV locale, à Nantes, fondée « grace à l'investissement d'une dizaine d'étudiants ». Comme Velocampus, qui vise à promouvoir des modes de déplacement alternatifs, l'AFEV 44 fonctionne avec des permanents, des emplois jeunes, et des bénévoles. A la suite d'une crise en 2002 – année d'élections présidentielles et de changement de majorité législative –

²⁵⁵ Robi Morder, « Années 1960 : crise des jeunesses, mutations de la jeunesse » in Jean-Philippe Legois, Robi Morder (dir.), « Jeunesse et engagements, d'un mai à l'autre (1936-1968) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 74, 2004.

²⁵⁶ Voir bibliographie.

²⁵⁷ Guillaume Houzel, *Les engagements bénévoles des étudiants, perspectives pour de nouvelles formes de participation civique*, La Documentation française, 2003, p. 44.

²⁵⁸ Jacques Ion, in Pascal Perrineau (dir.), *L'engagement politique, déclin ou mutation*, Presses de la FNSP, 1994, p. 26.

²⁵⁹ Christophe Paris, Nathalie Menard, Jérôme Sturla, *Être utile - Quartiers défavorisés, jeunes en difficulté : des étudiants s'engagent*, AFEV - INJEP, 2006, p. 24.

²⁶⁰ Christophe Borgel, in Paris Christophe, Nathalie Menard, Jérôme Sturla, *Être utile - Quartiers défavorisés, jeunes en difficulté : des étudiants s'engagent*, AFEV - INJEP, 2006, p. 21.

²⁶¹ Jacques Ion, in Paris Christophe, Nathalie Menard, Jérôme Sturla, *Être utile - Quartiers défavorisés, jeunes en difficulté : des étudiants s'engagent*, AFEV - INJEP, 2006, p. 35.

²⁶² Adeline Merceron, *Les associations étudiantes et l'engagement des étudiants sur le campus du Petit Port à Nantes*, mémoire de maîtrise de sociologie, Nantes, 2003.

l'AFEV réinvestit l'engagement des jeunes, organisant régulièrement avec des villes et des universités des journées ou colloques pour valoriser et promouvoir ces engagements.

Comme l'AFEV, Animafac a été fondée par des anciens leaders de l'UNEF-ID, qui partageaient avec leurs prédécesseurs fondateurs de l'AFEV, une vision nouvelle de l'engagement en rupture avec un militantisme « traditionnel ». Mis en minorité au congrès de leur syndicat en 1994, ils décident de ne constituer un syndicat concurrent, mais d'explorer pratiquement une voie originale en relation avec la Ligue de l'enseignement afin d'appuyer les initiatives étudiantes de toutes sortes et de toutes formes ; plus qu'une association, Animafac est un réseau d'associations.

La frontière entre la première et la seconde catégorie n'est pas hermétique. Il existe, par choix individuel, des étudiants qui préfèrent par exemple être membres d'une association ou d'un parti localement. Tous les membres étudiants d'ATTAC, de SOS Racisme²⁶³ ne forment pas des comités dans leur université, de même que l'on peut avoir des étudiants membres du parti communiste dans leur quartier, et qui n'adhèrent pas à l'union des étudiants communistes dans leur faculté. C'est ainsi que l'entrée du premier communiste au bureau de l'UNEF passe inaperçue (contrairement à ce qui advient l'année suivante) car il n'était pas membre de l'UEC²⁶⁴. Les témoignages et entretiens individuels pourraient être croisés car le choix de ne pas agir au sein de l'université peut aussi renvoyer à l'identité étudiante, et à sa représentation valorisée, ou dévalorisée, par ces acteurs eux-mêmes. Pour Georges Felouzis « L'action organisée est très peu valorisée », les syndicats apparaissent comme des structures bureaucratiques ayant leurs objectifs propres, sans rapport avec ce que les étudiants vivent quotidiennement.²⁶⁵ Pour Bénédicte Fourel, « il n'y a pas de concurrence entre syndicats et associations de filières » car les deux formes ne correspondent pas au même type de personnes²⁶⁶. Or, non seulement il peut y avoir double appartenance, mais pour des associations, « les frontières sont parfois floues avec le fait représentatif, ainsi des sections syndicales ou des amicales de filière peuvent bâtir leur popularité sur leurs services et activités »²⁶⁷. Bénédicte Fourel signale elle-même que des associations participent parfois à des mobilisations²⁶⁸, ce qui fut le cas dès les premières grèves étudiantes en 1995 de plusieurs associations membres de la FAGE, à Rouen, à Nancy.

Des mobilisations ponctuelles, peuvent naître des associations durables, à vocation représentative. Ainsi, à Villetaneuse, après le mouvement contre le LMD l'association EPICES se crée « en opposition avec le militantisme proposé par l'UNEF ». Ils empruntent au vocabulaire attribué à l'associatif (être « proches des étudiants », leur « rendre service » et aux objectifs d'une action plus radicale, comme du répertoire syndical, puisqu'ils présentent des listes aux élections²⁶⁹).

²⁶³ Philippe Juhem, *SOS-Racisme, histoire d'une mobilisation « apolitique »*. Contribution à une analyse des transformations des représentations politiques après 1981, thèse de doctorat de sciences politiques, Paris 10, 1998.

²⁶⁴ Il s'agit de Jean-Claude Merle dans le « bureau Roure » en 1962, témoignage Jean-Jacques Hocquard, in Robi Morder (coord.), *Naissance d'un syndicalisme étudiant*, Syllepse, 2006, p. 243.

²⁶⁵ Georges Felouzis, *La condition étudiante, sociologie des étudiants et de l'Université*, PUF, 2001, p. 72.

²⁶⁶ Bénédicte Fourel, *Syndicalisme à l'Université, un acte pensé ou déterminé*, mémoire, Université Lumière Lyon 1, 1996, p. 74.

²⁶⁷ *Factuel la Revue* n° 4, mars 2005, « Panorama européen des engagements étudiants ».

²⁶⁸ Fourel, *Syndicalisme à l'Université, un acte pensé ou déterminé*, mémoire, Université Lumière Lyon 1, 1996, p. 24.

²⁶⁹ Sandrine Nicourd, « S'engager dans un mouvement étudiant : les conditions d'une socialisation politique », Rencontres « Jeunes et société en Europe et autour de la Méditerranée », Marseille, octobre 2007.

3. Les organisations à prétention représentative.

Nous mettrons dans cette catégorie les groupements d'étudiants ayant vocation à représenter les intérêts du groupe dont ils affirment défendre les intérêts, que ce soit l'ensemble du groupe étudiant ou ceux spécifiques d'une filière, d'une discipline, à l'échelle locale comme à l'échelle nationale.

Mais si la caractérisation de « syndical » est adoptée ou rejetée par ces acteurs, c'est en fonction de leur positionnement dans l'espace concurrentiel, pour se distinguer de mouvements ayant la même fonction, et selon la représentation qu'ils se font du caractère plus ou moins attractif de la dénomination « syndicat » ou association », syndical étant assimilé à « politique » par certains acteurs, et cette confusion de catégories est aussi utilisée dans certains travaux qui distinguent « l'associatif » du syndical et politique²⁷⁰.

Mireille Chalançon²⁷¹ évaluait à 10% les étudiants participant à des organisations aux objectifs internes à l'université, parmi lesquelles celles qui s'affirment syndicales (1,9% des étudiants). L'IFOP en 2009 donne 1% membres d'un syndicat étudiant²⁷². Il est préférable dès lors de distinguer « entre groupements à vocation représentative, et les autres associations plus spécialisées dans un domaine »²⁷³.

Ainsi, c'est en prenant en compte ce critère, que l'enquête OVE de 2006 fait ressortir un taux de 13% d'adhérents à ce qui est considéré selon les cas comme « syndicat » ou association de filière, de département, BDE. Ce qui permet de comprendre les résultats donnés ensuite : c'est principalement en IUT, santé, droit et économie que les que le nombre d'adhérents est plus élevé²⁷⁴. En fait, en leur sein, les organisations qui hésitent moins à se considérer comme « syndicales » sont plus présentes dans les lettres et sciences humaines, en sciences mais avec moins d'adhérents que les associations d'école ou d'IUT.

Représenter les étudiants au sein de l'institution

La FAGE dans ses premières années, entendait ainsi se distinguer des UNEF, en affirmant son caractère associatif et apolitique. Ludovic Bu, issu lui-même de la FAGE, l'évoque dans son mémoire, opposant les associations, « gestionnaires », aux syndicats, « revendicatifs »²⁷⁵. L'évolution de la FAGE l'a amenée à prendre en compte dans sa propre présentation le fait qu'elle remplit plusieurs rôles : associatif, syndical, et mouvement de jeunesse²⁷⁶. Cette ambiguïté est entretenue, ce qui lui permet d'être membre du CNAJEP, ouvert uniquement aux mouvements de jeunesse, et non aux syndicats, l'UNEF n'y siège d'ailleurs pas. PDE, organisation qui se considère apolitique et asyndicale, ne se prive d'ailleurs pas de stigmatiser la FAGE qui aurait rompu avec ces principes initiaux en prenant une attitude politique (prise de position au vote contre Jean-Marie Le Pen au deuxième tour des élections présidentielles de

²⁷⁰ Martine Barthélemy, « Les associations dans la société française, un état des lieux », *Cahiers du CEVIPOF*, n° 10, 1994.

²⁷¹ Olivier Galland (dir.), *Le monde des étudiants*, PUF, 1995.

²⁷² IFOP, *Baromètre de l'étudiant*, mars 2009.

²⁷³ Robi Morder, « Regards juridiques, sociologiques et politiques sur les structures de l'UNEF », *Cahiers du Germe*, spécial n° 3, 1998.

²⁷⁴ Guillaume Houzel, « Les engagements associatifs des étudiants », *OVE Infos*, n° 18, janvier 2008.

²⁷⁵ Ludovic Bu, *Le renouvellement des pratiques et des élites politiques - Le cas des associations étudiantes*, Mémoire de DEA de sociologie politique, Université Paris 10, Nanterre, 1997, p. 35.

²⁷⁶ Jean-Baptiste Mougel, *Qu'est-ce que la FAGE*, Archipel, 2004.

2002), syndicale (participant parfois à l'intersyndicale enseignement supérieur au CNESER), et noyant les intérêts étudiants dans « la jeunesse ». La Confédération étudiante affirme au contraire son caractère syndical, et revendique son lien privilégié avec une confédération syndicale, la CFDT. L'UNEF – issue de la « réunification » des deux UNEF en 2001 – affirme également jouer un rôle syndical, se déclarant indépendante de toute tutelle politique, ayant des liens plus resserrés tantôt avec la CGT, l'UNSA, la FSU mais de manière plus conjoncturelle avec les autres confédérations. Le sigle UNEF permet de tirer les « bénéfices symboliques d'une histoire du passé » d'autant plus important avec le renouvellement du monde étudiant²⁷⁷.

L'UNI de son côté, naît en 1968 en réaction au mouvement qui avait embrasé les universités et comporte un aspect particulier : elle est à la fois organisation étudiante et enseignante, elle assume une position politique, antimarxiste, et partisane puisqu'elle soutient ouvertement Jacques Chirac en 1995 et 2002, et Nicolas Sarkozy en 2007.

D'autres organisations existent, comme SUD étudiant et la FSE, mais ne disposant pas de la reconnaissance institutionnelle nationale, faute d'avoir obtenu au moins un élu au CNESER ou au CNOUS. Elles jouent toutefois un rôle important dans les mobilisations.

Dans les années 1970 l'appréciation des rapports de force électoraux n'était guère facile à établir. Les élections au suffrage direct ne se faisant que dans les UER, ce qui en représentait environ 600 ou 700, de nombreuses associations se présentaient pour obtenir un élu, donc des moyens de fonctionner (un local, des timbres, du papier). Pendant quelques années, le ministère récoltait les données en demandant à chacune des listes de s'auto-classer dans telle ou telle mouvance en vue de présenter au public. Les méthodes utilisées par le ministère pour attribuer à une mouvance « modérée » l'ensemble des listes dites « indépendantes », aussi diverses qu'elles soient, a pu être critiquée car des listes de « tendance politique se présentent comme indépendantes, sans étiquette, apolitique, ou de défense des intérêts locaux »²⁷⁸. En tout état de cause, à la fin des années 1970, il n'y avait plus de recensement national ministériel des votes, la seule indication donnée étant celle des élus au CNESER. La réforme Savary ayant déplacé les enjeux nationaux vers les Conseils centraux des universités qui, élus au suffrage direct désormais, constituaient les grands électeurs pour le CNESER, l'intérêt statistique pour les élections d'UFR en était d'autant plus amoindri.

Avec la Loi d'orientation de 1989, dite « Loi Jospin », qui a aussi créée l'OVE, pour la première fois des critères de représentativité nationale étaient édictés par l'Etat. Les organisations reconnues comme représentatives ne disposent toutefois pas, comme dans le monde du travail, de prérogatives particulières (droit de présenter des listes au premier tour, de siéger aux CAP...). Tout groupe d'étudiants – qu'il soit à vocation représentative, confessionnelle²⁷⁹ ou autre - qui le désire peut constituer une liste pour se présenter aux élections aux conseils.

La Loi toutefois a soumis l'attribution de subventions pour la formation des élus aux seules organisations étudiantes disposant d'une assise nationale leur permettant d'avoir au moins un élu au CNOUS ou un élu au CNESER. C'est cette loi qui a contraint une série d'associations et

²⁷⁷ Raphaël Desanti, *L'invention permanente du syndicalisme étudiant*. DEA de sciences sociales, Nantes, 1997.

²⁷⁸ Alain Moyrand, *Contribution à l'étude de la participation des étudiants aux élections universitaires*, thèse de 3^e cycle, USST, Toulouse, 1985, p. 341.

²⁷⁹ EMF (Etudiants musulmans de France), qui se sont présentés seuls ou alliés, par exemple à la FAGE en 2002/2003, UEJF (Union des étudiants juifs de France) qui se sont parfois présentés sur des listes comme sur celle de l'UNEF-ID.

« monodisciplinaires » à se regrouper pour obtenir cette reconnaissance nationale et se doter d'un cadre d'abord technique de partage de la subvention. La dynamique organisationnelle a autonomisé la fédération par rapport à ses diverses composantes, en lui donnant une identité propre, ce qui a d'ailleurs provoqué le départ de monodisciplinaires soucieuses de leur autonomie. PDE en revanche est une union de monodisciplinaires.

Ce sont aujourd'hui cinq organisations qui sont considérées comme représentatives car disposant chacune d'au moins un siège au CNOUS ou au CNESER : UNEF, FAGE, PDE, UNI, Confédération étudiante. SUD étudiant et la FSE, qui se considèrent comme « syndicats de lutte », n'ont pas obtenu le siège nécessaire malgré la tentative, à deux occasions, de présenter une liste commune, en 204 et 2008, la Confédération étudiante – dernière venue dans le paysage – l'obtenant de justesse au CNESER en 2006, résultat confirmé en 2008.

Il demeure évidemment une kyrielle d'associations locales, de filières, monodisciplinaires qui, selon les moments et les personnes, travaille avec, se présente avec, ou adhère à l'une ou l'autre de ces organisations nationales. Il peut y avoir un jeu où chacun trouve un intérêt : une association de filière dans une université pouvant passer un accord avec les représentants d'une organisation nationale, d'un côté elle conserve ses prérogatives dans la filière concernée, mais d'un autre elle soutient telle ou telle organisation aux élections générales aux conseils centraux, pouvant obtenir une présence dans la liste, voire des élus dans lesdits conseils qu'elle n'aurait pu obtenir seule. Les activités de ces associations sont celles classiques liées à la représentation des mandants : interlocuteurs des enseignants ou de l'administration du département concerné, organisant la sociabilité, mettant en valeur les qualités du diplôme délivré, discutant même de propositions quant aux contenus des enseignements ou aux modalités du contrôle des connaissances.

Représenter les intérêts des études à l'extérieur

Les thématiques de la « professionnalisation », et de l'insertion ont contribué à accentuer pour les divers mouvements étudiants la valorisation de leurs études, et de leurs actions auprès des secteurs professionnels, mais aussi de l'opinion publique.

Selon les cas, des liens peuvent se nouer avec « l'extérieur » pour faire connaître la qualité de la filière. Le bureau des élèves ingénieurs qui d'un côté est membre de PDE, invite dans ses congrès les représentants des unions de cadres des confédérations syndicales qui siègent à la Commission du titre d'ingénieur. Le lien avec les syndicats de salariés n'est ici pas « idéologique », mais tout à fait « pratique ». De même, les liens entre fédérations d'étudiants en médecine, dentaire, pharmacie avec les organisations professionnelles – principalement libérales – sont déterminés par le débouché professionnel assez précis de ces filières d'études²⁸⁰.

Il en va de même pour les IUT par rapport aux classifications dans les conventions collectives de branche.

A l'inverse, dans les secteurs plus « généralistes », qui forment l'étudiant de masse, base essentielle des organisations étudiantes telles l'UNEF ou la FAGE, la question des relations avec

²⁸⁰ Bernard Delaire, *Apports et contributions du syndicalisme étudiant au syndicalisme des professions libérales*, thèse de chirurgie dentaire, Paris, 1976.

les organisations professionnelles, principalement confédérations et fédérations syndicales de salariés, est abordée d'un point de vue plus programmatique (le lien « ouvriers/étudiants » par exemple en 1968²⁸¹) mais aussi plus pragmatique selon les thèmes, notamment quand ils touchent au droit du travail : CIP, « charte des stages » signé ensuite avec les unions de cadres, CPE²⁸²...

Des structures spécifiques, à initiative étudiante ou « mixte » à vocation générale ont pu néanmoins être constituées.

En 1932, l'UNEF, la Confédération des travailleurs intellectuels (CTI), la Fédération des associations de parents d'élèves des lycées et collèges, l'Institut national d'orientation professionnelle (INOP) fondent le Bureau universitaire de statistiques (BUS)²⁸³, dont la tâche première est de recenser le nombre de travailleurs intellectuels dans chaque profession, et de le comparer avec le nombre des étudiants inscrits dans les filières correspondantes. Le BUS devient, par une loi promulguée le 8 avril 1954, établissement public en 1954. Il se transforme ensuite en ONISEP. Comme nombre d'organismes créés par ou avec les associations étudiantes, son développement et son succès ont amené à une professionnalisation puis à une étatisation avec réduction de la « gestion » ou de la « co-gestion » étudiante.

Au début des années 1990, l'UNEF ID réengage une réflexion sur les questions de professionnalisation et sur la nécessité en interne d'organiser mieux les structures de l'organisation par filières. De manière plus globale, il s'agit de réfléchir aux liens qui pourraient être entretenus avec les entreprises en adaptant – avec les spécificités des universités – le travail mené dans les écoles par les associations et bureau des élèves auprès des entreprises, avec notamment le poids des « anciens élèves » organisés et suivis par les annuaires. Une telle valorisation des diplômes n'existe pas à l'Université. L'UNEF ID crée alors l'association MEDIA DIPLOMES qui poursuit deux objectifs :

- d'une part, aller dans les grandes entreprises présenter les diplômes, leurs contenus, les capacités et aptitudes pouvant être utiles, auprès des directions des ressources humaines dont, à l'époque, peu sont issus de l'université. Il s'agit donc d'un travail d'information.
- d'autre part, permettre aux étudiants d'acquérir des techniques de recherche d'emploi en partenariat avec l'APEC : rédaction de CV, de lettres de motivations, lecture des annonces...²⁸⁴

En 1994, après le mouvement sur le CIP, le Président de l'UNEF ID, Philippe Campinchi propose une sorte « d'ANPE Jeunes »²⁸⁵. Le gouvernement Balladur qui vient de mener une

²⁸¹ Jean-Philippe Legois, Robi Morder, « De la liaison étudiants-ouvriers », colloque CAARME – GERME, « A la redécouverte des mouvements étudiants des années 68 », Reims, 25 et 26 janvier 2008.

²⁸² Romain Vila, *Les relations entre l(es) UNEF et la CGT : méfiance, polarisation, convergence (Mai 68-Avril 2006)*, mémoire de master de science politique, IEP Lyon, 2008.

²⁸³ Sur le BUS, voir principalement dans le mémoire de maîtrise d'histoire de Stéphane Merceron, *L'UNEF des années 30, une organisation d'étudiants dans son temps*, UVSQ, 1996 et la thèse d'histoire contemporaine de Didier Fischer, *Les étudiants en France (1945-1968). Contribution à une histoire socio-culturelle et politique du milieu étudiant*, Paris 10, Nanterre, 1997.

²⁸⁴ Pour ce faire, Valérie Estournes suit une formation de formateurs à l'APEC. Entretien avec Valérie Estournes, mai 2008.

²⁸⁵ Philippe Campinchi, qui quitte la présidence de l'UNEF ID en décembre 1994, n'obtient pas la présidence de l'AFIJ, mais celle de « Inter export », sorte d'AFIJ à l'international. Cet organisme continue à fonctionner en région. Entretien avec Philippe Campinchi, mai 2008.

« consultation nationale des jeunes »²⁸⁶ reprend l'idée et confie à la MNEF le soin de porter le projet. L'AFIJ est ainsi constituée en août 1994 avec presque toutes les organisations étudiantes²⁸⁷, élargissant, professionnalisant et – avec la convention signée en mars 1995 avec l'Etat - institutionnalisant l'expérience Media Diplôme.

En 2008, la présidente sortante de la Confédération étudiante, Julie Coudry, a annoncé lors de son congrès²⁸⁸ qu'elle allait lancer une association en partenariat avec l'APEC, en lien avec la CFDT, ayant comme objectif de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants.

Les organisations à vocation représentative, si leur objet principal concerne les « intérêts étudiants », ne limitent pas toutes leur action au strict terrain universitaire. L'UNEF, la CE, Sud étudiant, se font souvent l'écho, voir le relais de thématiques extra-universitaires au sein des établissements. La guerre en Irak, la participation à des réseaux de soutien aux sans papiers, la participation à des « forums sociaux », à des protestations contre l'extrême-droite, à des manifestations aux côtés des syndicats de salariés en sont des exemples récents. Mais ces syndicats le font dans un souci d'éviter une prise de position partisane, ce qui nourrit les débats internes pour aboutir à des formulations à mi chemin de la « neutralité » revendiquée par certains et de positions politiques trop précises. L'UNI de son côté assume ouvertement une dimension idéologique et partisane, antimarxiste et néo-gaulliste. La FAGE, « apolitique et non syndicale, a pu être considérée de droite »²⁸⁹, du moins à ses origines. Ainsi, Jean Paul Molinari la fait rentrer dans la catégorie de « néo-corporatisme moderniste » ou de « corporatisme folklorique »²⁹⁰. Toutefois, elle aussi a été amenée à se nationaliser en dépassant un côté uniquement fédératif d'associations locales, à prendre des positions sur des questions politiques et sociales, son appel à voter contre Jean-Marie Le Pen en 2002 constituant l'exemple le plus frappant de son évolution de « l'apolitisme » vers « l'indépendance »²⁹¹, alors que PDE conserve les principes « d'apolitisme » et « d'asynicalisme ». Une organisation comme le « Renouveau étudiant », proche du Front national, se présentant à des élections n'a pourtant pas de vocation représentative de tout un milieu, ni à défendre des intérêts étudiants en tant que tels. Magali Boumaza explique qu'il ne s'agit pas pour le RE de conquérir l'espace syndical étudiant, mais de recruter des futurs cadres diplômés pour le FN²⁹². Alexandre Quet, tout en se différenciant de l'approche en terme de « déviance » développé par Magali Boumaza dans sa thèse, confirme l'hypothèse que le militantisme syndical à droite et à l'extrême droite est plus lié à la politique qu'à l'action collective : « La politisation des syndicats étudiants de droite ne repose pas sur l'identification à

²⁸⁶ La consultation est critiquée par Gérard Mauger, « La consultation nationale des jeunes, contribution à une sociologie de l'illusionnisme social », *Génèses*, n° 25, 1996.

²⁸⁷ Seule l'UNEF dite « solidarité » refuse d'y participer.

²⁸⁸ 30 avril, 1^{er} et 2 mai 2008. Ce congrès a donné lieu à une table ronde avec des chefs d'entreprise, dont le président du Centre des jeunes dirigeants.

²⁸⁹ Ludovic Bu, *Le renouvellement des pratiques et des élites politiques - Le cas des associations étudiantes*, Mémoire de DEA de sociologie politique, Paris 10, 1997, p. 27.

²⁹⁰ Jean Paul Molinari, *Les étudiants*, Editions Ouvrières, 1992, p. 121.

²⁹¹ Alain Monchablon, Robi Morder, « Apolitisme, indépendance et autonomie dans le mouvement étudiant », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder, *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007.

²⁹² Magali Boumaza, « Déviationnisme » à l'Université : pratiques syndicales, carrières militantes et politiques au Renouveau Etudiant. Contribution à l'étude des mouvements étudiants d'extrême-droite », colloque GERME-CHEVS, « Institution universitaire et mouvement étudiant », Paris, février 2004.

un groupe étudiant occupant une position particulière dans le champ social avec des intérêts spécifiques », mais importe des discours et des représentations forgées en dehors²⁹³.

Les formes du conflit.

Les étudiants sont généralement associés à la contestation, et à l'expression publique de leurs opinions et du caractère souvent violent de leurs manifestations²⁹⁴, comme de leurs affrontements internes²⁹⁵. Mais il serait hâtif de conclure, comme le font Didier Lapeyronnie et Jean-Louis Marie que l'action étudiante est plus proche de l'émeute que du mouvement revendicatif²⁹⁶. Comme le monde étudiant lui-même, et les institutions qui l'encadrent tout comme la société évoluent, les formes du conflit se modifient.

Etre visibles, audibles

Les mouvements étudiants puisent à la fois dans leurs propres traditions (monômes) et dans le répertoire d'action du mouvement ouvrier, grève, manifestation. C'est d'abord à des fins politiques que la grève, la manifestation sont utilisées dans les années 1930 par la droite et l'extrême-droite étudiantes pour s'opposer, par exemple, aux étudiants étrangers, où pour obtenir la cessation des cours d'un enseignant jugé trop progressiste à la faculté de droit de Paris²⁹⁷. Les AGE et leur union nationale jouant de leur côté la carte plus institutionnelle, soucieuses de ne pas effrayer, ni de rompre, avec les autorités académiques et gouvernementales ou avec les notabilités locales qui étaient en même temps leurs mécènes.

La grève étudiante, contrairement aux grèves de salariés, n'interrompt pas de production. S'ils sont rassemblés dans des lieux de travail, arrêter le travail ne constitue aucune pression sur l'interlocuteur. Dès lors l'action étudiante doit être « visible » : occupation des locaux, manifestations de rues, coups « médiatiques » ne nécessitant pas une participation nombreuse, que Christophe Charle appelle « manifestations de papier »²⁹⁸.

Dans la période récente, empruntant au répertoire des précaires, chômeurs, intermittents du spectacle, sans-logis, qui n'ont pas de « lieu de travail » comme arène de localisation du conflit, se sont constitués sur des thèmes touchant des étudiants des collectifs tels « Génération précaire » (sur les stages), « Jeudi noir » (sur le logement des étudiants). Comme leurs homologues d'AC ou du DAL, l'objectif est de sensibiliser l'opinion et de faire avancer les dossiers : « faire avancer par l'humour les revendications et le dialogue »²⁹⁹. Faire évènement, faire scandale en utilisant les compétences de communication sans forcément mobiliser en nombre correspond aux propriétés

²⁹³ Alexandre Quet, *L'engagement syndical des étudiants à l'UNI et au Renouveau Etudiant*, Mémoire de DEA de sciences politiques, Université Montpellier 1, 2004.

²⁹⁴ Coutin, *Huit siècles de violence au Quartier Latin*, Stock, 1969.

²⁹⁵ Didier Fischer, « Permanence et mutation de la violence dans le monde étudiant, 1930-1960 », *Cahiers Jean-Jaurès*, n° 152, 1999.

²⁹⁶ Didier Lapeyronnie, Jean Louis Marie, *Campus Blues*, Seuil, 1992, p. 230.

²⁹⁷ A deux reprises, affaire Scelle en 1926, puis affaire Jèze en 1935/1936. Voir Marc Millet, *La faculté de droit de Paris face à la vie politique, de l'affaire Scelle à l'affaire Jèze, 1925-1936*, Paris, LGDJ, 1996 et Olivier Dard, « Les étudiants nationalistes, mouvements, figures, postérités », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder, *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007.

²⁹⁸ Patrick Champagne, *Faire l'opinion, le nouveau jeu politique*, Minuit, 1990.

²⁹⁹ Collectif « Génération précaires », *Sois stage et tais toi*, La Découverte, 2006.

sociales de ces étudiants, quand par exemple ils sont étudiants en théâtre, en communication, propriétés identiques à celles de jeunes journalistes qui sont d'autant plus susceptibles de se faire le relais d'actions faites aussi pour les media³⁰⁰.

Les « blocages » en 2006 lors du mouvement contre le CPE – précédés par les blocages de la grève lycéenne de 2005 contre la « loi Fillon » - sont à la fois utilisation du répertoire traditionnel (les piquets de grève) et nouveauté au sens où ceux qui les mettent en oeuvre visent à limiter les effets de la multiplication des examens et contrôles issus de la mise en pratique de la réforme LMD et la semestrialisation. En effet, les acteurs expliquent qu'ils bloquent pour qu'aucune contrainte scolaire ne pèse sur les étudiants et ne les empêche de se rendre en assemblée générale.

Délégation de pouvoirs et « autoorganisation ».

C'est après la Libération que les AGE et l'UNEF utilisent le répertoire du groupe de pression syndical traditionnel : négociations, appels à l'opinion par voie de presse (pour l'obtention de la sécurité sociale étudiante en 1948), grève (pour obtenir l'augmentation des bourses en 1947), manifestation de rue (pour protéger la sécurité sociale étudiante en 1951). Le syndicat étudiant décide des mots d'ordre, des initiatives, et les met en oeuvre. La légitimité lui vient de son existence même en tant que représentant affirmé et reconnu aussi bien par les autorités que par les étudiants).

Les années 1968 qui voient le monopole représentatif battu en brèche par les scissions et l'émergence de groupes politiques prenant des initiatives sans les syndicats étudiants, dans le contexte d'une vague de massification et de modification de la sociologie étudiante, sont celles de la crise de la délégation des pouvoirs. Avant mai 1968, à la Sorbonne déjà la « gauche syndicale » de l'UNEF consulte la base, établit un réseau de délégués pour que la grève ne soit pas décrétée d'en haut. A Nanterre, le « Mouvement du 22 mars » mélange étudiants de l'UNEF, de groupes politiques ou sans organisation.

Après « l'invention de la coordination » lors de la grève lycéenne de 1971 pour la libération de Gilles Guiot, le système de « coordination » rassemblant des délégués élus dans les assemblées générales fonctionne dans les grèves de 1973 (création du DEUG et Loi Debré), 1976 (réforme Saunier Séité). Les syndicats étudiants, plutôt réservés, parfois hostiles, intègrent finalement « l'auto-organisation » quand « vient l'heure de l'action »³⁰¹. Mais si ces coordinations sont incontestables quand les grèves sont générales, même si ce n'est que dans un secteur (coordination IUT en 1979/1980), leur représentativité nationale est mise en cause quand seules quelques universités connaissent une forte mobilisation (1995). La contractualisation et l'autonomie des universités multiplie les occasions de conflits à l'échelle locale, mais réduit l'espace des mobilisations nationales dans un même espace temporel. La réforme LMD comme la réforme LRU donnant aux universités la maîtrise – relative mais réelle – du calendrier d'application, n'ont ainsi pas permis l'émergence d'un mouvement du même type dans toutes les universités, ni d'une coordination incontestablement représentative de tous les établissements.

³⁰⁰ Voir le dossier sur « la contestation dans les universités en Europe » réalisé par les étudiants du Master de journalisme européen de l'URCA sur Europeanewsonline.com.

³⁰¹ « Charte de Paris », congrès de « réunification », UNEF ID, 1980.

Les syndicats étudiants nationaux peuvent alors estimer qu'ils sont seuls porteurs d'une légitimité représentative globale.

La nouveauté révélée par la mobilisation contre le CPE en 2006 est l'attachement plus important que par le passé à un formalisme de la décision qui doit garantir son caractère incontestable : débats entre les « pour » et les « contre » la Loi, entre grévistes et non grévistes, organisation de votes avec bulletins secrets ou appel à des enseignants pour garantir la procédure. C'est là que l'on peut retrouver la « tolérance » comme « valeur centrale » soulignée par Didier Lapeyronnie et Jean Louis Marie en 1992³⁰². Pour une génération qui s'est à la fois mobilisée dans la rue et électoralement à la suite de la présence de Jean-Marie Le Pen au deuxième tour des élections présidentielles de 2002, la complémentarité action de rue / formalisme procédural semble aller de soi. Bertrand Geay et son équipe se sont attachés à décrire ces processus à l'Université de Poitiers à partir d'observations directes, de questionnaires, d'entretiens, travail sur documents (tracts, affiches).

On peut y trouver également les caractéristiques des conflits dans les IUT : grèves massives, avec votes à bulletin secret, exigeant un quorum de 50%, grèves longues de deux à cinq semaines³⁰³.

Parcours engagés.

Alain Monchablon³⁰⁴ avait décrit le « cursus honorum » du militant de l'UNEF, gravissant les échelons des bureaux et conseils de la corpo (section facultaire), devenant membre du bureau puis président de l'AGE, à ce titre participant aux conseils nationaux, devenant membre du bureau national chargé d'une vice-présidence et, éventuellement, président. Cette « carrière » était courte, le temps des études, car la règle non écrite était qu'un responsable de l'UNEF se devait d'être un étudiant irréprochable. L'UNEFien des années 1950 et 1960 le demeure pour quelques années, un ou deux ans à la tête de son AGE et, pour le président national, rarement plus d'un an. Par exception aux mouvements de jeunesse – qui sont plutôt des mouvements pour les jeunes dirigés par des adultes³⁰⁵, les mouvements étudiants, particulièrement l'UNEF, sont véritablement des mouvements d'étudiants et non pour les étudiants, dirigés par des étudiants. La solidité de l'édifice, malgré la rotation rapide des effectifs et des cadres, devait aux moyens matériels (des salariés professionnels assurant le secrétariat), aux relations avec les pouvoirs publics, et le cas échéant au soutien des « anciens », dont on évitait toutefois les incursions dans la vie interne. L'organisation du travail du bureau était rationnelle : des vice-présidents responsables de secteurs (international, universitaire, oeuvres, santé...), ayant des liens réguliers avec les AGE par le biais de circulaires, de bulletins, documents...

Mais dans les AGE comme aujourd'hui dans les associations, les plaintes des membres actifs sont identiques : en période normale, peu d'adhérents s'impliquent, le travail repose sur les mêmes, un faible noyau.

³⁰² Didier Lapeyronnie, Jean-Louis Marie, *Campus Blues*, Seuil, 1992, p. 209.

³⁰³ Michel Domenc, Jean-Pierre Gilly, *Les IUT, ouverture ou idéologie*, Cerf, 1977, p. 33.

³⁰⁴ Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF*, PUF, 1983.

³⁰⁵ Françoise Tétard, « Les étudiants, une jeunesse pas tout à fait comme les autres », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder, *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007.

Typologies

Daniel Mothé³⁰⁶ avait établi, pour le syndicalisme des salariés, une typologie de militants ternaire : le tribun, apte à mobiliser la masse, l'incarnant, dans lequel elle se reconnaît ; le « gestionnaire », recouvrant aussi bien celui qui s'occupe de l'appareil interne (trésorerie, secrétariat) que de la présence dans les institutions paritaires (caisses de retraite) et représentatives (Comité d'entreprise) ; enfin le « doctrinaire », théoricien de l'action syndicale.

Guillaume Houzel, pour l'associationnisme étudiant, utilise dans son rapport également une typologie ternaire : le représentant, figure la plus connue, reconnue par le système universitaire, issu du processus électoral pour une part³⁰⁷, ou représentant d'une association; l'intervenant, au caractère plus individuel d'un engagement plus concret, et l'entrepreneur, initiateur et organisateur de projets.

A Rennes, Sonia Lefeuvre comparant trois types d'organisations : une association « festive » (faluche), une association de filière (Delta) et deux syndicats étudiants, UNEF-ID et Dazont explique que les étudiants qui rejoignent ces associations ou syndicats « rationalisent leur investissement », l'engagement étant un moyen rapide d'intégrer la faculté et surtout d'en connaître rapidement les arcanes, souvent en groupe, entre amis³⁰⁸. Les bénéfices que les étudiants peuvent en tirer, sont d'ordre différent : une aide pour les cours (Dazont, parler Breton), des facilités à l'oral (UNEF ID), formation à l'entreprise (Delta).

Bénédicte Fourel³⁰⁹ émet deux hypothèses expliquant l'engagement syndical qu'elle étudie à Lyon : c'est un moyen de s'insérer dans le milieu étudiant, d'acquérir un capital social et culturel, mais ce peut-être aussi une décision construite, plus réfléchie, y compris comme tremplin sur la voie politique.

A Montpellier, en 1993, un rapport de l'ARPEP souligne trois logiques d'association : la gratuité, la logique marchande, la logique « politico-administrative »³¹⁰.

Pour Adeline Merceron³¹¹, il n'y a pas de profil type de l'étudiant engagé. Toutefois, elle esquisse une typologie des engagements au sein des associations nantaises. Dans les bureaux sont les étudiants les plus impliqués, les membres actifs participent à élaboration, des adhérents avec une faible implication, et des consommateurs.

Mais ces typologies ne s'appliquent qu'à des membres des groupements. Avec l'AFEV, l'on constate une distinction entre bénévoles – pas toujours adhérents – et noyau permanent, en

³⁰⁶ Daniel Mothé, *Le métier de militant*, Le Seuil, 1973.

³⁰⁷ François Tavernier, « La fonction des étudiants au sein des conseils d'université, le cas d'une université francilienne », colloque GERME-CHEVS, « Institution universitaire et mouvement étudiant », Paris, février 2004.

³⁰⁸ Sonia Lefeuvre, *Les associations et syndicats étudiants : un moyen d'intégration ?*, mémoire de maîtrise de Sociologie, 2000, p. 6.

³⁰⁹ Bénédicte Fourel, *Syndicalisme à l'université, acte pensé ou déterminé*, mémoire, Université Lumière Lyon 1, 1996, p. 4.

³¹⁰ Analyse Recherche en Politique et Economie Sociales, *Des représentations des pratiques associatives des étudiants de Montpellier, l'Université en voie de repositionnement*, Montpellier, 1993, p. 41.

³¹¹ Adeline Merceron, *Les associations étudiantes et l'engagement des étudiants sur le campus du Petit Port à Nantes*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université de Nantes, 2003, p. 38.

général salarié. Ces derniers perçoivent leur engagement comme « militant » pour 37%, alors que chez les bénévoles ce terme n'est accepté que par 6% des étudiants. Nous ne disposons pas d'éléments permettant de connaître les critères d'embauche et surtout les propriétés sociales de l'appareil salarié comparé aux propriétés sociales de l'ensemble des bénévoles. Le « nouveau modèle d'engagement à la carte » peut être celui dans lequel l'engagé, le bénévole renonce au pouvoir de décision détenu par les salariés ou le noyau permanent. N'utilisant pas la protestation, il peut être « déloyal » et s'engager dans un autre mouvement³¹².

A partir de ses travaux, Valérie Becquet³¹³ dégage trois entrées pour tenter une synthèse des connaissances disponibles : les profils sociaux et les carrières d'entrée dans les organisations, les stratégies de rétributions de l'engagement – qui sont traitées plus loin par Emmanuel Porte et Baldet - et la présentation des lieux et des motifs d'engagement. Le profil social des étudiants investis fait ressortir leurs origines, issus des classes sociales supérieures et moyennes. Au sein des associations, ils sont, au regard de la composition sociale de la population étudiante, plutôt sur-représentés. En 2000, 54% des étudiants ont des parents qui sont cadres supérieurs ou exercent une profession libérale contre 20% dont les parents sont employés et 6,5% ouvriers. Elle expose également les trois modalités d'entrée qui sont généralement mises en avant dans les enquêtes.

- La rencontre avec l'organisation passe par le cercle social, à savoir les amis, les membres de l'association ou les étudiants de la filière d'enseignement. Cette situation est la plus fréquente, plus de la moitié des étudiants déclare avoir connu leur association par ce biais. Ce sont en fait ceux qui sont déjà membres de l'association qui sont les plus à même d'attirer de nouveaux bénévoles, leur influence s'accroissant lorsqu'ils appartiennent à la même filière que les étudiants susceptibles de rejoindre une organisation.

- De manière complémentaire, les étudiants découvrent les associations grâce à des affiches, des guides de l'étudiant ou des associations, des forums, etc. La rentrée universitaire est un moment propice pour recruter de nouveaux adhérents ou bénévoles. Les associations sont généralement relativement mobilisées à cette période. Leur visibilité est d'ailleurs accentuée par les initiatives des établissements qui favorisent l'organisation de forums ou de présentations en amphithéâtre des associations.

- Ces logiques de recrutement renvoient à une troisième modalité d'entrée dans la vie associative, à savoir la « démarche volontaire » qui concernait, en 1998, 14% des étudiants.

On ne saurait omettre la participation ponctuelle à une mobilisation, grève, manifestation convertie en engagement durable, porte d'entrée dans une association, un syndicat. La mobilisation peut constituer l'occasion de vraiment s'intégrer dans l'institution universitaire³¹⁴, d'autant que « celui qui organise une démarche collective auprès d'une quelconque autorité universitaire pèse davantage que l'usager silencieux »³¹⁵.

³¹² Albert O. Hirschman, *Face au déclin des entreprises et des institutions*, Editions ouvrières, 1972.

³¹³ Valérie Becquet, « Moment étudiant, moment d'engagement, regards sur les activités bénévoles des étudiants », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder, *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007.

³¹⁴ Vincent Enrico, « Participation à un mouvement étudiant et entrée dans l'institution universitaire », colloque GERME-CHEVS, « Institution universitaire et mouvement étudiant », Paris, février 2004.

³¹⁵ Christian Le Bart, Pierre Merle, *La citoyenneté étudiante. Intégration, participation, mobilisation*, Paris, PUF, 1995, p. 25.

Moyens

Les thématiques de la « gouvernance » ont aussi été utilisées dans certains travaux, concernant soit la participation étudiante au gouvernement des universités³¹⁶, soit la gestion même d'une association étudiante³¹⁷.

Les associations, pour fonctionner, recourent au même type de ressources. Les cotisations n'en représentent qu'une faible part, au vu des faibles moyens des étudiants. Dès lors il faut recourir au mécénat, aux subventions. Dans les Ecoles, le mécénat privé, des anciens ou des entreprises est plus important, même si l'administration donne des moyens. Dans les universités, les demandes de subventions sont faites auprès des FSDIE qui succèdent au FAVE, auprès du service culturel, mais aussi auprès de la Mairie, des Ministères (essentiellement jeunesse et sports ou Education nationale). Simples associations ou syndicats peuvent y recourir, selon le projet proposé. Les organisations représentatives étudiantes bénéficient, depuis la Loi de 1989, d'un fonds pour la formation des élus qui est reparti en fonction du nombre de sièges obtenu au CNESER et au CNOUS.

Selon leur dimension et leurs ressources, elles peuvent avoir un corps de « permanents » de statuts divers (salariés, emplois-jeunes,) prenant en charge, dans des proportions variables, avec les adhérents et bénévoles, les tâches matérielles internes (trésorerie, administration) et de représentation externe, de communication, de plus en plus importantes : affiches, prospectus, journaux, relations aux media... Avec les contrats CIFRE, les stages qui peuvent être effectués au sein des associations, des adhérents peuvent cumuler leurs intérêts individuels en tant qu'étudiants préparant un diplôme, un mémoire, un rapport de stage mis au service des intérêts collectifs et de l'objet social du groupe dont ils sont membres.

La « professionnalisation » d'un corps de salariés offre des avantages aux associations, leur assurant une certaine continuité, mais représente un danger si « l'appareil » salarié s'autonomise du pouvoir étudiant. Les exemples les plus flagrants sont venus du côté des mutuelles étudiantes³¹⁸, en principe gérées par les étudiants, mais dans lesquelles ces derniers ont parfois abandonné tout contrôle, à défaut de posséder les compétences et l'expérience des professionnels dont le taux de rotation est moindre que celui, naturel, du renouvellement étudiant. Si l'engagement étudiant est important, en terme de participation aux assemblées, comités, activités, le risque « d'expropriation de la gestion étudiante »³¹⁹ est moindre. Les mutuelles combinent en tout état de cause plusieurs caractéristiques : liées aux organisations représentatives étudiantes – ce sont elles qui les ont fondées à l'origine, ainsi c'est l'UNEF qui a créée la MNEF³²⁰ - ce sont des groupements particuliers (le régime juridique des mutuelles s'y applique et non celui des associations), qui permettent le développement de thématiques spécifiquement étudiantes (santé mentale des étudiants, stress des examens...) et transversales (santé des jeunes, sexualité), la

³¹⁶ Thierry Côme, Gilles Rouet, « Gouvernance et place des étudiants dans les contrats quadriennaux », colloque GERME-CHEVS, « Institution universitaire et mouvement étudiant », Paris, février 2004.

³¹⁷ Gwenola Lagadic, *La transmission de compétences dans une organisation étudiantes, la FAGE*, mémoire de DEA sociétés-espaces-temps, Reims, 2005.

³¹⁸ Robi Morder, « Eléments pour une histoire politique de la MNEF », *Cahiers du Germe*, spécial 4, 2003/2004.

³¹⁹ Robi Morder, « La mutuelle nationale des étudiants de France, une gestion étudiante expropriée », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder, *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007.

³²⁰ Jacques Antoine Gau, *Le régime de sécurité sociale des étudiants*, LGDJ, 1960.

mobilisation des compétences d'expertise et de gestion des étudiants qui les animent³²¹, ainsi qu'un fort goût des réalisations concrètes et du résultat.

Il conviendra d'approfondir les trajectoires, les passages d'un type de mouvement à un autre, les relations inter et intra institutionnelles pour comprendre comment vivent, subsistent – ou non – des associations. Les compétences et réseaux relationnels acquis peuvent être reconvertis ensuite y compris au sein même des groupements étudiants. L'exemple du groupe dirigeant de l'UNEF-ID du début des années 1990, défendant un nouveau type d'engagement, dont les militants réinvestissent ensuite le champ des organisations étudiantes, directement (exemples de l'AFEV, d'Animafac) ou indirectement (responsables municipaux à la vie étudiante, membres de cabinets successifs à l'enseignement supérieur) n'est sans doute pas le seul exemple³²². Car les structures ne vivent pas sur des idées, ce ne sont pas des êtres abstraits, mais sont constituées de personnes physiques aux propriétés, expériences et trajectoires qui peuvent être convergentes. La prosopographie a bien une valeur heuristique.

³²¹ Camilo Argibay, *La MNEF, une école du pouvoir*, master sciences des sociétés et de leur environnement, mention science politique, IEP, Lyon, 2005.

³²² Christophe Borgel quitte la présidence de l'UNEF-ID et devient ensuite président de l'AFEV, membre du cabinet Jospin, conseiller du 19^{ème} arrondissement puis de Paris, président de l'OVE. Olivier Rey, qui prônait le développement de l'UNEF ID en prenant en compte les particularismes des filières et dirige la revue *Espace Universitaire*, devient membre du cabinet Allègre avant de travailler à la CPU. Philippe Campinchi, qui avait succédé à Christophe Borgel à la tête de l'UNEF ID, fonde Animafac. Son successeur à la tête d'Animafac, Guillaume Houzel, devient ensuite président de l'OVE après Christophe Borgel, et est un moment chargé dans l'administration de la municipalité parisienne, de suivre la vie étudiante auprès des Conseillers en titre.

ANNEXE DU CHAPITRE 4

DES PRATIQUES A JUSTIFICATIONS MULTIPLES³²³

Valérie Becquet

« Si les enquêtes disponibles, malgré la variété des approches, permettent de souligner l'existence de trois dimensions pour appréhender les justifications de l'engagement, il est en revanche plus difficile de parvenir à en déduire l'existence d'un modèle d'engagement dominant chez les étudiants. En effet, alors que les travaux sur l'engagement tendent à opposer un modèle traditionnel, se caractérisant par un investissement intense et durable et un modèle plus contemporain, où la souplesse serait de mise, chez les étudiants, plusieurs formats se côtoient. Cette situation est inhérente à la diversité des organisations étudiantes et aux manières dont les étudiants envisagent cette période de la vie. De ce fait, peuvent tout autant se rencontrer des étudiants très engagés, organisant leurs activités scolaires et privées autour de leur association et, des étudiants qui y consacrent un temps relativement réduit et envisagent leur engagement comme une intervention ponctuelle. Au sein d'une même association, les deux figures peuvent d'ailleurs se rencontrer. Les modalités d'articulation entre les carrières scolaires et associatives constituent alors un élément important à prendre en compte pour comprendre les différentes facettes de l'engagement étudiant.

Un premier groupe regroupe des étudiants très investis dans leur association, y exerçant le plus souvent des responsabilités au dépens de leur cursus universitaire. Ils ont, pour la plupart, du temps déjà redoublé une année ou courent ce risque, risque qu'ils qualifient d'assumé. Ils ne sont en effet guère étonnés de leur situation et ne cachent pas que leurs activités associatives en sont la principale cause. Cependant, si d'un point de vue de leur cursus respectifs, ils ont effectivement perdu une année, ils estiment avoir acquis de nombreuses connaissances. Ainsi, redoubler ne signifie pas perdre un an. Le redoublement est donc perçu comme un accident de parcours, pouvant aussi résulter de l'inégal intérêt pour leurs études. Il peut entraîner une régulation de la durée consacrée aux activités associatives mais elles ne sont pas pour autant abandonnées compte tenu des responsabilités exercées au sein de l'association, voire de plusieurs associations, et de l'importance que revêt leur investissement dans leur conception de la vie étudiante. D'ailleurs, pour ces étudiants, l'arrêt leurs activités n'entraînerait pas nécessairement une meilleure réussite scolaire. D'une certaine manière, ces étudiants, principalement des hommes, se laissent prendre au piège d'une activité qui diffère très nettement des études. Si certains procéderont à une régulation *a posteriori* de leurs poids respectifs, d'autres se laisseront suffisamment happer pour abandonner leurs études et tenter de faire de la vie associative, le lieu de leur insertion professionnelle. Si ce premier groupe comporte les étudiants éprouvant le plus de difficultés à organiser leur nouvelle vie d'étudiant, le second groupe, composé cette fois-ci, principalement de femmes, ne semble pas tomber dans les mêmes pièges, tout du moins, s'y efforce. La prise de risque est davantage maîtrisée. La conciliation entre les études et les activités associatives est présentée comme reposant principalement sur une bonne gestion du temps. Ces étudiantes, qui ont aussi des responsabilités, organisent leur planning autour de leurs obligations scolaires et associatives. Elles sélectionnent les cours qu'elles estiment les moins intéressants ou les plus importants. Au moment des examens, elles se concentrent sur les révisions et obtiennent généralement leurs diplômes de justesse. Ce deuxième groupe a d'une certaine manière des points communs avec le premier sans avoir les « défauts ». Le troisième groupe est, en cela, relativement différent. Les étudiants ont en commun d'être moins investis et de ne pas avoir d'importantes responsabilités. Les risques

³²³ Extrait de Valérie Becquet, « Moment étudiant, moment d'engagement, regards sur les activités bénévoles des étudiants », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder, *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007.

inhérents à la participation associative sont donc minimisés. La réussite scolaire, qu'ils aient ou non un projet professionnel clairement identifié, est primordiale. Les raisons varient d'ailleurs d'un étudiant à l'autre : retard antérieur, volonté de limiter le temps à l'université ou conformité scolaire. Il reste que ces étudiants tendent à calculer plus que les autres le rapport entre les coûts de la participation et les bénéfices retirés ».

5. LES RESSORTS DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

Emmanuel Porte

L'étude de l'engagement dans les organisations à vocation représentative : un objet en friche

Un certain nombre d'ouvrages aborde la question des ressorts de l'engagement des jeunes³²⁴, mais plus rares sont les travaux et les enquêtes qui permettent de rendre de compte, de manière empirique, des ressorts de l'engagement étudiant dans les organisations étudiantes à vocation représentative³²⁵. Pour autant, même si elles représentent une faible part de l'engagement étudiant³²⁶, ces organisations, ainsi que les trajectoires militantes des étudiants qui les font vivre, nécessitent un regard spécifique à la fois quantitatif et qualitatif. Les questions soulevées par cette forme d'engagement³²⁷ nous incitent à réfléchir à la fois sur le rapport au politique³²⁸, sur la place des processus de représentations et de délégation au sein de l'institution universitaire, sur les répertoires d'action mis en œuvre par les militants³²⁹, ou sur les trajectoires militantes en lien avec les différents niveaux de socialisation³³⁰. Loin de prétendre énoncer ici les possibilités d'articulation de ces différentes sphères, nous voudrions rendre compte des limites du matériau existant dans ce domaine afin de formuler des pistes de travail qui permettraient d'élargir le champ des connaissances et les données existantes sur les ressorts de l'engagement étudiant.

Les enquêtes congrès du GERME

Les enquêtes du GERME consistent en « un quatre page » d'une centaine de questions distribué à l'occasion des congrès des organisations étudiantes à vocation représentative. Ces questionnaires visent à mieux comprendre le profil des congressistes des différentes organisations mais également les raisons de l'engagement, les responsabilités assumées et les origines/perspectives scolaires. Le questionnaire est ainsi organisé autour de thèmes : « Le congrès » ; « La famille » ; « Le délégué » ; « Le parcours scolaire et universitaire » ; « La situation sociale » ; « L'engagement » (dimensions locale et nationale, positionnement politique). Mobilisant des questions ouvertes et des questions fermées, ces questionnaires permettent de récupérer des éléments de connaissance à la fois biographique et institutionnelle non négligeables. Ils ont été administrés pendant plusieurs années auprès de différentes organisations : en 1997 aux congrès de l'UNEF dite SE, de l'UNEF-ID et de la FAGE ; en 2003 au congrès de l'UNEF ; en 2005 aux

324 On peut notamment citer les travaux d'Anne Muxel sur les jeunes et la politique. Anne Muxel, *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Science Po, 2001 ; Anne Muxel, *Les jeunes et la politique*, coll. Questions politiques, Hachette, 1996.

325 Nous entendons par la formule « à vocation représentative » l'ensemble des organisations étudiantes, représentatives ou non (selon les règles de la représentativité étudiante définie en 1989),

326 Environ 2% des étudiants appartiennent à une organisation syndicale selon Mireille Chalancon. Mireille Chalancon, « Les loisirs et la sociabilité », in Olivier Galland (dir.), *le monde de étudiants*, Paris, PUF, 1995, p 111.

327 Valérie Becquet évoque, par exemple, différentes dimensions à l'engagement : une dimension « relationnelle », une dimension « altruiste » et une dimension « utilitaire ». Voir : Valérie Becquet, « Moment étudiant, moment d'engagement : regards sur les activités bénévoles des étudiants » in J-P Legois, A. Monchablon et R. Morder (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007, pp 141-155.

328 Gérard Lecha, *Les jeunes et la politique*, Paris, Editions libertaires, 2004, 219 p.

329 Robi Morder, *Revendications-négociations: débat et pratiques dans le mouvement syndical étudiant en France (1976-1988)*, DEA de science politique sous la direction de M. Dobry, Paris X Nanterre, 1989.

330 Lucie Bargel, *La socialisation politique dans les syndicats étudiants. Apprentissages des pratiques politiques et identités de genre. Sud-étudiant Science Po et UNI Science Po*, mémoire de DEA, EHESS, 2002.

congrès de l'UNEF et de la FAGE ; en 2007 aux congrès de l'UNEF, de la FAGE, de SUD-Etudiant, de la Confédération Étudiante. Ces questionnaires constituent donc un matériau de première main.

Pour autant, il est nécessaire de relever les limites de ces enquêtes. En effet, si la distribution a été régulière, elle n'a pas été systématique (eu égard au manque de moyens humains et financiers alloués à la recherche et à la conservation de la mémoire des organisations étudiantes à vocation représentative). De plus, les conditions de diffusion des questionnaires ont souvent conditionné le taux de retour obtenu. A titre d'exemple, lors de l'enquête de 1997 au congrès de la FAGE, les questionnaires avaient été envoyés par fax à l'ensemble des sections, à charge pour ses sections de renvoyer le document. Le taux de retour a été assez faible. Par contraste, les questionnaires distribués au congrès de l'UNEF de 2005 l'ont été dans le « cahier du délégué » et distribués à l'ensemble des congressistes présents. Des membres du GERME ont effectué une intervention à la tribune lors du congrès pour en présenter le sens et les enjeux. Cela a permis un taux de retour de questionnaires de près de 15 % pour le congrès UNEF de 2005. A ces problèmes « techniques » s'ajoutent les difficultés de traitement des questionnaires. D'une part, l'ensemble des questionnaires récupérés jusque là n'ont pu être traités. D'autre part, le codage de certaines questions a montré quelques failles eu égard aux réponses obtenues (ex: codage des professions des parents sur les CSP). Les résultats obtenus sont donc partiels et inégaux en qualité et en quantité. Ils présentent néanmoins de grands équilibres qui nous incitent à plaider pour la mise en place d'enquêtes systématisées sur la question des engagements étudiants.

Quelques enseignements

Ces différentes enquêtes congrès³³¹ ont permis de mettre en lumière un paradoxe de l'engagement étudiant à vocation représentative. En effet, le syndicalisme étudiant (UNEF, SUD) et le militantisme associatif étudiant (FAGE, PDE) sont présentés, notamment par les militants, comme des engagements de nature différente, le syndicalisme prétendant organiser les classes populaires que le « corporatisme » ne saurait représenter. Or, il est intéressant de noter que, malgré les limites que l'on a apporté précédemment aux résultats des questionnaires, la composition sociologique d'un congrès de l'UNEF et d'un congrès de la FAGE n'est guère différente, les origines sociales étant diversifiées dans les deux organisations³³².

De la même manière, ces enquêtes ont permis de montrer que la majorité des congressistes ont été engagée par le passé, notamment au lycée³³³. Cela va dans le sens de résultats observés au

331 Les résultats présentés ci-dessous sont issus de l'exploitation, avec le logiciel Sphinx, du congrès de l'UNEF (2005). Les graphiques, produits à l'occasion d'une première exploitation en 2006, sont des tris à plat par question. Ces résultats donnent donc des indications plus que des éléments statistiques stables et fiables, mais témoignent dans le même temps de l'ampleur du travail à effectuer dans ce domaine. Cette exploitation est donc exploratoire.

332 A titre d'exemple, les résultats pour le congrès de l'UNEF (2005) : Les origines sociales diverses et le taux de non-réponse à la question relative à la profession du père (12,3%) doivent nous inciter à prendre ces données avec précaution. Pour autant, on peut noter que les catégories professionnelles du père qui arrivent en tête dans les questionnaires sont les techniciens (12,3%), les professeurs (9,4%), les cadres de la fonction publique (7,2%) et les ouvriers non qualifiés (7,2%).

333 En regardant du côté des engagements préalables à l'arrivée à l'université, on trouve, outre la participation à des mobilisations (précédemment évoquée), près de 60% des militants de l'UNEF ont été engagés au lycée. La plupart d'entre eux l'ont été en tant que délégué de classe (47%) ou membre d'une association lycéenne (syndicale ou non), comme le remarque Valérie Becquet pour l'ensemble des associations.

niveau de l'AFEV. En effet, plus de 50% des membres ont été délégués de classe ; près 79% des salariés de l'AFEV et 39,5% des bénévoles étaient avant dans une association (dont les 3/4 avec responsabilités)³³⁴. On voit donc que l'expérience « mitigée » que représente la participation au conseil de classe pour les lycéens³³⁵, prend sens ici quelques années plus tard. En replaçant cette expérience passée dans un vécu commun avec d'autres militants, l'engagement lycéen des militants étudiants constitue un facteur (modeste) d'explication de l'engagement.

La trajectoire des militants qui composent les congrès est donc particulière. D'une part, une grande partie des militants présents le sont pour la première fois et sont de jeunes étudiants. D'autre part, beaucoup exercent des responsabilités locales ou nationales. La dimension collective de l'engagement syndical étudiant se définit en fonction d'éléments d'appréhension politique du monde. De ce point de vue, la trajectoire conjointe des associations et des syndicats étudiants vers une fonction représentative et régulatrice au sein des universités³³⁶ permet de mieux comprendre le sens de l'engagement. La plupart des militants engagés dans les structures syndicales ou associatives à vocation représentative y prennent des responsabilités internes (voir annexe).

De la même manière, les résultats du congrès de la FAGE (2005) montrent que la majeure partie des militants présents au congrès sont des responsables³³⁷. Même s'il est compréhensible que les militants en responsabilité interne soient sur-représentés dans un congrès, il est notable que cette prise de responsabilité (individuelle et collective) leur apparaît majoritairement comme un bénéfice.

La participation à la vie de l'université *via* un mandat électif³³⁸ constitue de cette manière, un des ressorts de l'engagement étudiant dans ces structures. L'engagement syndical et associatif est considéré globalement de manière positive par ces militants, ce qui contribue à faire naître des tensions entre différents rôles. Le temps nécessaire à la réussite des examens étant parfois contradictoire avec le temps passé à militer en qualité de représentant, incite ces militants à mettre en avant l'engagement comme « un plus pour une carrière professionnelle ».

Ces quelques éléments nous semblent illustrer les apports de telles enquêtes lors des congrès étudiants. Porter son regard sur ce type d'engagement et les ressorts de celui-ci permet de mieux comprendre les transformations à l'oeuvre dans les mouvements étudiants. Loin de l'image d'un engagement « avant-gardiste », les étudiants qui composent aujourd'hui ces organisations sont plus diversifiés et les raisons de leur engagement plus complexes à saisir.

Développer les connaissances sur les ressorts de l'engagement

Un des moyens de répondre au manque de données constaté par cet état des savoir, concernant les

334 Mais pour 60% des bénévoles, l'AFEV est la première expérience associative : Pascal Baroux, Valérie Pugier, « engagement individuel, engagement collectif, un modèle de réconciliation », AFEV/INJEP.

335 Sur cette question voir également les travaux suivants : Robert Ballion, *La démocratie au lycée*, coll. Pédagogies, ESF éditeurs, 1998 ; François Dubet, *les lycéens*, Seuil, 1991 ; Patrick Rayou, *La cité des lycéens*, Paris, L'Harmattan, 1998. Ces différents travaux ont montré que les lycéens ne valorisent pas vraiment leur engagement dans les conseils de classe. Cette valorisation prend sens par la suite.

336

sociales, Collection des rapports officiels, Paris, La Documentation française, 2003.

337 Dix personnes sur seize occupent des fonctions de président, secrétaire général ou trésorier.

338 Dix personnes sur seize considèrent que leur engagement a un effet positif alors même que seulement trois d'entre eux disent qu'il « nuit à leur scolarité ».

engagements étudiants à vocation représentative, est de mettre en oeuvre un certain nombre de protocoles d'enquête solide et durable sur cette question.

D'une part, il faudrait mettre en oeuvre des enquêtes quantitatives, massives et systématiques, lors des congrès étudiants des associations et syndicats précédemment cités. Les enquêtes-congrès du GERME constituent de ce point de vue un premier point d'entrée devant être précisé.

D'autre part, il est nécessaire de faire un travail d'enquête qualitatif important. Il pourrait être envisagé, soit en aval soit en amont, de mettre en place un volet important d'entretiens semi-directifs organisés avec des délégués et observateurs de ces congrès. Cette double démarche permettrait de tenir ensemble les différents niveaux des ressorts de l'engagement dont l'état des savoirs rend compte.

Enfin, il pourrait être intéressant d'intégrer, dans l'enquête nationale « conditions de vie » de l'OVE, des questions relatives aux trajectoires d'engagement pour tenter de mieux comprendre dans quelle mesure les conditions sociales d'existence et éventuellement matérielles d'études encadrent, voire déterminent, la participation des étudiants à la vie de l'université et à celle de la société.

De manière plus générale, la question du ressort des engagements étudiants gagnerait à devenir un axe de l'étude des engagements étudiants. La question des origines sociales et des trajectoires scolaires de la famille, les représentations du militantisme ou les raisons invoquées pour le justifier sont autant de problématiques fondamentales auxquelles un élargissement des outils de mesure et d'étude pourrait répondre.

339 On peut notamment citer les travaux d'Anne Muxel sur les jeunes et la politique. Anne Muxel, *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Science Po, 2001 ; Anne Muxel, *Les jeunes et la politique*, coll. Questions politiques, Hachette, 1996.

340 Les universités (ici au coeur de notre propos) sont organisées autour de trois niveaux principaux de représentation : la filière (conseil d'UFR), l'université (le Conseil d'administration, le Conseil des études et de la vie universitaire, le Conseil scientifique) et l'académie (les CROUS ou CLOUS).

341 Ce type d'engagement constitue une faible part des 4 étudiants sur 10 qui déclaraient en 2006 avoir une activité associative. Source : « La vie associative en 2002 : 12 millions de bénévoles », M. Febvre, L. Muller, Insee première n°946, février 2004 (cité dans n°18, janvier 2008, de *OVE infos*).

342 Mireille Chalancon, « Les loisirs et la sociabilité », in Olivier Galland (dir.), *le monde de étudiants*, Paris, PUF, 1995, p 111.

343 V. Becquet évoque une dimension « relationnelle », une dimension « altruiste » et une dimension « utilitaire ». Voir : Valérie Becquet, « Moment étudiant, moment d'engagement : regards sur les activités bénévoles des étudiants » in J-P Legois, A. Monchablon et R. Morder (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007, pp 141-155.

344 Lucie Bargel, *La socialisation politique dans les syndicats étudiants. Apprentissages des pratiques politiques et identités de genre. Sud-étudiant Science Po et UNI Science Po*, mémoire de DEA, EHESS, 2002.

345 On peut renvoyer ici vers les travaux suivant : Martine Barthélemy, *Associations : un nouvel âge de la participation ?*, Presses de Sciences Po, 2000, pp. 215-219 ; Nonna Mayer, « Introduction » in N. Mayer, *Les collectifs anti-Front national*, Cahiers du CEVIPOF, n°13, 1998, FNSP, CNRS.

346 Précisons que le congrès de la FAGE n'a permis de récupérer que 16 questionnaires. Les résultats présentés ici n'ont donc qu'une valeur scientifique relative mais permettent de donner quelques tendances.

347 L'enquête par questionnaire réalisée au congrès de l'UNEF en 2005 a permis de récupérer 138 questionnaires, soit environ un taux de retour de 15% (le nombre exact de participants au congrès n'étant pas connu. Estimation : 900).

ANNEXES DU CHAPITRE 5

QUELQUES ELEMENTS DE L'ENQUETE AUX CONGRES DES UNEF ET DE LA FAGE (1997)³⁶¹

Robi Morder

« C'est en mai 1997 que l'UNEF SE (à Toulouse) et l'UNEF ID (à Montpellier) tiennent congrès ordinaire. C'est à cette occasion qu'il est demandé aux congressistes de remplir un questionnaire. Le taux de réponse sera, dans les deux cas de figure, d'environ 40%. Le questionnaire que j'avais adressé à la FAGE la même année en novembre a souffert d'une mauvaise transmission (une page a disparu dans le fax...) et n'est donc pas exploitable de la même manière, puisqu'il manque les antécédents lycéens. Mais le recoupement avec d'autres sources confirme l'engagement important comme délégués de classe d'un nombre important de délégués.

Voici quelques résultats provisoires sur les thèmes qui nous intéressent lors de ces rencontres.

348 Yolande Cohen et Claudie Weill, « Les mouvements étudiants : une histoire en miette », *Le mouvement social*, 1982, numéro 120, pp. 3-11 ; Yolande Cohen, « Le mouvement étudiant comme mouvement de génération », *L'Homme et la Société*, 1994/1-2.

349 Mais pour 60% des bénévoles, l'AFEV est la première expérience associative : Pascal Baroux, Valérie Pugier, « engagement individuel, engagement collectif, un modèle de réconciliation », AFEV/INJEP.

350 Sur cette question voir également les travaux suivants : Robert Ballion, *La démocratie au lycée*, coll. Pédagogies, ESF éditeurs, 1998 ; François Dubet, *les lycéens*, Seuil, 1991 ; Patrick Rayou, *La cité des lycéens*, Paris, L'Harmattan, 1998. Ces différents travaux ont montré que les lycéens ne valorisent pas vraiment leur engagement dans les conseils de classe. Cette valorisation prend sens par la suite.

351 Ces proportions, si elles nous informent sur des équilibres, sont pour autant à considérer avec précaution dans la mesure où les pourcentages indiqués sont assez faibles (aucune catégorie ne prend véritablement le dessus) et la catégorisation des professions parfois difficile. La question initiale était une question ouverte que nous avons été obligé de recoder selon les catégories des PCS de l'INSEE. De fait, nous avons été amené à opérer une répartition des métiers cités par les répondants dans les catégories pré-citées. Cela peut introduire un biais dont il faut tenir compte.

352 Le reste renvoyant soit à des non-réponses (24,6%), soit à des bacs professionnels (1,4%) ou technologiques (8%)

353

sociales, Collection des rapports officiels, Paris, La Documentation française, 2003.

354 Dix personnes sur seize occupent des fonctions de président, secrétaire général ou trésorier.

355 Dix personnes sur seize considèrent que leur engagement a un effet positif alors même que seulement trois d'entre eux disent qu'il « nuit à leur scolarité ».

356 Voir notamment le chapitre 3 de Camilo Argibay, *La MNEF, une école de pouvoir*, mémoire de master 2 recherche en Science Politique, Lyon 2, Renaud Payre (dir.), 2005, 92 p. Voir également son travail de thèse en cours.

357 On peut par exemple citer les ouvrages suivant : Yassir Fichtali, *Qu'est-ce que l'UNEF ?*, Paris, l'Archipel, 2003, 124 p. ; David Assouline et Sylvia Zappi, *Notre printemps en hiver. Le mouvement étudiant de novembre-décembre 1986*, Paris, La Découverte, 1987.

358 Cécile Kernivinen, *Le syndicalisme étudiant comme cadre de socialisation politique ? L'exemple de la « génération 86 » des militants de l'UNEF-ID Grenoble*, mémoire IEP, Grenoble, 1997.

359 Depuis le début des années 1980, la tendance consiste à appréhender le cursus universitaire sous l'angle de l'insertion professionnelle (Cf. Rapport Schwartz), posant la question des études, comme celle de l'engagement, sous l'angle individuel.

360 Pour aller plus loin sur les réflexions autour des politiques de jeunesse et de la place des étudiants en leur sein voir : Dominique Charvet, *Jeunesse : le devoir d'avenir*, rapport du commissariat général du Plan, La Documentation Française, 2001.

³⁶¹ Robi Morder, *Cahiers du Germe*, n° 11/12, 4^{ème} trimestre 1999.

Antécédents personnels / antécédents familiaux

60% des répondants ont eu une activité au lycée (58 pour l'UNEF SE, dont 47 délégués de classe et 11 autres - animation d'un foyer, d'un comité, d'une association ou d'un cercle politique, 99 pour l'UNEF ID dont 88 délégués de classe).

En ce qui concerne les parents, 29% et 25% sont ou ont été adhérents, militants ou responsables d'organisation politiques. 61% et 51% adhérents, militants ou responsables syndicaux et 31 et 40% dans une association. Les appartenances pouvant être doubles ou triples (on peut être membre d'un parti, d'un syndicat et d'une association), il apparaît que 28 % et 40% des parents des délégués n'ont pas d'appartenance (on n'a retenu qu'un parent sur deux par délégué dans chacune des catégories parti, syndicat ou association quand les deux parents ont une adhésion ou un militantisme).

En ce qui concerne l'affiliation partisane, en totalisant les catégories électeurs, adhérents ou militants, on trouve chez les parents :

- UNEF SE : 7 ext-gauche, 1 écologiste, 35 PS, 56 PC, 7 droite.
- UNEF ID : 10 ext-gauche, 6 écologistes, 14 PC, 106 PS, 16 droite.

A la FAGE, une grande majorité n'a pas répondu à ces questions (il ne s'agit pas de «ne sait pas» ainsi que l'ont parfois indiqué les délégués des UNEF, mais d'une non réponse). La question ne paraît pas être légitime. Toutefois, sur les 90 questionnaires, il a 13 parents syndiqués et sur 12 réponses concernant les votes et sympathies, on retrouve 1 FD, 1 UDF, 1 gauche, 2 PS, 3 RPR, 3 écologistes. Il est donc hâtif de classer la FAGE à droite de l'échiquier politique. Si l'on regarde les origines sociales, on a (pour les pères) 17 ouvriers/employés/instituts, 28 cadres et ingénieurs, VRP et professions supérieures, 14 indépendants (commerçants, professions libérales et chef d'entreprise), ainsi que 4 agriculteurs, 4 chômeurs et 10 retraités. Du côté maternel, on trouve beaucoup de sans professions (16) , 28 pour les catégories inférieures, 21 catégories supérieures du salariat, 6 indépendantes, 3 chômeuses et 6 retraitées. Les origines ne sont donc guère moins modestes qu'ailleurs, mais l'on peut penser que «l'apolitisme» affirmé convient à des jeunes pour qui les études représentent un moyen de protection - ou d'ascension - sociales (ce qui est le cas général) mais où la «politique» apparaît comme «dangereuse» pour la carrière ou l'avenir (l'engagement associatif n'étant pas appréhendé de la même manière). Telle est l'hypothèse à vérifier dans le traitement des questionnaires et par des entretiens.

Age, sexe et situation universitaire

La moyenne d'âge est de 22 ans (21,5 pour l'UNEF ID, 22,5 pour la FAGE, 22,9 pour l'UNEF SE). Si on regarde dans le détail les tranches 18-20 ans forment 18% du congrès de la FAGE (45% pour la tranche 21-23 ans), 22,8% pour l'UNEF SE (et 43,5% pour la tranche 21-23 ans). L'UNEF ID, quant à elle, à une tranche 18-20 plus importante (39,5%) avec une tranche identique pour les 21-23 ans (45%). En ce qui concerne l'année d'études, 29 % des délégués FAGE sont en 1^o cycle (et 63% en 2^o), on passe à 35 et 48% pour l'UNEF SE et à 49% et 45% pour l'UNEF ID. Si l'on compare ces chiffres avec l'ancienneté d'adhésion et le nombre de congrès connus, il se confirme que pour l'UNEF ID, le congrès est plus que pour les autres un moment «initiatique».

UNEF ID et UNEF renouveau (du moins pour ce qui concerne les délégués) sont fortement présents en lettres, sciences humaines et sciences mais très peu dans les petites filières, IUT, écoles contrairement à la FAGE.

En ce qui concerne la répartition hommes/femmes, l'UNEF ID est la plus féminisée (47,5%) suivie de l'UNEF SE (42,5%), la FAGE venant loin derrière avec uniquement 28 % de femmes. Le rapprochement avec une implantation plus importante dans les filières plus masculines que féminines n'explique pas tout. Par contre, c'est à la FAGE qu'on trouve les plus d'étudiants étrangers (4, tous du continent africain), devant l'UNEF ID (3 en provenance des continents africain, latino-américain et européen) et... 0 à l'UNEF SE. Il y a là une nette différence avec les années 70 et un net décalage avec la proportion d'étudiants étrangers dans les universités.

Ancienneté dans l'organisation

Les congrès se sont tenus en 1997, entre un an et demi et deux ans après les grèves étudiantes et le «mouvement social» de novembre-décembre 1995.

A l'UNEF SE, sur 95 réponses, 18 ont adhéré depuis un an, 25 depuis 2 ans, 23 depuis 3 ans, 13 depuis 4 ans, 4 depuis 5 ans, 4 depuis 6 ans, 4 depuis 7 ans, 4 depuis 8 ans, 1 depuis 11 ans.

Sur 91 délégués, c'était le premier congrès pour 51, le deuxième pour 31, le troisième pour 3, le quatrième pour 3, le cinquième pour 3 et le sixième pour deux.

A l'UNEF ID, sur 142 réponses, 45 ont adhéré depuis un an, 36 depuis 2 ans, 24 depuis 3 ans, 15 depuis 4 ans, 11 depuis 5 ans, 5 depuis 6 ans, 4 depuis 7 ans, 1 depuis 9 ans et 1 depuis 10 ans.

Sur 131 délégués, c'était le premier congrès pour 85, le deuxième pour 30, le troisième pour 9, le quatrième pour 4 et le cinquième pour 2.

Pour la FAGE, sur 79 réponses, 9 ont adhéré depuis un an, 15 depuis 2 ans, 22 depuis 3 ans, 14 depuis 4 ans et 12 depuis 5 ans, 2 depuis 6 ans, 1 depuis 7 ans, 3 depuis 8 ans, 1 depuis 9 ans.

Sur 75 délégués, il s'agissait du premier congrès pour 48, du deuxième pour 18, du troisième pour 4, du cinquième pour 3 et du sixième pour 2.

Le congrès semble donc plus être un moment initiatique, avec une très forte proportion de délégués pour qui c'est le premier congrès (54% pour l'UNEF SE, 56 % pour la FAGE et 65 % pour l'UNEF ID). La rotation est donc aussi importante à l'échelle des délégués, ce qui pose les problèmes de transmission de mémoire, d'expérience y compris de continuité des débats.

(NB : les congrès de l'UNEF ID ont lieu tous les deux ans, avec un écart de deux ans et demi entre décembre 94 et mai 97. L'UNEF réunit ses congrès plutôt annuellement, le précédent congrès datant de décembre 1995, de même pour la FAGE, le congrès est annuel).

Quelques réflexions

Au moment de leur adhésion au syndicat, sur 94 délégués UNEF SE, 36 étaient membres d'une organisation politique, 25 autres ayant adhéré postérieurement à leur adhésion syndicale dans un délai variant de 6 mois à 2 ans pour la plupart. A l'UNEF ID, sur 139 délégués, 38 étaient membres d'une organisation politique, 52 ayant adhéré postérieurement dans des délais semblables. Il restait donc respectivement 33 et 49 délégués «sans-parti». Il n'y a donc pas - pour les deux tiers des délégués (et sans doute dans une mesure plus grande pour les militants et simples adhérents) d'engagement politique préalable à l'engagement syndical. On a au contraire le processus classique (que la «grande UNEF» connaissait) d'engagement syndical précédant un engagement politique ultérieur. Mais, évidemment, l'héritage politique familial joue dans les choix : on a beaucoup de parents électeurs ou membres de PCF - CGT - Mouvement de la Paix, MRAP, etc... pour l'UNEF SE, et beaucoup plus de parents d'obédience socialiste, du côté UNEF ID, et beaucoup moins de parents «politisés» du côté de la FAGE. L'expérience acquise au lycée se retrouve aussi bien dans l'univers des associations (cf. Valérie Becquet) que dans celui des UNEF et de la FAGE.

Il s'agit là de premiers éléments à partir d'un premier dépouillement sommaire des questionnaires. Il convient de traiter plus en finesse l'ensemble des résultats.

***L'UNIVERS DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES, FNDVA, 1997*³⁶².**

Valérie Becquet

Le militantisme des parents, un héritage favorable

Si l'on s'appuie sur la notion d'« héritage » ou sur le processus de reproduction décrits par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron³⁶³, et souvent utilisé pour comprendre la réussite scolaire des jeunes, on peut légitimement supposer que le militantisme des parents est éclairant pour comprendre l'engagement étudiant. Cependant, les modes de transmission du « goût de l'engagement » ne nous apparaissent pas aussi évidents à saisir que ceux d'un capital culturel. De plus, s'il semble que la population concernée bénéficie déjà de conditions favorables pour étudier, cela ne signifie pas nécessairement que ces conditions suffisent à s'investir dans le milieu associatif.

A cela s'ajoute le fait qu'il faille différencier la mesure de l'engagement parental de sa nature (adhésion à une association/bénévolat, adhésion à un parti ou à un syndicat/exercice de responsabilités politiques), de sa place dans le quotidien familial (en particulier en terme de discours et d'activités). On constate que 42% des répondants déclarent avoir des parents militants ou ayant milité dans une association, un parti ou un syndicat. Les associations citées par les répondants³⁶⁴, se répartissent entre des associations familiales, sportives, communales, d'anciens élèves et humanitaires. Du côté des partis, sont principalement cités le parti communiste et le parti socialiste. Quant aux syndicats, on retrouve FO, la CGT et la CFDT auxquels s'ajoutent des syndicats professionnels comme la FNSEA³⁶⁵, la FEN³⁶⁶, le SNES³⁶⁷ et le SGEN³⁶⁸.

Si l'on tient compte de la responsabilité exercée dans l'association, on remarque que les présidents n'ont pas de parents davantage engagés (38,9%). Par contre, les parents des élus étudiants sont ou ont été à 37,5% membres d'un parti ou d'un syndicat et à 33,3% membres d'une association. Cela tient peut-être au fait qu'ils sont principalement des cadres de la fonction publique (33,3%) ayant une plus forte tendance à se syndicaliser. Quant aux chargés de dossier, leurs parents sont davantage engagés dans le milieu associatif (37%) que dans un parti ou un syndicat (7,4%). En fait, les présidents avec les secrétaires généraux représentent la population dont les parents sont le moins engagés (38,9% et 34,8%), ce qui montre que le militantisme des parents, s'il peut encourager la participation associative, n'est pas le seul facteur déterminant puisque les personnes soi-disant les plus actives (tout du moins prenant le plus de responsabilités pour ce qui est des présidents) déclarent avoir des parents moins militants.

Ces résultats montrent donc l'existence d'un lien entre le militantisme parental et l'engagement étudiant. Mais si l'on tient compte du fait que 53% des étudiants déclarent ne pas avoir de parents militants, on peut considérer que cette variable n'est pas a priori discriminatoire. Pour l'expliquer, on se référera volontiers à l'analyse que François de Singly a de la transmission du goût de la lecture chez les étudiants. Il souligne, en décrivant plusieurs types de réappropriation du goût de la lecture, qu'« hériter n'est jamais une opération mécanique, (et) ne se résume pas dans un simple transfert de patrimoine économique. »³⁶⁹

³⁶² Valérie Becquet, extrait publié dans *Les Cahiers du Germe*, n° 11, 4^{ème} trimestre 1999.

³⁶³ Sur la notion d'héritage : Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude, *op.cit.* et sur la notion de reproduction : Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude, *La reproduction, éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Les Éditions de Minuit, 1970.

³⁶⁴ La question était formulée ainsi : Vos parents ou l'un d'entre eux ont-ils été ou sont-ils militants ? Il était demandé au répondant de citer l'association, le parti ou le syndicat dans lequel ils sont ou étaient investis.

³⁶⁵ Fédération Nationale des syndicats d'exploitants agricoles

³⁶⁶ Fédération de l'Éducation Nationale.

³⁶⁷ Syndicat National de l'Enseignement Secondaire.

³⁶⁸ Syndicat Général de l'Éducation Nationale.

³⁶⁹ Singly François de, «Savoir hériter : la transmission du goût de la lecture chez les étudiants», in Fraisse Emmanuel (sous la direction de), *Les étudiants et la lecture*, Politiques aujourd'hui, PUF, 1993, p 57.

mais largement renforcé par l'engagement lycéen

Ainsi, si le lien entre le militantisme des parents et l'engagement étudiant n'est pas toujours évident, celui avec l'engagement lycéen apparaît bien plus net. 45,9% des étudiants ayant été délégués de classe, 61,9% de ceux ayant été membres d'une association extérieure au lycée et 50% de ceux ayant été initiateurs de projets, ont eu ou ont encore des parents militants. A l'opposé, 64,8% des étudiants n'ayant pas eu d'engagement lycéen n'ont pas de parents militants.

Il semble que les années de lycée soient en fait, un moment clé dans l'affirmation d'une volonté de participer à la vie de son établissement ou de s'investir dans un projet associatif. Ainsi, 77% des répondants ont été, au lycée, soit délégué de classe (58%), soit membre d'une association lycéenne (17%), soit membre d'une association extérieure au lycée (27%), soit initiateur d'un projet (24%). Certains d'entre eux ont même exercé plusieurs de ces activités. J.P qui a commencé à s'engager dès le collège, en y étant délégué des élèves au conseil d'administration, a continué en seconde. «Il me semble qu'en seconde, j'étais dans ce qu'on appelle les clubs Inserm. C'est un truc qui tourne autour des sciences naturelles. On était censé (parce qu'on a pas fait grand chose) mener des opérations de sensibilisation sur les sciences naturelles. Je n'étais pas, à ce moment là spécialement passionné par les sciences naturelles, mais déjà, c'est vrai que le côté travail en équipe, ce côté là me branchait plus. En première, on a fondé avec des copains, le journal du Lycée V.G, qui s'appelait «Trois ans à tirer». C'était simple comme titre. [...] En terminale, on a fondé avec des copains le foyer des lycéens et j'ai été élu président du foyer des lycéens. Ca a été, à mon avis, ma première expérience associative concrètement utile. Le journal en lui-même nous a permis d'apprendre à rédiger des articles et encore franchement, on était loin d'avoir appris. [...] Avec le foyer des lycéens, on a bien bataillé avec le proviseur [...] qui voulait éviter au maximum que les lycéens aient des responsabilités, ce qui est plutôt gênant. On avait récupéré un budget de 200 000 F à peu près. Avec ce budget, qu'est-ce qu'on a fait ? On a multiplié le budget de certains clubs type club de théâtre en gros par trois. On a créé une salle des lycéens où y'avait deux baby foot, trois petites salles à côté qui depuis visiblement tournent toujours. C'est à mon avis ma première expérience associative intéressante »

Les foyers de lycéens, quand ils existent, apparaissent comme des lieux privilégiés pour commencer à s'investir dans la vie de l'établissement. Ainsi, F. sans avoir exercé autant de responsabilités, est également passé par cette voie. «Au lycée, non, au collège, j'avais été délégué de classe et puis il y avait un foyer socioculturel avec des clubs informatiques, clubs musicaux, un truc comme ça. Là, j'en avais fait partie. Je crois que c'est le même type d'engagement qui m'a suivi en fac. Au lycée, j'ai pas aimé le lycée. J'ai trouvé ça énormément dépersonnalisé, un peu une usine à bestiaux.[...] Ouais donc le même type d'engagement, créer, participer un peu à la vie de la collectivité.»

Ainsi, on peut considérer que l'engagement lycéen a davantage un impact sur l'engagement actuel de ces étudiants que le militantisme de leurs parents, même si certains, comme des ex-délégués, relativisent l'effectivité de leur participation à la vie de l'établissement³⁷⁰. De plus, il faut garder à l'esprit que 23% des répondants n'ont eu aucune activité au lycée. «Je refusais ce genre de responsabilité par manque d'altruisme», précise un étudiant au sujet des délégués de classe. Ces étudiants feront donc le choix de rejoindre le milieu associatif durant leurs études, souvent un peu plus tardivement que les autres, après au moins un an d'études.

³⁷⁰A ce sujet, voir l'article de Paul Quinio, «Élire des délégués ne sert à rien», *Libération*, 2 décembre 1997.

OBSERVATOIRE DES MOUVEMENTS ETUDIANTS : QUELQUES ELEMENTS SUR L'ENQUETE DU GERME AU CONGRES DE L'UNEF A REIMS (DECEMBRE 2005)³⁷¹

Robi MORDER, Emmanuel PORTE

En attendant les résultats complets, et leur mise en relation avec les questionnaires des congrès où nous avons mené le même type d'enquête (les deux UNEF en 1997, congrès 2001 et congrès 2007), nous fournissons quelques éléments bruts. 138 questionnaires ont été rendus, soit environ 20 à 26% des présents au congrès de Reims.

Un travail s'appuyant sur d'autres expériences d'enquêtes de chercheurs et labos dans des congrès syndicaux a permis d'avancer dans l'élaboration et l'amélioration du questionnaire congrès du GERME. A suivre donc dans la rubrique « Observatoire des mouvements étudiants » des Cahiers du Germe.

Quel age avez vous?	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	0,7%
Moins de 20	28	20,3%
De 20 à 22	55	39,9%
De 22 à 24	28	20,3%
De 24 à 26	11	8,0%
De 26 à 28	8	5,8%
De 28 à 30	3	2,2%
30 et plus	4	2,9%
TOTAL OBS.	138	100%

Minimum = 18, Maximum = 33

Somme = 2965

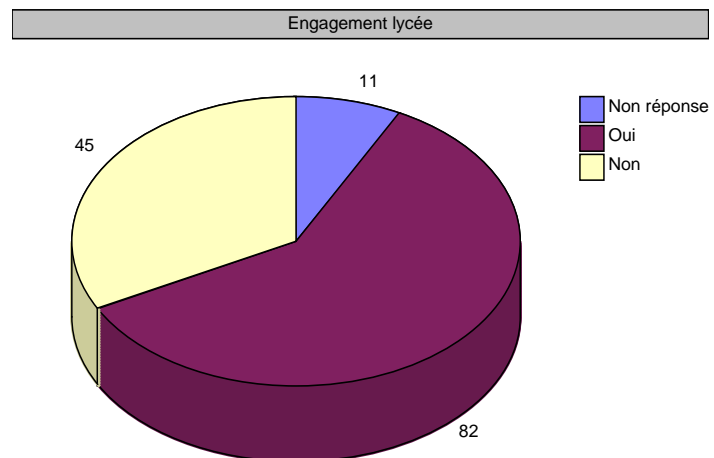
Moyenne = 21,64 Ecart-type = 2,88

Engagements des parents	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	31	22,5%
Oui	42	30,4%
Non	65	47,1%
TOTAL OBS.	138	100%

Pour la majorité des répondants, c'est leur premier congrès.

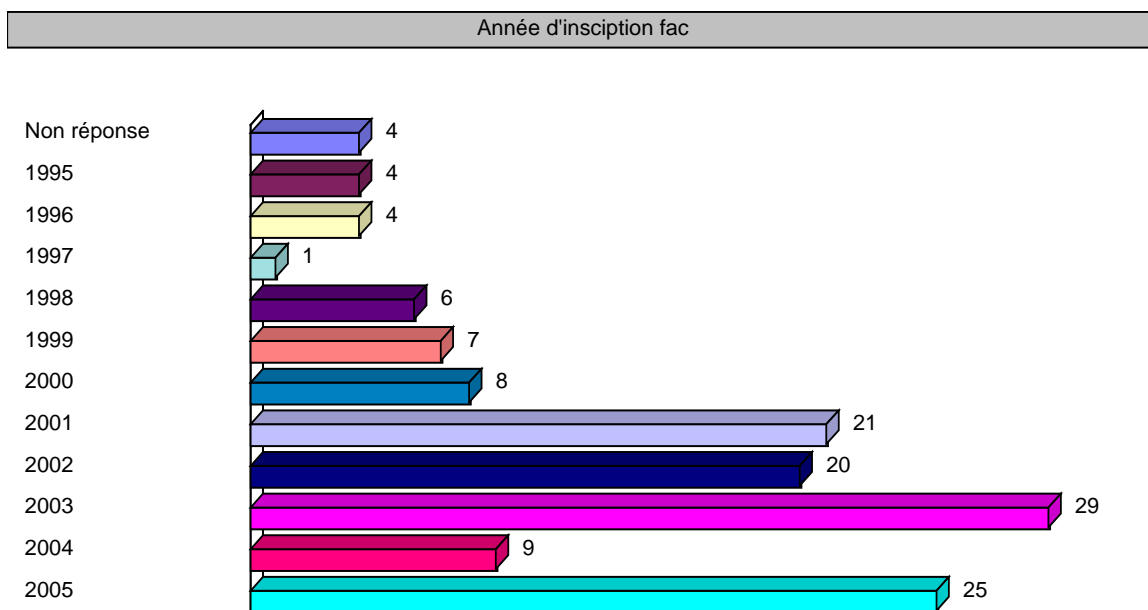
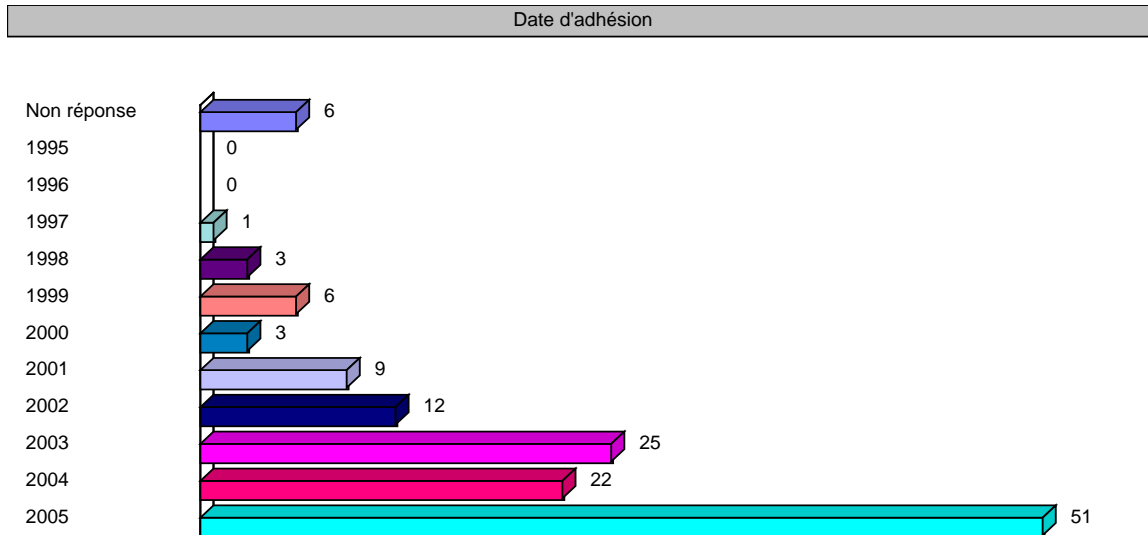
Premier congrès	Nb. cit.	Fréq.
Oui	107	77,5%
Non	31	22,5%
TOTAL OBS.	138	100%

Pour la majorité des répondants, l'engagement étudiant a été précédé par un engagement lycéen.

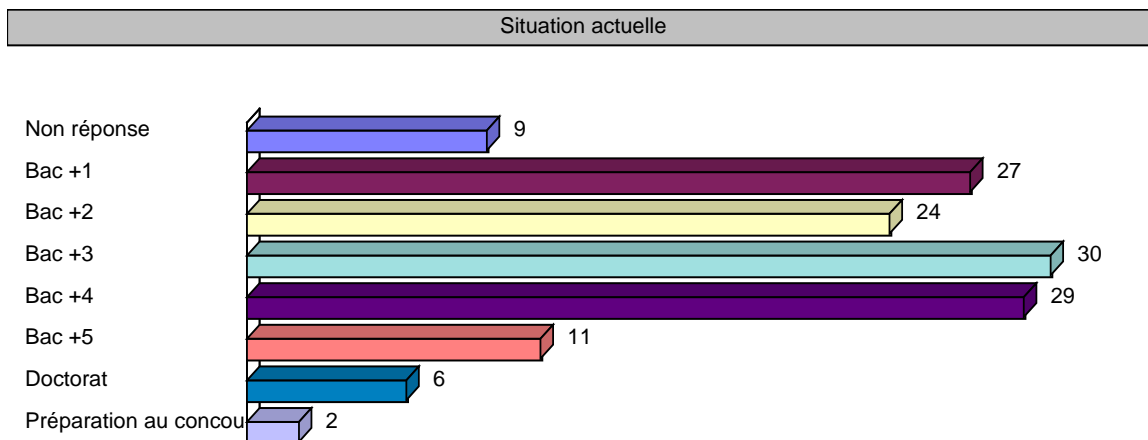


³⁷¹ Robi Morder, Emmanuel Porte, Cahiers du Germe, n° 27, 2008.

Près de 60% des répondants ont adhéré entre le congrès de 2005 et le congrès précédent.



Situation universitaire des répondants en 2005/2006.



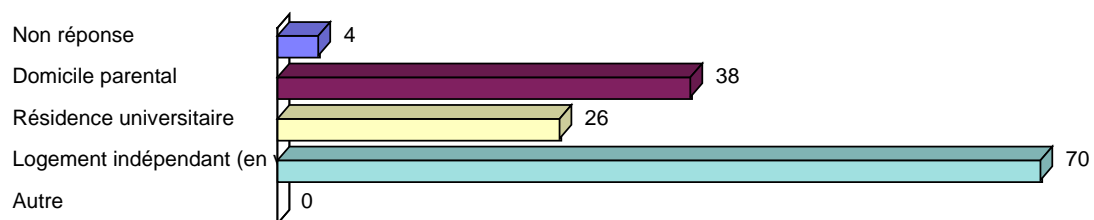
Première inscription	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	7	5,1%
IUT	6	4,3%
IUP	0	0,0%
IEP	0	0,0%
BTS	3	2,2%
Ecoles publiques (INSA, ENS,...)	1	0,7%
Sociologie	11	8,0%
Sciences politiques	2	1,4%
Histoire et histoire de l'art	22	15,9%
Philosophie	1	0,7%
Géographie	1	0,7%
Droit	22	15,9%
AES	7	5,1%
Psychologie	9	6,5%
SVT	7	5,1%
Physique	0	0,0%
Chimie	0	0,0%
STAPS	0	0,0%
Lettres modernes	6	4,3%
LEA	1	0,7%
LCE	4	2,9%
Arts du spectacle	1	0,7%
Gestion	5	3,6%
Information et communication	3	2,2%
MASS	0	0,0%
MIAS	2	1,4%
Ecoles privées (Ecoles de commerce,...)	2	1,4%
Médecine	2	1,4%
Mathématiques	4	2,9%
Classes préparatoires	7	5,1%
STPI	1	0,7%
Informatique	1	0,7%
TOTAL OBS.	138	100%

Quel bac?	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	34	24,6%
Bac ES	35	25,4%
Bac S	33	23,9%
Bac L	23	16,7%
Bac pro	2	1,4%
Bac Techno	11	8,0%
CAP	0	0,0%
BEP	0	0,0%
TOTAL OBS.	138	100%

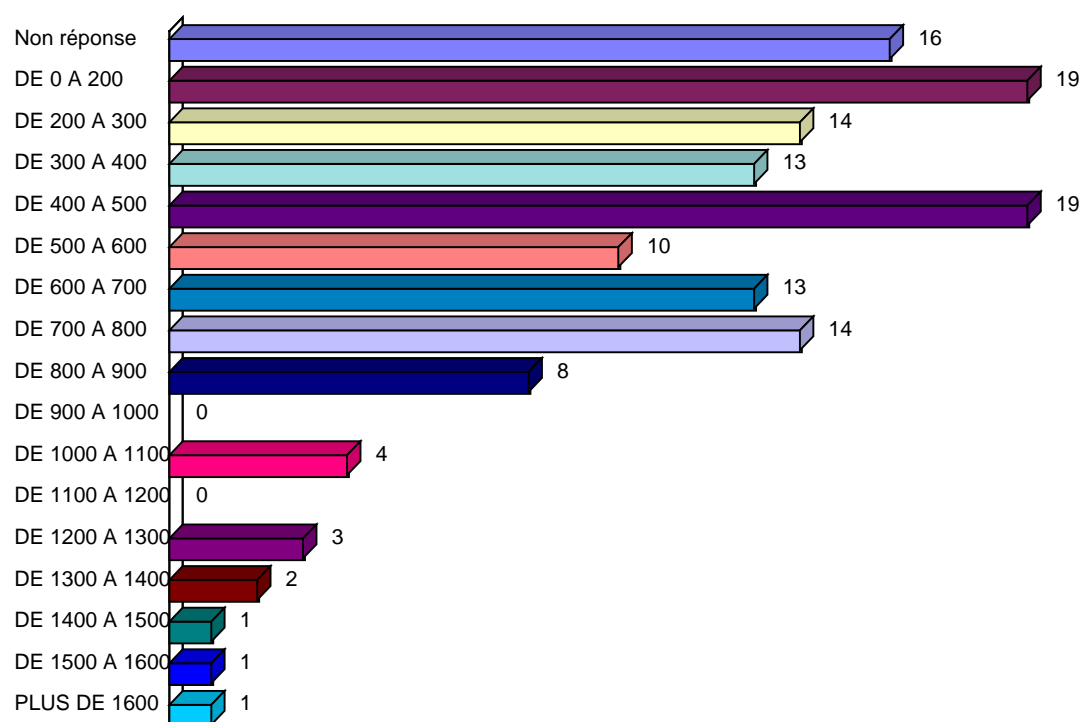
Ci-dessus, le baccalauréat obtenu par les répondants.

Ci-contre, les filières choisies lors de la première inscription.

Logement

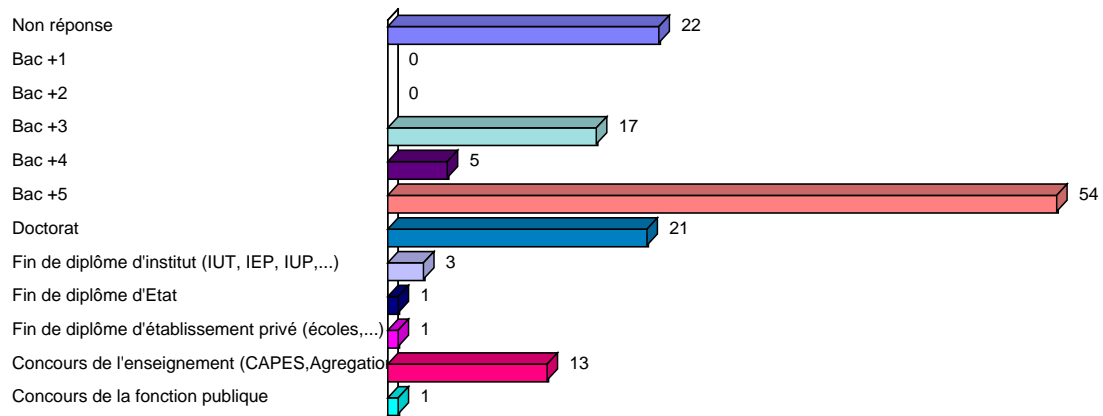


Ressources mensuelles

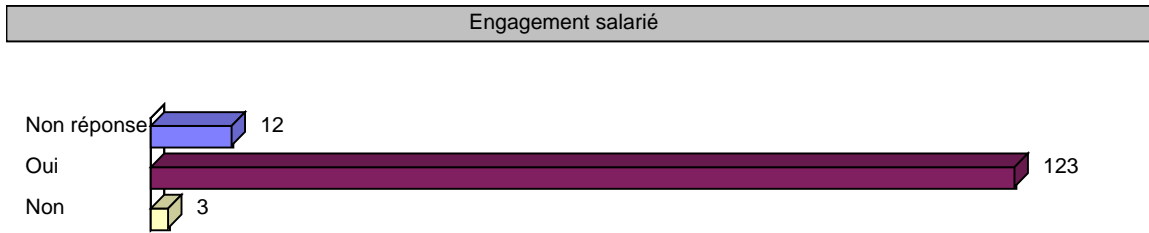


Diplôme et niveau à atteindre escompté par les répondants au moment de l'enquête.

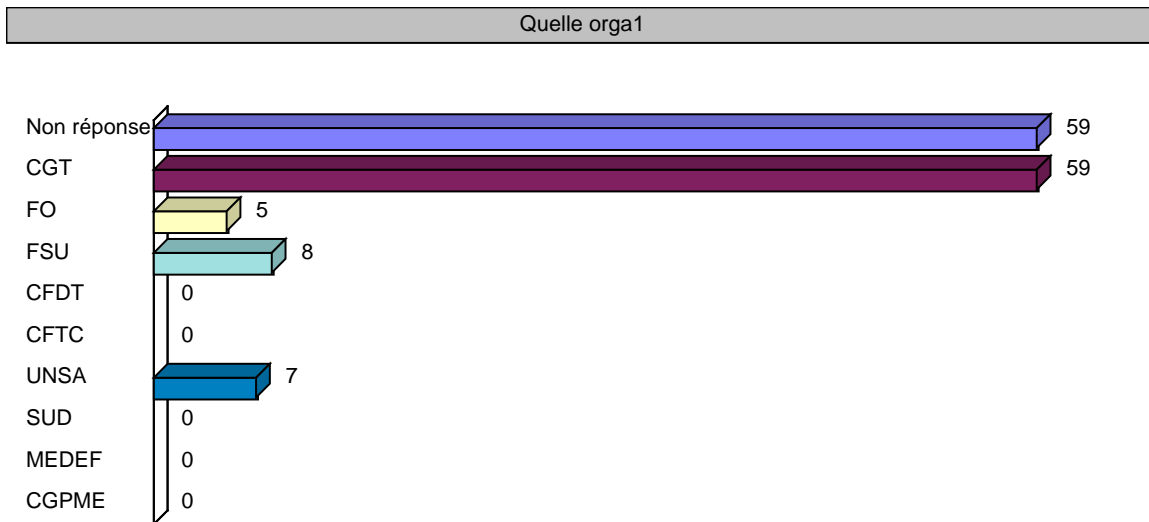
Perspective universitaire



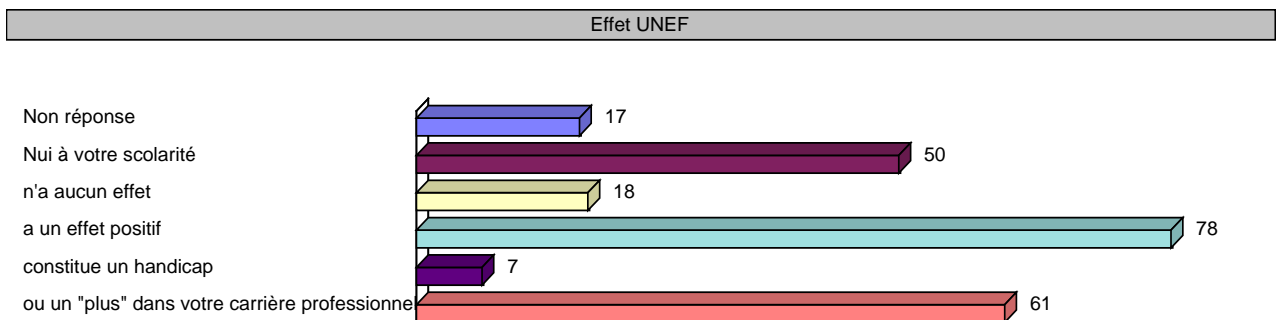
Une écrasante majorité entend s'engager dans le monde du travail une fois les études terminées.



Si une majorité des répondants pense adhérer à la CGT, néanmoins le même nombre n'a pas fait de choix.



Effets de l'engagement à l'UNEF. Plusieurs réponses étaient possibles. S'il y a 149 réponses « positives », 57 réponses donnent une réponse « négative ».



6. LA VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT :

Cheikh Baldé, Thierry Côme, Frédéric Kijowski

Le 20^{ème} siècle a été pour l'université, l'enseignement supérieur et les étudiants une période de mouvements et de transformations. Derrière ces mutations perpétuelles, les questions de l'adaptation du dispositif éducatif à de nouvelles générations d'étudiants et de la place de l'étudiant dans ce dernier se posent.

L'engagement³⁷² étudiant, qu'il soit associatif, militant, syndical, culturel participe de ces mutations à la fois comme le fruit d'une certaine massification-démocratisation³⁷³ de l'université et, de plus en plus, comme acteur de l'université du 21^{ème} siècle. Sous cet angle, la réforme introduite par la mise en place du processus de Bologne, appelée LMD (Licence-Master-Doctorat) en France peut être vue comme une nouvelle étape³⁷⁴, symbolique, dans la reconnaissance des enjeux de l'implication, voire de l'engagement étudiant, pour l'université³⁷⁵ et la société. Les réformes LMD et LRU offrent ainsi aux universités la latitude de mettre en place des parcours individualisés et professionnalisants.

Si l'engagement³⁷⁶ étudiant peut être appréhendé, de façon très réductrice³⁷⁷, comme la simple expression d'une volonté individuelle de s'investir dans une activité - le terme étudiant pourrait, après tout, être parfaitement omis - il est aussi un croisement de multiples logiques : celle de l'étudiant/celle de l'Enseignement supérieur ; celle du contrat/celle de la mission ; celle de l'université/ celle des écoles d'ingénieurs et de commerce ; celle de l'Enseignement supérieur et son rôle dans la société.... Derrière ces logiques apparaît cependant une question qui paradoxalement n'est que peu soulevée, à savoir celle de la valorisation de ces engagements.

La question de la valorisation de l'engagement étudiant est abordée ici sous différents angles. Il s'agit dans un premier temps de faire le point sur les dispositifs de reconnaissance de l'engagement mis en œuvre. Suivra alors un état des lieux des réflexions et des approches de la valorisation de l'engagement.

³⁷² Sur l'histoire des mouvements étudiants, voir Didier Fischer, *L'histoire des étudiants en France*, Flammarion, 2000.

³⁷³ Même si le rapport massification/démocratisation n'est pas si simple. Guillaume Houzel, *Les engagements bénévoles des étudiants : perspectives pour de nouvelles formes de participation civique*, La Documentation française, 2003, p. 23.

³⁷⁴ La loi Faure de 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, réformant les institutions universitaires et instituant le CNESER permet aux étudiants de s'impliquer dans l'université par le biais de représentants dans les instances. Loi n° 68-978 du 12 novembre 1968.

³⁷⁵ Les réflexions sur la gouvernance des universités qui se développent actuellement entrent dans ce cadre. Voir Guillaume Biot-Paquerot, « *L'offre de formation des universités : une analyse par la théorie de l'architecture organisationnelle* », thèse de doctorat en sciences de gestion, soutenue le 28 juin 2006.

³⁷⁶ Pour une réflexion sur le concept d'engagement, voir notamment, « Sur le concept d'engagement », *SociologieS*, Howard Becker, mis en ligne le 22 octobre 2006.

www.sociologies.revues.org/document642.html. Consulté le 08 février 2009.

³⁷⁷ Les motivations de l'engagement des jeunes, y compris les étudiants, sont aussi nombreuses que disparates. Elles peuvent être regroupées en trois niveaux : les motivations « pour soi » ; les motivations « par rapport aux/pour les autres » ; les motivations par rapport à la société ». SOFRES - Politique « *Le rapport des jeunes à l'engagement* », étude pour le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche, septembre 2002.

Reconnaissance, validation et valorisation

Reconnaissance et Validation

La circulaire sur le développement de l'engagement associatif et des initiatives étudiantes de 2001 encourage la reconnaissance des engagements associatifs étudiants, ce qui doit contribuer à « aider les étudiants à monter et développer leurs projets ».³⁷⁸

Cette circulaire revêt une importance indéniable pour la reconnaissance de l'engagement étudiant, ne serait-ce, simplement, qu'en y faisant référence (**reconnaissance institutionnelle**), mais également en prévoyant la généralisation de structures de types « bureaux de la vie étudiante » dans les établissements, en mentionnant la multitude des secteurs où s'expriment les initiatives étudiantes. Elle l'est également en invitant les établissements à mettre à disposition de ces associations des locaux et des équipements et en instaurant, en remplacement du FAVE, un Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) pour financer les projets étudiants³⁷⁹.

Mais, cette circulaire est également très intéressante, dans le contexte de notre étude, en ce qu'elle n'emploie à aucun moment le terme de valorisation. Elle parle de reconnaissance et/ou de validation. Or cette distinction reconnaissance-validation/valorisation doit être faite puisqu'elle recouvre deux philosophies différentes. La prise en compte de cette différence est d'ailleurs demandée par les étudiants et, en particulier, les élus étudiants³⁸⁰.

La reconnaissance institutionnelle est d'abord celle d'un fait, les élèves, les étudiants sont nombreux à adhérer dans toutes sortes d'associations, de syndicats, ou à siéger dans les instances universitaires. Le taux d'engagement des jeunes (25%) est à peu près équivalent à celui des autres tranches d'âges (26% en moyenne pour la population³⁸¹). En 2002, le laboratoire d'économie sociale de Paris I estimait à 40% la proportion d'étudiants adhérents d'une association, 20% participant bénévolement à des activités³⁸².

La reconnaissance institutionnelle de l'engagement étudiant prend différentes formes. Elle est d'abord « **reconnaissance pratique, administrative** » puisqu'elle est celle de son existence et de la prise en compte des contingences matérielles, financières que cela implique³⁸⁴. La question du

³⁷⁸ Circulaire sur le développement de l'engagement associatif et des initiatives étudiantes, n°2001-159 du 29 août 2001.

³⁷⁹ Les crédits du FSDIE sont affectés à l'aide aux projets étudiants et à l'aide sociale aux étudiants en difficulté.

³⁸⁰ Intervention de Yoris Pujol, Université de Bordeaux 4-Montesquieu au cours du séminaire « Charte des examens-Valorisation des initiatives étudiantes dans le cursus LMD », 15 juin 2006, p.30.

³⁸¹ *INSEE Première*, n°946, février 2004 et CERPHI, « *La France bénévole* », quatrième édition, mars 2007, sous la direction de Jacques Malet.

³⁸² Guillaume Houzel, *L'étudiant dans l'Université du 21^{ème} siècle - Les actes*, colloque annuel organisé par la Conférence des Présidents d'Université, Mulhouse, 21 et 22 mars 2002.

³⁸³ Guillaume Houzel, « Les engagements associatifs des étudiants », *OVE Infos*, n°18, janvier 2008.

³⁸⁴ Florence Kunian, Olivier Rey, « L'émergence des politiques de vie étudiantes dans les universités, expression d'une nouvelle conception du rôle des universités », colloque « Regards croisés sur la question étudiante : parcours, diplômes et insertion », RESUP, 8 et 9 juin 2006, Bordeaux.

local est primordiale pour une association puisqu'il est un lieu de réunion³⁸⁵ et de travail pour la faire vivre et parce qu'il en assure la visibilité auprès des autres étudiants. La mise à disposition d'un local est la forme première³⁸⁶ de reconnaissance de ces associations par les établissements³⁸⁷. Elle est même un encouragement explicite à la vie associative³⁸⁸. « Pour beaucoup d'entre eux, ils n'en demeurent pas moins que l'association est un moyen d'obtenir, en fait une salle, et de la reconnaissance, une image positive, ce qui est important à leurs yeux car ils veulent se faire "connaître »³⁸⁹

La reconnaissance passe également par l'incontournable *nerf de la guerre*. Le FSDIE sert ainsi, entre autres utilisations, à financer les projets des associations étudiantes. Les associations peuvent également bénéficier de subventions pour couvrir leurs frais de fonctionnement. Ces subventions sont généralement conditionnées à la pérennité des associations et à la capacité de ces dernières à mettre en place les dossiers de subventions et le traitement comptable des sommes perçues. Cette **reconnaissance financière** fait d'ailleurs l'objet de nombreuses contestations dans les conseils centraux de la part des élus étudiants³⁹⁰.

À côté de cette reconnaissance pratique et suivant celle-ci chronologiquement, est apparue dans les établissements (universités, écoles supérieures) la « **reconnaissance pédagogique** » des initiatives et des engagements étudiants³⁹¹. La réforme LMD constitue, pour les universités, une étape supplémentaire et de construction de cette reconnaissance pédagogique dans ce processus. LMD offre aux universités certaines latitudes dans « l'intégration » de ces engagements dans les cursus universitaires.

L'engagement étudiant, quel qu'il soit, s'il est un moyen pour ce dernier d'acquérir des compétences qui lui seront utiles dans sa vie quotidienne mais aussi dans sa vie professionnelle, peut nécessiter la mobilisation de connaissances et compétences qu'il ne possède ou ne maîtrise pas forcément. Son établissement peut ainsi lui proposer des formations spécifiques adaptées ou fonctions du type d'engagement envisagé. Ainsi, l'université de Cergy-Pontoise offre aux étudiants élus dans les différents conseils (centraux, d'UFR, Conseil d'Administration du CROUS,...) et aux étudiants porteurs de projets des formations à la connaissance de l'université et de l'enseignement supérieur, aux aspects juridiques des associations ou des cours sur la

³⁸⁵ Pour Francine Demichel, les locaux sont une nécessité pour pouvoir développer des actions, *L'étudiant dans l'Université du 21^{ème} siècle - Les actes*, Colloque Annuel organisé par la Conférence des Présidents d'Université, Mulhouse, 21 et 22 mars 2002.

³⁸⁶ Romain Barres, « Les dispositifs de validation pédagogique des engagements étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur », étude Animafac, 2005.

³⁸⁷ Tous les établissements sondés dans l'enquête sur la vie associative à Sophia Antipolis mettent des locaux à disposition des associations. V. Erlich, J. Jannot, « La vie associative à l'université de Nice-Sophia Antipolis », *Études et documents*, n°18, OVE-UNSA, septembre 2002. V. Erlich, « Les associations qui ne disposent pas de locaux sont nettement défavorisées sur le plan de la visibilité de leurs actions », *In-Folio* n°17, p. 2.

³⁸⁸ *Comment reconnaître les engagements étudiants ?*, www.animafac.net, mardi 27 novembre 2007.

³⁸⁹ D. Ferrand-Bechmann, *La pratique associative des jeunes mineurs, l'exemple du Réseau National des Juniors Associations*. p 9 http://cesol.free.fr/documents/texte_injepDan_Ferrand-Bechman.pdf

³⁹⁰ François Tavernier, « La fonction des étudiants au sein des conseils d'Université. Le cas d'une Université francilienne », colloque GERME – CHEVS, « Institution universitaire et mouvements étudiants », février 2004, Paris.

³⁹¹ Romain Barres, *op. cit.* 2005, p. 5.

conduite et la gestion de projet.³⁹² Ces formations peuvent être validées par l'établissement et participer à l'obtention du diplôme.

Nous avons fait référence aux aides et formations apportées par un établissement d'enseignement pour répondre à un besoin de compétences. Les formes de cette Validation pédagogique des Engagements Associatifs étudiants (VEA³⁹³) sont cependant multiples et reflètent la diversité des universités tant en termes de fonctionnement, d'histoire, de spécialisation qu'en termes de publics accueillis. Ainsi, les établissements ont le choix en termes de VEA entre :

- Les **cours optionnels** ;
- Les **Unités d'Enseignement Libres** ;

Exemples : « Valorisation de l'engagement étudiant » (Cergy-Pontoise ; Grenoble) ; « Agir dans la cité »³⁹⁴ ; « Santé », rémunérés sous forme de vacances³⁹⁵ ; UE libre « pratiques associatives et citoyennes » (Université Evry – Val d'Essonne) ; Dispositifs d'Accompagnement et d'Aménagement Pédagogique –DAAP (UE bis –PEPS-Initiatives ; Université de Toulouse 2) ; « Accueil des étudiants étrangers » (Université de Clermont-Ferrand, 2007).

- Les **Unités d'Enseignement Transversales** ;

Exemples : « étudiants solidaires en enfants en difficulté scolaire » (Université de Reims, 2006). L'université de Grenoble 3 propose des UE transversales d'ouverture, les étudiants intéressés par les métiers de l'enseignement pouvant bénéficier d'une reconnaissance de cet engagement par l'IUFM.

- Les **Diplômes Universitaires (DU)** et les **Diplômes Inter-Universitaires (DIU)** ;

Exemples : DU « Administrateur Universitaire » (Université de Reims) ;

L'étudiant suit son cursus nominal, le DU étant un diplôme supplémentaire à ce dernier que l'étudiant peut obtenir en validant tout ou partie des unités attachées au DU³⁹⁶.

- Les **stages** ;

Exemples : les étudiants de l'ESSEC doivent effectuer un stage de 1 à 6 mois dans une association étudiante. Le stage compte pour l'obtention du diplôme.

- Les **bonus (dans la moyenne générale)**³⁹⁷ ;
- Les **projets collectifs** ;

Exemple : Les étudiants en 4^{ème} du Master Science Po de Paris doivent obligatoirement rejoindre un projet collectif pendant un semestre, le groupe de projet devant compter au moins 4 étudiants.

³⁹² Site internet de l'université de Cergy-Pontoise. Le dispositif à l'université de Cergy-Pontoise, version du 18/01/2006, <http://www.u-cergy.fr/article8996.html>, consulté le 21/01/2009.

³⁹³ À ne pas confondre avec la VAE, Validation des acquis de l'expérience qui s'adresse aux étudiants ayant interrompu leurs études depuis plus de 2 ans.

³⁹⁴ Cette UE libre est proposée par les établissements sous convention avec l'Association de la fondation étudiante pour la ville. Validation universitaire, reconnaissance de l'engagement étudiant, mars 2008. En mars 2008, 21 établissements d'enseignement supérieur étaient sous convention avec l'AFEV, 29 reconnaissant l'engagement étudiant à l'AFEV.

³⁹⁵ « Une démarche appliquée à plusieurs enjeux de la vie étudiante. Concertation sur la question de la vie étudiante », contribution d'Animafac dans le cadre de la réforme des universités, mercredi 14 novembre 2007.

³⁹⁶ Exemple de l'Université de Strasbourg où le DIU est obtenu si l'étudiant valide 2 des 3 unités (« connaissance de l'université » ; « connaissance des associations » ; « mener un projet en relation avec les quartiers difficiles »).

³⁹⁷ « Moi-même, j'ai été dans une école de commerce où on appelait ça des activités [...] on avait des points pour le diplôme qui étaient liés aux associations que l'on faisait. Et donc celui qui animait tel club sportif, le capitaine de l'équipe de rugby, il avait en fin d'année 2 ou 3 points. » Discours du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin devant le CNVA, *Installation du CNVA, 7^{ème} mandature*, 10 mars 2004, p.7.

Ce listing reprend les propositions énumérées par la circulaire sur le développement de l'engagement associatif³⁹⁸. Parmi les propositions contenues dans cette circulaire, l'Unité d'Enseignement optionnelle est présentée comme le meilleur moyen de validation de l'action étudiante dans le cadre de la formation, la bonification y apparaissant comme la « moins » bonne³⁹⁹.

Ce listing et les exemples de mises en œuvre dans les Universités font ressortir la diversité voire le manque d'uniformité entre les Universités. Il est par ailleurs intéressant de noter que la particularité française, quant à l'organisation de son enseignement supérieur, avec d'un côté l'Université et de l'autre, les Écoles (de commerce, d'ingénieurs) se traduit également dans le rapport à l'engagement et à la VEA. Dans les Écoles, l'engagement associatif est généralement obligatoire alors que, dans les universités, le choix est laissé aux étudiants d'y adhérer ou non. Les Écoles ont été les premières à se préoccuper des associations étudiantes. Elles y identifiaient les compétences de management et de gestion de projet développées, les savoirs acquis, toutes choses demandées et donc valorisables dans et par le monde professionnel⁴⁰⁰. Elles y trouvaient également un facteur, semble-t-il efficace et efficient, d'animation du campus et d'attractivité de l'école. Les universités, quant à elles, intégrant plus tard cette dimension de la vie étudiante, ont mis en avant d'autres motivations, à visée moins professionnelle et plus citoyenne : humanisation du campus ; ouverture des étudiants sur l'extérieur ; apprentissage de la citoyenneté. Mais, « La CPU reconnaît l'engagement étudiant comme un moyen complémentaire d'enrichissement de la formation. Elle encourage les universités à engager, à leur niveau, une réflexion sur les modalités de reconnaissance des apports pédagogiques de l'engagement étudiant, en partenariat avec les équipes locales de l'AFEV »⁴⁰¹. Toutefois, les IUT, qui par leur fonctionnement se rapprochent des structures de type Grandes Ecoles, ont introduit bien avant la circulaire de 2001, la valorisation des projets à l'initiative des étudiants mais menés sous la responsabilité pédagogique d'un tuteur enseignant (l'IUT gardant aussi un aspect lycée). Pourtant la reconnaissance financière n'a pas accompagné cette reconnaissance pédagogique. De nombreux FSDIE ont exclu du champ des financements les projets tutorés.

Les questions : quels sont les problèmes liés à la reconnaissance et à la valorisation ?

La validation de l'engagement pose de nombreuses questions et tous les établissements n'apportent pas les mêmes réponses.

Institutionnaliser ou ne pas institutionnaliser ?

Par institutionnaliser, nous entendons la reconnaissance par l'université de l'engagement et la récompense que cette dernière octroie, quelle qu'en soit la forme. Le risque est de corrompre, dénaturer un tel engagement qui est justement par nature bénévole. L'encadrement qui

³⁹⁸ Circulaire n°2001-159 du 29/08/2001 sur le développement de l'engagement associatif et des initiatives étudiantes.

³⁹⁹ Franck Dorge, « L'engagement associatif passeport pour une carrière ? », juin 2002, http://www.animafac.net/article/php3?id_article=315.

⁴⁰⁰ « La vie associative est évidemment formatrice, si un certain nombre d'écoles l'ont reconnue comme telle. Il est évident que, dans les dispositifs de gestion, [...] de ressources humaines, de mobilisation, de dynamique de groupe, beaucoup de sujets montrent qu'il y a une forme d'ingénierie sociale qui est une vraie compétence. » Discours du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, *op. cit.* p 7.

⁴⁰¹ Accord cadre CPU/AFEV http://www.cpu.fr/fileadmin/fichiers/vie_etudiante/AccordCadreCPU-AFEV.pdf

accompagne cette institutionnalisation va à l'encontre de la capacité à responsabiliser que l'on reconnaît à l'engagement.

Quels engagements reconnaître et valider ?

- Des engagements vers l'université et les étudiants *versus* tous les engagements :

Certaines universités ont choisi de ne reconnaître que les engagements entretenant une relation plus ou moins proche avec les grandes missions de l'Université. Lyon 1 (2006) restreint les engagements à ceux directement au service de l'université ou liés à des activités d'animation du campus⁴⁰². Cergy-Pontoise adopte la même politique, les objectifs de l'engagement étudiant devant être en rapport avec les missions de l'université. À l'inverse, Tours⁴⁰³ ne délimite pas le champ des possibles pour l'engagement. Elle fait cependant une différence entre formes d'engagement associatif vs « citoyen » (étudiants élus dans les conseils d'UFR, de CROUS, de CNOUS ou du CNESER), tout projet associatif devant passer au préalable devant une commission qui décide de le valoriser ou non dans le diplôme. À Rouen, certains UFR refusaient totalement l'intégration des initiatives étudiantes dans les cursus⁴⁰⁴. Certains cursus à Nancy rendent obligatoire la création ou la participation à un projet collectif⁴⁰⁵. L'UE mise en place par Lille 3 ne couvre que l'engagement dans le domaine éducatif et para-éducatif, l'UE résultant d'un partenariat avec l'AFEV.

*« La reconnaissance de certaines initiatives étudiantes peut entraîner une hiérarchie entre les engagements voire favoriser un modèle d'engagement unique. Il n'est pas inutile de préciser que toutes les formes d'engagement sont utiles. »*⁴⁰⁶

- Valoriser l'engagement étudiant n'est-ce pas pénaliser les étudiants qui n'ont pas le temps de s'engager parce qu'ils doivent travailler pour financer leurs études ?
- Les engagements associatifs *versus* citoyens

S'il existe en effet une multitude d'associations, de formes d'engagement et de typologies⁴⁰⁷, dans la pratique, il est possible de distinguer les associatifs et les militants (syndicats ; représentants)⁴⁰⁸.

⁴⁰² Intervention de Guy Hannat, Vice-président du CEVU de l'Université Claude Bernard - Lyon 1, lors du Séminaire de la CPU, « Charte des examens, valorisation des initiatives étudiantes dans le cursus LMD », 15 juin 2006.

⁴⁰³ Intervention de Clotilde Marseault, Vice-présidente, membre du bureau national de la CEVPU, Université François Rabelais de Tours, *idem*.

⁴⁰⁴ Intervention de Jean-Luc Nahel, Président de l'Université de Rouen, *idem*.

⁴⁰⁵ Voir le site de la fédération des étudiants Nancéiens (FEDEN),

<http://www.feden.org/cmsmadesimple/index.php?page=l-engagement-associatif>

⁴⁰⁶ Intervention de Nadia Bellaoui au séminaire de la CPU, « Pourquoi reconnaître les engagements étudiants ? », animafac, 14 octobre 2005. http://www.animafac.net/id_article=1189.

⁴⁰⁷ Valérie Erlich distingue parmi les associations étudiantes celles de filière de celles thématiques. V. Erlich, J. Jannot, « La vie associative à l'université de Nice-Sophia Antipolis », *Études et documents*, n°18, OVE-UNSA, septembre 2002, p. 16. La typologie élaborée par V. Daniel et Isabelle Godard, reprenant la distinction faite par les associatifs eux-mêmes, comprend trois items d'associations : les militantes ; les « culturello-pragmatiques » ; les « pragmatico-ludiques » V. Daniel, Isabelle Godard, « Les conditions de vie des étudiants en PACA. Ressources, aides financières, logement, transports, santé, vie culturelle et sociale », Rapport d'expertise. *La dimension qualitative de la vie étudiante*, novembre 1999, p115.

⁴⁰⁸ Distinction faite par Clotilde Marseault, « La valorisation des initiatives étudiantes dans le cursus LMD : problématiques et enjeux » .

« La prise de conscience collective sur la nécessité de donner aux étudiants plus qu'une simple formation académique, une formation humaine et pratique et la nécessité de redonner à toute une génération le goût de l'engagement et de la citoyenne place le développement de la vie associative étudiante dans un contexte politique et conjoncturel assez favorable »⁴⁰⁹

Comment évaluer et quel poids accorder à l'engagement ?

L'engagement étant supposé reconnu, se pose donc la question de son évaluation et de sa récompense. L'évaluation prend habituellement la forme d'ECTS, l'UE libre étant la forme majoritaire de reconnaissance proposée par les universités. Sur ce plan, les pratiques dans les universités divergent sur le nombre d'ECTS accordés à la validation d'une UE « engagement », les valeurs pouvant s'échelonner de 2 à 6 ECTS. Grenoble accorde 3 ECTS aux étudiants⁴¹⁰, Clermont-Ferrand II en attribuant 5.

Doit-on évaluer, valoriser de la même façon, une simple adhésion, une participation active et l'exercice de responsabilités ? Sur quelle base peut-on évaluer un engagement ? Le temps consacré ? Le résultat ? Aucune politique globale n'existe aujourd'hui.

Valorisation, mission/contrat

Les travaux dans le domaine de la valorisation de l'engagement étudiant sont multiples mais peuvent être regroupés dans deux grandes catégories : une approche en termes de mission et une approche en termes de contrat.

L'approche Mission

L'engagement (sa décision ; sa motivation ; sa réalisation ; ...) est replacé dans le cadre plus large des mouvements étudiants⁴¹¹, sociaux. Des approches historiques, sociologiques (sociologie de l'engagement), politiques, ethno-sociologiques⁴¹² sont donc mobilisées pour relater, expliquer la décision d'engagement, l'évolution de ses formes (militant vs associatif ; ...), citoyenneté⁴¹³ dans la société.

La sociologie⁴¹⁴, les sociologues de l'engagement étudient les étudiants comme une catégorie particulière, questionnent leur identité ou leurs motivations mais ne les envisagent pas comme d'éventuels donneurs d'ordre, des demandeurs susceptibles de modifier l'offre de formation⁴¹⁵ et

⁴⁰⁹ Jean-François Martins « Quelles solutions pour développer la vie associative en milieu étudiant ? ». *Mémoire de Licence professionnelle*. 2006.

⁴¹⁰ Lutzky Ana, A Grenoble, le tutorat des étudiants reconnu par des crédits ECTS, Animafac, 16 février 2007. http://www.animafac.net/id_article=1714.

⁴¹¹ Sur les mouvements étudiants, se référer à l'ouvrage édité par le GERME avec l'appui de la Mission CAARME, Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007.

⁴¹² Raphaël Desanti, *Le syndicalisme étudiant à la faculté des lettres de l'Université de Nantes (une approche ethno-sociologique du syndicalisme de gauche)*, Maîtrise de sociologie, Université de Nantes 1995/1996.

⁴¹³ Christian Le Bart, Pierre Merle, *La citoyenneté étudiante, intégration, participation, mobilisation*, PUF, 1997.

⁴¹⁴ Georges Felouzis, *La condition étudiante : Sociologie des étudiants et de l'université*, Paris, PUF, 2001.

⁴¹⁵ INRP, *L'enseignement supérieur sous le regard des chercheurs*, février 2005. Cet important travail de recension propose une synthèse des travaux français et étrangers portant sur cinq thématiques : les conditions de vie des étudiants, leur travail universitaire, la politique et le gouvernement des universités, les professions universitaires et la

surtout semblent les ignorer dans les recherches sur la gouvernance ou l'organisation des universités.

Dans ces différentes approches, l'engagement associatif porte des valeurs de solidarité et sensibilité à l'égard des difficultés que l'engagé côtoie. Contrairement au contrat, la mission ne s'inscrit pas dans un « retour sur investissement » à savoir que la priorité est de servir une cause bien déterminée. « Ponctuellement, les étudiants ne se font jamais défaut pour participer à l'organisation d'événements au service de grandes choses de solidarité contredisant ceux qui hâtent de les taxer d'indifférence »⁴¹⁶. Guillaume Houzel veut montrer que l'étudiant est bien conscient des réalités sociales et du rôle social qu'il peut jouer en vue d'apporter sa contribution dans la construction d'une société juste.

Gildas bénévole à Rennes : « La reconnaissance ne va pas pousser les gens à s'investir, il n'y aura pas grand monde intéressé. Il faut que l'engagement corresponde à quelque chose pour trouver sa place au sein de l'association. C'est un engagement personnel. Après au niveau de l'association il y aura toujours des choses à faire »⁴¹⁷.

Ainsi pour ne pas dénaturer le caractère mission de l'engagement étudiant, Guillaume Houzel plaide pour la limitation des validations car il parle du risque de « passer d'un engagement militant à un engagement plus contractuel, où l'étudiant engagé privilégie d'abord l'action et son résultat lisible, avant la cause et le projet associatif »⁴¹⁸. L'auteur exprime sa crainte de voir que l'esprit associatif soit transformé en esprit compétitif car on retire à l'engagé sa liberté d'agir en lui imposant un contrat. Certes pour reprendre Guillaume Houzel, « l'engagement résulte de l'adéquation entre la volonté de faire pour le bien, de former sa personnalité et de mieux connaître un domaine intéressant »⁴¹⁹ mais tout ceci doit se faire sans calcul préalable tel qu'une note à la fin. La liberté d'intégrer une association doit induire aussi la liberté d'exercice et même si la reconnaissance, par essence, renforce l'engagement car le but des universités est d'exprimer à leur manière l'importance de l'investissement associatif. Pour Guillaume Houzel, la valorisation en soi n'est pas une mauvaise chose mais elle doit être limitée pour ne pas devenir le motif de l'engagement au détriment des valeurs sûres portées par l'engagement associatif. Ainsi Guillaume Houzel souhaite que l'engagement étudiant soit encouragé car il représente une véritable promesse pour la société.

Cependant l'approche des sociologues est ambivalente car, pour eux, engagement pour les autres et le retour sur investissement-engagement, peuvent aller de pair : « Aujourd'hui comme hier, on ne s'engage jamais dans un pur esprit de sacrifice, sans aucune perspective de retour. Cela n'obère toutefois en rien le caractère altruiste de l'engagement militant ou bénévole.

place des territoires. Il fait la part belle aux apports des sociologues, des politologues, des pédagogues, des historiens, des économistes, voire des géographes mais cite très peu de gestionnaire ni d'ailleurs de juriste.

⁴¹⁶ Guillaume Houzel, *Les engagements bénévoles des étudiants : perspectives pour de nouvelles formes de participation civique*, p. 18

⁴¹⁷ « Les dispositifs de validation pédagogique des engagements étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur ». Site Animafac. Thème : valorisation de l'engagement. p. 20.

⁴¹⁸ « L'engagement reconnu ». *Compte rendu des échanges et des présentations* Observatoire National de la Vie Étudiante. Journée du 6 mai 2004 à Rouen, p. 2.

⁴¹⁹ Guillaume Houzel, *Les engagements bénévoles des étudiants : perspectives pour de nouvelles formes de participation civique*, p. 30.

L'engagement est toujours affaire de « valeurs », témoignant d'une manière ou d'une autre d'un souci des autres »⁴²⁰. Même si les deux sont indissociables, les valeurs renvoient plus au caractère mission de l'engagement. Ainsi, il n'est pas gênant d'aider les autres et d'y attendre des retombées bénéfiques pour soi. En effet, c'est dans l'ordre des choses car « ces deux dimensions, ces deux registres mobilisés pour expliquer les raisons d'un engagement, sont toujours, pour tous, et pour chacun, profondément liés, non exclusifs l'un de l'autre »⁴²¹.

Dans le rapport du CERPHI les gratifications relèvent, du sentiment d'épanouissement personnel, le désir d'exercer des responsabilités et la fidélité au groupe via le sentiment d'appartenance à un groupe. Donc, nous nous éloignons du cadre de valorisation et nous sommes d'avantage sur le volet mission de l'engagement car ces aspects bénéfiques sont intrinsèquement liés à l'engagement.

Ainsi les deux approches (science politique et sociologique) donnent beaucoup de crédit à la mission même si la question n'a pas été traitée de la même manière. L'approche science politique attire l'attention sur le fait que le caractère fondamental qui doit motiver l'engagement associatif doit rester la mission. Et, pour les sociologues la mission est justifiée que l'on soit dans la logique « altruiste » ou dans la logique de « l'intérêt », les deux étant les soubassements de tout engagement associatif.

L'approche Contrat dans le cadre d'une relation de service université-étudiant

Sur un plan strictement pratique, l'inscription de l'étudiant dans une UE « engagement étudiant » s'apparente à un contrat passé entre lui-même et son établissement et, éventuellement une tierce partie si une association accueille l'étudiant. C'est ainsi que dans le cas de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, une convention tripartite est signée entre l'association d'accueil, l'université et l'étudiant où les engagements de chacun sont spécifiés (offre pédagogique de l'association et de l'université ; modalités d'accueil ; assiduité de l'étudiant ; modalités de suivi ; désignation des responsables ; modalités d'évaluation ;...). Il en est de même des UE proposées par l'université Lyon 1 :

- « Le projet de l'étudiant est retenu sur un mode contractuel. Par conséquent, l'université attend de l'étudiant qu'il respecte les termes de ce contrat, c'est-à-dire principalement qu'il suive les 20 heures d'enseignement et qu'il effectue une présentation écrite et orale. »⁴²²

Sur un plan théorique, l'engagement étudiant et sa valorisation peuvent être étudiés à partir des recherches sur la constitution d'un capital humain⁴²³ dans la lignée de Gary Becker⁴²⁴ ou de T

⁴²⁰ Cécile Bazin, Jacques Malet (dir.), *La France associative en mouvement*. Cinquième édition – Octobre 2007. Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie CERPHI, p. 75.

⁴²¹ *Idem* p. 75.

⁴²² Séminaire « Charte des examens – Valorisation des initiatives étudiantes dans le cursus LMD », 15 juin 2006, p27.

⁴²³ Pour des travaux récents sur cette question discutant des différentes approches du capital humain (approche productive et approche par les capacités), voir : Diego Lanzi, *Capabilities, human capital and education*, *The Journal of Socio-Economics*, 36, 2007.

Paul Schultz⁴²⁵. Dans cette approche, l'étudiant est un agent économique rationnel, dont le temps est une ressource rare, qu'il va chercher à valoriser au mieux l'investissement que représente le temps consacré aux études. L'étudiant a un choix à effectuer : s'engager ou pas. Dans cette stratégie, une UE d'enseignement classique et une UE libre « engagement étudiant » sont placées sur le même plan, l'étudiant va alors choisir celle dont il peut retirer le plus de bénéfices *ceteris paribus*, qu'il peut le plus valoriser. À court terme, cette valorisation est l'obtention de points faciles. À moyen et long terme, cette valorisation va prendre la forme d'une ligne sur le CV indiquant la capacité de l'étudiant à prendre des initiatives, à gérer parallèlement engagement et études, à argumenter etc, toutes compétences auxquelles les recruteurs peuvent ne pas être insensibles⁴²⁶.

« Pour certaines étudiantes, l'engagement, s'il est une marque d'intérêt et d'ouverture vers le monde et la société, reste avant tout un moyen de servir des intérêts personnels d'ailleurs parfaitement assumés. L'engagement doit en effet produire un « retour sur investissement » suffisamment efficace pour attiser la motivation. »⁴²⁷

L'engagement, ici associatif, est ainsi vu sous l'angle de son utilité et ce au niveau de l'individu, l'étudiant et de la valorisation qu'il peut en faire. Cette approche contractuelle vient en opposition à la vision missionnaire.

Un engagement plus militant peut être abordé selon la même logique⁴²⁸ et être vu comme un premier pas vers une plus grande destinée. Combien d'étudiants engagés, militants exercent aujourd'hui des fonctions politiques ou occupent des postes importants ?⁴²⁹ Le passage par un engagement, lors de la période des études, pourrait en ce sens, s'apparenter au passage par de grandes écoles réputées⁴³⁰.

Des travaux récents⁴³¹ en Sciences de gestion et en management public replaçant l'Université au cœur de l'économie du savoir dans nos sociétés, font de l'efficacité de gestion de cette organisation un facteur clef de réussite et un gage d'une insertion optimale dans la société du savoir. Le fonctionnement et le mode de gouvernance de l'Université méritent à ce titre que le gestionnaire (Un consensus relativement large dans la communauté scientifique définit la gestion comme la science du gouvernement des organisations). se penche sur eux⁴³².

⁴²⁴ Gary Becker, *Human Capital : a Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education*, NBER, Columbia University Press, 1964.

⁴²⁵ T Paul Schultz, "Investment in Human Capital", *The American Economic Review*, n° 1, 1961.

⁴²⁶ Il serait d'ailleurs intéressant d'évaluer ce capital humain.

⁴²⁷ « Les femmes et le pouvoir dans les associations étudiantes », *Chronique des comportements des femmes dans les associations étudiantes*, Sabine Lacerenza, 2004, animafac, p. 37.

⁴²⁸ Ou dans une logique du « *as if* ».

⁴²⁹ « L'engagement et sa mémoire : retour sur décembre 1986 », *Table ronde avec David Assouline, Jean-Christophe Cambadélis, Philippe Campichi, Cadres-CFDT*, avril 2004.

⁴³⁰ Voir, pour un travail sur la sociologie des élites, Anne Muxel (Ed), avec Nicolas Catzaras, Jean Chiche, Sophie Maurer, Vincent Tiberj, *Les étudiants de Sciences Po. Leurs idées, leurs valeurs, leurs cultures politiques*, Presses de Sciences Po, Paris, 2004.

⁴³¹ Côte Thierry, « *Entre relation de service et gouvernance, quelles stratégies pour l'université ?* », Mémoire en vue de l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches en sciences de gestion, juin 2007. La gouvernance des universités est un axe de recherche du laboratoire MIG (EA 4300 URCA).

⁴³² Guillaume Biot-Paquerot, *L'offre de formation des universités : une analyse par la théorie de l'architecture organisationnelle*, thèse soutenue le 28 juin 2006, Université de Bourgogne, sous la direction de Gérard Charreaux.

Dans cette approche, l'étudiant construit son parcours de formation et s'inscrit dans une relation de service avec l'université en lui adressant une demande de formation et d'acquisition de compétences. Engagement étudiant et cours classiques sont mis sur le même plan⁴³³. L'engagement étudiant et sa valorisation sont ainsi abordés du point de vue à la fois de l'étudiant lui-même sous un angle « calcul économique » et de celui de l'université.

L'université est en concurrence dans l'offre de formation et dans l'obtention de financements. Pour faire valider ses projets et les faire accepter par les financeurs et pour attirer ses usagers, les étudiants, elle doit se rapprocher de ces derniers. Dans ce cadre, le tissu associatif et l'intérêt qu'elle montre pour l'engagement étudiant sous toutes ses formes sont des outils de son attractivité. Ce qui était limité aux Écoles, il y a encore quelques années concerne maintenant les universités. Le management stratégique des universités ne peut pas se passer de prendre en considération la demande. L'université en retire une meilleure définition de son offre et répond par ailleurs aux besoins de ses étudiants et de la société⁴³⁴, puisqu'au final, c'est cette dernière qui va profiter de l'exploitation économique, culturelle, sociale, politique des compétences acquises. L'engagement étudiant et, en particulier, lorsqu'il prend la forme d'une participation des étudiants aux différentes instances décisionnelles de l'université apparaît comme le meilleur moyen pour l'université de comprendre les attentes des étudiants et donc d'y apporter une réponse adéquate. La valorisation s'analyse comme la forme optimale⁴³⁵ d'institutionnalisation de la relation de service liant l'université et l'étudiant.

« Autre attente fortement associée à l'implication associative : le désir de reconnaissance. Sortir de l'anonymat, être connu voire reconnu par et grâce aux actions menées et développées dans le cadre de la vie associative constitue une des motivations les plus solidement attachées à la démarche participative »⁴³⁶. L'étudiant entend mettre en valeur son engagement selon les dispositifs mis en place dans ce cadre par l'université. Par exemple au niveau de l'Université de Picardie : « Les initiatives et implications des étudiants dans des actions sociales et humanitaires porteuses de valeurs citoyennes comme la convention de la Croix Rouge dans le cadre de l'action "les gestes qui sauvent", seront particulièrement encouragées et soutenues »⁴³⁷. Ce fait est une manière de reconnaître l'engagement des étudiants bénévoles qui exercent hors de l'Université. Donc, les réponses au niveau de la reconnaissance doivent venir de l'« université ». A ce titre Jacques Lebas, délégué académique à L'Enseignement Supérieur et à la recherche, Recto Rouen "L'Université ne peut pas s'envisager comme un lieu exclusivement dédié aux cours et aux

⁴³³ C'est aussi la reconnaissance de la fin de l'époque de domination du « tout diplôme ». Voir Romain Barrès, « Quand s'unissent formation et expérience associative », 27 décembre 2005. http://www.animafac.net/imprimersans.php3?id_article=1273.

⁴³⁴ Des travaux existent sur la valorisation du bénévolat mais aucun sur la valeur marchande du bénévolat étudiant. Sur la valeur du bénévolat pour la société, voir : Lionel Prouteau, « La mesure et la valorisation du bénévolat », *Colloque ADDES*, 7 mars 2006.

⁴³⁵ Cependant le rôle social et politique des élus étudiants dépasse le cadre de l'université, ce qui peut aller à l'encontre de l'adaptation de cette dernière aux évolutions mondiales. Cette contradiction entre les objectifs de l'étudiant-usager et l'étudiant représentant est donc un objet de recherche en sciences de gestion dans le laboratoire MIG puisque sa résolution est une condition de l'obtention d'un management efficace.

⁴³⁶ « Les femmes et le pouvoir dans les associations étudiantes ». *Chronique des comportements des femmes dans les associations étudiantes*. Sabine Lacerenza 2004. www.animafac.net

⁴³⁷ « Extrait du contrat quadriennal 2004-2007 » page 18 sur le site de l'Université de Picardie Jules Verne

travaux pratiques »⁴³⁸. Cette vision est un signalement positif à l'endroit des étudiants engagés car elle leur donne beaucoup de crédit. Ainsi, en s'engageant dans les bonnes œuvres, l'Université assure apporter une valorisation et cette relation tend vers un rapport contractuel.

Nocole Quéting chargée de mission « compétences et valorisation d'acquis VAPP/VAE": valorisation de l'engagement étudiant permet de contribuer à leur insertion sociale et professionnelle, tout en valorisant leurs compétences extra-universitaires »⁴³⁹.

Enfin l'autre geste de la part de l'université consiste à apporter une réponse pédagogique. Elle crée des unités d'enseignement pour permettre aux étudiants de valoriser leur engagement. Ainsi l'université de Rouen a créé 'un diplôme universitaire spécifique (formation en gestion et en économie), ouvert aux étudiants élus et bénévoles⁴⁴⁰.

⁴³⁸ « Les engagements bénévoles des étudiants ». *Compte rendu des échanges et des présentations Observatoire National de la Vie Etudiante*. Journée du 6 mai 2004 à Rouen. p. 3.

⁴³⁹ « La valorisation des initiatives étudiantes dans le cursus LMD » AMUE, Compte-rendu de séminaire. 2006. p. 25.

⁴⁴⁰ « Les engagements bénévoles des étudiants ». *Compte rendu des échanges et des présentations*. Journée du 6 mai 2004 à Rouen. p. 3.

ETAT DES SOURCES ET DES LIEUX RESSOURCES

Jean-Philippe Legois

Au-delà de la bibliographie indicative présentée dans ce présent ouvrage, ce rapide état des lieux vise à recenser les sources primaires et les lieux où elles sont conservées afin de permettre aux chercheurs d'approfondir les axes et pistes de recherches présentés dans cet état des savoirs sur les engagements étudiants.

Si la recherche sur les mouvements étudiants, qui plus est pluridisciplinaire, est encore « en miettes »⁴⁴¹, les sources primaires rendant possibles ces différentes recherches sont elles-mêmes un patrimoine archivistique et documentaire éclaté. Revenir aux sources avec une vue d'ensemble est d'autant plus nécessaire !

Poursuivant un des objectifs du GERME⁴⁴²-qui a impulsé un premier guide des sources sur son site Internet-, puis du réseau du Conservatoire des mémoires étudiantes⁴⁴³, cet état des lieux s'appuie également sur les quatre ans de préfiguration d'un Centre d'archives spécialisé sur les mouvements étudiants (Mission CAARME) débouchant sur la création de la Cité des mémoires étudiantes. Un des chantiers à terme est de mener à bien une enquête plus systématique sur ces archives, et plus largement, déjà envisagée avec la direction des Archives de France.

Ces sources peuvent être distinguées selon leurs producteurs, leurs typologies et les centres de ressources où l'on peut les consulter.

On distinguera ici, d'un côté, les archives des acteurs étudiants, plus largement, des syndicats/réseaux enseignants et non-enseignants et, encore plus largement, du mouvement social et, de l'autre côté, les archives des institutions, tout d'abord les plus impliquées par les politiques publiques en direction de la population étudiante, mais également d'autres.

Comme pour toute recherche sur un acteur social, on ne peut évidemment pas faire l'impasse sur le milieu et les institutions dans lequel celui-ci intervient. Mais la difficulté particulière et supplémentaire à retrouver la trace des acteurs collectifs étudiants met la communauté scientifique, encore plus que sur d'autres sujets, dans l'obligation de devoir reconstituer un puzzle, en ayant très rarement toutes les pièces.

⁴⁴¹ Yolande Cohen et Claudie Weill, « Les mouvements étudiants : une histoire en miettes ? » in *Le Mouvement social*, n°120, *Entre socialisme et nationalisme : les mouvements étudiants européens*, juillet-septembre 1982, p. 3-10. Voir la présentation du Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants (GERME) à sa création : Robi Morder, *Présentation in Cahiers du GERME, n°1, 1946 : la « Charte de Grenoble », naissance d'un syndicalisme étudiant ?*, actes du colloque du 20 mai 1995, mars 1996, 52 p., p. 3-4.

⁴⁴² Extraits des statuts du GERME : aider à la collecte des archives en « veillant à ce que leur traitement et conservation soit assurée dans des lieux et institutions adaptés ».

⁴⁴³ Cf. Jean-Philippe Legois (coord.), *Archives et mémoires étudiantes : état des lieux*, actes des deux premières journées d'études organisées par le GERME, *La Gazette des Archives*, n°193, Paris, 2002, 181 p. Ce numéro spécial dresse un panorama général de la situation des archives étudiantes au début du XXI^e siècle. Voir aussi, dans un cadre international, Jean-Philippe Legois, "Sauvegarde et valorisation : la situation des archives sur les mouvements étudiants en France" dans Cathy Schoukens (Ed.) *Archives, universités, monde étudiant : une mémoire en construction*, actes de la deuxième journée des Archives organisée les 17 et 18 avril 2002 par le Service des Archives de l'Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2003, 131 p., p. 97-106.

Archives des acteurs.

Le souci de collecte et de conservation de l'information étant plutôt l'apanage des pouvoirs en place, les mouvements étudiants, eux, à l'instar des autres mouvements sociaux, n'ont que très rarement cette préoccupation, quand ce n'est pas, à fortiori, un souci d'« effacer leurs traces » qui les anime, pour ne pas risquer de laisser leurs archives entre des mains indécrites.

Comme les autres mouvements de jeunesse, les mouvements étudiants souffrent, en outre, du caractère transitoire de leur statut social, du renouvellement relativement rapide des générations et équipes militantes, ainsi que de la faiblesse plus ou moins grande de leurs moyens. Ces conditions d'existence, cette « précarité » génèrent un rapport encore plus particulier aux archives et à la mémoire (« la transition n'incite guère à la conservation »)⁴⁴⁴.

Les archives des acteurs collectifs étudiants, ballotées entre structures et militants, subissent de plein fouet ces facteurs d'éclatement des fonds. L'onde choc est plus ou moins forte, selon la nature du fonds et selon les niveaux d'intervention de ces structures : structure nationale, structure locale ou mouvement ponctuel.

Niveau national

Sur le plan national, même les archives de l'UNEF (Union nationale des étudiants de France), première structure nationale étudiante, fondée en 1907 –sous le nom d'Union nationale des associations étudiantes de France⁴⁴⁵– ont connu des mésaventures.

Nous pouvons les retrouver aux Archives nationales, à Fontainebleau, comme à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) à Nanterre⁴⁴⁶. Pour une même période, de 1928-1929 à 1968-1969, le fonds d'archives du syndicat est divisé en deux ensembles de documents, parfois redondants, mais aussi complémentaires, chacun des « fonds » complétant certaines lacunes de l'autre concernant telle action revendicative, tel compte-rendu de congrès ou d'Assemblée générale ...

Le « fonds » de l'UNEF est encore plus éclaté : le fonds Barralis, provenant de deux militant-e-s du même nom, l'un secrétaire général de l'UNEF en 1969-1970, collecté dans le cadre d'un programme de collecte GERME-BDIC, complète ces deux fonds, y compris sur la période de la Seconde guerre mondiale. Et, une des manières de contourner la dispersion, les lacunes, voire l'inexistence des fonds de mouvements étudiants est d'avoir recours aux militants étudiants eux-mêmes. Leurs archives personnelles sont une source parfois essentielle pour l'étude de tel ou tel mouvement étudiant, même si ces fonds sont fondamentalement différents des fonds institutionnels, d'administration, d'entreprise, mais aussi de mouvements sociaux : ces documents, ces dossiers, ces témoignages sont le reflet des activités d'un individu ; sa formation,

⁴⁴⁴ Didier Fischer, *Les étudiants en France (1945-1968). Contribution à une histoire socio-culturelle et politique du milieu étudiant*, Thèse d'histoire, Université Paris X-Nanterre, 1998 (sous la dir. de Jean-Jacques Becker), p. 15. Voir aussi l'article d'Alain Monchablon, « Le mouvement étudiant et sa mémoire : l'UNEF après 1945, entre tradition et oubli », in *L'homme et la société*, n°111-112, *Généralités et mémoires*, janvier-juin 1994, 1-2, L'Harmattan, p. 113-117.

⁴⁴⁵ Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007 et *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 86, « 1907 : une union étudiante est née », Nanterre, BDIC, avril-juin 2007.

⁴⁴⁶ Voir les contributions de Françoise Bosman et Robi Morder in Jean-Philippe Legois (coord.), *Archives et mémoires étudiantes : état des lieux*, *La Gazette des Archives*, n°193, op. cité. Cf. également Robi Morder, *Les archives de l'UNEF* in *Bulletin du Centre d'Histoire de la France contemporaine*, n°13, Nanterre, Université Paris X, 1992, p. 113-121.

son parcours professionnel et ses engagements successifs structurent le fonds. La Cité des mémoires étudiantes a ainsi pu, sur la période 1948-1969, sauvegarder les fonds de Jacques Dughera, Luc Barret, Jean-Jacques Hocquard, Pierre-Yves Cossé, François Borella, Robert Chapuis, Jacques Delpy ou Jean-Claude Gabriel, ce dernier, par exemple, permettant de retrouver des pièces du congrès de l'UNEF du Touquet (1949), absentes des fonds de la BDIC ou des AN. Cela est d'autant plus vrai pour des structures nationales à la longévité et à la solidité encore plus faibles. Les archives de l'UNEF- « Unité Syndicale », tenue par les « lambertistes » après la scission de 1971, ont pu être déposée et classées à la BDIC⁴⁴⁷, mais celles de l'Union des Grandes Ecoles (UGE), créée parallèlement à l'UNEF en 1947, ont été sauvées *in extremis* de la destruction lors du déménagement du Bureau national de l'UNEF dite « solidarité étudiante » - héritière de la tendance « renouveau » après la scission de 1971 et dont les archives ne connaîtront pas le même sort heureux⁴⁴⁸. Les archives de l'UNEF-ID sont conservées à la BDIC pour la période allant de 1980 à 1989 ; à partir de 1989, jusqu'à sa « réunification », en 2000-2001, elles sont conservées par la Cité des mémoires étudiantes, complétées par plusieurs fonds de militant-e-s : Karel Yon, Delphine Petit-Lafon, Jérémie Robine, Frédérick Genevée, Marianne Boucheret-Valetas, ... D'autres mouvements se sont mis en place après cette « grande » scission et en marge des deux courants « unité syndicale » et « renouveau »... Certains ne doivent la sauvegarde de leurs archives qu'à la « tutelle » plus ou moins forte exercée par l'organisation « adulte » -la CFDT- qui leur faisait bénéficier entre autres de ses infrastructures : Mouvement d'action et de recherche critique (MARC), Mouvement d'action syndicale (MAS), Pour un syndicalisme autogestionnaire (PSA)⁴⁴⁹. Mais d'autres structures nationales étudiantes à vocation représentative ne laissent –pour l'instant- de traces connues que dans des fonds de structures locales ou de militants comme la Fédération nationale des étudiants de France (FNEF), première scission durable de l'UNEF au début des années 60, dont on retrouve des traces dans le fonds Jacques Hussenet collecté par la Mission CAARME/ Cité des mémoires étudiantes. Enfin, il ne faut pas négliger les engagements autres qu'à vocation représentative, notamment les mouvements confessionnels. Pour les mouvements étudiants catholiques, en plus des fonds de la Jeunesse étudiante catholique internationale (JECI) et Roger Millot, à la BDIC⁴⁵⁰, signalons les fonds de la Jeunesse étudiante chrétienne et autres mouvements ou militants étudiants conservés par le Centre national des archives de l'Eglise de France à Issy-les-Moulineaux⁴⁵¹.

Niveau local

Sur le plan local, à l'échelle d'une université ou d'une ville universitaire, d'une Association générale d'étudiants (AGE) – pour reprendre le terme fondateur du mouvement étudiant contemporain -, la fragilité des archives étudiantes est encore plus grande. C'est là où le maillage archivistique du territoire, avec notamment les Archives municipales et départementales, mais

⁴⁴⁷ Voir la contribution de Philippe Mezzasalma in Jean-Philippe Legois (coord.), *Archives et mémoires étudiantes : état des lieux*, *La Gazette des Archives*, n°193, op. cité.

⁴⁴⁸ Voir la contribution de Jean-Quentin Poindron in *Idem*. J.-Q. Poindron en a également réalisé une première exploitation historique : POINDRON, Jean-Quentin, *L'Union des Grandes Ecoles, une organisation d'étudiants dans les années cinquante et soixante*, Maîtrise d'histoire, Université de Paris-Nord, 1998, tome 1, 186 p., tome 2, annexes, 30 p. (sous la dir. de Jacques Girault).

⁴⁴⁹ Voir la contribution d'Annie Kuhn-munch in Jean-Philippe Legois (coord.), *Archives et mémoires étudiantes : état des lieux*, *La Gazette des Archives*, n°193, op. cité.

⁴⁵⁰ Cf. présentation in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 86, op. cité.

⁴⁵¹ Cf. présentation in *Cahiers du GERME*, n°27, 2008, p. 14-15.

aussi les bibliothèques et centres d'archives privés, a à jouer et joue un rôle important que nous tentons d'encourager au sein du réseau du Conservatoire des mémoires étudiantes. L'AGE de Grenoble (AGEG), à travers l'une de ses descendances, l'AGEG - UNEF-ID, a déposé ses archives d'après-guerre, aux Archives municipales de Grenoble ; l'UNEF-ID Lyon a fait de même aux Archives municipales de Lyon. L'AGE de Paris - Val-de-Marne (Paris XII) a confié ses archives, couvrant la période allant de sa création en 1971 -au sein de l'UNEF « Renouveau »- à 1989, aux Archives départementales à Créteil. François Ferrette a déposé ses archives concernant notamment l'AGE de Caen aux Archives départementales du Calvados. D'autres fonds de militant-e-s ont été sauvegardés par des Archives départementales ou municipales : Thérèse Bouchez, militante de l'Association corporative des étudiants en médecine de Lille, à la fin des années 1960, dans le Nord, Jacques Simonnet, militant de l'Organisation communiste internationale (« lambertiste ») et de l'UNEF « unité syndicale » dans les universités de

Lyon (1968-69) et Grenoble (1970-74) dans l'Isère, Claude Pennetier dans le Val-de-Marne, Jean-Paul Martin à Saint-Etienne⁴⁵².

Ce sont certains des rares exemples connus de dépôts ou dons dans des centres d'archives publiques ; et pourtant, dans chacune des villes universitaires -une quarantaine dans les années 1970, une vingtaine dans les années 1940-, la question se pose : où sont passées les traces du mouvement étudiant local, de ses générations militantes successives ? Nous avons connaissance de certains cas, comme celui de l'Association Fédérative Générale des Etudiants de Strasbourg (AFGES), qui conserve encore heureusement et fort bien ses archives depuis les années 1920⁴⁵³, mais c'est un cas bien unique.

Ces archives font aussi parfois l'objet de sauvetages de dernière minute dans des structures plus ou moins spécialisées : les archives de l'AGE de Poitiers ont été découvertes dans une benne à ordures et recueillies par la Bibliothèque Universitaire de Poitiers⁴⁵⁴ ; de même, une partie des archives de l'AGE de Lyon a été sauvée *in extremis* de la destruction et conservée à la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu⁴⁵⁵.

Et, par ailleurs, cela est parfois mené un peu moins dans l'urgence par des centres d'archives spécialisés, souvent en lien avec les mouvements sociaux⁴⁵⁶. Au-delà de la BDIC à Nanterre⁴⁵⁷, déjà citée, signalons la démarche de plusieurs lieux-ressources. À Dijon, l'Association pour la documentation et l'information sur les archives des mouvements sociaux (ADIAMOS) a recueilli

⁴⁵² Cf. Jean-Philippe Legois, "Archives et mémoires étudiantes : enjeu historique et enjeux archivistiques." in *Cahiers du GERME*, n°19, 3^e trimestre 2001, p. 6-14, et, en ligne, le site des Archives municipales de Saint-Etienne : <http://www.archives.saint-etienne.fr>, Accéder aux fonds / Inventaires / Archives privées [Consulté le 23 mars 2009]

⁴⁵³ Voir la contribution de Frédéric Caignet-Royer in Jean-Philippe Legois (coord.), *Archives et mémoires étudiantes : état des lieux*, *La Gazette des Archives*, n°193, op. cité.

⁴⁵⁴ Cf. Stéphane Merceron, *Aspects de l'Union Nationale des Etudiants de France à la fin des années trente. Une organisation étudiante dans son temps, 1936-1939*, Maîtrise d'histoire, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 1996, 218 p. (sous la dir. de Pascal Ory et Jean-Yves Mollier), p. 206.

⁴⁵⁵ Inventaire disponible sur le site de la Bibliothèque : <http://www.bm-lyon.fr/decouvrir/collections/agel.htm> [Consulté le 23 mars 2009]

⁴⁵⁶ Voir le réseau du CODHOS (Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale) : <http://www.codhos.asso.fr>

⁴⁵⁷ Le programme de collecte et de valorisation GERME-BDIC a permis notamment, en 2000-2001, le classement de plusieurs fonds : en plus du fonds Barralis, les fonds Corbières, Willot, Maupeou-Abboud. Avec l'association « Mémoires de 68 », la BDIC a collecté de nombreux fonds concernant les « années 68 », dont une partie constituée d'archives personnelles de militants, en partie étudiants : Marianne Guilbaud, militante à Nanterre, Liliane Kandel, sur la région parisienne, Françoise Picq à la Sorbonne, Bernard Leroy, à l'Ecole des Mines de Paris, Françoise Routhier, sur Lyon.

un petit fonds de l'AGE de Dijon, couvrant la période 1967-1968, et un fonds un peu plus important de l'Union générale des étudiants de Dijon, héritière locale de la tendance « renouveau » après la scission de 1971, pour la période 1987-1994⁴⁵⁸. À Nantes, le Centre d'histoire du travail (CHT) a ainsi recueilli les archives de Jacques Sauvageot -président de l'UNEF par intérim en mai 68, mais aussi responsable de l'AGE de Dijon- ainsi que des archives étudiantes nantaises. À Paris, le Centre de recherches créé par Jean Maitron à la Sorbonne, rattaché aujourd'hui à l'Université de Paris I, a collecté plusieurs fonds de militants, notamment ceux de René Gaudy, Jean Grobla, ou Patrick Le Claire, ayant milité dans les années 1960 et 1970⁴⁵⁹. À Reims, la Mission CAARME/ Cité des mémoires étudiantes a également sauvé des fonds d'archives rémois, comme celui de l'AGE de Reims, que complètent avantageusement ceux du CA UNEF Sciences Reims, d'Yves Dachy, d'Alain Laville ou encore de Jean-Michel Martin ; ce dernier permet notamment de mieux appréhender un autre domaine de l'engagement étudiant, le domaine sportif, avec des documents sur le Reims université club (RUC), mais aussi sur l'Union nationale des clubs universitaires (UNCU).

Enfin, signalons qu'un des hauts lieux internationaux pour les archives militantes depuis l'entre-deux-guerres, l'Institut international d'histoire sociale (IIHS) d'Amsterdam, est encore, parfois, de nos jours, une « terre d'asile » pour les archives de militants étudiants, y compris français : en plus des archives de l'AGE de Montpellier, on y retrouve celles de Michel Renard, animateur de la grève étudiante de 1976, militant de l'UEC et de l'UNEF dite « Renouveau »⁴⁶⁰.

Mouvements ponctuels et autres « collectes actives »

Ni émanation du niveau national, ni émanation du niveau local, et en même temps l'une et l'autre, archives étudiantes et archives « provoquées » par des structures extérieures, patrimoniales ou scientifiques, un certain nombre d'archives étudiantes sont le fruit de « collectes actives ».

Entre le national et le local, en fonction du parcours de chacun-e, les témoignages oraux sont une source précieuse. Ces sources orales sont parfois les seules pouvant nous renseigner sur certains aspects des mouvements étudiants : encore plus, peut-être, que pour d'autres mouvements sociaux, bon nombre de leurs modalités d'action (réunions, Assemblées générales, négociations, congrès, préparation de ceux-ci, conciliabules pendant ceux-ci) ne laissent pas ou peu de traces - même les Assemblées générales et les congrès sont rarement filmés ou enregistrés (voir plus loin) ... Et cela est d'autant plus fort dans certaines périodes comme celle de l'Occupation nazie et du régime de Vichy, où toute action est potentiellement dangereuse et répréhensible par le pouvoir⁴⁶¹

Certes, ces sources sont fortement empreintes de subjectivité : le témoin adopte une démarche volontaire, il accepte de répondre à des questions et d'être enregistré. De son côté, le chercheur et/ ou l'organisme collecteur « provoque » bien la constitution d'archives.

⁴⁵⁸ Auxquels il faut ajouter les fonds personnels Vigreux, Caignol, Breton, Péchoux. Cf. Philippe Péchoux, *Les fonds d'archives collectés en Bourgogne par l'ADIAMOS : les archives du rêve étudiant* in *Actes de la première journée « Archives et mémoires étudiantes »*, 23 février 2000 (à paraître).

⁴⁵⁹ Le Centre d'histoire du syndicalisme a longtemps été connu sous le nom de Centre de recherches d'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme avant de se transformer, en 2000, en Centre d'histoire sociale du XXe siècle. Cf. Jean-Philippe Legois, "Archives et mémoires étudiantes : enjeu historique et enjeux archivistiques.", art. cité.

⁴⁶⁰ Cf. Présentation du fonds in *Cahiers du GERME (trimestriel)*, n°6, 1° trim. 1998, p. 10.

⁴⁶¹ Voir les travaux de Gilles Maignon ou Cécile Hochard.

Signalons ici les témoignages oraux collectés par le GERME, puis par la Mission CAARME/ Cité des mémoires étudiantes, dans le cadre du réseau du Conservatoire des mémoires étudiantes : basé sur l'enquête prosopographique sur les militants étudiants, en partie liée au *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier/ mouvement social*, le programme de collecte de témoignages se fonde sur la reconstitution de parcours de vie, indicateurs des complexités institutionnelles, disciplinaires, politiques et syndicales des mouvements étudiants dans le cadre d'une enquête systématique non exhaustive. Faisant l'objet d'un traitement documentaire et multimedia fin, ces témoignages sont mis en ligne sur le site du réseau du Conservatoire des mémoires étudiantes : www.cme-u.fr.

L'éclatement, l'« émiettement » des sources est encore plus fort pour les mouvements ponctuels, qui se sont développés depuis 1968 -dépassant, le temps de la mobilisation, les structures existantes, générant leurs propres structures (Assemblées générales, commissions, coordinations, ...). C'est ce qui a motivé d'autres collectes actives. Pour ces mouvements (1968, 1976, 1986, 1995, ...), la question de la pérennité des structures et donc de leurs traces ne se pose même pas. Seule une politique de collecte volontariste, au cours même de la mobilisation, peut permettre, sans garantie d'exhaustivité, la conservation d'une partie des documents produits par ces mouvements étudiants et ces étudiants en mouvement.

C'est ce qu'ont fait, en 1968, par exemple, Jean Maitron et ses étudiants⁴⁶², un groupe d'étudiants sur Besançon⁴⁶³, ou encore les Archives municipales de Lyon⁴⁶⁴.

C'est également ce qu'a entamé la Mission CAARME/ Cité des mémoires étudiantes pour les dernières mobilisations étudiantes, contre le Contrat première embauche (CPE, 2006), contre la loi Libertés et responsabilités des universités (LRU, 2007) et contre les réformes Pécresse du début 2009.

Cela s'est doublé de la constitution d'archives audiovisuelles (photos et vidéos) locales et nationales, plusieurs coordinations nationales ayant été filmées ; la même démarche a été suivie, depuis 2004, concernant les congrès nationaux des organisations étudiantes à vocation représentative.

Et, au-delà de ces archives audiovisuelles, une autre collecte active a été amorcée concernant les sites Internet des différents mouvements étudiants⁴⁶⁵.

Acteurs non-étudiants

Signalons enfin que d'autres archives d'acteurs de l'enseignement supérieur (non-étudiants) peuvent permettre de recouper des informations sur les mouvements étudiants et, donc, de multiplier encore les angles de vue.

Les archives des syndicats, enseignants et non-enseignants, ne sont pas à négliger, malgré leurs grandes lacunes. Les archives du SGEN (Syndicat général de l'Éducation nationale)-Sup sont

⁴⁶² Sur la région parisienne, mais pas seulement. Cf. Danielle Tartakowsky, *Inventaire du fonds d'archives 1968 conservé par le CRHMSS*, 17 p.

⁴⁶³ Cf. Présentation de la série J aux Archives départementales du Doubs in BDIC, *Mémoires de 68*, op. cité, p. 79.

⁴⁶⁴ Signalons le projet de numérisation et de mise en ligne des diverses expressions éphémères (tracts, motions, journaux, rapports de commissions) sous forme de base de données intitulée « Journal électronique de la Commune étudiante ». Dans le cadre du réseau du Conservatoire des mémoires étudiantes (www.cme-u.fr), ce projet regroupe d'ores et déjà les Archives municipales de Lyon, la BDIC, le Centre d'histoire sociale du XXe siècle et la Mission CAARME.

⁴⁶⁵ Dès la fin 2004, la Mission CAARME/ Cité des mémoires étudiantes a archivé régulièrement (environ tous les 6 mois) les sites Internet des différents mouvements étudiants, essentiellement les sites d'organisations à vocation représentative ; cette collecte est élargie en cas de mobilisation ponctuelle (CPE, LRU, ...).

conservées par la CFDT, celles du SNESup (Syndicat national de l'enseignement supérieur) par le site de Roubaix des Archives nationales, mais sont encore à classer. De même pour les archives d'associations professionnelles et/ ou universitaires ou de partis et organisations politiques comme celles du Rassemblement du Peuple Français (RPF) -conservées par la Fondation Charles de Gaulle et comprenant quelques cartons sur son groupement national des étudiants, de 1947 à 1955- ou, pour le MRP, celles de Pierre Davril, conservées au Centre d'histoire de Sciences-Po Paris⁴⁶⁶.

Face à cet éclatement, à cet « émiettement », les chercheurs sont amenés, encore plus que dans d'autres domaines, à tenter de reconstituer le puzzle des mouvements étudiants, en ayant souvent recours à d'autres pièces. Et, si l'on veut filer la métaphore de la fête foraine –et non de la chasse, tout en conservant la cible des acteurs étudiants et de leurs engagements, il est important de savoir changer son fusil d'épaule et d'avoir également recours aux archives des institutions.

Archives des institutions.

Les archives administratives constituent le premier type de sources institutionnelles disponibles extérieures aux mouvements étudiants. A l'instar des autres recherches sur les mouvements sociaux, là encore, le chercheur est placé dans la situation où il doit « subvertir » les documents de leur finalité première : contrôler, réprimer, « surveiller et punir » ou canaliser, instrumentaliser ; il s'agit de mieux appréhender la réalité de tel mouvement à travers des rapports de tutelle, des fichiers (nominatifs ou non), des synthèses d'informations, visant tout d'abord à réprimer certains « écarts » et non à en cerner toute la complexité. Nous distinguerons, pour ce type de fonds, trois niveaux : central (Ministères), déconcentré (Rectorats, Préfectures) et celui de l'établissement (université ou grande école).

Niveau central

Parmi les archives ministérielles sur les mouvements étudiants, bien évidemment celles du Ministère de l'Éducation Nationale et du secrétariat d'Etat (ou Ministère) des universités, celui du Ministère chargé de la jeunesse ... mais aussi celles du Ministère de l'Intérieur portant sur l'agitation universitaire⁴⁶⁷. Autant d'archives consultables, parfois sous dérogation –pour les dossiers les plus récents-, aux Archives nationales, soit sur le site de Paris, soit sur le site de Fontainebleau.

Dans les archives ministérielles, les dossiers des services suivant plus particulièrement la vie étudiante ou les contrats d'établissement (afin d'y scruter la valorisation des engagements étudiants) intéressent plus particulièrement notre problématique, mais les dossiers gérés par les cabinets ministériels sont également fort précieux.

Des organismes plus spécialisés sont également de riches gisements d'informations : créés dans les années 1930, le Bureau universitaire de statistiques et le Comité supérieur des œuvres en faveur des étudiants (devenu Centre national des œuvres universitaires en 1955) s'intéressent plus

⁴⁶⁶ Cf. Présentation in *Cahiers du GERME (trimestriel)*, n°2, 1° trim. 1997, p. 12 et n°5.

⁴⁶⁷ Sur l'intérêt des archives de répression pour l'histoire sociale, voir, entre autres, Annie Kriegel, R. Gossez, Jacques Rougerie, « Sources et méthodes pour une histoire sociale de la classe ouvrière » in *Le Mouvement social*, n°40, juillet-septembre 1962, Paris, Editions ouvrières, p. 1-18.

particulièrement à la population étudiante, mais ne négligent pas les engagements⁴⁶⁸. L'Observatoire de la vie étudiante (OVE) poursuit, d'un certain point de vue, certains des buts du BUS et dispose d'un fonds documentaire spécifique, allant au-delà des simples publications, collectant également ce que l'on appelle la « littérature grise ». La Cité des mémoires étudiantes a également commencé à constituer un tel fonds documentaire.

Signalons également les différentes enquêtes intégrant la problématique des engagements : l'enquête triennale de l'OVE et les « enquêtes-congrès » du GERME, collectées par la Mission CAARME/ Cité des mémoires étudiantes.

Niveau déconcentré

Concernant les services déconcentrés de l'État, le rectorat, échelon administratif intermédiaire entre le ministère de l'Éducation nationale et les établissements d'enseignement, fournit au chercheur, à travers sa fonction de tutelle⁴⁶⁹, des sources souvent riches sur les mouvements étudiants ... lorsque les fonds sont collectés, classés et communicables. Car, si le rectorat de Paris a eu le privilège - unique pour un rectorat - d'avoir en son sein une Mission des Archives nationales pendant près de 40 ans, et de disposer encore aujourd'hui d'un service d'archives constitué (c'est-à-dire doté d'un professionnel) et, donc, de disposer de ces archives de tutelle sur les « associations étudiantes »⁴⁷⁰, c'est loin d'être le cas pour les autres administrations académiques, généralement placées sous le contrôle des Archives départementales aux moyens moins développés pour intervenir sur ce secteur, parmi tant d'autres ; ces archives se retrouvent généralement en série T avant 1940 et en série W après. Il est à noter que plusieurs rectorats commencent à se doter d'un service d'archives constitué ; un des premiers, après Paris, a été Poitiers et a pu ainsi préparer un versement très riche relatif à l'enseignement supérieur⁴⁷¹. A ce niveau déconcentré, il existe une autre source importante pour l'histoire des mouvements étudiants : les dossiers de « surveillance » des renseignements généraux, classés en série M, avant 1940, et en série W, après.

Les établissements

Les archives propres des facultés, universités et autres établissements d'enseignement supérieur fournissent également des informations parfois extrêmement précieuses. Les archives des facultés parisiennes, jusqu'à la Seconde guerre mondiale, ont pu être collectées par la Mission du rectorat de Paris et versées aux Archives nationales sous la côte AJ 16, y compris pour la première moitié

⁴⁶⁸ C'est dans le fonds du BUS conservé au site parisien des Archives nationales (63AJ) que Didier Fischer avait pu retrouver des traces de la FNEF : Didier Fischer, *L'histoire des étudiants en France, de 1945 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2000, p. 242-249.

⁴⁶⁹ Allant du simple transfert de correspondance entre facultés et Ministère à l'examen des projets des établissements au sein du Conseil de l'Université, présidé par le Recteur, en passant par la gestion du personnel, le contrôle des constructions ou de la « vie étudiante ». Cf. Jacques Minot, *L'administration de l'Éducation nationale, au 1er avril 1964*, Paris, Institut Pédagogique National, 1964, 358 p., dans le titre II (les services extérieurs), la première partie « Les académies », p. 127-213, et, plus précisément, p. 174-178.

⁴⁷⁰ Fonds « enseignement supérieur » du rectorat de Paris versé au site de Fontainebleau des Archives nationales (cote : CAC20020476), mais aussi versements cotés 920043, 820597 (élections universitaires) et 820598 (associations étudiantes). Sur l'historique de la Mission, cf. Thérèse Charmasson, *La Mission des Archives du Rectorat de Paris in Histoire de l'éducation*, n°13, décembre 1981, p. 45-53.

⁴⁷¹ Versement 1832W. A noter qu'un réseau regroupe les Archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et (mouvements) étudiants (AURORE) : http://www.archivistes.org/rubrique.php?id_rubrique=166

du XIX^e siècle⁴⁷². Mais, sur le plan national et pour l'après-guerre, la collecte est loin d'être complète. Si l'on reste sur le cas de la région parisienne, hormis celles de la faculté de médecine⁴⁷³ et de l'université de Nanterre⁴⁷⁴, la localisation même des archives est encore difficile, même si de plus en plus d'universités se dotent de service d'archives constitués : on peut encore espérer que les archives des facultés d'avant 1968 -d'autant plus en danger quand, comme en région parisienne, les structures universitaires ont totalement changé, les archives n'ayant même pas un intérêt gestionnaire et/ ou identitaire- pourront être sauvées de la « catastrophe patrimoniale » annoncée. En région, là aussi, la création –encore trop timide et lente- de services d'archives constitués⁴⁷⁵ peut permettre de sauvegarder des traces fort utiles. C'est, par exemple, le cas à l'Université Toulouse 1 Sciences sociales où ont pu être sauvegardées des archives de doyens et de facultés sous la III^e République.

Nous sommes même face à une double ironie de l'histoire et de l'archivistique : non seulement les traces des engagements étudiants se trouvent, et parfois se trouvent uniquement, dans des fonds d'archives d'institutions, tels ceux des rectorats, voire des ministères de l'Intérieur ou de l'Éducation nationale, mais aussi, parfois, les traces de certaines institutions universitaires ne se retrouvent que dans des fonds de structures ou militants étudiants.

Ce sont les deux faces de cette même pièce, de ce *Janus*, que le chercheur doit embrasser en même temps afin d'avoir le plus d'atouts pour tenter de reconstituer partiellement le puzzle des engagements étudiants.

Cet état des lieux ne s'est voulu ni exhaustif, ni détaillé. Il ne vise qu'à indiquer quelques pistes et à continuer à sensibiliser citoyens et pouvoirs publics sur la nécessité de valoriser et enrichir ce patrimoine archivistique et documentaire spécifique.

⁴⁷² Jean-Claude Caron, *Génération romantiques, Les étudiants de Paris et le quartier latin, 1814-1851*, Paris, Armand Colin, 1991, 435 p., p. 413.

⁴⁷³ Versement effectué aux Archives nationales, en 1993, sous la côte AJ 16 8342-8386 (voir notamment « événements et manifestations » (AJ 16 8362) et « associations » (AJ 16 8374). Cf. Thierry-Valentin Charnerie, *Répertoire numérique détaillé des archives de la faculté de médecine de l'ancienne Université de Paris, 1860-1970*, 1993, 20 p. (sous la dir. de David Peycére).

⁴⁷⁴ Archives versées aux Archives départementales des Hauts-de-Seine, sous la côte 1208W, en 1992. Les articles 1208W256 à 1208W264 comprennent des tracts de mouvements étudiants, de 1966 à 1977.

⁴⁷⁵ Nous renvoyons à nouveau vers le réseau AURORE : http://www.archivistes.org/rubrique.php?id_rubrique=166

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Caroline Chalier⁴⁷⁶

La présente bibliographie, loin d'être exhaustive, regroupe une sélection thématique d'ouvrages, de travaux universitaires (thèses, mémoires, contributions à des colloques), de rapports ou d'articles. Le parti pris de centrer l'étude sur les engagements étudiants en France et dans la période récente a donc conduit à écarter les aspects internationaux. Cependant, il convient de souligner l'intérêt de l'ouvrage paru en 2008, *Les engagements étudiants*⁴⁷⁷, suite au colloque tenu en octobre 2006 à Louvain-la-Neuve ; la présentation, notamment, par Françoise Hiraux et Paul Servais des « figures de l'engagement étudiant, typologie, géographie, chronologie », autorisant une approche comparative.

Comme il a déjà été souligné à plusieurs reprises, les travaux et recherches sur la thématique combinée des étudiants et de l'engagement sont relativement rares⁴⁷⁸ : voilà pourquoi un certain nombre mémoires de second cycle sont présents dans cette sélection.

Le découpage proposé, en huit grandes parties, repose sur les thèmes transversaux de cet état des savoirs. Les deux premières parties recensent les généralités concernant d'une part, les jeunes, les étudiants et l'institution universitaire, d'autre part celles ayant trait aux associations, à l'engagement des jeunes et des étudiants.

La partie « approches historiques » permet de donner quelques points de repères.

Les recherches relatives aux formes ou types d'engagements étudiants ont été distinguées en deux catégories : l'une concerne l'engagement syndical, la représentation étudiante et la participation au sein de l'institution universitaire, l'autre s'attache aux engagements confessionnels, politiques et plus largement extra-universitaires.

Les travaux portant sur les profils, trajectoires et générations d'étudiants engagés font l'objet d'une autre rubrique.

Enfin, les deux dernières parties sont consacrées à la dimension « identité collective » des engagements étudiants ainsi qu'aux mobilisations et actions collectives.

Quelques références indiquées n'ont pas été publiées, mais toutes sont consultables en bibliothèques ou sur Internet. Notons sur le site Persée⁴⁷⁹, de nombreuses revues accessibles librement, ce qui permet notamment d'accéder à d'anciens articles. Signalons également, qu'une partie des références citées ont pu faire l'objet de notes de lecture dans *Les Cahiers du GERME*⁴⁸⁰.

476 Avec les précieux conseils de Robi Morder.

477 Françoise Hiraux (dir.), *Les engagements étudiants. Les engagements étudiants : des pratiques et des horizons dans un monde globalisé*, Archives de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2008.

478 Voir introduction et état des sources.

479 <http://www.persee.fr/>

480 Voir notamment sur Internet : la rubrique « kiosque » du site GERME (<http://www.germe.info/kiosque/noteslecture.htm>) ou la partie « notes de lecture » du site des *Cahiers du GERME* (<http://www.cahiersdugerme.info/personnes.php?type=auteuroeuvre>). Pour d'autres bibliographies complémentaires, voir les ouvrages à paraître de la collection Germe aux éditions Syllepses, ou la rubrique « bibliographie » du site du GERME (<http://www.germe.info/kiosque/bibliographies.htm>).

Généralités : jeunes, étudiants, institution universitaire

Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude, *Les héritiers, les étudiants et la culture*, Paris, Éditions de Minuit, 1964.

Cam Pierre, Molinari Jean-Paul, *Les parcours des étudiants, Cahiers de l'OVE*, n° 5, 1998.

Châtel Viviane, Soulet Marc-Henry, *La culture étudiante : entre mythe et diversité*, DEP, Ministère de la Culture, 1993.

Cichelli Vincenzo, *La conquête de l'autonomie, parents et jeunes adultes face aux études*, Paris, PUF, 2001.

Côme Thierry, *Entre relation de service et gouvernance, quelles stratégies pour l'université ?*, habilitation à diriger des recherches, Sciences de Gestion, Université de Reims Champagne-Ardenne, juin 2007.

Côme Thierry, Rouet Gilles, « Gouvernance et place des étudiants dans les contrats quadriennaux » in Jean-Philippe Legois, Jean-Louis Violeau (coord.), *Institution universitaire et mouvements étudiants*, L'Harmattan, à paraître.

Conférence des présidents d'université, *L'étudiant dans l'université du 21^e siècle*, actes du colloque de Mulhouse, Paris, mars 2002.

Coulon Alain, Paivandi Saeed, *Les étudiants étrangers en France : l'état des savoirs*, rapport pour l'Observatoire national de la Vie Étudiante (OVE), Université Paris 8, mars 2003, 50 p.

Drouard Alain, *Analyse comparative des processus de changement et des mouvements de réforme de l'enseignement supérieur*, Paris, CNRS, 1978.

Dubet François, « Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'Université de masse », *Revue française de sociologie*, vol. XXXIV, n° 4, octobre-décembre 1994.

Dubet François, « L'étudiant en université de masse », *Revue française de sociologie*, XXXV-4, 1994.

Eicher Jean-Claude, Gruel Louis, *Le financement de la vie étudiante*, Paris, La Documentation française, 1996.

Enrico Vincent, *Des étudiants à la marge de l'université. Un impensé de l'institution universitaire : la prolongation et le désinvestissement des études. Catégories, normes et subjectivation de l'expérience étudiante*, thèse de doctorat en Sciences de l'Éducation, Laurence Gavarini (dir.), Paris 8, 2008.

Esprit, n° 12, « Universités, vers quelle autonomie », décembre 2007.

Fave-Bonnet Marie-Françoise, Clerc Nicole, « Des “héritiers” aux “nouveaux étudiants”, 35 ans de recherches », *Revue française de pédagogie*, n° 136, 2001.

Felouzis Georges, *La condition étudiante, sociologie des étudiants et de l'université*, Paris, PUF, 2001.

Felouzis Georges, *Les mutations actuelles de l'Université*, Paris, PUF, 2003.

Francès Robert, *L'idéologie dans l'Université, structures et déterminants des attitudes sociales chez les étudiants*, Paris, PUF, 1980.

Galland Olivier, *Le monde des étudiants*, Paris, PUF, 1995.

Galland Olivier, Oberti Marco, *Les étudiants*, Paris, La Découverte, 1996.

Grignon Claude, *La vie matérielle des étudiants, logement, alimentation, santé*, Paris, La Documentation française, 1998.

Grignon Claude, *Les conditions de vie des étudiants, enquête OVE 1997*, Paris, PUF, 2000.

Grignon Claude, Louis Gruel, *La vie étudiante*, Paris, PUF, 1999.

Grignon Claude, Louis Gruel, Bernard Bensoussan, *Les conditions de vie des étudiants, enquête OVE 1994*, Paris, La Documentation française, 1996.

Informations Sociales, « Les étudiants », n° 99, 2002.

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, *Les jeunes en France 1950-2000*, INJEP, 2001.

Julia Dominique, Revel Jacques, *Histoire sociale des populations étudiantes*, Paris, EHESS, 1989.

Lahire Bernard, *Les manières d'étudier, Cahiers de l'OVE*, n° 2, 1996.

Millet Mathias, *Les étudiants et le travail universitaire*, PUL, Lyon, 2003.

Maigret Marie-Agnès, *1964-1995 : Les étudiants et leurs études, évolution chronologique des recherches sociologiques et économiques pour tracer les portraits et comprendre les comportements des étudiants des universités françaises*, maîtrise sciences de l'éducation, Paris 10, 1996.

Marange Valérie, *Les jeunes*, Le Monde éditions - Marabout, 1995.

Merllié Dominique, « Une nomenclature et sa mise en oeuvre. Les statistiques sur l'origine sociale des étudiants », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 50, novembre 1983.

Modrego Laurence, *La dépolitisation des jeunes, mythe ou réalité ? : enquête auprès des étudiants de l'Université Pierre Mendès-France*, mémoire IEP, P. Martin (dir.), Grenoble 2, 2003.

Musselin Christine, *La longue marche des universités françaises*, Paris, PUF, 2001.

Revue française de pédagogie, « Entrer, étudier, réussir à l'Université », Paris, INRP, n° 136, 2001.

Sociétés contemporaines, « Les transformations des organisations universitaires », Paris, n°28, octobre 1997.

Verret Michel, *Le temps des études*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1975.

Généralités : engagements des jeunes, des étudiants, associations

Barthélémy Martine, *Associations : un nouvel âge de la participation ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.

Barrès Romain, *Les dispositifs de validation pédagogique des engagements étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur*, étude réalisée par AnimaFac, 2005, [en ligne]. Disponible sur : http://www.animafac.net/IMG/pdf/Dispositifs_de_validation_pedagogique.pdf [consulté le 11 mars 2009].

Becquet Valérie, « Des racines de l'engagement associatif », *La Revue de l'Université*, n°16, 1996.

Becquet Valérie, « Le côté obscur de l'assoc », *Factuel la Revue*, n° 1, juin 1997.

Becquet Valérie, « L'étudiant, acteur de la vie associative », *Factuel la Revue*, n° 2, janvier 1998.

Becquet Valérie, *Fondements et dimensions de la participation associative des étudiants à l'Université*, doctorat de sciences de l'éducation, Roger Sue (dir.), Université de Caen, mars 2001.

Becquet Valérie, « Moment étudiant, moment d'engagement ? Les activités bénévoles des étudiants », *Informations sociales*, n° 99, 2002.

Becquet Valérie, Crocq Matthieu, *L'univers des associations étudiantes*, AnimaFac, rapport au Fonds national de développement de la vie associative, 1998.

Bellaoui Nadia, « L'engagement bénévole des jeunes et des étudiants », in Valérie Becquet, Chantal de Linares (dir.), *Quand les jeunes s'engagent*, Paris, L'Harmattan, 2005.

Bier Bernard (dir.), *Citoyenneté / Identités. Nouvelles figures de la citoyenneté et formes de l'engagement des jeunes*, actes du colloque des 22-23 novembre 1995, Marly-le-Roi, document de l'INJEP, janvier 1997, 149 p.

Cohen Yolande, « Tensions et dissensions autour de l'autonomie du mouvement étudiant », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 85, 2007.

Cohen Yolande, Weill Claudie, « Entre socialisme et nationalisme : les mouvements étudiants européens », *Le Mouvement social*, 120, 1982.

Conseil national de la vie associative, *L'engagement syndical et associatif des jeunes*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Douard Olivier, « De quelques évolutions de l'engagement des jeunes », *L'engagement des jeunes, dossier documentaire sur la jeunesse*, p.25, INJEP, mars 2003.

Ferrand-Bechmann Dan, « Les Savoirs dans les Associations », *Revue économie et solidarités*, Presse de l'Université du Québec, 2004, vol. 34, n°2, [en ligne]. Disponible sur : http://cesol.free.fr/documents/bechmann_savoirs_dans_les_associations.pdf [consulté le 11 mars 2009].

Hiroux Françoise (dir.), *Les engagements étudiants. Les engagements étudiants : des pratiques et des horizons dans un monde globalisé*, Archives de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2008.

Houzel Guillaume, *Les engagements bénévoles des étudiants. Perspectives pour de nouvelles formes de participation civique*, rapport aux ministres chargés de l'Éducation nationale et des Affaires sociales, Collection des rapports officiels, Paris, La Documentation française, 2003, [en ligne]. Disponible sur : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/034000329/0000.pdf> [consulté le 11 mars 2009].

Houzel Guillaume, « Les engagements associatifs des étudiants », *OVE Infos*, n° 18, janvier 2008.

Ion Jacques, *La Fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997.

Ion Jacques (dir.), *L'engagement au pluriel*, Saint-Étienne, publications de l'université, 2001.

Mougel Jean-Baptiste, « Les spécificités de l'engagement étudiant », *Revue Agora Débats Jeunesse*, 2003, pp. 94-105.

Muxel Anne, *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.

Observatoire national de la vie étudiante, *Les engagements bénévoles des étudiants*, compte rendu des échanges et des présentations, Journée d'étude, 6 mai 2004, Halle aux Toiles, Rouen, [en ligne]. Disponible sur : http://www.ove-national.education.fr/doc_lib/c91d_compte_rendu_colloque_benevolat_6_mai_2004.pdf [consulté le 11 mars 2009].

« Le rapport des jeunes à l'engagement », Ministère de la Jeunesse, de l'éducation Nationale et de la Recherche / SOFRES, 2002.

Pesce Olivier, « Du renouveau d'intérêt pour le fait associatif étudiant dans les universités françaises », *Factuel la Revue*, n°2, janvier 1998.

Roudet Bernard (dir.), *Des jeunes et des associations*, Coll. Débats jeunesses, L'Harmattan, Paris, 1996.

Taverne Didier, *Des représentations aux pratiques associatives des étudiants de Montpellier, l'Université en voie de repositionnement ?*, rapport de recherche, Montpellier, ARPES, 1993.

Approches historiques

Bantigny Ludivine, *Le Plus Bel Age. Les Jeunes au temps des Trente Glorieuses*, Paris, Fayard, 2007.

Bartoli Alain, *Le mouvement étudiant de l'Algérie à mai 1968*, DES histoire des institutions et des faits sociaux, Aix-en-Provence, 1976.

Carboni Nicolas, *L'agitation étudiante et lycéenne de l'après-Mai (1968-1976)*, Clermont-Ferrand 2, mémoire de master 2 d'histoire, Bernard Mathias et Caron Jean-Claude (dir.), Université Blaise Pascal, 2005.

Caron Jean-Claude, *Génération romantiques : les étudiants de Paris et le Quartier latin 1814-1851*, Paris, Armand Colin, 1991.

Les Cahiers du GERME, dossier « L'UNEF, les étudiants pendant la guerre de 1939-1945 et sous l'Occupation : attentismes, collaborations et résistances », n° 25, juin 2005.

Les Cahiers du GERME, « 1946 : la charte de Grenoble, naissance d'un syndicalisme étudiant ? », spécial n° 1, 1996.

Chaline Nadine-Josette, Demier Francis, Le Beguec Gilles, « Jeunesse et mouvements de jeunesse en France aux XIXe et XXe siècles », in *La jeunesse et ses mouvements*, Paris, CNRS, 1992.

Charle Christophe, *La Faculté des lettres de Paris 1809-1908*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, CNRS, 1985.

Charle Christophe, « Les étudiants et l'affaire Dreyfus », *Cahiers Georges Sorel*, n° 4, 1986, pp. 26-43.

Charle Christophe, Verger Jacques, *Histoire des Universités*, Paris, Coll. « Que sais je », n°391, PUF, 1991.

Condette Jean-François, *La Faculté des lettres de Lille de 1887 à 1945*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1999.

Dereymez Jean-William (dir.), *Être jeune en France, 1939-1945*, Paris, L'Harmattan, 2001.

Fischer Didier, *L'histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2000.

Fischer Didier, « De Gaulle et la jeunesse étudiante de l'UNEF dans les années 1960 », Fondation Charles de Gaulle, *Charles de Gaulle et la jeunesse*, Plon, 2005.

Gallien Claude-Louis, *100 ans de PUC 1906-2006*, Paris, 2006.

Gerbod Paul, « La catégorie étudiante en France depuis 1870 », *Paedagogica historica*, Gand, n°41, t. 21/2, 1981.

Gerbod Paul, « Le monde étudiant français depuis un siècle », *Cahiers de Clio*, n° 70, 1982, Liège.

Gerbod Paul, « Les étudiants et leurs études en France depuis 1870 », *Revue française de pédagogie*, juillet-août-septembre 1980.

Hunault Gwenaël, *Le mouvement étudiant rennais de 1950 à 1975*, maîtrise d'histoire, Université Haute-Bretagne, Rennes, 2001.

Lecuyer Carole, *Les étudiantes de l'Université de Paris sous la Troisième République*, mémoire de maîtrise d'histoire, Michelle Perrot (dir.), Paris 7, 1993.

Legois Jean-Philippe, *La Sorbonne avant Mai 68 : chronique de la crise universitaire des années 60 à la Faculté des lettres et sciences humaines de Paris*, maîtrise d'histoire, Antoine Prost (dir.), Université de Paris I, 1993, 319 p.

Legois Jean-Philippe, « L'autogestion universitaire en mai-juin 1968 : portée et limite, discours et pratiques » dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion. La dernière utopie ?*, actes du colloque CHS XXe siècle, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003.

Legois Jean Philippe, Monchablon Alain, Morder Robi, « Le mouvement étudiant et l'université entre réforme et révolution (1964-1976) », Geneviève Dreyfus Armand, Robert Franck, Marie-Françoise Levy, Michèle Zancarini-Fournel (dir.), *Les années 68, le temps de la contestation*, Paris-Bruxelles, Complexe-IHTP, 2000.

Legois Jean-Philippe, Monchablon Alain, Morder Robi (coord.), *Cent de mouvements étudiants*, Éditions Syllepse, Paris, 2007.

Legois Jean-Philippe, Morder Robi, Le Beguec Gilles, Melleta Cédric (coord.), « Jeunesse et engagements d'un mai à l'autre (France 1936-1968) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°74, avril-juin 2004.

Merceron Stéphane, *L'UNEF des années 1930, une organisation étudiante dans son temps*, maîtrise d'histoire, Université de Versailles - Saint-Quentin, 1996.

Michel Patrick, *Le mouvement étudiant rouennais de 1892 à 1975*, mémoire de maîtrise d'histoire, Yannick Marec (dir.), Rouen, 2002.

Minot Jacques, *Histoire des universités françaises*, Paris, PUF 1991.

Monchablon Alain, *Histoire de l'UNEF*, Paris, PUF, 1983.

Monchablon Alain, « Les AGE et l'institution universitaire avant 1914 : une occasion manquée », in Jean-Philippe Legois, Jean-Louis Violeau (coord.), *Institution universitaire et mouvements étudiants*, L'Harmattan, à paraître.

Monchablon Alain, « Le mouvement étudiant et sa mémoire : l'UNEF après 1945, entre tradition et oubli », *L'Homme et la Société*, 1994/1-2.

Morder Robi, « Autogestion et autogestionnaires dans les mouvements étudiants et lycéens après 1968 », Frank Georgi (dir.), *Autogestion. La dernière utopie ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003.

Morder Robi, « La création de l'Union étudiante française, de l'exception au modèle », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 85, 2007.

Morder Robi (coord.), *Naissance d'un syndicalisme étudiant*, Paris, Syllepse, 2006.

Morder Robi, « Le mouvement d'action syndicale », *Revue de l'Université*, n° 19, 2000.

Moulinier Pierre, *La naissance de l'étudiant moderne XIXe siècle*, Paris, Belin, 2002.

Moulinier Pierre, « Les associations étudiantes au début du XXe siècle, entre attachement à la communauté universitaire et solidarité professionnelle » in Jean-Philippe Legois, Jean-Louis Violeau (coord.), *Institution universitaire et mouvements étudiants*, L'Harmattan, à paraître.

Elgan Elisabeth, *L'Union Nationale des Étudiants de France 1962-1968*, Maîtrise d'histoire, Paris 1, 1982.

Prost Antoine, *Éducation, société et politiques, une histoire de l'enseignement en France, de 1945 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1992.

Ribeill Georges « les associations d'anciens élèves d'écoles d'ingénieurs des origines à 1914 », *Revue française de sociologie*, 1986.

Les Temps modernes, n° 637-638-639, « Faits et mythes de l'éducation nationale », 2006.

Varin Jacques, « De la résistance au syndicalisme étudiant », *Les Cahiers du GERME*, n°25, 2005.

Varin Jacques, « Histoire des étudiants communistes de la fondation à mai 68 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 74, 2004.

Wieviorka Olivier, « Étudiants et résistants, l'exemple de "Défense de la France" », *Chrétiens et société XVIe-XIXe siècles*, n° 3, 1996.

Engagements associatifs, syndicaux, représentatifs et participation étudiante

Baggioni Daniel, « Le discours syndical étudiant, recherche de sociologie linguistique », in B. Gardin (dir.), *Pratiques linguistiques-Pratiques sociales*, Paris, PUF, 1980.

Bargel Lucie, *La socialisation politique dans les syndicats étudiants. Apprentissages des pratiques politiques et des identités de genre. SUD-Étudiant Sciences Po et UNI Sciences Po*, mémoire de DEA de sciences sociales, Frédérique Matonti (dir.), EHESS, 2002.

Bargel Lucie, « Quels mouvements étudiants dans une “grande école” ? Le cas de Sciences Po Paris » in Jean-Philippe Legois, Jean-Louis Violeau (coord.), *Institution universitaire et mouvements étudiants*, L'Harmattan, à paraître.

Bertiaux Claude, *L'AGE de Lille de 1954 à 1964*, maîtrise d'histoire, Lille, 1970.

Bianchi Olivier, *L'AGEC-UNEF 1946-1971. Mutation universitaire et mutation syndicale*, DEA de sciences politiques, Clermont-Ferrand, 1997.

Bianchi Olivier, « Mythe, légende et représentation du syndicalisme étudiant, l'AGEC UNEF entre mémoire et histoire », *Siècles, Cahiers du centre d'histoire des entreprises et des communautés*, n° 8, Clermont-Ferrand, 1998.

Boulay Valérie, *Étudiants et citoyenneté : la participation aux élections universitaires*, mémoire de maîtrise de sciences de l'éducation, Marie-Françoise Fave-Bonnet (dir.), Paris 10, 1998.

Boussard Isabel, « La participation des étudiants aux élections universitaires en France (1970-1973) », *Revue française de sciences politiques*, vol. 24, n°5, 1974, pp. 940-965. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1974_num_24_5_418742 [consulté le 23 mars 2009].

Boussard Isabel, « Les étudiants et la participation. Les élections aux Conseils d'UER et d'universités », *Revue française de sociologie*, n° 21-1, 1980, pp. 77-96, [en ligne]. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1980_num_21_1_6936 [consulté le 23 mars 2009].

Conférence des présidents d'université, *Citoyenneté et démocratie étudiante*, actes du séminaire du 23 septembre 2005, Paris.

Cluzel Fabien, *L'abstentionnisme électoral des étudiants : le cas des élections aux CROUS*, maîtrise de science politique, USST Toulouse, 1994.

Cluzel Fabien, « CROUS recherche désespérément électeurs », *La Revue de l'Université*, n°6, 1996.

Desanti Raphaël, *Le syndicalisme étudiant à la faculté des lettres de l'Université de Nantes*, maîtrise sociologie, Nantes, 1996.

Desanti Raphaël, *L'invention permanente du syndicalisme étudiant*, DEA de sciences sociales, Jean-Paul Molinari (dir.) Nantes, 1997.

Dressen Marnix, *De l'amphi à l'établi - Les étudiants maoïstes à l'usine (1967-1989)*, Paris, Belin, 2000, 432p.

Favre Éric, *De quelques causes de non-syndicalisation étudiante*, maîtrise de sociologie, C. Giraud et D. Hoss (dir.), Lyon 2, 1997.

Ferreiro Aurélie, *Une certaine idée du syndicalisme autour de la guerre d'Algérie (1954-1962), du corporatisme au rejet de l'apolitisme dans les syndicats enseignants (SNI) et étudiants (UNEF) de la Loire et du Rhône*, mémoire de maîtrise d'histoire, Saint-Étienne, 1998.

Fourel Bénédicte, *Syndicalisme à l'Université, un acte pensé ou déterminé*, mémoire, Université Lumière Lyon I, 1996.

Frisque Cégolène, *Syndicalisme étudiant et politique : les syndicats étudiants à l'IEP de Paris 1978-1991*, mémoire IEP, 1992.

Geay Bertrand, « Les étudiants, le syndicalisme et le mouvement social. Réflexions autour du cas poitevin », *Critique communiste*, n° 181, novembre 2006.

Henry Sylvain, *L'AGEL UNEF, 1971-1994, aspects de la recomposition du syndicalisme étudiant à Lyon après la scission de l'UNEF*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Lyon 2, 1999.

Kunian Florence, *Étude sur la participation des étudiants aux élections universitaires : Rapport du CIDEM*, 2005.

Kunian Florence, Rey Olivier, « L'émergence de politiques de vie étudiantes dans les universités, expression d'une nouvelle conception du rôle des universités », colloque du RESUP *Regards croisés sur la question étudiante : parcours, diplômés et insertion*, Bordeaux 2, 8 et 9 juin 2006.

Lagadic Gwenola, *La transmission de compétences dans une organisation étudiante : la FAGE*, mémoire de DEA Sociétés-espaces-temps, Thierry Côme (dir.), URCA, 2005,

Lefèvre Jacques-François, *L'UNEF depuis 1945*, mémoire IEP, Paris, 1958.

Le Goc Hervé, *L'association générale des étudiantes et étudiants rennais de 1919 à 1940. Un exemple du corporatisme étudiant de l'entre-deux-guerres*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Rennes, 1999.

Legois Jean-Philippe, *Critique de l'Université et Université critique : mouvements de réforme et mouvements de contestation dans les facultés littéraires et scientifiques de l'Université de Paris 1956-1976*, DEA Histoire, Paris 1, 1996.

Legois Jean-Philippe, Violeau Jean-Louis, « Face à l'institution universitaire et aux réformes », in Legois Jean-Philippe, Monchablon Alain, Morder Robi, *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007.

Legois Jean-Philippe, « Pour un syndicalisme autogestionnaire 1982-1991, parenthèse syndicale ou trait d'union ? », *La Revue de l'Université*, n° 19, 2000.

Luyckx Nathalie, *Le corporatif et le syndical à l'AGEL-UNEF dans les années 50*, mémoire IEP, Lyon, 1997.

Martin Elisa, *L'abstentionnisme aux élections universitaires, le cas de l'Université Pierre-Mendes France et des élections aux CROUS de mars 1998*, DEA, IEP Grenoble, 1998.

Martin Vincent, *L'engagement syndical des étudiants, étude sociologique sur le syndicalisme étudiant*, mémoire IEP, Didier Lapeyronnie (dir.), Bordeaux, 1998.

Michon Sébastien « Le syndicalisme étudiant : processus d'entrée et effets du militantisme », journée d'études « Carrières militantes et trajectoires professionnelles : l'engagement dans les mouvements étudiants comme lieu de socialisation politique », 24 novembre 2006, ENS LSH de Lyon.

Monchablon Alain, « La fondation de l'UNEF en 1907 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, N° 85, 2007.

Monchablon Alain, « L'UNEF, un mouvement typique de la 4^{ème} République », *Historiens et géographes*, n° 358, 1997.

Morder Robi « D'un seul syndicat représentant la "classe étudiante" à la pluralité des représentations », in Robi Morder (coord.), *Naissance d'un syndicalisme étudiant*, Paris, Syllepse, 2006.

Morder Robi, « Les relations UNEF/FEN : un modèle syndical enseignant pour les étudiants ou simple relation intersyndicale ? », colloque « Histoire de la FEN », Roubaix, 12-13 mai 2006, à paraître.

Morder Robi, « L'UNEF et la participation étudiante », *La Revue de l'Université*, n° 13, 1998.

Morder Robi, « L'UNEF, un exemple d'investissement syndical de la forme associative », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 69, 2003.

Morder Robi, *Revendications-négociations : débat et pratiques dans le mouvement syndical étudiant en France 1976-1988*, DEA de science politique, Michel Dobry (dir.), Paris 10-Nanterre, 1989.

Morder Robi, « Regards juridiques, sociologiques et politiques sur les structures de l'UNEF », *Les Cahiers du GERME*, spécial n° 3, 1998.

Morder Robi, Le Bart Christian, Merle Pierre, « CROUS, les leçons d'une élection », *La Revue de l'Université*, n° 7, 1997.

Moyrand Alain, *Contribution à l'étude de la participation des étudiants aux élections universitaires*, thèse de 3^e cycle, Michel L. Martin (dir.), Université des Sciences sociales de Toulouse, 1985.

Poindron Jean-Quentin, *L'Union des grandes écoles. Une organisation d'étudiants dans les années 1950 et 1960*, maîtrise d'histoire, Paris 13, 1998.

Poindron Jean-Quentin, « L'Union des grandes écoles », *Les Cahiers du GERME*, spécial n° 3, 1998.

Quet Alexandre, *L'engagement syndical des étudiants à l'UNI et au Renouveau Etudiant*, Mémoire de DEA de sciences politiques, Université Montpellier I, 2004.

Raeis Olivier, « Les AGE de l'UNEF, leurs statuts juridiques. Essai de recensement I », *Les Cahiers du GERME*, spécial n° 3, 1998.

Raeis Olivier, « Les AGE de l'UNEF et leurs services, essai de recensement II », *Les Cahiers du GERME*, spécial n° 4, 2003-2004.

Renou Xavier, « Changer l'image d'Assas, la mobilisation étudiante contre l'extrême droite à Paris 2, 1986-1998, le cas PSA-UNEF ID », *Les Cahiers du GERME*, n° 22-23-24, 2002.

Rey Olivier, *L'Association générale des étudiants de Grenoble AGEG UNEF de 1944 à 1968, la structuration d'un milieu comme fondement du syndicalisme étudiant*, mémoire IEP, D. Labbé, M. Croisat (dir.), Grenoble, 1987.

Roux Patrick, *Histoire du syndicalisme étudiant à Toulouse*, DEA, USST Toulouse, 1981.

Schiffres Alain, *Aspects politiques du syndicalisme étudiant depuis 1945*, thèse pour le doctorat de sciences politiques, Paris, 1963.

Tavernier François, *Le discours et la fonction des étudiants dans les conseils d'Université, le cas de Paris 9*, mémoire, Paris 12 Créteil, 2002.

Tavernier François, « La fonction des étudiants au sein des conseils d'Université. Le cas d'une Université francilienne » in Jean-Philippe Legois, Jean-Louis Violeau (coord.), *Institution universitaire et mouvements étudiants*, L'Harmattan, à paraître.

Voirin Pierre, « Syndicalisme étudiant », *Recueil Dalloz*, Chronique, 1953.

Vila Romain, *Les relations entre l(es) UNEF et la CGT : méfiance, polarisation, convergence (Mai 68-Avril 2006)*, mémoire de master de science politique, Sophie Bérout (dir.), IEP Lyon, 2008.

Engagements associatifs, confessionnels, politiques ou extra-universitaires

Audigier François, *Génération gaulliste. L'Union des jeunes pour le progrès, une école de formation politique*, Presses universitaires de Nancy, 2005.

Audigier François, de Giacomo Nora, *Les organisations politiques de jeunes et d'étudiants de 1900 à nos jours*, Publidix, Paris 10, 1997.

Abboud Maupeou Nicole, *Ouverture du ghetto étudiant, la gauche étudiante à la recherche d'un nouveau mode d'intervention politique, 1960-1970*, Anthropos, Paris, 1974.

Bachy Claudine, Bachy Jean-Paul, *Les Étudiants et la Politique*, Paris, Armand Colin, 1973.

Becquet Valérie (coord.), *Factuel la Revue*, n°3, dossier « identités étudiantes », mars 1999.

Benguigui Guy, « La participation socio-politique chez les étudiants juifs », *Revue française de sociologie*, janvier-mars 1966.

Benoit Anaëlle, *Le GENEPI, une association d'étudiants face à l'institution carcérale et ses acteurs*, mémoire IEP, E. Nadal (dir.), IEP Bordeaux 4, 2003.

Benoist Jacques, « L'aumônerie catholique de la Sorbonne de 1808 à nos jours », *Mélanges de science religieuse*, vol. 52, n°2, 1995, pp. 155-176.

Bobet Célia, *Les Étudiants socialistes unifiés dans les années 60, une organisation politique étudiante de la guerre d'Algérie à Mai 68*, maîtrise d'histoire, G. Le Beguec (dir.), Paris 10-Nanterre, 2002.

Boulesteix Florence, *Les attitudes politiques des étudiants face à la liberté : analyse du discours et des pratiques d'une organisation tiers-mondiste*, DEA de science politique, IEP Aix-en-Provence, 1997.

Boumaza Magali, *Déviotionnisme à l'Université : la pratique syndicale du Renouveau étudiant. Contribution à l'étude des structures frontistes strasbourgeoises*, Mémoire de DEA Construction de l'Europe, R. Dorandeu, J. Simeant (dir.), IEP Strasbourg, 1996.

Bourgade Leïla, *Les associations d'étudiants antillais et guyanais à Bordeaux*, mémoire de DEA IEP, P. Sadran (dir.), Bordeaux 4, 1999.

Les Cahiers du GERME, « Engagements étudiants », spécial n° 3 et n° 4, 1997 et 2003-2004.

Cegarra Laure, *L'activité et l'organisation politiques des étudiants parisiens à la Belle Époque*, mémoire de maîtrise d'histoire, P. Levillain (dir.) Paris 10, 1995.

Cholvy Gérard, *Histoire des Mouvements et organisations de jeunesse chrétiens en France aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Le Cerf, 1998.

Cluzel Fabien, « La lente maturation des organisations étudiantes », *Revue de l'Université*, n°9, 1997.

Colon David, « Des cercles d'étudiants aux aumôneries : les organisations et mouvements d'étudiants catholiques face à l'institution universitaire au XXe siècle », in Jean-Philippe Legois, Jean-Louis Violeau (coord.), *Institution universitaire et mouvements étudiants*, L'Harmattan, à paraître.

Colon David, *Un cercle d'étudiants catholiques sous la Troisième République, la Conférence Olivaint, 1875-1940*, mémoire de DEA, J-P Azéma (dir.), IEP Paris, 1996.

Colon David, Le Béguet Gilles, Manigand Christine, « Les groupes d'étudiants catholiques et la formation à la vie publique en France, 1937-1966 », *Les mouvements de jeunesse et la formation de la classe politique en Europe, 1939-1968*, Paris, L'Harmattan (à paraître).

Colon David « Face aux Eglises, un siècle d'organisation des étudiants chrétiens », in Legois Jean-Philippe, Monchablon Alain, Morder Robi, *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007.

Colon David, Legois Jean-Philippe, Soulié Charles (coord.), dossier « Mouvements étudiants et religions », *Cahiers du Germe*, n° 27, 2008.

Dard Olivier, « Jalons pour une histoire des étudiants nationalistes sous la 4^{ème} République », *Historiens et géographes*, n° 358, 1997.

Dard Olivier, « Les étudiants nationalistes, mouvements, figures, postérités », in Legois Jean-Philippe, Monchablon Alain, Morder Robi, *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007.

Delsaut Yvette, « Les opinions politiques dans le système des attitudes : les étudiants en lettres et la politique », *Revue française de sociologie*, janvier-mars 1960.

Durand Jean-Luc, *Engagement et défection dans les organisations politiques de jeunesse : étude sur les jeunes socialistes et les jeunes communistes*, DEA, IEP Paris, 1999.

Fischer Didier, « Entre secret et mémoire, les étudiants gaullistes et leur prise de pouvoir dans l'UNEF à la fin des années 40 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 58, avril-juin 2000.

Gau Jacques Antoine, *Le régime de Sécurité sociale des étudiants*, Paris, LGDJ, 1962.

Godin Emmanuel, « La Fédération française des étudiants catholiques FFEC. De l'entre-deux guerres au régime de Vichy », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 87, n° 218, janvier-juin 2001.

Kameni Apoli Bertrand, *La mobilisation péri-électorale du printemps 2002. Discours politisants d'étudiants lyonnais*, mémoire DEA de science politique, P. Bacot (dir.), IEP, Lyon 2, 2003.

http://doc-iep.univ-lyon2.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/DEASPMRR/kameni_a/pdf/kameni_a.pdf

Kucoyanis Sophie, *L'engagement associatif étudiant en milieu carcéral : étude du GENEPI (Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées)*, mémoire de DEA, Michel Offerlé (dir.), Paris 1, 2003.

Fabre Rémi, *La fédération française des associations chrétiennes d'étudiants*, thèse de 3e cycle, Paris 1, 1988.

Favre Pierre, Offerlé Michel, « Connaissances politiques, compétence politique ? Enquête sur les performances cognitives des étudiants français », *Revue française de science politique*, n° 2-3, 2002.

Ferrand-Bechmann Dan (dir.), *Le Pouvoir d'Agir. L'engagement bénévole des étudiants*, Actes du colloque des 3 et 4 décembre 2004, Paris, l'Harmattan, 2007.

Girardet Raoul, « Le problème de l'engagement politique en milieu étudiant », colloque AFSP 1960, « La dépolitisation, mythe ou réalité », *Cahiers de la FNSP*, n° 120, 1962.

Graisset Benoît, *Les étudiants de l'Action française de Paris avant 1914, présence d'une influence, influence d'une légende*, mémoire de maîtrise d'histoire, R. Sanson, C. Charle (dir.), Paris 1, 1998.

Lacerenza Sabine, *Les femmes et le pouvoir dans les associations étudiantes*, Animafac, 2004, [en ligne]. Disponible sur : http://www.animafac.net/IMG/pdf/2004_etude_femmes-2.pdf [consulté le 11 mars 2009].

Lavaud Robert, *Les étudiants français et la politique depuis 1945*, mémoire IEP, Jean Touchard (dir.), Paris, 1958.

Lecha Gérard, *Les jeunes et la politique*, Paris, Les Éditions Libertaires, 2004, 219 p.

Leschi Didier, « Le parti social français et les travailleurs intellectuels », *Les Cahiers du Germe*, spécial n°3, 1998.

Lichet Thierry, *Du développement associatif étudiant comme acteur dans le développement local*, mémoire de DESS de sociologie appliquée au développement local, Université catholique de l'ouest, 1998.

Lyet Philippe, « L'engagement bénévole d'étudiants dans une action d'aide scolaire au Secours catholique », *Agora Débats Jeunesses*, n° 13, 1998, pp. 107-123.

Maurel Christian, *Réseaux, images et organisation de la jeunesse à Aix en Provence - les transformations de l'engagement bénévole des jeunes*, Office municipal du temps libre d'Aix-en-

Provence, Fonds national de développement de la vie associative, Fédération régionale Méditerranéenne des MJC, 1991.

Michon Sébastien, *Études et politique : les effets de la carrière étudiante sur la socialisation politique*, thèse de doctorat de sociologie, Christian de Montlibert (dir.), Université Marc Bloch Strasbourg 2, 2006, en ligne. Disponible sur : <http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/33/12/71/PDF/DoctoratMichon.pdf>, [consulté le 27 mars 2009].

Merceron Adeline, *Les associations étudiantes et l'engagement des étudiants sur le campus du Petit Port à Nantes*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université de Nantes, 2003.

Millet Marc, *La faculté de droit de Paris face à la vie politique, de l'affaire Scelle à l'affaire Jèze, 1925-1936*, Paris, LGDJ, 1996.

Moreau de Bellang Cédric, *Les étudiants RPF, 1947-1955 : identité idéologique et positionnement politique*, mémoire IEP, Albert Kechichian (dir.), Paris, 1997.

Mohraz Nassera, *L'Union Nationale Interuniversitaire (UNI) 1974-1981. Contribution à l'étude d'un mouvement politique ambigu*, mémoire de master 1 « Courants et Identités dans les Mondes Modernes et Contemporains », François Audigier (dir.), Université de Nancy II, 2008.

Monchablon Alain, Morder Robi, « Apolitisme, autonomie et indépendance dans le mouvement étudiant », in Legois Jean-Philippe, Monchablon Alain, Morder Robi, *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007.

Morder Robi, « Éléments pour une histoire politique de la mutuelle nationale des étudiants de France », *Cahiers du Germe*, spécial n°4, 2003/2004.

Morder Robi, « Les engagements extra-universitaires des étudiants en France », colloque « Les engagements extra-académiques des étudiants », Université catholique de Louvain-la-Neuve, 19 octobre 2006.

Morder Robi, « La mutuelle nationale des étudiants de France : exemple d'une gestion étudiante expropriée », in Legois Jean-Philippe, Monchablon Alain, Morder Robi, *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007.

Nonjon Magali, *La labellisation de pratiques associatives dans un système d'action publique, le cas de l'association de la Fondation étudiante pour la ville*, mémoire IEP, Lille, 1998.

Paradis Emmanuelle, *Le mouvement des jeunesses socialistes 1971-1981*, maîtrise d'histoire Paris 10, 1992.

Paris Christophe, Nathalie Menard, Jérôme Sturla, *Être utile - Quartiers défavorisés, jeunes en difficulté : des étudiants s'engagent*, AFEV - INJEP, 2006.

Renou Xavier « De l'inscrustation d'une minorité active en milieu universitaire. Le GUD à l'Université Paris 2-Assas » in Jean-Philippe Legois, Jean-Louis Violeau (coord.), *Institution universitaire et mouvements étudiants*, L'Harmattan, à paraître.

Renou Xavier, *Le Groupe-Union-Défense (GUD) contribution à l'étude d'un mouvement politique de jeunes*, mémoire de DEA de science politique, Paris, 1996.

Patton J.-F., *La politique à l'Université, étude des tracts étudiants diffusés à l'UER des lettres et sciences humaines de Saint-Étienne de 1965 à 1972*, maîtrise d'histoire, Université de Saint-Étienne, 1973.

Perrineau Pascal (dir.), *L'engagement politique - Déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994.

Prost Antoine, « La Fédération française des étudiants catholiques », in René R Rémond (dir.), *Forces religieuses et attitudes politiques*, Paris, Armand Colin, 1965.

Taris Joan, *De l'engagement à l'entreprise : la création et le développement de la Société mutualiste des étudiants du Sud-Ouest (1971-1993)*, mémoire de master recherche, FNSP/IEP Paris, 2007.

Thiebault Alexandre, *Rôle de la Mutuelle nationale des étudiants de France dans l'enseignement supérieur*, rapport de stage, IEP Bordeaux, 1997.

Profils, trajectoires et générations

Argibay Camilo, « Savoirs militants, savoirs mutualistes, la socialisation politique par l'engagement à la MNEF », journée d'études « Carrières militantes et trajectoires professionnelles : l'engagement dans les mouvements étudiants comme lieu de socialisation politique », 24 novembre 2006, ENS LSH de Lyon.

Argibay Camilo, *La MNEF, une école du pouvoir*, master sciences des sociétés et de leur environnement, mention science politique, IEP, Lyon, 2005.

Baraize François, *L'étudiant, le politique et la cité. Enquête sur les trajectoires d'entrée en politique des étudiants*, mémoire de DEA en science politique, Université de Montpellier 1, 1992.

Bargel Lucie, Yon Karel, « Circulation des militants et réseaux politico-syndicaux : évolutions des socialisations militantes à l'UNEF depuis les années 1970 », journée d'études « Carrières militantes et trajectoires professionnelles : l'engagement dans les mouvements étudiants comme lieu de socialisation politique », 24 novembre 2006, ENS LSH de Lyon.

Becquet Valérie, « Moment étudiant, moment d'engagement, regards sur les activités bénévoles des étudiants », in Legois Jean-Philippe, Monchablon Alain, Morder Robi, *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007.

Bu Ludovic, *Le renouvellement des pratiques et des élites politiques - Le cas des associations étudiantes*, Mémoire de DEA de sociologie politique, Université Paris X – Nanterre, 1997.

Carboni Nicolas, « De l'Unef à une carrière politique locale : analyse de la trajectoire de deux militants clermontois », journée d'études « Carrières militantes et trajectoires professionnelles : l'engagement dans les mouvements étudiants comme lieu de socialisation politique », 24 novembre 2006, ENS LSH de Lyon.

Chabaud Sébastien, *Les étudiants des années 1970, une génération oubliée ? L'exemple de l'Université de Paris 13*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Bourgogne, 2001.

Cohen Yolande, « Le mouvement étudiant comme mouvement de génération », *L'Homme et la Société*, 1-2, 1994.

Drouin Vincent, *Enquêtes sur les générations et la politique, 1958-1995*, Paris, L'Harmattan, 1995.

Dufasne Claude, *Les associations de cursus et leurs adhérents*, Université de Paris 7 - Centre de recherche de l'enseignement supérieur, 1986.

Ferrand-Bechmann Dan, Morlet P., Masse J.P., « Motivations et engagement des étudiants bénévoles à l'AFEV », rapport, Centre d'études des solidarités sociales, 2000.

Ferras Benjamin, *Les jeunes militants politiques ou les logiques de l'engagement et de l'action militante : étude réalisée à partir d'entretiens avec des étudiants de l'IEP de Strasbourg*, mémoire IEP, J-B Lagavre (dir.), Strasbourg, 1995.

Fischer Didier et Morder Robi, « L'UNEF, le mouvement étudiant et le renouvellement des élites politiques en France, 1945-1956 », in Giovanni Orsina, Gaetano Quagliariello (a cura de), *La formazione de la clase politica in Europa, 1945-1956*, Lacaïta, Rome, 2000.

Godard Isabelle, *Le syndicalisme étudiant hier et aujourd'hui : de la guerre d'Algérie à nos jours, deux générations de militants ?*, thèse de doctorat, sociologie, Aix-Marseille 1, 2002.

Juhem Philippe, *SOS racisme, histoire d'une mobilisation « apolitique », contribution à une analyse des représentations politiques après 1981*, thèse de doctorat de sciences politiques, Paris 10, 1998.

Juhem Philippe, « Entreprendre en politique. De l'extrême-gauche au PS : la professionnalisation politique des fondateurs de SOS Racisme », *Revue française de science politique*, n° 1-2, 2001.

Kernivinen Cécile, *Le syndicalisme étudiant comme cadre de socialisation politique ? L'exemple de la « génération 86 » des militants de l'UNEF-ID Grenoble*, mémoire, Grenoble, 1997.

Kesler Thierry, *Regard sur l'engagement étudiant et l'exemple de la faculté de médecine de Rennes*, Thèse de médecine, Alain Caubet (dir.), Rennes 1, 2002, [en ligne]. Disponible sur : <http://florent.jault.free.fr/IMG/pdf/Regard.pdf> [consulté le 20 mars 2009].

Marmoz Raoul, *Syndicalisme étudiant et insertion professionnelle, le parcours d'anciens dirigeants de l'UNEF-ID*, DEA de sciences sociales, Monique Hirschhorn (dir.), Université de Paris 5, 1998.

Monchablon Alain, « Syndicalisme étudiant et génération algérienne », in Jean Pierre Rioux, Jean-François Sirinelli (dir.), *La Guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Complexe, Paris-Bruxelles, 1991.

Montcourtois Florence, *Les jeunes dirigeants politiques français. Le cas des responsables nationaux des mouvements de jeunesse politiques*, thèse sciences politiques, M. Lazar (dir.), Paris 1, 1997.

Morder Robi, « Quelques éléments de l'enquête aux congrès des UNEF et de la FAGE (1997) », *Les Cahiers du GERME*, n° 11-12, 1999.

Morder Robi, Porte Emmanuel, « Organisations et mouvements : une coparticipation génératrice de carrières militantes et professionnelles », Journée d'étude « Carrières militantes et professionnelles des militants étudiants », 24 novembre 2006, ENS-LSH de Lyon.

Renou Gildas, *Moment étudiant, moment militant, engagement et militantisme à l'union des étudiants de Bretagne*, DEA d'études politiques, François B. (dir.), Nantes, 1995.

Rucklin Cécile, *Profils et parcours des responsables associatifs étudiants, rapport aux études et choix individuels*, mémoire de DEA Évaluation et comparaison internationale en éducation, Université de Bourgogne, 2001.

Rucklin Cécile, « Profils et parcours des responsables associatifs étudiants », *Factuel la Revue*, Animafac, Paris, n°5, juin 2002.

Sabot Jean-Yves, *Le syndicalisme étudiant et la Guerre d'Algérie : l'entrée d'une génération en politique et la formation d'une élite*, Paris, L'Harmattan, 1995.

Terrail Jean-Pierre, *La dynamique des générations*, Paris, L'Harmattan, 1995.

Weill Claudie, « Les mouvements étudiants, une histoire en miettes », *Mouvement social*, 1982.

Yon Karel, « L'incorporation de l'autorité sociale chez les militants du bureau national de l'UNEF ID », *Les Cahiers du GERME*, spécial n° 4, 2003-2004.

Identité collective

Ancher Michaël, *Le monde de l'IEP de Strasbourg : analyse sociale et culturelle des étudiants de l'IEP*, mémoire IEP, P. Muller, D. Broussolle (dir.), Strasbourg 3, 1999.

Attali Mickaël, Saint-Martin Jean, « Le sport universitaire et l'affirmation de l'identité étudiante (1918-1968) », in Legois Jean-Philippe, Monchablon Alain, Morder Robi, *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007.

Bécquet Valérie, De Linares Chantal (dir.), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, Coll. Débats jeunesse, Paris, L'Harmattan, 2005.

Boudon Raymond, *Effets pervers et ordre social*, Paris, PUF, 1977.

Cador Louis, *Étudiant ou apprenti*, Paris, PUF, 1982.

Commandre Benjamin, *Les sociologies de l'école appliquées aux étudiants de l'IEP d'Aix-en-Provence*, mémoire IEP, B. Mabilon-Bonfils (dir.), Aix-Marseille 3, 2003.

Coulon Alain, *Le métier d'étudiant, l'entrée dans la vie universitaire*, Paris, PUF, 1997.
dir)

Cuche Denys, « Traditions populaires ou traditions élitistes ? Rites d'initiation et rites de distinction dans les écoles d'Arts et Métiers », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 60, 1985.

Daniel Guy, *La faluche, histoire, décryptage et analyse*, thèse pour le doctorat en médecine, Lille, 1990.

Delsaut Yvette, *L'idéologie comme moyen d'intégration des étudiants en lettres*, Hautes études, Paris, 1966.

Domenc Michel, Gilly Jean-Pierre, *Les IUT, ouverture ou idéologie, les techniciens supérieurs cadres ou ouvriers ?*, Paris, Cerf, 1977.

Enrico Vincent, « Participation à un mouvement étudiant et entrée dans l'institution universitaire » in Jean-Philippe Legois, Jean-Louis Violeau (coord.), *Institution universitaire et mouvements étudiants*, L'Harmattan, à paraître.

Erlich Valérie, *Les nouveaux étudiants, un groupe social en mutation*, Paris, Armand Colin, 1998.

Erlich Valérie, *Les étudiants, un groupe social en mutation. Étude des transformations de la population étudiante française 1960-1994*, doctorat de sociologie, Richard Pottier (dir.), Nice, 1996.

Gauthier Hervé, *La mise en scène des identités chez les étudiants en mobilité internationale : le cas des étudiants français et étrangers de l'IEP de Rennes*, mémoire IEP, J.-F. Polo (dir.), Rennes 1, 2005.

Gerbod Paul, « La sociabilité étudiante depuis 1870 », *Revue française de pédagogie*, n° 52, 1980.

Goldring Maurice, *Voie royale, voie républicaine, la formation des élites en France et en Grande-Bretagne*, Paris, Syllepse, 2000, 128 p.

Kunian Florence, *Étude sur la politique de vie associative étudiante au sein des écoles et formations d'ingénieurs*, rapport à l'OVE, 2002.

Larguèze Brigitte, « Le but du rituel, bizutage et parenté scolaire », *Dialogue*, 1995.

Larguèze Brigitte, « Épisodes festifs en milieu estudiantin, un folklore toujours vivant », *Agora*, n°7, 1997.

Larguèze Brigitte, « Faluche et faluchards », *Les Cahiers du GERME*, spécial n° 4, 2003-2004.

Larguèze Brigitte, « Les traditions étudiantes, identités collectives, rites d'intégration... in(corpor)ations », in Legois Jean-Philippe, Monchablon Alain, Morder Robi, *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007.

Lapeyronnie Didier, « Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'Université de masse », *Revue française de sociologie*, XXX-4, 1994.

Lapeyronnie Didier, Marie Jean-Louis, *Campus blues, les étudiants face à leurs études*, Le Seuil, Paris, 1992.

Le Bart Christian, Merle Pierre, *La citoyenneté étudiante. Intégration, participation, mobilisation*, Paris, PUF, 1995.

Lecomte Agnès, *Le statut de l'étudiant*, DEA de droit social, Alain Supiot (dir.), Nantes, 1997.

Lefeuvre Sonia, *Les associations et syndicats étudiants : un moyen d'intégration ?*, mémoire de maîtrise de Sociologie, Alain Vilbrod (dir.), Université de Bretagne Occidentale, 2000, 106 p.

Merle Pierre, « Universités, étudiants et villes : de l'étude de la démographie étudiante aux formes identitaires et distinctives de l'appropriation des espaces sociaux », in Raymonde Séchet (dir.), *Université, droit de cité*, PU Rennes, 1994.

Hassenteufel Patrick, « Pratiques représentatives et construction identitaire : une approche des coordinations », *Revue Française de Science Politique*, vol. 41, n°1, février 1991, pp.5-27.

Legois Jean-Philippe, « Mémoires étudiantes, mémoire(s) courte(s) ? » [autour du cas de mai 68], *Informations sociales*, n° 99, 2002.

Morder Robi, « Identités étudiantes, une construction volontaire », *Factuel la Revue*, n° 3, mars 1999.

Morder Robi, « La construction sociale de l'étudiant, le rôle des associations étudiantes », *Informations sociales*, n° 99, 2002.

Muxel Anne, *Les étudiants de Sciences Po. Leurs idées, leurs valeurs, leurs cultures politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.

Molinari Jean-Paul, *Les étudiants*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1992.

Morder Robi, « Corps étudiants, communauté universitaire : face à face ou côte à côte ? », in Jean-Philippe Legois, Jean-Louis Violeau (coord.), *Institution universitaire et mouvements étudiants*, L'Harmattan, à paraître.

Morder Robi, « Mondes étudiants, mouvements étudiants : l'enjeu des définitions », *Politique la Revue*, n° 3, 1997.

Morder Robi, « Forme associative ou syndicale et représentation du groupe étudiant », in Legois Jean-Philippe, Monchablon Alain, Morder Robi, *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007.

Morder Robi, « Les mouvements étudiants face aux questions de l'insertion et de la professionnalisation », colloque RESUP-IREDU, « L'enseignement supérieur et les marchés du travail », 19-20 juin 2008, Dijon, en ligne. Disponible sur : http://www.u-bourgogne.fr/upload/site_120/archives/resup_2008/morder.pdf [consulté le 26 mars 2009].

Oberti Marco, « Le rapport à la ville des étudiants : la localisation des pratiques sociales » in Raymonde Séchet (dir.), *Université, droit de cité*, PU Rennes, 1994.

Péchoux Philippe, « Les avatars du statut social de l'étudiant de 1945 à nos jours », *Informations sociales*, n° 99, 2002.

Petrot Jean-Marc, *Les IEPiens, études de la sociabilité à Sciences-po Bordeaux*, mémoire de maîtrise d'ethnologie, Bordeaux 2, 1994.

Poirier Hélène, *Les étudiants et la ville, la construction politique d'un groupe social en objet d'action publique, le cas de la ville de Rennes*, DEA, IEP, Rennes 1, 1998.

Rabiller Maxime, *Le bureau des élèves de l'IEP de Bordeaux, le vecteur d'une culture d'école ?* mémoire IEP, O. Nay (dir.), Bordeaux, 1996.

Segura Manuel, *La faluche, une forme de sociabilité estudiantine*, mémoire de maîtrise en histoire, Poitiers, 1994.

Wertheimer Charles, « L'identité des étudiants en médecine », *La Revue de l'université*, n° 8, 1996.

Mobilisations, actions collectives

Bauby Pierre, Gerber Thierry, *Singulière jeunesse plurielle. Les jeunes des années 1990 et leurs mobilisations*, Paris, Publisud, 1996.

Berthéas Florentin, *Une analyse de la vie politique nationale : le débat public pendant la crise du CPE*, mémoire de master 2 protection des droits fondamentaux, Dijon, 2006.

Boumard Patrick, Hess Rémi, Lapassade Georges, *L'Université en transe*, Paris, Syros, 1987.

Benbassat Laëtitia, *Les manifestations Savary (janvier-juin 1984)*, maîtrise histoire, Annie Fourcaut (dir.), Paris 1, 1997.

Chambraud Cécile, *L'Unef-Id et le mouvement étudiant de l'automne 1986*, mémoire de DEA, S. Hurting (dir.), IEP de Paris, 1987.

Cohn-Bendit Daniel, Geismar Alain, Sauvageot Jacques, *La Révolte étudiante, les animateurs parlent*, Paris, Le Seuil, 1968.

Collectif « 4 bis », *Le CPE est mort... pas la précarité*, Paris, Syllepse, 2007.

Denis Jean-Michel, Karsenti Bruno, Rozenblatt Patrick, « A propos de la coordination étudiante, ou l'émergence d'un sujet virtuel », *Futur antérieur*, septembre 1994.

Dobry Michel, « Calcul, concurrence et gestion du sens : quelques réflexions à propos des manifestations étudiantes de novembre-décembre 1986 », in Pierre Favre (dir.), *La manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, 1990.

Dubet François, « mouvements et "malaises" étudiants », *Regards sur l'actualité*, n° 220, avril 1996.

Fillieule Olivier, *Stratégies de la rue , les manifestations en France*, Presses de Sciences Po, 1997.

Fillieule Olivier (dir.), *Sociologie de la protestation*, Paris, L'Harmattan, 1993.

Fillieule Olivier, Pechu Cécile, *Lutter ensemble : les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1993.

Fillieule Olivier, Tartakowsky Danielle, *La manifestation*, Presses de Sciences Po, mars 2008.

Fischer Didier, « Permanence et mutation de la violence dans le monde étudiant, 1930-1960 », *Cahiers Jean-Jaurès*, n° 152, 1999.

Ganozzi Pierre-Marie, *Le mouvement étudiant en mai 68 à Montpellier, à travers les militants de l'époque*, maîtrise d'histoire, Université Paul Valéry, Montpellier, 1997.

Bertrand Geay, « Une politique de l'apolitisme. La fabrication d'une mobilisation exceptionnelle », journée d'études « Carrières militantes et trajectoires professionnelles : l'engagement dans les mouvements étudiants comme lieu de socialisation politique », 24 novembre 2006, ENS LSH de Lyon.

Bertrand Geay, « Les étudiants, le syndicalisme et le mouvement social. Reflexions sur le cas poitevin », *Critique communiste*, n° 181, novembre 2006.

Bertrand Geay, « Jeunesse, travail et action collective : le cas des étudiants français mobilisés contre le CPE », Rencontres « Jeunes et sociétés autour de la Méditerranée », Marseille, octobre 2007.

Gouello Katell, *La mobilisation des étudiants de Villejean contre la réforme du LMD : contribution à un déplacement du regard sur la notion d'europanisation*, mémoire IEP, O. Baisnée (dir.), Rennes 1, 2004.

Jalabert Laurent, « Le mouvement étudiant de novembre-décembre 1995 à l'Université Toulouse le Mirail : la confusion entre un conflit aux visées nationales et un conflit contre le pouvoir universitaire local » in Jean-Philippe Legois, Jean-Louis Violeau (coord.), *Institution universitaire et mouvements étudiants*, L'Harmattan, à paraître.

Lapeyronnie Didier, « Le mouvement étudiant de l'automne 1986 », *Action collective et mouvements sociaux*, François Chazel (dir.), Paris, PUF, 1993.

Leschi Didier, « Les coordinations, filles des années 1968 », *Clio*, n°3, 1996, [en ligne]. Disponible sur : <http://clio.revues.org/index467.html> [consulté le 23 mars 2009].

Leschi Didier, *Les stratégies syndicales étudiantes : l'UNEF-ID dans la crise de novembre-décembre 1986*, DEA d'histoire, J.-J Becker (dir.), Paris 10, 1987.

Leschi Didier, *Un aspect particulier des mobilisations, les coordinations : étude comparative du phénomène des coordinations*, DEA de politique comparée, Michel Dobry (dir.), Paris 10, 1989.

Lévy Jean-Daniel, *Les coordinations, émergence et développement. Étude à partir des mobilisations de la jeunesse scolarisée*, DEA de sociologie politique, Isabelle Sommier (dir.), Paris 1, 1997.

Morder Robi, « Les répertoires étudiants d'action collective », *Les Cahiers du GERME*, spécial n°4, 2003-2004.

Morder Robi, Porte Emmanuel, « Mouvements étudiants concurrentiels dans un monde étudiant multipolaire face à une décentralisation des réformes. », colloque du RESUP *Regards croisés sur la question étudiante : parcours, diplômés et insertion*, Bordeaux 2, 8 et 9 juin 2006.

Morder Robi, « Jeunesse étudiante, précarité et mouvement anti-CPE », *Critique communiste*, n° 181, novembre 2006.

Mugnier Marianne, *Le mouvement étudiant à Dijon en mai-juin 1968*, master 1, Jean Vigreux (dir.), Université de Bourgogne, 2005.

Namer Gérard, *Mémoires et projet du mouvement lycéen-étudiant de 1986-1988*, Paris, l'Harmattan, 1990.

Nicourd Sandrine, « L'engagement des étudiants militants : trajectoires familiales et construction du sens dans l'action. Comparaison entre le mouvement contre la réforme LMD et le mouvement contre le CPE à Paris 13 », journée d'études « Carrières militantes et trajectoires professionnelles : l'engagement dans les mouvements étudiants comme lieu de socialisation politique », 24 novembre 2006, ENS LSH de Lyon.

Nicourd Sandrine, « S'engager dans un mouvement étudiant, les conditions d'une socialisation politique », Rencontres « Jeunes et sociétés autour de la Méditerranée », Marseille, octobre 2007.

Politix, « Mobilisations étudiantes, automne 1986 », n° 1, 1988.

Porte Emmanuel, *Mouvements étudiants : construction, enjeux et modes de transmission des références collectives. Retour croisé sur les mobilisations de 1986 et de 1995*, mémoire de master 2 en science politique, Sophie Bérout (dir.), Université Lyon 2, 2006.

Redeker Robert, « Les étudiants contre le CPE ou la guerre des mythes », *Les Temps modernes*, n° 637-638-639, 2006.

Roulleau-Berger Laurence, « Le travail de mobilisation autour du droit à l'emploi », *Futur Antérieur*, n° 22-23-24, 2002.

Singly de François, « Le temps des études interrompu. A propos du mouvement étudiant de novembre-décembre 1986 », *Philographie. Mélanges offerts à Michel Verret*, Saint Sébastien, ACL Editions, 1987.

Skalski Frédéric, *Mouvements étudiants et lycéens, 1986-1994*, mémoire de master 1, Mathias Bernard (dir.), Clermont-Ferrand, 2005.

Touraine Alain, François Dubet, Szusza Hegedus, Michel Wieviorka, *Lutte étudiante*, Paris, Le Seuil, 1978.

Vazeilles Isabelle, *Engagement étudiant, à propos de quelques réflexions sur le mouvement étudiant de novembre-décembre 1995*, DEA « actions et politiques publiques », Paris 1, 1996.

Vila Xavier, *Les effets du mouvement contre le CPE sur les trajectoires des jeunes étudiants*, mémoire de master sciences sociales des sociétés et de leur environnement, IEP Lyon, 2007.

REPRESENTATION ETUDIANTE ELECTORALE

Ce sont les élus dans les « grands conseils » (CA, CEVU, Conseil scientifique) qui votent pour le CNESER, et ce sont les élus dans les CROUS qui votent pour le CNOUS.

CNESER

Résultats de l'élection des représentants étudiants au CNESER en 2008

Liste	UNEF	FAGE	UNI	CE	PDE	SUD étudiant-FSE
Voix	774	394	265	247	212	131
%	38,2%	19,5 %	13,1%	12,2 %	10,5 %	6,5 %
Nombre d'élus	5	2	2	1	1	0

Rappel des résultats de 2006

Liste	UNEF	FAGE	UNI	CE	PDE	SUD étudiant-FSE
Voix	805	429	240	237	147	68
%	41,8 %	22,3 %	12,5 %	12,3 %	7,6 %	3,5 %
Nombre d'élus	5	3	1	1	1	0

- Exprimés : 1926

Rappel des résultats de 2004

Liste	UNEF	FAGE	UNI	PDE	Cé/FEDER	SUD étudiant	FSE
Voix	717	351	308	268	105	88	50
%	37,99 %	18,61 %	16,32 %	14,20 %	5,56 %	4,66 %	2,65 %
Nombre d'élus	5	2	2	2	0	0	0

- Exprimés : 1887

Rappel des résultats de 2002

Liste	UNEF	FAGE	UNI	PDE	SUD étudiant-FSE
Voix	669	429	293	178	119
%	39,63 %	25,41 %	17,36 %	10,54 %	7,05 %
Nombre d'élus	5	3	2	1	0

- Exprimés : 1688

CNOUS

CNOUS 2004

- UNEF : 87 voix – 5 élus
- FAGE : 34 voix – 1 élu
- UNI : 33 voix – 1 élu
- PDE : 21 voix – 1 élu

CNOUS 2006*

- FAGE : 84 voix – 4 élus
- UNEF : 42 voix – 2 élus
- UNI : 33 voix – 1 élu
- PDE : 23 voix – 1 élu

CNOUS 2008

- UNI : 22 voix - 1 élu
- FAGE : 38 voix - 2 élus
- UNEF : 82 voix - 4 élus
- PDE : 30 voix 1 élu

* L'UNEF avait boycotté les élections 2006 qui se déroulaient en même temps que le mouvement anti-CPE.

SIGLES

AEMF Association des étudiants musulmans de France
 AES Administration économique et sociale
 AFEV Association fondation des étudiants pour la ville
 AFIJ Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes
 AGE Association générale des étudiants
 APEC Association pour l'emploi des cadres
 ATTAC Association pour la taxation des transactions pour l'aide aux citoyens
 BDE Bureau des élèves
 BDIC Bibliothèque de documentation internationale contemporaine
 BEP Brevet d'études professionnelles
 BNEI Bureau national des élèves ingénieurs
 BUS Bureau universitaire de statistiques
 CAARME Centre d'archives, d'animation, et de recherches sur les mouvements étudiants
 CAP Certificat d'aptitude professionnelle
 CE Comité d'entreprise
 Cé Confédération étudiante
 CERPHI Centre d'études et de recherches sur la philanthropie
 CEVU Conseil des études et de la vie universitaire
 CFDT Confédération française et démocratique du travail
 CFE CGC Confédération française de l'encadrement/Confédération générale des cadres
 CFTC Confédération française du travail chrétienne
 CGT Confédération générale du travail
 CIFRE Convention industrielle de formation par la recherche
 CIP Contrat d'insertion professionnelle
 CME Conservatoire des mémoires étudiantes
 CNESER Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche
 CNOUS Centre national des oeuvres universitaires et scolaires
 CNVA Conseil national de la vie associative
 CPE Contrat première embauche
 CPGE Classes préparatoires aux grandes écoles
 CROUS Centre regional des oeuvres universitaires et scolaires
 CTI Confédération des travailleurs intellectuels
 DEA Diplôme d'études approfondies
 DESS Diplôme d'études supérieures spécialisées
 DEUG Diplôme d'études universitaires générales
 DP Délégué du personnel
 ECTS European credits transfer system
 FAGE Fédération des associations générales d'étudiants
 FAVE Fonds d'amélioration de la vie étudiante
 FEANF Fédération des étudiants d'Afrique noire en France
 FEN Fédération de l'éducation nationale
 FFEC Fédération française des étudiants catholiques
 FN Front national
 FNEF Fédération nationale des étudiants de France
 FSDIE Fonds de solidarité pour le développement de l'initiative étudiante
 FSE Fédération syndicale étudiante
 FSU Fédération syndicale unitaire

GENEPI Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées
GERME Groupe d'étude et de recherches sur les mouvements étudiants
HEC Hautes études commerciales
IEP Institut d'études politiques
INOP Institut national d'orientation professionnelle
IUT Institut universitaire de technologie
JEC Jeunesse étudiante chrétienne
LMD Licence-Master-Doctorat
LRU Loi de responsabilité des universités
MNEF Mutuelle nationale des étudiants de France
ONISEP Office national d'information sur les enseignements et les professions
OVE Observatoire de la vie étudiante
PDE Promotion et défense des étudiants
PSF Parti social français
RE Renouveau étudiant
RPF Rassemblement du peuple français
STS Section de technicien supérieur
SUD (-étudiant) Solidaires unitaires démocratiques
TD Travaux dirigés
TP Travaux pratiques
UCC CFDT Union confédérale des cadres CFDT
UE Unité d'enseignement
UEC Union des étudiants communistes
UEJF Union des étudiants juifs de France
UER Unité d'enseignement et de recherche
UFE Union fédérale des étudiants
UFR Unité de formation et de recherche
UGE Union des grandes écoles
UGICT CGT Union générale des ingénieurs, cadres, techniciens CGT
UNEF Union national des étudiants de France
UNEF ID UNEF indépendante et démocratique
UNEF SE UNEF solidarité étudiante
UNI Union nationale interprofessionnelle
UNSA Union nationale des syndicats autonomes
VAE Validation des acquis de l'expérience
VAPP Validation des acquis professionnels et personnels